



Université d'Oran 2
Faculté des Langues Étrangères
THÈSE

Pour l'obtention du diplôme de Doctorat en Sciences
En Langue française
Option : les sciences du langage

Étude de l'implicite dans les interviews du journal le Quotidien d'Oran

Présentée et soutenue publiquement par :
Mme Benaouf Fatiha

Les membres du jury sont :

| | | | |
|--------------|---------------------------------|------------|------------------------------|
| Président : | M. Touati Mohamed | Professeur | Université d'Oran 2 |
| Rapporteur : | Mme Chiali-Lalaoui Fatima Zohra | Professeur | Université d'Oran 2 |
| Examineur : | Mme Harig Fatima Zohra | Professeur | Université d'Oran 2 |
| Examineur : | M. Lesheb Mohamed | MCA | Université de Mascara |
| Examineur : | Mme Baghli Farida | MCA | Université de Sidi Bel Abbas |
| Examineur : | Mme Benata Fatima Zohra | MCA | Université de Mascara |

Année universitaire : 2023- 2024

Dédicace

Je dédie ce travail à la seule personne qui mérite mon succès. Une femme qui était toujours et encore après son absence, ma source d'inspiration et de motivation. Elle n'était pas une mère comme toutes les mères. Elle avait une force magique dans ces yeux qui me contrôlaient dans chaque pas de ma vie. Elle était illettrée, elle savait juste quelques mots qu'elle a appris en français. Mais pour moi, elle était la plus cultivée du monde entier. Elle ne m'a jamais punie, pourtant j'avais toujours peur de son regard. Elle ne m'a jamais forcée à étudier, pourtant j'avais toujours le désir de la satisfaire. Elle était juste heureuse le jour du bulletin. Je me souviens très bien de son petit sourire qui me disait qu'elle avait une certitude en moi.

Pour toute la confiance que tu m'avais donnée. Pour toute la patience que tu avais, Maman. Pour tous tes sacrifices, je fais aujourd'hui de mon mieux pour te récompenser. Je te dédie chaque mot que j'ai appris et que j'apprends aujourd'hui à mes étudiants. Tu étais avec moi tout au long de cette thèse. Lorsque j'arrête le travail, je pense à toi et tu me pousses en avant, je reprends et je repense encore à toi, à ta joie, si tu étais aujourd'hui présente avec moi. Je n'ai que des souvenirs de toi, qui m'aident à continuer à vivre sans toi. Tu existes au fond de moi et tu es ma raison d'exister. Juste pour réaliser ce que tu as rêvé un jour pour moi.

À la mémoire de mon père

Remerciements

La réalisation de ce modeste travail n'était plus facile sans la collaboration de plusieurs personnes qui ont contribué au succès de ma thèse et qui m'ont aidée lors de la rédaction :

Je tiens à remercier ma directrice de recherche Mme *Chialli Lallaoui Fatima Zohra*, pour sa patience et ses précieuses remarques. Je la remercie de m'avoir encadré, orienté, aidé et conseillé. Partager cette thèse avec une professeure de qualité comme vous, madame, c'est un grand honneur pour moi, merci.

Je remercie tous les membres du jury d'avoir accepté de lire et d'évaluer ce modeste travail :

M. Touati Mohamed

Mme Harig Fatima Zohra

M. Lasheb Mohamed

Mme Baghli Farida

Mme Benata Fatima Zohra

Je remercie mon enseignant *M. Boudaoued Mohamed* et mon collègue *M. Tiouidiouine Wahid* pour la programmation d'une formation en logométrie.

Je remercie tous les enseignants-chercheurs de l'université de Relizane pour leur soutien constant et leurs encouragements.

Je remercie tous les organisateurs des manifestations scientifiques (colloques ou journées d'étude), ainsi que les enseignants chercheurs participant à ces rencontres scientifiques pour toutes les communications intéressantes qui éclairent l'obscurité.

Je remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué de quelque manière que ce soit à ma formation depuis l'école primaire jusqu' à ce jour.

Je remercie tous les membres de ma famille : mes frères, mes sœurs, mon mari et surtout mes enfants : Ma joie *Farah*, mon prince *Ahmed* et mon parfum *Aridj* .Tous les trois ne cessaient plus de me demander : « À quelle heure tu termines, maman ? ».

Sommaire

Résumé

Abstract

الملخص

Liste des annexes

Introduction générale

Première partie : Méthodologie de recherche et concepts génériques de l'implicite

Chapitre I : Objet d'étude, corpus et méthodologie

Chapitre II : L'implicite : définition, types et exemples

Deuxième partie : L'implicite entre le dialogue et le discours journalistique

Chapitre I : L'analyse de l'implicite dans une interview : un type dialogal

Chapitre II : L'analyse de l'implicite dans les différents genres discursifs

Troisième partie : L'implicite : d'une production lexicale vers un acte langagier

Chapitre I : L'analyse sémantico-lexicale de l'implicite

Chapitre II : L'analyse de l'implicite et les actes du langage

Conclusion générale

Bibliographie

Table des matières

Annexe

Résumé

L'implicite se définit comme une stratégie langagière présentée sous forme d'un contenu linguistique dans le discours journalistique. Le présupposé et le sous-entendu sont les deux concepts fondamentaux de cette notion. La présente thèse s'interroge sur l'implicite dans un genre journalistique : Comment se manifeste l'implicite dans les interviews du journal Le Quotidien d'Oran? Tout d'abord, c'est analyse quantitative et qualitative qui commence par les formes de l'implicite et les conditions de sa réussite en se basant sur les théories de discours. Ces interviews sont présentées dans le journal comme un dialogue. Ainsi, l'implicite circule dans les séquences diagonales et émerge dans l'interdiscours, entre celui du journaliste et de la personne interviewée qui exerce le plus souvent la politique. Cette catégorie est connue par le non-dit et bien évidemment, notre objet d'étude c'est l'étude de ce qui est dit – d'une manière indirecte – par le journaliste. Puis l'analyse lexicale et sémantique des questions explique ces interférences. Enfin, les questions sont aussi des actes de langage indirects qui nous permettent d'analyser l'implicite en relation avec la perlocution.

Mots clés :

Discours journalistique - Implicite – Interview- Lexique - Présupposé –Sous-entendu

Abstract

The implicit is defined as a language strategy presented in the form of linguistic content in journalistic discourse. The presupposition and the implied are the two fundamental concepts of this notion. This thesis questions the implicit in a journalistic genre: How is the implicit manifested in the interviews of the newspaper *Le Quotidien d'Oran*? It is a quantitative and qualitative analysis that begins with the forms of the implicit and the conditions for its success based on theories of discourse. Then these interviews are presented in the newspaper as a dialogue. Thus, the implicit circulates in the diagonal sequences and emerges in the interdiscourse, between the journalist and the person interviewed, who most often practices politics. This category is known by the unsaid, and obviously, our object of study is the study of what is said - in an indirect way - by the journalist. Then the lexical and semantic analysis of the questions explains these interferences. Finally the questions are also indirect speech acts, which allow us to analyze the implicit in relation to the perlocution.

Key words:

Implicit – Interview - Journalistic discourse - Lexicon -- Presupposition – Understood.

الملخص

يُعرّف الضمني بأنه استراتيجية لغوية مقدمة في شكل محتوى لغوي في الخطاب الصحفي. الافتراض والمضمون هما المفهومان الأساسيان لهذا المصطلح. تتساءل هذه الأطروحة في المعنى الضمني في النوع الصحفي: كيف يتجلى الضمني في المقابلات التي أجرتها جريدة وهران اليومية

انه تحليل كمي ونوعي يبدأ بأشكال الضمني وشروط نجاحه على أساس نظريات الخطاب. يتم عرض هذه المقابلات في الجريدة كحوار. وهكذا يدور المعنى الضمني في المقاطع الحوارية ويظهر في الخطاب المتداخل ، بين خطاب الصحفي والشخص الذي تتم مقابلته والذي يمارس السياسة في أغلب الأحيان. هذه الفئة معروفة بما لا يقال ومن الواضح أن موضوع دراستنا هو دراسة ما يقال - بطريقة غير مباشرة - من قبل الصحفي. ثم يشرح التحليل المعجمي والدلالي للأسئلة يشرح هذه التدخلات. أخيرًا ، الأسئلة هي أيضًا أفعال كلام غير مباشرة تسمح لنا بتحليل الضمني فيما يتعلق بالتعبير

الكلمات الدالة

- الخطاب الصحفي - الضمني - المقابلة

المعجم - الافتراض - الدلالات

Listes des annexes

Annexe 1 : Description du corpus.

Annexe 2 : Page d'accueil du logiciel HYPERBAS.

Annexe 3 : Corpus du logiciel.

Introduction générale

Cette thèse est la continuité de mon mémoire de magistère, soutenu en 2012, intitulé « Étude des stratégies utilisées par les journalistes interviewant les célébrités ». Nous avons tenté de trouver la réponse à la question suivante : Comment les journalistes amènent-ils les interviewés à répondre aux questions ? La recherche était fondée sur un corpus composé de plusieurs interviews télévisées. Nous avons commencé par constater que les célébrités ne fournissent pas des informations crédibles ou refusent de répondre aux questions sensibles. Les journalistes ont trouvé comme solution plusieurs stratégies langagières.

Parmi les résultats de cette analyse précédente :

- Le discours d'un homme politique est préparé et relève du non-dit.
- Le temps et le lieu de l'interview sont cruciaux.

Une interview réussie n'est pas toujours conditionnée par les questions posées. Nous avons constaté que les mêmes questions d'un journaliste X n'ont pas donné les mêmes résultats avec un journaliste Y.

- La sélection appropriée des questions et la façon de les poser

Par exemple, commencer par des questions d'ordre général, utiliser les actes rituels et négocier avec les interviewés pour garantir que l'interview se déroule convenablement. Par conséquent, les questions posées ne sont pas seulement orientées fermées ou pièges, mais également ouvertes pour permettre à l'interviewé de parler.

- Le changement du rythme de Q/R et l'échange d'opinions ou d'informations.

Il est important de se rapprocher de l'interlocuteur avant de passer aux questions centrales. -

- La reformulation des questions et l'introduction de **l'implicite**.

Le journaliste prépare également ses questions avant le déroulement de l'interview. Il a le temps de choisir son lexique le plus significatif, et de reformuler les questions, c'est-à-dire il insiste sur le même point dans le cas où son interviewé ne répond plus convenablement.

La thèse en cours est une nouvelle perspective de recherche qui examine l'implicite dans les interviews écrites. Notre nouvel intitulé est le suivant : « *Étude de l'implicite dans les interviews du journal *Le Quotidien d'Oran*.* » C'est une étude qui analyse constamment les

interviews et recherche l'implicite entre les lignes écrites. C'est une analyse linguistique qui ouvre la voie à la sémantique lexicale.

Champ et objet d'étude

« (...) Partent néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases, mais comme des textes. Or, un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours » (GRAWITZ, 1990 : 345).

Les questions de journalistes sont présentées d'abord sous forme d'une suite lexicale qui se transforme ensuite en phrases et après en textes. Ce type de texte journalistique est classé dans un genre particulier et répond aux exigences de production. Par conséquent, ces questions sont considérées comme des discours. Notre recherche s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours. Notre recherche examinera l'implicite du discours journalistique.

L'implicite, c'est dire ce que nous pensons d'une manière indirecte. Il s'oppose à l'explicite. Cet implicite prend différentes formes et il est présent dans tous les types de discours. Le présent travail se concentre sur l'étude de l'implicite dans les interviews publiées dans le journal d'expression française Le Quotidien d'Oran.

Le discours journalistique se caractérise par rapporter des faits et des événements actuels. Les journalistes essayent de répondre aux interrogations « pourquoi » et « comment » les faits sont produits. De plus, ils s'efforcent d'informer les lecteurs sur des sujets tels que la politique et l'économie. C'est pourquoi ils invitent les responsables à participer aux interviews afin de répondre à toutes les questions.

Pourquoi l'implicite dans les interviews écrites

L'implicite est une stratégie langagière et un caractère spécifique du discours journalistique. Le journaliste pose une question d'une manière directe, comme il peut la donner indirectement pour dissimuler son objectif. Il emploie différemment les mots pour cacher sa

visée. Dans une interview télévisée, le journaliste pose la question et attend par la suite une réponse : « La notion de paire adjacente : une question implique une réponse ». Il réussit dans sa mission si l'interviewé répondra carrément ou s'il produira une réaction observable. Les téléspectateurs peuvent aussi voir et observer les gestes et les mouvements de l'invité.

Nous avons choisi les interviews écrites, puisque c'est le moyen de diffusion des premières nouvelles, officielles et contemporaines. C'est le genre qui reflète réellement la difficulté de la mission du journaliste pour avoir des déclarations et des informations.

Après une observation de la mise en forme des interviews du journal *Le Quotidien d'Oran*, nous avons trouvé que les questions et les réponses sont longues. Aussi, la majorité des personnes interrogées exercent la politique. Cette catégorie est caractérisée par « le non-dit ». Donc, il existe une confrontation de deux discours opposés. Il y a également un implicite qui apparaît entre les lignes. Les journalistes dissimulent l'essence même de leurs questions et tentent de formuler des propositions chargées de présupposés, de sous-entendus et de connotations. À son tour, l'interviewé déchiffre le message et répond d'une manière sous-réserve.

L'interview est présentée dans la rubrique du journal comme un dialogue. Nous avons remarqué que les locuteurs respectent le tour de parole et que la séquence dialogale est représentée par Q/R dans la totalité des interviews.

L'interview écrite ne donne pas des informations sur le déroulement de l'échange verbal. Elle est transcrite littéralement. Aucune trace de la transcription linguistique de l'oral à l'écrit.

En lisant les interviews, nous avons trouvé que les journalistes possèdent plusieurs sources crédibles pour leurs informations. Autrement dit, ils sont bien informés auprès d'autres personnes. Mais nous avons également remarqué qu'ils ne peuvent pas confronter directement les personnes interrogées. Ces journalistes ne sont pas toujours subjectifs dans leurs discours, ils se cachent et trouvent refuge dans l'implicite.

Problématique et hypothèses

L'interview est bien organisée. Ceci dit, il s'agit d'un type d'interaction à structure d'échange, tel est le cas du débat et contrairement à la discussion. La question du journaliste est un

message codé. L'interviewé doit le déchiffrer, c'est-à-dire analyser les présupposés et les sous-entendus.

« Les interlocuteurs sont donc constamment interpellés à décoder les messages, en recherchant les sous-entendus, les allusions et les non-dits à partir de ce qui est dit (explicite), pour découvrir ce qui est non-dit, interdit ou inter dit, en un mot, l'implicite. En ce sens, « le langage est vu autant, sinon plus comme ce qui cache que comme ce qui révèle » (J. Courtès, 1991 : 38), et les messages au niveau du mot « veulent dire une chose alors que, à un autre niveau, quelque chose de tout à fait différent est communiqué » (E. T. Hall, 1984 : 13). Il apparaît ainsi que le texte présente deux sens : un sens manifeste, véhiculé par les mots et un sens caché, qui est à chercher en dessous ou au-delà de ces derniers.» (NGO & MBAI-GWETH, Juin 2009 : 14)¹

Dans un énoncé, qui est pour notre étude la question, il véhicule deux sens : un sens apparent et un sens caché. Le journaliste, c'est un demandeur d'information auprès d'un responsable. Il a le droit de savoir, de commenter, d'analyser et d'informer les lecteurs. Mais sa liberté d'expression est limitée. Alors, cette situation controversée nécessite un recours à l'implicite. Notre problématique de recherche se résume comme suit : Comment se manifeste l'implicite dans les interviews du journal Le Quotidien d'Oran ? Autrement dit, nous voudrions savoir :

- Quels sont les types d'implicite dans une interview, et particulièrement dans le journal national Le Quotidien d'Oran ?
- Quelles sont les stratégies implicites utilisées par le journaliste pour faire le face-à-face avec les interviewés ?
- Quelle est la relation entre l'implicite et le discours journalistique ?
- Quelles inférences pourrions-nous relever à partir du lexique employé par les journalistes ?
- Et quels types d'actes de langage trouvons-nous dans les questions ?

Ces dernières questions et toutes les remarques préalables nous amènent à formuler les hypothèses suivantes :

¹ Paule Mireille NGO MBAI- Gweth NDJICKI, Thèse « Discours sur les femmes et discours de femmes une analyse ethno-socio pragmatique de l'implicite dans quelques pièces de théâtre camerounais francophone »

H1: Tout d'abord, le journaliste serait le gérant de l'échange verbal ; il se préparerait pour l'interview. Sa liste de questions est devant lui, alors il introduirait tous les types de l'implicite.

H2 : Ensuite, l'enchaînement de questions / réponses favoriserait de l'implicite et garantirait la bonne gestion de l'interview qui est donnée aux lecteurs sous forme d'un dialogue.

H3 : Par ailleurs, le discours journalistique est indirect, il engendrait des contenus implicites.

H4 : Aussi, la préparation des questions impliquerait l'usage de l'implicite, le journaliste choisirait bien son lexique.

H5 : Enfin, l'implicite se dégagerait par le biais des actes perlocutoires.

Pour répondre à la problématique et vérifier ces hypothèses avancées, nous avons collecté un corpus qui nous donne des critères différents pour la recherche.

Corpus et objectifs

Nous suggérons dans notre titre d'examiner l'implicite des interviews dans le journal Le Quotidien d'Oran. Cela signifie que notre corpus est écrit. C'est une recherche qui accorde une grande importance aux questions posées par divers journalistes. L'objectif principal de notre recherche est de mettre le point sur l'implicite comme une production langagière et comme une solution efficace pour dire les questions sans pression ou peur et pour s'en distancier. Par conséquent, nous avons établi des sous-objectifs qui se développent tout au long de la thèse en fonction de la progression thématique de la thèse.

Présentation de thèse :

La démarche que nous optons dans cette thèse est de passer de la théorie à la pratique. Nous essayerons de donner quelques explications conceptuelles et d'ajouter juste par la suite des illustrations, des exemples pratiques et des analyses par la suite. La thèse se compose de trois parties distinctes, avec deux chapitres pour chaque section :

Première partie : méthodologie de recherche et concepts génériques de l'implicite.

« Chapitre I : Objet d'étude, corpus et méthodologie »

Nous commencerons par la présentation de la presse en Algérie, suivie du journal Le Quotidien d'Oran. Ensuite, nous passerons à la présentation du corpus et à la méthodologie de recherche.

« Chapitre II : L'implicite : définitions, types et exemples »

Ce chapitre sera consacré à la définition des concepts fondamentaux de l'implicite : définitions et types. Ensuite, nous examinerons la relation entre l'implicite et les lois de discours et la théorie Gricéenne.

Deuxième partie : L'implicite entre le dialogue et le discours journalistique.

« Chapitre I : L'analyse de l'implicite dans une interview : un type de dialogue »

Nous allons analyser l'interview comme étant un genre dialogal afin d'étudier l'implicite : les objectifs, les étapes et les composantes d'une interview écrite. Nous allons expliquer ainsi la notion de face et les différentes compétences qui conditionnent la réussite du journaliste dans son interview.

Chapitre II: « L'analyse de l'implicite dans les différents genres discursifs »

Nous allons examiner la relation de l'implicite avec le genre discursif, notamment le discours journalistique. C'est l'implicite discursif qui se développe en coprésence de plusieurs discours. Nous allons essayer d'expliquer les différents discours omniprésents et leurs particularités dans la production des contenus implicites.

Troisième partie : L'implicite : d'une production lexicale vers un acte langagier

Chapitre I : L'analyse sémantico-lexicale de l'implicite »

En utilisant le logiciel Hyperbase, nous effectuerons une analyse quantitative du corpus pour une typologie lexicale implicite. C'est une analyse lexicale et sémantique qui nous donne toutes les possibilités de significations explicites en expliquant l'implicite.

Chapitre II : L'analyse de l'implicite et les actes du langage.

Le chapitre est consacré au repérage des différents actes de langage, en particulier les actes perlocutoires.

Enfin, chaque chapitre sera suivi d'une conclusion partielle et toutes les réponses à nos questions seront regroupées dans une conclusion générale.

Première partie

**Méthodologie de recherche et concepts
génériques de l'implicite**

Chapitre I : Objet d'étude, corpus et méthodologie

Introduction du chapitre

Plusieurs langues sont utilisées en Algérie comme l'arabe classique (1^{ère} langue nationale et officielle), l'arabe dialectal (langue quotidienne), le tamazigh (2^{ème} langue nationale), le français et l'anglais (langues étrangères). Nous trouvons des journaux écrits en arabe, et d'autres en français comme *Le Quotidien d'Oran*.

Dans ce chapitre, nous allons commencer par analyser la différence entre une interview écrite et une interview télévisée (audiovisuelle). C'est une comparaison qui nous semble nécessaire pour cette étude afin de montrer la difficulté de la réussite d'une interview écrite. Puis nous passerons à la liberté de la presse et plus précisément à la liberté de la presse en Algérie, puisque nous avons déjà dit que le journaliste ne peut pas tout dévoiler. Cette liberté limitée pourrait être parmi les causes de cet implicite dans les questions.

Ensuite, nous allons présenter le journal « Le Quotidien d'Oran » : Sa description – la version papier et la version numérique- Aussi, nous présenterons notre corpus : la collecte des données et la description détaillée des interviews et nous terminerons par la méthodologie du travail.

1 Une interview écrite vs une interview audiovisuelle

Tout d'abord, une interview écrite est publiée dans un journal, une revue, une revue scientifique, une revue numérique, un magazine, et l'interview audio ou audio-visuelle est diffusée sur la TV, la radio, You Tube, un site d'internet... Nous allons prendre comme un exemple de comparaison : une interview audiovisuelle (diffusée sur une chaîne télévisée) et une interview écrite (publiée dans un journal).

| Une interview écrite (Journal) | Une interview audiovisuelle (TV) |
|---|--|
| Version écrite et numérique *² | Version audiovisuelle numérique * |
| Journaliste effectif | Journaliste apparent * |
| Le journaliste pourrait être connu seulement par un groupe d'intellectuels, les lecteurs | Journaliste célèbre, connu par un groupe social * |
| Appui sur les images | Appui sur les images vivantes, les enregistrements, le reportage : la vidéo* |
| Large diffusion sur Facebook | Large diffusion sur YouTube et Facebook * |
| | |

² * l'étoile signifie l'avantage le plus fort

| | |
|--|--|
| Divertissement et jouissance | Divertissement et jouissance, attraction visuelle et auditive * |
| Public limité (les lecteurs), catégorie des intellectuels qui sont absents | Public large et divers qui peut être présent dans certaines interviews * |
| Amélioration du niveau de la langue et recueil des informations pertinentes* | Recueil de plusieurs informations * |
| Nécessité d'une compétence linguistique afin de déchiffrer quelques contenus. | Facilité de la transmission de l'information ou d'observation des différentes réactions* |
| Liberté d'expression limitée* | Liberté d'expression limitée* |

Tableau comparatif entre une interview écrite et une interview audiovisuelle

La plupart des avantages vont à la faveur de la télévision : la tâche du journaliste face à son interviewé est plus facile, car il peut poser des questions en s'appuyant sur des arguments comme le témoignage ou bien les enregistrements audiovisuels de la personne interrogée.

Dans certaines interviews, le public est présent dans le studio, ce qui influence de façon directe le déroulement d'échange Q/ R. Même si le journaliste ne réussit pas à avoir des réponses, il pourra - avec le public - examiner les différentes réactions de l'interviewé. Les téléspectateurs regardent aussi les mouvements et les gestes des deux participants.

En revanche, pour le journal, la tâche est difficile, car le journaliste n'a aucun moyen d'aide. Il se sert juste de la langue face à n'importe quelle situation dans l'échange verbal.

Mais est-ce que le journaliste est libre dans le choix des questions ? Ou est-ce qu'il peut interroger librement sans limite son interviewé ?

2 La liberté de la presse

La liberté de la presse veut dire tout simplement la liberté d'expression³. C'est avoir le droit de dire et de décrire la réalité telle qu'elle est, sans détournement, sans peur et sans pression gouvernementale.

Les journalistes ont presque toujours été corsetés dans un costume de contraintes. Au siècle dernier, la liberté de la presse appartenait déjà à ceux qui en possédaient une. Pour les autres, c'était "silence aux pauvres !". Comment le professionnel de l'information a-t-il pu imaginer qu'un industriel allait acheter un moyen d'influence tout en s'interdisant de peser sur son orientation." (Halimi, 18 novembre 2005 : P 68).

Auparavant, les propriétaires de presse avaient cette liberté. Ils sont responsables et ont le droit de tout dire tandis que les autres doivent rester silencieux. Les journalistes ont ensuite été invités à écrire ce que les autoritaires souhaitaient lire, mais pas ce que les lecteurs avaient attendu.

La liberté d'expression veut dire écrire ou dire la réalité telle qu'elle est au public sans rien cacher. L'information concerne tous les domaines économiques, sociaux et politiques.

Le droit à l'information repose sur un seul fondement : l'information est un bien public qui doit être accessible à tous et n'excepter aucun domaine de la vie économique, sociale et politique. L'exercice de ce droit ne consiste pas seulement dans le droit d'être informé, mais aussi dans le droit d'informer que revendiquent les journalistes." (Henri Maller et Mathias Reymond 2007: 160).

Un double travail pour le journaliste : avoir le droit d'informer et d'être informé le public dans tous les domaines, notamment la politique. Il appartient à un groupe social, il veut savoir réellement ce qui se passe autour de lui, puis dans le monde entier. Il est ainsi bénéficiaire ou désavantagé de ce qui se passe à l'intérieur ou ailleurs. « *Des médias de plus en plus concentrés, des journalistes de plus en plus dociles, une information de plus en plus médiocre. Longtemps, le désir de transformation sociale continuera de buter sur cet obstacle* » (Halimi, 18 novembre 2005 : 143).

³ Cette liberté d'expression concerne aussi les comédiens, les artistes, les acteurs, les réalisateurs. Toute personne qui est en rapport direct avec le peuple.

2 - 1 La liberté de la presse en Algérie

Dans la décennie noire⁴, plusieurs journalistes qui présentaient les informations ont été tués par les terroristes. La liberté de la presse était massacrée par les opposants de l'État. Peu de journalistes avaient le courage d'aller jusqu'au bout dans le traitement de la situation du pays. Celui qui parle, dit ou écrit avait vécu le risque ou avec l'idée de sortir un matin et de ne plus rentrer le soir.

Après cette période, tout le monde cherchait la stabilité du pays sans attendre l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Mais il y avait quand même des voix contre la politique de Bouteflika⁵ : surtout la voix des victimes du terrorisme.

Le président Bouteflika a officiellement déclaré le 22 octobre comme une journée nationale de la presse algérienne. À notre époque actuelle, plusieurs chaînes privées voient le jour. Des chaînes d'informations, de sport et d'autres. Nous observons un changement total dans la nature des sujets abordés et dans la manière de poser les questions. Plusieurs journalistes dans les différents domaines sont actifs à l'échelle de 24/24. Ils expliquent, critiquent, et donnent leurs opinions de manière explicite ou implicite. L'essentiel, le message immédiat, doit être passé.

Cependant, nous trouvons aussi quelques exceptions. Il y a encore des chaînes télévisées qui ont été sanctionnées parce que les journalistes ont dépassé les lignes rouges.

Il ne faut pas oublier le rôle crucial d'un journaliste dans une société en tant que modérateur d'un peuple. Le journaliste occupe une position sensible pour l'État. Il menace les autorités et il est encore menacé. Il est toujours contrôlé et il contrôle ces dires. Il trouve un abri dans les énoncés implicites.

3 La description du journal

Le Quotidien d'Oran est un quotidien généraliste qui traite les sujets de politique intérieure, de sport, de culture ou d'actualité internationale.

⁴ La décennie noire en Algérie de 1990 jusqu'à l'an 2000.

⁵ Son projet de concorde civile loi de « grâce amnistiante ».

3 – 1 La version papier

Elle se caractérise par plusieurs articles de différents domaines classés dans des rubriques après la une. Nous distinguons des rubriques permanentes : Evènement Oran, Oranie, Guide, Fenêtre, Est, Centre, Constantine, Société, Détente, Télévision, Annonces classées, Communication, L'Actualité autrement vue, des rubriques quasi-permanentes Opinion, débat et des rubriques non-permanentes Reportage, Culture, Histoire, Témoignage, Un nom, Entretien, Le Quotidien des lecteurs.

La rubrique la plus volumineuse est Evènement, elle peut s'étaler jusqu'à six pages. Les rubriques non permanentes apparaissent occasionnellement en suivant l'actualité.



Version papier du journal le Quotidien d'Oran

3 – 2 La version numérique ⁶

La fenêtre débute toujours par la date à gauche et en haut, puis un tableau pour chercher directement la rubrique souhaitée ou un numéro du journal. Contrairement à la version papier, les rubriques de la version numérique sont toujours classées à gauche et à droite. Chaque jour, nous pouvons lire les grands titres et les sous-titres. Aussi, nous pouvons accéder directement à l'article correspondant. Ainsi, nous trouvons l'image de la une et juste en bas un lien pour télécharger directement la version papier en format PDF. Au-dessous de la une nous regardons la rubrique « Entretien ». Il suffit de cliquer sur son titre afin de lire quelques entretiens classés par défaut.

Version numérique du journal Le Quotidien d'Oran

⁶ www.lequotidien-oran.com

4 La présentation du corpus

4 La collecte des données

Cette recherche s'inscrit dans la dimension de l'analyse de discours. C'est une étude des interviews du journal Le Quotidien d'Oran. Notre corpus est composé principalement de 87 interviews qui traitent des thèmes différents avec des personnalités politiques ou occupant des postes supérieurs ou des cadres étatiques. Ces interviews ont été téléchargées ⁷directement du site www.lequotidien-oran.com en suivant quatre méthodes différentes :

- 1- Nous cliquons directement sur le titre de l'article écrit dans la rubrique ENTRETIEN et nous obtenons une interview.
- 2- Il suffit de cliquer directement sur la rubrique ENTRETIEN à droite, et nous obtenons quelques titres d'interviews, et nous cliquons par la suite sur les titres un par un.
- 3- Nous avons dans la version numérique – la page précédente - en haut un tableau où c'est écrit « Rechercher ». Nous écrivons notre demande, puis nous choisissons la rubrique ENTRETIEN et nous obtenons des résultats sous forme de plusieurs titres.
- 4- En cliquant sur « ARCHIVES », nous obtenons un calendrier. C'est la méthode la plus efficace pour rechercher des interviews classées par ordre chronologique. Nous avons commencé la recherche de l'an 2009 à 2016. Nous avons précisé à chaque fois l'année, le mois et le jour dans le calendrier. Il est important de noter que la collecte nécessite de la patience, il arrive parfois que nous téléchargeons le journal sans trouver une interview. Certaines dates sont également bloquées, c'est-à-dire que nous cliquons sur la date, mais que le site ne répond pas.

⁷ La version numérique du journal ressemble à la version papier : il n'y a absolument aucun changement au niveau du contenu et même de la longueur des articles et des interviews.



Calendrier des archives du journal Le Quotidien d'Oran

Tout d'abord, il faut préciser le mois (par exemple septembre), puis l'année (2016) et le jour (samedi le 3). Nous recherchons le journal paru à cette date indiquée. Puis nous pouvons télécharger le journal en version PDF afin de trouver interview ou entretien.⁸

Nous remarquons dans cette figure qu'il y a des numéros écrits en gras et soulignés comme **1**, **8**, cela signifie que nous pouvons accéder au journal par un clic. Il y a aussi des numéros comme 2 et 9, non soulignés et écrits en caractère normal, cela signifie que nous ne pouvons pas accéder au journal.

La méthode la plus simple est d'acheter quotidiennement le journal, de feuilleter les pages et de prendre tout simplement une copie de toutes les interviews.

⁸ Le journal Le Quotidien d'Oran consacre une page entière à un seul entretien, tandis que d'autres peuvent être trouvés dans les différentes pages, comme dans la rubrique "Culture".

Revenant au nombre assez important d'interviews, nous voulons juste mentionner que nous avons téléchargé les interviews publiées dans la rubrique "Entretien" de 2009 à 2016. Nous avons compté 87 interviews, 641 pages et 1466 questions (après avoir copié-collé ces interviews sur des fichiers Word). Le tri n'était plus facile, car il y avait des objets d'analyse intéressants pour notre problématique dans chaque interview. Les interviews que nous avons recueillies ont été nommées en fonction de la date de parution du journal, par exemple le 22 janvier 2012. L'interview publiée dans le journal ressemble à celle publiée sur le site. Il n'y a aucune distinction entre les deux.

La rubrique « Entretien » n'est pas fixe, nous avons des fois trouvé une interview dans un mois, des fois deux ou plus et dans d'autres cas aucune ! Nous avons fait une sélection avant de procéder à l'analyse quantitative et séquentielle, en tenant compte de la nature des sujets, des interviewés, des intervieweurs, comme nous avons mis l'accent sur l'emploi du mot « entretien » ou « interview » dans le corpus.

5 La description du corpus

5 – 1 La mise en page de l'interview

L'interview est un genre journalistique spécifique. Elle se caractérise d'une part par l'échange de Q/R et d'autre part par sa mise en page. Elle est présentée aux lecteurs sous forme de colonnes. Elle est écrite en petit caractère afin de réduire les pages. La typographie est différente et les espaces sont respectés pour séparer les titres, les chapeaux, les questions et les réponses. Chaque interview est intitulée, par exemple, par une phrase extraite de l'interview.

Pour la version numérique, l'interview commence par le titre écrit en gras. Elle conserve les mêmes parties de la version papier, mais les propos sont présentés sous forme d'un texte. Le début de la question est marqué par Q.O ou le nom du journaliste écrit en gras et le début de la réponse est marqué par le nom de la personne interviewée. Un espace est aussi respecté entre les paragraphes pour séparer les questions et les réponses.

5 – 2 La nature des sujets

Les interviews collectées traitent plusieurs sujets ou domaines, puisque le lecteur algérien suit l'actualité. Le Quotidien d'Oran c'est un journal qui s'intéresse beaucoup plus à la politique, mais nous avons trouvé quand même d'autres sujets :

| Nature des sujets | Nombre | Pourcentage |
|---|--------|-------------|
| Politique (ministre, ambassadeur, présidents de partis politiques, responsables de l'union européenne) | 54 | 62.06 % |
| Économie (responsables et PDG) | 10 | 11.49 % |
| Histoire (historiens, professeurs, écrivains, archivistes) | 8 | 9.19 % |
| Art (cinéma et musique) | 5 | 5.74 % |
| Écriture (écrivains, journalistes) | 5 | 5.74 % |
| Sociologie | 2 | 2.29 % |
| Science (biologie et géologie) | 2 | 2.29 % |

| | | |
|--------------|-----------|--------------|
| Sport | 1 | 1.14 % |
| Total | 87 | 100 % |

Nature des sujets dans les interviews

Nous avons remarqué que le taux le plus élevé des sujets est celui de la politique, 62.06 %. Les interviewés sont des personnalités politiques (algériennes ou étrangères), des ministres, des ambassadeurs, des présidents de partis politiques. Mais 11,49 % sont également des sujets économiques. Le tableau ci-dessus fournit une représentation générale du principal thème du journal, qui est la vie politique et sociale des Algériens.

Toutes les questions sont relatives au développement socio-économique du pays. Les autres sujets qui sont liés à des événements particuliers sont moins traités, comme les fêtes nationales (histoire 9,19 %) ou le salon du livre (écriture 5,74 %) et les Jeux Olympiques (sport 1,14 %).

5 – 3 Les interviewés

Bien que le journal soit algérien, les journalistes peuvent interroger les étrangers, car il existe de nombreuses relations politiques, économiques et sociales entre l'Algérie et des nations étrangères. Le choix des interviewés dépend de l'actualité nationale ou internationale intéressante pour le pays. Comme le montre le tableau ci-dessous, nous constatons qu'il n'y a pas une différence significative entre les deux taux :

| | Total des interviews | Interviewés algériens | Interviewés étrangers |
|--------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Nombre | 87 | 44 | 43 |
| Pourcentage | 100% | 50.57% | 49.42% |

Taux des interviewés algériens et étrangers

Le nombre des interviewés algériens est 44 / 87 et le nombre des étrangers (arabes, et étrangers) est 43 /87. Interroger un algérien ou un étranger, l'essentiel est d'offrir du nouveau aux lecteurs.

5 – 4 Les intervieweurs

Plusieurs journalistes ont contribué dans la rubrique « Entretien ». Nous avons remarqué que certaines interviews sont gérées par deux journalistes. Ces journalistes sont :

Ghania Oukazi⁹, Zahir Mehdaoui, Kharroubi Habib, Omar Merzoug, Mohamed Mehdi, Sofiane Maïzi, Z. Mehdaoui, K. Selim, El-Houari Dilmi Khaled Boumediene, Tewfik Hakem, Mohamed Bensalah, Salah C., Lola Gazouaud de Londres, Djilali M, R. N, Kamel Daoud¹⁰, Akram Belkaid, Allal Bekkaï, Abed Charef, Hadj Mostefaoui, Mokhtaria Bensaâd, Amine Rouadi, Sofiane Maizi, Fadéla Hebbadj, Houari Saïdia, M'hammedi Bouzina M, El Kadi Ihsane, et Abdelmalek Touati, El Yazid Dib, Salem Ferdi, Rachid Filali, El-Houari Dilmi, Houari Saïdia, Sofiane Maizi, R. N, Mokhtaria Bensaâd, Nordine Azzouz

Dans notre analyse, nous allons désigner l'intervieweur par le journaliste sans évoquer son nom. D'ailleurs, dans le corps de l'interview écrite, le journaliste est représenté par les

⁹ Une journaliste célèbre sur la scène politique algérienne, dans notre corpus, son nom figure 23 fois sur 87, avec un pourcentage de 20,01%.

¹⁰ Un écrivain et journaliste algérien d'expression française, rédacteur en chef et un chroniqueur dans « Raina Raikoum .»

initiales Q.O (Quotidien d'Oran) ou dans certaines par les deux lettres de son nom comme O.M (Omar Marzoug)

5 – 5 Interview ou entretien

| | Total | Interview | Entretien | Reste |
|--------------------|-------|-----------|-----------|--------|
| Nombre | 87 | 21 | 36 | 30 |
| Pourcentage | 100% | 24.13% | 41.37% | 34.48% |

Taux d'utilisation de « Interview / Entretien »

Nous avons remarqué que les deux dénominations sont utilisées dans le corpus. 21 journalistes, soit 24 %, ont utilisé le terme « interview » et 36 journalistes, soit 41 %, ont utilisé le terme « entretien ». La question qui se pose maintenant : Pourquoi cette différence d'emploi ? Nous avons examiné la remarque pour déterminer si la personne interrogée avait un impact sur cette différence d'emploi. Nous avons donc découvert que la réponse est non.

Dans la plupart de ses articles, Ghania Oukazi a interrogé des politologues algériens et étrangers, et elle a employé le terme interview. Nous comprenons que pour les journalistes, il n'y a aucune différence entre les deux dénominations, car les participants échangent des questions et des réponses dans les deux types (interview ou entretien). C'est une question de préférence.

Pour le reste, 34.48 % des journalistes n'ont utilisé ni « interview » ni « entretien ». La rubrique est déjà intitulée « Entretien ». Les interviews commencent directement par la première question ou, dans certains cas, les journalistes ont préféré utiliser le terme « rencontre » dans le chapeau.

Toutes les informations sur les interviews, les interviewés et les interviewers sont classées dans l'annexe.

6 La méthodologie d'analyse

L'implicite comme pratique langagière est examinée dans cette étude. En se référant au discours, nous essayons d'analyser ses types et ses formes. L'analyse lexicale est nécessaire pour comprendre l'implicite, qui est tout simplement le non-dit. Cela fait partie des actes de langage. Par conséquent, ce travail est lié à la dimension d'analyse du discours, plus précisément à une analyse linguistique et pragmatique du discours journalistique.

L'objet d'étude de notre recherche est l'implicite des interviews journalistiques. Nous allons commencer par présenter ce concept, ensuite l'étudier dans le discours dialogal, puisque l'interview est présentée sous forme d'un dialogue déjà fait. En d'autres termes, une communication qui se produit entre les participants. C'est un échange de paroles en utilisant un code linguistique qui est la langue française. Les mots échangés sont porteurs d'une signification linguistique et sémantique. Ce qui fait appel à l'analyse lexicale et sémantique. Ainsi, cette interprétation des signes fait appel aussi à l'analyse des actes de langage, en particulier les implicites illocutoires et perlocutoires.

Puisque nous avons choisi un corpus volumineux, l'analyse de cette étude est quantitative et qualitative. Nous utiliserons le logiciel de traitement des données HYPERBASE pour effectuer une analyse de contenu basée sur des statistiques. Nous considérerons notre corpus comme des données numériques. En revanche, comme c'est une analyse qualitative, nous allons opter pour une analyse partielle des interviews en fonction des objectifs principaux de chaque chapitre.

Nous allons utiliser Hyperbase, un programme de traitement des données textuelles, pour rendre cette analyse plus facile. En utilisant les données du logiciel, nous allons analyser notre corpus composé de plusieurs questions. Cette analyse démontre l'impact direct du lexique approprié sur la création de contenus implicites. Nous allons essayer de repérer ces implicites et de les interpréter afin de les rendre plus explicites. Ce logiciel de traitement documentaire et statique des corpus textuels a été créé par Étienne Brunet en 2015. Domaines d'application : Littérature, Discours politique, Étude de presse, grands corpus numériques.

Le but de notre travail est l'analyse de l'implicite dans les questions. Nous n'avons donc pris que les questions des interviews dans des fichiers Word. Ensuite, nous avons copié-collé ces

informations sur Bloc Note (le logiciel ne lit que les fichiers de type TXT). Nous n'avons pas pu sauvegarder autant de fichiers dans la mémoire HYPERBAS, puisque le corpus est énorme (87 interviews, 641 pages et 1424 questions). Par conséquent, nous avons classé ces dossiers par année de publication de 2019 à 2016. Au lieu de 87, nous avons obtenu huit parties.

Commençons par les concepts théoriques, suivis de l'étude quantitative et finalement de l'étude analytique, nous essayerons d'appliquer les théories à des exemples de notre corpus. Notons que l'étude se concentre sur l'analyse des questions posées. Nous voudrions examiner ce qui est implicite dans les questions.

À la fin de chaque chapitre, une conclusion regroupera les résultats partiels.

Conclusion du chapitre

Au terme de ce chapitre « Objet d'étude, corpus et méthodologie », nous avons commencé par présenter les différences entre une interview écrite et une interview audiovisuelle. Nous avons démontré que la tâche du journaliste est difficile, il essaie d'obtenir des informations en utilisant la langue. Ce journaliste n'a plus de liberté : il est obligé de choisir ses mots et ses questions. Il se cache donc derrière l'implicite.

Notre corpus est homogène pour effectuer cette recherche. Il est composé d'un certain nombre d'interviews. Nous avons principalement relevé les questions. Nous avons cherché l'implicite dans les propos du journaliste. La mise en page des interviews dans les deux versions papier ou numérique accentue la ressemblance des contenus, et les sujets traités en premier lieu sont de type socio-politique et économique. Les différents interviewés algériens ou étrangers offrent des informations intéressantes aux lecteurs.

Dans notre corpus, les termes « interview » et « entretien » sont employés par les journalistes pour présenter cet échange de Q/R. Alors, pour étudier l'implicite dans les questions, nous avons collecté des interviews pour constituer notre base de données en prenant en compte la problématique et les hypothèses de notre recherche.

Notre objet d'étude sera examiné étape par étape dans les chapitres suivants.

Chapitre II : L'implicite : définitions, types et exemples

Introduction du chapitre

« La littérature sémantique et pragmatique mentionne de nombreuses variétés des contenus implicites (inférences implications et implicatures, allusions et insinuations, etc.). Parmi les distinctions les plus importantes, mentionnons celles qu'établit O. Ducrot (1972 : 173 sq.), entre présupposé et sous-entendu, deux types de contenus implicites qui s'opposent au contenu explicite ou au posé. » (Charaudeau P, Dominique M, 2002 : 205)

Parler de l'implicite implique de penser directement à l'explicite. Ce sont deux concepts indissociables et associés par le sens : le récepteur doit faire un effort cognitif pour interpréter ce qui est implicite pour le rendre explicite.

Plusieurs linguistes et chercheurs ont abordé la notion d'implicite. Plusieurs thèses dans divers domaines scientifiques l'étudient toujours. Les chercheurs ont examiné cet implicite dans divers domaines, y compris les romans, les contes, les chansons, les articles de presse, etc., pour déterminer sa signification.

Dans ce présent travail, nous allons analyser les questions implicites dans les interviews journalistiques. Avant l'analyse, il est crucial de commencer par présenter quelques définitions théoriques avec des exemples. Nous examinerons les présupposés et les sous-entendus dans les interviews pour voir comment se manifeste l'implicite dans la question et essayer d'analyser son sens explicite afin d'élucider l'impossibilité de formuler la question de manière différente. Nous examinerons la relation de l'implicite, dans un discours journalistique, avec les lois du discours et les maximes conversationnelles.

1 Définition de l'implicite

Un énoncé posé de manière indirecte donne plusieurs interprétations et nécessite un calcul interprétatif pour en déduire le sens. C'est le contraire de l'explicite, qui représente l'énoncé donné de manière directe et claire.

Selon la lexicographie, « *implicite, adjectif. Sens 1 Qui est contenu dans une expression, dans un fait sans être exprimé.* »¹¹ C'est-à-dire qui a besoin d'une explication.

« Toute communication est partiellement explicite, et partiellement implicite. Toute signification se construit en partie sur des données implicites. [...] l'implicite est partout, car tout n'est pas dit [...] Faute de cet implicite, il serait impossible de communiquer, puisqu'il faudrait toujours tout expliciter, et le moindre message serait une spirale sans fin s'auto-explicitant et explicitant son auto explicitation. » (Blanchet, 1995 :90)

Tout type de communication a deux faces : l'une est explicite et l'autre est implicite, ce qui implique la nécessité de la signification qui détecte l'explicite en utilisant des données implicites. Mais si tous les mots étaient implicites, il sera impossible de communiquer et le jeu de l'interprétation se déroulera dans un cercle ou une spirale sans fin, comme l'indique la citation.

« La définition la plus simple nous est donnée par Grice [...] Grice oppose implicite à explicite en soulignant que explicite signifie "to tell something" (dire quelque chose), tandis que implicite serait "To get someone to think something" (induire quelqu'un à penser quelque chose). Soulignons au passage L'implicite serait donc une allusion qui doit être déchiffrée (décodée), mais qu'il est également une adaptation à l'énonciateur. » (Durand, 1992 : 204)

Grice présente l'explicite et l'implicite comme deux opposés, il montre l'influence de l'implicite sur la pensée de l'énonciataire. L'énonciateur à son égard l'oriente vers une vision précise par ces propos. Cette citation nous rappelle la notion d'Austin : « Quand dire, c'est faire »

« On nomme sens implicite tout le sens qui n'est pas directement lié au signifiant d'un message, mais qui est anticipé, prémédité, à partir des signifiés normalement associés à ce message. » (Lallaoui-Chiali, 2008 : 123)

¹¹ Dictionnaire <http://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/implicite/> Décembre 2016

On dit que tout signe se compose d'un signifié et de son signifiant, donc l'implicite signifie également chercher le sens. Il est difficile de comprendre le message des implicatures, car les composants ne sont pas toujours associés.

« Or, on ne parle pas toujours directement. Certains vont même jusqu'à dire qu'on ne parle jamais directement qu'« il fait chaud ici » ne signifie jamais qu'il fait chaud ici, c'est selon, « ouvre la fenêtre », « ferme le radiateur », « est-ce que je peux tomber la veste il fait frais ailleurs », « je n'ai rien de plus intéressant à dire », etc. Bref, ce serait l'indirection qui serait la règle. » (Kerbrat-Orecchioni, L'implicite, 1998 :5)

L'adverbe « jamais » nous informe que l'usage de l'implicite n'est pas conditionné ni par la nature du sujet parlant, ni par les actants d'un échange verbal. Par exemple, la phrase, « Il fait chaud », est normalement explicite. En plus cette phrase n'aborde pas un sujet sensible et elle ne vise aucune personne¹² Mais selon Kerbrat-Orecchioni, elle est implicite, car elle nous donne plusieurs possibilités d'interprétation.

Le langage humain est complexe. L'homme est capable de construire des phrases de type explicite. Par contre, il a recours à l'usage de l'implicite pour ne pas dire son intention de façon directe. Il est certain que cette faculté langagière va servir le journaliste pour produire des contenus implicites.

2 Les modes de l'implicite

Il existe quatre catégories d'implicites : L'implicite involontaire, l'implicite volontaire, la rhétorique connotative et l'implicite comme étant une signification attestée.

2 - 1 L'implicite involontaire

Il s'agit tout simplement de produire un énoncé implicite sans être conscient de cela. De manière spontanée, indépendante et sans intention particulière. Dans ce cas, il n'est plus volontaire. Le problème réside chez le destinataire du message : le journaliste croit qu'il dit une phrase explicite, alors que son destinataire trouve qu'elle est implicite. Il interprète le message en fonction de ses dispositifs et de ses croyances dans le discours. *«On entendra*

¹² Un sujet politique ou une personnalité célèbre par exemple.

par-là que le texte n'est cohérent que si on le complète avec ses croyances » (Ducrot, 1972 :13).

Q.O : Vous avez, lors de la même intervention, évoqué le cas de la décharge d'Oued Smar que vous avez présentée comme la plus grande du monde. Est-ce que vous pouvez nous rappeler les avantages que peut tirer l'Algérie en matière de transfert technologique dans le cadre de négociation avec un pays du Nord ?

04 10 09

Exemple : un implicite involontaire

Cette question se compose de deux parties. Une introduction et la question proprement dite. Le journaliste reprend dans la première une déclaration de la personne interrogée. Cette partie est explicite pour le journaliste, elle n'a pas besoin d'une explication, elle est claire. Mais le récepteur est en train de réfléchir autour de l'utilité de cette introduction de la question. Pourquoi cette introduction ? Comme les journalistes évaluent et critiquent¹³ ce qui a été dit et fait et comme l'interviewé a une certaine croyance sur le métier du journaliste, il peut comprendre cette introduction autrement, par exemple, il peut attendre comme question : comment qualifiez-vous cette décharge comme la plus grande du monde ? Donc, le journaliste, par sa propre question, n'a pas critiqué ou opposé son récepteur. Il a introduit la question comme un rappel de ce qui a été dit avant. Il parle d'une manière explicite, mais le récepteur – même nous, les lecteurs – trouve que c'est une introduction implicite. C'est un implicite involontaire.

2 – 2 L'implicite dit volontaire

« Or, dire quelque chose, ce n'est pas seulement faire en sorte que le destinataire le pense, mais aussi faire en sorte qu'une de ses raisons de le penser soit d'avoir reconnu chez le locuteur l'intention de le lui faire penser » (Ducrot, 1972 :15). Cette production du contenu implicite est volontaire, car le destinataire a une idée sur les pensées de son destinataire et son

¹³ Une représentation sociale du travail de journaliste.

intention. Il décide de ramener son interlocuteur à penser et à faire penser¹⁴. Il sélectionne ces mots et choisit son cheminement pour arriver à la conclusion souhaitée. Ce type nécessite une capacité linguistique et une intelligence dans la manière de dire l'énoncé afin d'amener l'interlocuteur à croire. « Dire sans dire » pour atteindre son objectif de « faire croire ».

Q.O : Pourquoi ne pas vous appuyer dans vos enquêtes sur des comités de quartiers, par exemple.

22 01 12

Exemple : un implicite volontaire

Le ministre de l'Habitat a été interrogé par le journaliste. Le responsable a dit dans sa précédente réponse : « On ne peut continuer à contester la crédibilité ou la bonne foi de tous ces gens qui travaillent. » Le problème aujourd'hui, c'est qu'il y a une rupture de confiance entre les citoyens et les responsables. » Après cette réponse, le journaliste pose cette question. Nous nous concentrons sur le mot « exemple ». Le journaliste choisit d'une manière voulue « les comités de quartiers ». Il veut amener son destinataire à penser à cette catégorie. Il ne cherche plus la raison ou la cause, mais traite du sujet de la collaboration entre le responsable et les citoyens. Il s'agit d'expliquer pourquoi l'État ne s'approche pas de ses citoyens dans les enquêtes qui les concernent. Le récepteur pense que c'est un exemple ou une suggestion, mais le journaliste cache une intention différente derrière cette question. Il souhaite vérifier la rupture de confiance entre les citoyens et les autorités.

2 – 3 Le langage connotatif

Disant un terme, une expression ou un discours peut avoir plusieurs sens différents. L'arbitraire du signe linguistique, comme l'explique Ferdinand de Saussure « *Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultat de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus*

¹⁴ Théorie des actes de langage.

simplement ; le signe linguistique est arbitraire. » (Charles Bailly, Albert Séchehayé et Albert Riedlinger, 1997 : 100). Chaque signe pourrait avoir des signifiés différents. En effet, la langue est une sorte de combinaison de deux éléments essentiels.

- a- *Expression* : c'est ce qu'on appelle le support phonique.
- b- *Le contenu* : c'est le sens ou l'idée représentée.

EXPRESSION

Langage : ----- (Ducrot, 1972 :16).

CONTENU

On dit qu'un langage est connotatif lorsque l'expression est elle-même composée de :
expression et contenu. C'est-à-dire qu'elle est langage.

Expression

(-----)

Contenu

Langage connotatif : -----.

Contenu

« *Le langage de connotation ne nécessite pas la production de nouveaux vocables ou la modification de signes habituels [...]. Il s'agit simplement de tisser entre les signes des rapports nouveaux producteurs d'une réalité autre* ». (Adam Jean Miché, Goldenstein Jean Pierre, 1976 : 90), c'est-à-dire donner au même signe des significations selon la situation d'énonciation pour interpréter l'implicite d'une part et avoir des informations sur l'énonciateur d'autre part, comme l'affirme CKO : « *unités linguistiques qui apportent des informations, non sur le référent du message, mais sur son énonciateur* (Kerbrat-Orecchioni, La connotation , 1997 : 104)

Q.O.: Je reviens sur une expression que vous employez souvent : une armée populaire et une armée politique. Vous voulez dire quoi par « armée politique » ? C'est quoi au juste ? C'est qui ?

18 10 10

Exemple : un implicite : un langage connotatif

Dans cet exemple, le journaliste donne comme expression « une armée politique ». Un simple récepteur, quand il lit cette expression, peut comprendre son sens littéral. Il sait que veut dire « armée » et que veut dire « politique ». Le journaliste poursuit la question en disant « c'est quoi », c'est un concept politique à définir, et « c'est qui », c'est une catégorie de personnes. C'est une demande d'une définition et d'une explication selon la pensée de la personne interrogée et son mouvement politique (un parti de droite ou de gauche). C'est une expression connotée qui a plusieurs significations, comme une foule de personnes exerçant la politique.

2 – 4 L'implicite comme étant une signification attestée

Une signification attestée par un acte de parole, c'est-à-dire un énoncé qui représente naturellement une situation vécue ou un événement réel qui est à l'origine de cet acte de parole. Par exemple, le terme « Ouf ! » - Interjection exprimant le soulagement- signifie que le locuteur a vécu une situation ennuyante. L'implicite dans cet exemple est exprimé par un terme, mais son contenu est attesté. « *La valeur implicite de l'affirmation revient alors à authentifier la croyance qui l'affirme, l'expression se donne comme jaillissant de la croyance même.* » (Ducrot, 1972 : 20-21)

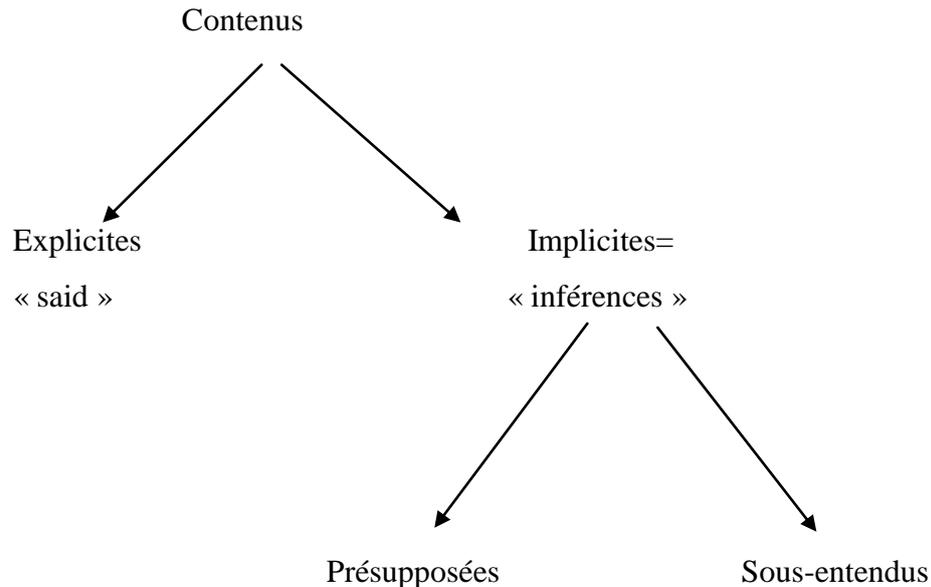
Q.O : C'est énorme ! Pourquoi autant de rejets ?

09 05 10

Exemple : un implicite comme une signification attestée

La réponse qui précède cette question, est : « *Je dois vous dire que, 2002, c'était en gros 800 000 visas demandés et plus de 80 % refusés.* » Dire : « C'est énorme ! », avec une interjection, cela veut dire qu'il y a une raison derrière ce sentiment d'étonnement. C'est une vérité suite à une affirmation en chiffres. Le récepteur comprend implicitement que la signification est attestée et prouvée par l'aspect quantitatif.

3 Les types de l'implicite



« Schéma de Grice » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 :20)

CKO explique dans son livre « L'implicite » que les contenus sont explicites ou implicites. Dans l'exemple de « said », c'est un contenu explicite, car il signifie un verbe en anglais « dire », « to say » conjugué au passé. Il est important de signaler que l'énoncé « said » signifie également en arabe un nom propre masculin ou un état émotionnel¹⁵ « heureux » en français. Alors nous comprenons que les énoncés sont explicites dans leur contexte. Dominique Maingueneau explique cette notion de l'implicite en affirmant qu' : « *on peut tirer d'un énoncé des contenus qui ne constituent pas en principe l'objet véritable de l'énonciation, mais qui apparaissent à travers les contenus explicites. C'est le domaine de l'implicite .* » (Maingueneau, 1996 :43) Il existe deux types de contenu implicite : présumé et sous-entendu.

¹⁵ Le mot « said » signifie joyeux en arabe : les jeunes s'expriment en arabe en utilisant le clavier français. C'est de l'arabe francisé (le cas du code SMS).

3 – 1 Les inférences

L'inférence correspond, selon Catherine Kerbrat-Orrecchioni, à : « *Toute proposition implicite que l'on peut extraire d'un énoncé, et déduire de son contenu littéral en combinant des informations de statut variable (internes ou externes)* » (Kerbrat-Orrecchioni, 1998 : 24)

La communication verbale ou écrite se caractérise par l'échange d'énoncés codés qui nécessitent un travail interprétatif du message en s'appuyant sur les données contextuelles et énonciatives afin de saisir les informations implicites. C'est-à-dire, faire un lien entre ce qui est dit ou écrit et ce qui est compris.

« Si on définit alors l'inférence comme un processus interprétatif qui consiste à mettre en relation ce qui est dit explicitement avec autre chose que ce dit, on peut déterminer d'autres types d'inférences selon la nature de cet « autre chose » sur quoi s'appuie le sujet interprétant pour construire le sens implicite des actes de communication : 1 l'inférence contextuelle [...] 2 l'inférence situationnelle [...] 3 l'inférence interdiscursive » (Charaudeau P, Dominique M, 2002 : 312-313) . Ils classent les inférences en trois types :

3 - 1 - 1 L'inférence contextuelle

Dont le travail interprétatif est basé sur l'induction et l'analyse du contexte de l'énoncé soumis au déchiffrement.

Q.O : Voulez-vous revenir pour nos lecteurs sur les mesures prises pour l'encouragement de l'investissement dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie.

24 05 16

Exemple : une inférence contextuelle

Prendre cette question isolée et essayer de la comprendre, c'est un travail difficile. Pour arriver à déchiffrer l'inférence, il nous faut revenir au contexte. Nous voudrions connaître les mesures prises pour l'encouragement et quel type d'investissement dans les secteurs de

l'agriculture et de l'industrie. Le verbe revenir marque une répétition de l'action. Cela explique clairement que les deux participants ont déjà parlé ou donné des détails sur le sujet en question. Le lecteur revient automatiquement aux questions précédentes pour avoir des réponses à ces interrogations. C'est une analyse inductive des données contextuelles.

3 – 1 – 2 L'inférence situationnelle

L'interprétation consiste à analyser les données de la situation pour décoder le message.

Q.O: Donc vous n'avez pas pris de retraite politique en Algérie ?

18 10 10

Exemple : une inférence situationnelle

La question commence par l'articulateur logique qui exprime la conséquence « donc ». Nous pouvons comprendre que le journaliste arrive à cette conclusion en fonction de ce qui a été dit par l'interviewé dans cette situation de communication. Nous avons cherché la question et la réponse précédente :

« **Q.O :** *Est-ce qu'on doit comprendre que cet engagement international très soutenu signifie la mise entre parenthèses de tous vos engagements nationaux ? L'opposition, le Front démocratique, les candidatures cycliques à la présidence ?*

S.A.G : *absolument pas et au contraire. »*

Le lecteur interprète l'inférence selon les données situationnelles.

3 – 1 – 3 L'inférence interdiscursive

Qui revient aux anciennes connaissances de l'interlocuteur, acquises préalablement pour les combiner et déterminer le contenu implicite.

Q.O : Vous dites bien « rétablir », on ne revient pas sur le passé récent de ces relations qui a été bien malheureux, mais juste rappeler qu'en février 2010, l'Algérie avait arrêté ses livraisons de gaz vers l'Égypte. Pourriez-vous nous en rappeler les raisons ?

24 05 15

Exemple : une inférence interdiscursive

Dans cet exemple, nous avons plusieurs éléments qui ont besoin d'une interprétation : « Rétablir, le passé récent, malheureux, février 2010, l'arrêt de livraison de gaz ». Le journaliste parle d'une manière implicite, il ne déchiffre pas le message, mais il compte sur les anciennes connaissances de son interviewé qui va à son tour les combiner pour déterminer le contenu implicite. Le verbe « rétablir » veut dire ramener dans son état d'origine, « le passé récent », c'est simple, l'année 2010, « malheureux », un passé malheureux entre deux pays, l'Égypte et l'Algérie à cause d'un match de football. « L'arrêt de gaz », une réaction suite aux événements. L'interviewé déchiffre le message et attend la question : « Pourriez-vous nous en rappeler les raisons ? », il demande d'une manière implicite une réponse officielle - d'un ambassadeur représentant son pays, l'Égypte- ou une évaluation de tous ces événements.

La réponse n'était pas satisfaisante, alors le journaliste insiste encore et reprend la même idée dans la question suivante : « **Q.O**: Alors pourquoi l'Algérie avait-elle arrêté de vendre du gaz butane à l'Égypte ? **O.A. Abou Eich**: Malheureusement, à l'époque, les choses s'étaient un peu tordues à cause du match de football. Les médias avaient joué un rôle très négatif. »

3 – 2 Le présupposé

« Toutes les informations qui, sans être ouvertement posées, sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 :25)

C'est une information donnée par l'énoncé, de façon non ouverte, c'est-à-dire qui nécessite un peu d'effort pour l'extraire dans n'importe quel cadre énonciatif. Ducrot considère le présupposé comme une condition d'emploi :

« On dira alors que les présupposés d'un énoncé doivent être vrais pour que celui-ci puisse prétendre à une valeur logique quelconque (vérité ou fausseté), pour qu'il puisse être présenté comme une thèse, susceptible de vérification et de réfutation, susceptible aussi d'être conclue d'une autre thèse ou de lui servir d'argument. Lorsque les présupposés sont faux, en revanche, l'énoncé, ne peut pas plus être considéré comme faux que comme vrai, et, s'il peut être encore employé, c'est sur un mode non-sérieux, comme plaisanterie ou comme didactique. » (Ducrot O, 1998 : 26)

Q.O : Vous allez donc geler leurs contrats ?

11 04 12

Exemple : le présupposé est condition d'emploi

Dans l'énoncé, « geler leurs contrats », veut dire que les contrats soient résiliés. Il faut que le présupposé « la signature des contrats » soit vrai pour que l'énoncé puisse avoir une valeur logique, de vérité ou de fausseté. Dans les interviews, le présupposé ne pourrait pas être considéré comme faux, car il est employé dans un mode sérieux.

Le présupposé est aussi un élément du contenu dans un énoncé qui participe à sa signification. « L'emploi « normal » d'un énoncé impose que ses présupposés soient satisfaits, et, aussi, qu'on utilise souvent un énoncé avec l'intention principale de faire connaître à l'auditeur la vérité de ses présupposés » (Ducrot O.1998 : 25)

Q.O : L'ère Sarkozy vient de s'achever, celle de Hollande commence. Comment voyez-vous l'avenir de la France avec ce changement ?

19 06 12

Exemple : le présupposé, un élément du contenu

Le récepteur dans cette question comprend les informations suivantes :

- Sarkozy et Hollande sont deux concurrents.
- Puisque Sarkozy est un homme politique, cela n'implique que Hollande aussi.
- L'ère Sarkozy vient de s'achever, présuppose qu'elle a déjà commencé.
- Celle de Hollande commence, présupposant aussi qu'elle dépasse Sarkozy.
- Changement, c'est le résultat de l'achèvement et le commencement, c'est une conclusion logique de ce raisonnement, une réalité rappelée.

Nous pouvons présupposer que dans une certaine période proche - l'emploi d'un verbe au présent de l'indicatif qui exprime un temps passé proche - Sarkozy était en premier lieu dans la scène politique française. Supposons que le destinataire ignore la situation actuelle introduite par le verbe au présent « vient de s'achever », il présuppose qu'au passé Sarkozy avait cette ère. Cette information devient affirmative pour lui. C'est le même cas pour le verbe « commencer » : L'ère de Hollande commence. L'ère de Hollande ne commençait pas avant.

Le lecteur construit la signification en se basant sur ce qu'il a acquis comme information ou bien ce qu'il a compris. Dans l'exemple ci-dessus, l'objectif principal du locuteur est de savoir pourquoi cette différence entre le passé et le présent ? C'est une sorte d'économie lexicale, autrement dit réduire et comprendre ou bien réduire et lire entre les lignes, comme l'explique Maingueneau :

« L'existence du présupposé est manifestement liée à des principes d'économie; la communication serait impossible si l'on ne présupposait pas avoir acquis un certain nombre d'informations, à partir desquelles il est possible d'en introduire de nouvelles. »
(Maingueneau, 1990 : 79)

Maingueneau ajoute aussi que *« l'autre grand type de contenu implicite, les présupposés, est inscrit dans la structure de l'énoncé, indépendamment de ses contextes d'emploi. »*
(Maingueneau, 1990 : 79)

3 – 2 – 1 Le présupposé et l'information

L'énoncé du locuteur, est le posé pour le récepteur qui doit l'interpréter afin de comprendre une information.

- **Présupposition** : n'est pas censée être porteuse d'une information.
- **Posé** : contenu sémantique porteur d'information.

Q.O : De l'Algérie à l'Angleterre, quel est votre parcours ?

20 04 14

Exemple : le présupposé et l'information

Cette question nous informe que la personne interrogée travaille en Angleterre, ce qui est présumé connu, et nous n'avons aucune information sur son parcours. Mais puisque c'est une interview, le journaliste a déjà fait des recherches sur ce parcours, ce qui est présumé ignoré. Le présupposé est considéré comme étant une réalité déjà connue, l'information est présumée connue et elle va être représentée par la suite comme une information présupposée :

« Tous les contenus nouveaux ou sujets à contestation, donnez-leur la forme de posés, quitte à les reprendre sous forme de présupposés dans la suite de votre discours, puisque si ces contenus sont bien « passés », vous êtes en droit de les considérer comme étant venus grossir le stock des vérités admises au moins provisoirement par votre partenaire discursif. »
(Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 30)

3 – 3 Le sous-entendu

C'est un type d'implicite qui conduit le récepteur à comprendre une telle information sans donner au locuteur la responsabilité de l'avoir dit : *« Englobe toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif. »* (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 39)

Pour le présupposé, l'information saisie est plus ou moins logique ou affirmée, car le lecteur n'a aucune intention spécifique. C'est un acte involontaire, mais le sous-entendu laisse un doute chez le récepteur lors de l'interprétation, l'information est incertaine et cet acte est volontaire.

« Le contenu caché sous un autre produit des indices de nature différente à sa lecture, indices plus ou moins clairs et plus ou moins contraignants à la réception, ce qui fonde les classements, avec au départ la distinction entre présupposé et sous-entendu, et ce qui, on s'en doute, affecte la valeur illocutoire de semblables énonciations. » (Jaubert, A 1990 : 196)

Q.O : Demain, vous serez à Oran pour inaugurer les journées italiennes. Pourquoi Oran ?

03 10 09

Exemple 1 : Le sous-entendu

Si le journaliste pose la question en disant « Pourquoi Oran ? », cela veut dire qu'il pensait à un autre lieu, plus précisément une autre Wilaya. Pour déchiffrer la question et répondre, l'interviewé pense à plusieurs interprétations possibles :

- La raison derrière le choix d'Oran.
- La wilaya d'Oran est toujours sollicitée.
- Une autre wilaya est plus prête pour accueillir ces journées italiennes.

Q.O : La compagnie est donc endettée ?

06 06 10

Exemple 2 : Le sous-entendu

Le journaliste introduit l'articulateur logique « donc », qui exprime la conséquence et résume ce qui a déjà été donné comme information dans la réponse précédente. Pour cette raison, le sous-entendu est instable et dépend du contexte. Si le journaliste dit « endettée », c'est qu'il

pensait aux raisons. Il n'attend pas une affirmation, « une réponse comme Oui », puisque l'information donnée dans la question est conclue.

Dans le cas des sous-entendus, l'interprétation peut ne pas arriver aux résultats souhaités. Pour le présupposé, on se base sur l'énoncé, mais le sous-entendu s'appuie surtout sur le contexte « *Des contenus implicites pragmatiques, c'est-à-dire des inférences tirées du contexte par le co-énonciateur à l'aide d'un raisonnement plus ou moins spontané qui s'appuie sur les principes (les lois du discours) qui régissent l'activité discursive.* » (Mainguenu, 1990 : 77). Selon Maingueneau, cette interprétation est basée aussi sur les lois du discours.

4 Les lois du discours chez O. Ducrot

Puisque l'interview est un échange à structure d'échange, elle obéit à un ensemble des principes généraux qui organisent notre comportement langagier :

4 – 1 Loi de sincérité

Les actants de la conversation doivent être sincères dans leurs énoncés. Cette loi est transgressée par le mensonge et l'ironie.

Dans une interview, le journaliste et la personne interrogée (homme politique, chercheur, historien, responsable...) respectent normalement cette loi, mais est-ce qu'ils peuvent la transgresser ? La réponse est oui.

Q.O : Encore une fois, vous ne voulez pas dire qui sont ces pays ou celui qui a des rêves historiques ?

Q.O: Vous ne répondez pas à ma question. Mais qui a fait entrer des terroristes dans le Sinaï ?

24 05 15

Q.O : Soyons plus directs : est-ce que la force de l'armée politique, comme vous la qualifiez, n'a pas été amoindrie depuis 2004 ?

18 10 10

Exemple : loi de sincérité

Le journaliste dit : « Vous ne voulez pas dire », « Vous ne répondez pas à ma question ». L'interviewé a répondu, mais non pas en donnant des noms, puisque la question est posée en employant « qui ». Pour le journaliste, l'interviewé n'est plus sincère : il parle sans précision ; et pour l'interviewé, il trouve qu'il est sincère dans la communication comme il a fourni au moins une réponse de type implicite.

Le journaliste n'accepte pas cette réponse. En deuxième exemple, il dit : « Soyons plus directs », c'est-à-dire il demande plus de sincérité dans l'interview.

4 – 2 Loi d'intérêt

Toute interview a pour objectif d'informer. Chacun des locuteurs doit respecter cette loi. Dire ce qui est connu déjà et rajouter de nouvelles informations sur les centres d'intérêt des actants, dans les différentes situations de communication. C'est l'objectif central de la communication.

Q.O : Parmi les questions politiques, celle du respect des droits de l'homme et des libertés sera-t-elle abordée au Conseil d'association?

24 5 15

Exemple : loi d'intérêt

Les questions sont posées selon la spécialité de la personne interrogée « Parmi les questions politiques ». Le journaliste demande un détail sur l'ordre du jour du conseil d'association.

4 – 3 Loi de l'informativité

L'interview, un échange d'informations déjà connues et d'informations nouvelles. Chacun des participants est appelé pour respecter cette loi sans arriver à l'excès qui provoque la répétition. C'est veiller à rendre l'échange pertinent.

Q.O : Enfin, on dit que vous avez été reçu à plusieurs reprises par le président Bouteflika. Est-ce que vous confirmez l'information ?

01 11 15

Exemple : loi de l'informativité

Le journaliste insiste pour avoir des réponses : il reformule ces dires ou il revient aux questions précédentes sans trop répéter les sujets et la manière de les poser. Cette question commence par « enfin », nous comprenons que c'est la dernière question. Il demande justement la confirmation d'une information pertinente.

4 – 4 Loi de l'exhaustivité

Elle a une relation avec la loi précédente. Elle engage les locuteurs à donner un maximum d'informations concernant le sujet donné. Elle s'oppose à l'implication « *L'énoncé interprété de façon litotique ,dit plus que ce qu'il pose lorsqu'il est pris littéralement [...] Si le locuteur a choisi A, qui est le plus fort des énoncés permis, c'est sans doute qu'il voulait en dire plus, mais ne le pouvait pas* » (Ducrot, 1972 : 137)

Q.O : [...] Peut-on connaître les détails du projet et est-ce que la crise est telle sur le marché des assurances que vous avez décidé de diversifier vos revenus ?

12 08 12

Exemple : loi de l'exhaustivité

Cette question se compose de deux parties associées. Le journaliste cherche un maximum d'informations (les détails) sur le projet nouveau et l'interviewé est invité pour donner des réponses.

5 La théorie Gricéenne

« La théorie pragmatique gricéenne est définie par trois principes. Le premier principe est le principe de la signification non-naturelle : comprendre un énoncé, cela revient pour le destinataire à comprendre l'intention du locuteur par la reconnaissance de cette intention. Le deuxième principe est le principe de coopération : les inférences que tire le destinataire sont le résultat de l'hypothèse que le locuteur coopère. Enfin, le troisième principe est méthodologique : il suppose que les expressions de la langue n'ont pas une multiplicité de significations et recommande de ne pas les multiplier au-delà de ce qui est nécessaire. C'est le principe du rasoir d'Occam modifié. » (Moeshle Jacques, Auchlich Antoine, 2009 : 169)

Grice se base sur trois principes dans sa théorie : 1 Le principe de la signification non naturelle, 2 Le principe de coopération, 3 Le principe du rasoir d'Occam modifié.

5 – 1La signification non naturelle

La notion d'implicatures, Grice 1975, établit la distinction entre le dit et le non-dit. La signification non-naturelle ne se limite pas à la signification linguistique conventionnelle des phrases (ce que dit la phrase).

« Mais le langage humain fait appel à d'autres ressorts que l'indication : il relève de la signification non naturelle (to mean= vouloir dire). En effet, selon Grice tout locuteur a une double intention : transmettre un contenu et réaliser cette première intention grâce à la reconnaissance de celle-ci par l'interlocuteur [...]Pour ce faire- c'est-à-dire pour la communication réussie- l'interlocuteur est obligé de construire une inférence ou un raisonnement déductif. Ce processus rend la réalisation de l'intention du locuteur dépendante de l'interprétation de l'interlocuteur : sans la déduction de l'interlocuteur, le « vouloir dire » n'existe pas. » (Bracops, 2010 : 93)

Le langage humain trouve son sens dans son intention communicative qui est transmise et réalisée par la déduction et l'interprétation de l'interlocuteur.

Q.O : L'accord d'association qui lie l'Algérie à l'Union européenne a fait beaucoup de mécontents, du moins du côté algérien.

29 05 09

Exemple d'une signification non naturelle

« L'accord a fait beaucoup de mécontents », cela veut dire que cet accord n'a pas réussi ou que l'Union européenne n'a pas respecté les conditions de cet accord. La signification naturelle de l'énoncé « mécontents » : c'est un indice des résultats de l'accord, mais la situation non naturelle : c'est la déduction des raisons de ce mécontentement.

5 – 1 - 1 Les types d'implicatures

Grice 1975 distingue les implications conventionnelles (lexicales), les implications non conventionnelles : celles-ci se divisent en implications conversationnelles et non conversationnelles.

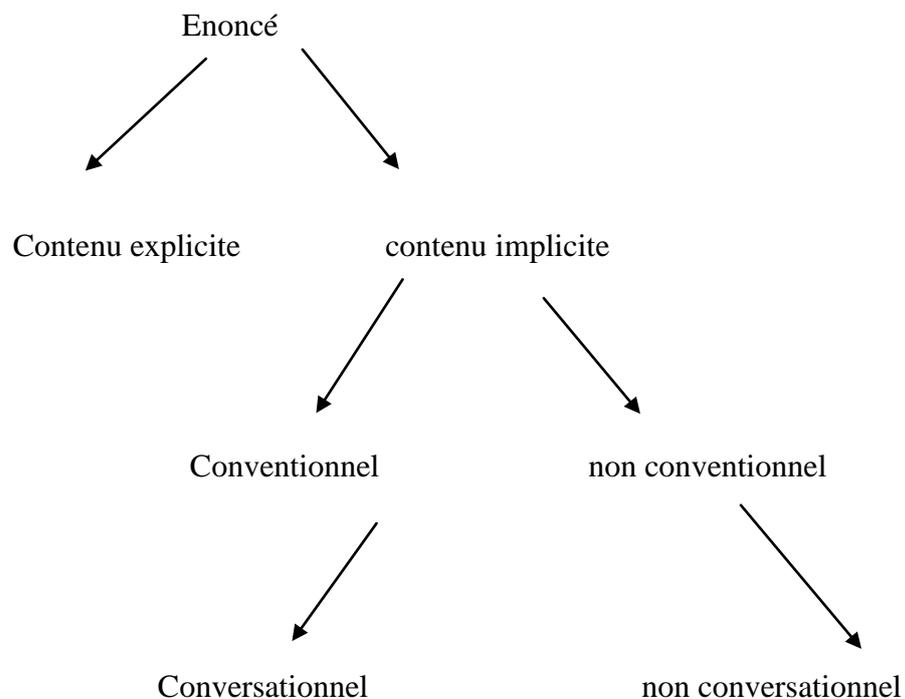


Schéma proposé par Grice 1975

5 - 1 - 1- a L'implication conventionnelle (ou implication lexicale)

Il est possible de communiquer de manière implicite en utilisant les moyens conventionnels linguistiques : un lexique dans les différentes structures de phrases.

Q.O : As-tu l'intention de poursuivre l'État français ?

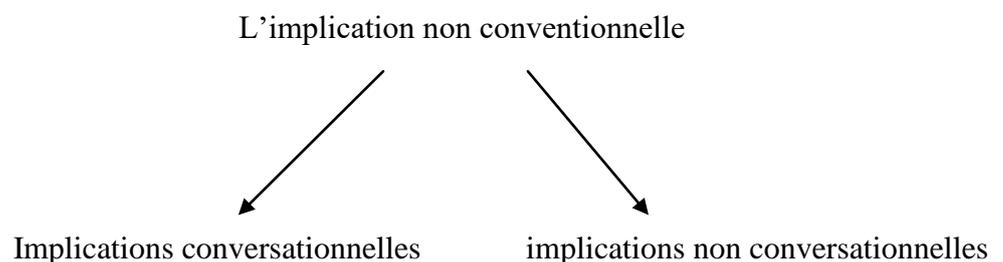
12 01 13

Exemple : implication conventionnelle

Dans ce type, nous analysons ce qui a été dit et ce qui a été transmis comme message. C'est une question tirée de son contexte et de son discours. Nous pouvons saisir le sens : la personne interrogée cherche son droit. Le verbe poursuivre marque une action de continuation ou de renouvellement d'une demande. Puisque ce verbe est suivi par « l'État français », cela veut dire que c'est une affaire judiciaire.

5 - 1 - 1 – b L'implication non conventionnelle

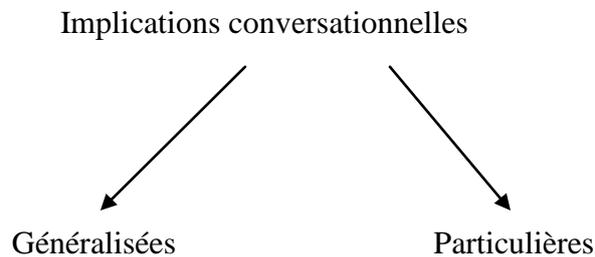
Ces implications se divisent en implications conversationnelles et implications non conversationnelles :



5 - 1 - 1- c Les implications conversationnelles

Elle se divise en implications conversationnelles généralisées et implications conversationnelles particulières.

Les implications conversationnelles se divisent à leur tour en deux types :



5 - 1 – 1 - d Les implications conversationnelles généralisées

Elles sont déclenchées par l'utilisation de certaines formes linguistiques comme : Peux-tu/ Veux-tu ? Par convention, la question est une demande de dire ou de faire.

Q.O : Pouvez-vous nous indiquer les points importants de l'ordre du jour du Conseil d'association Algérie-UE, du 15 juin prochain ?

12 06 10

Exemple : implications conversationnelles généralisées

5 - 1 - 1- e Les implications conversationnelles particulières

Elle est déclenchée par la mise en relation établie entre l'énoncé et certains éléments du contexte. Il fait froid ici. Dans certains contextes, cet énoncé peut produire l'implication particulière de « ferme la fenêtre ».

Q.O : Justement, vous qualifiez le 20 août 55 de « 2e premier novembre » ? Pourquoi appelez-vous le 20 août 1955 un deuxième premier novembre ?

30 11 16

Exemple : une implication conversationnelle particulière

L'intitulé de l'interview : « Entretien avec Benjamin Stora : versant sud de la guerre d'Algérie », et l'interview est un historien français. Nous ne pouvons pas comprendre le sens sans revenir au contexte et aux circonstances particulières de la situation de communication. L'expression 1^{er} novembre n'est plus une indication temporelle, mais elle représente pour les Algériens l'évènement de déclenchement de la guerre contre la France en 1954. Le 20 août 1955 concerne aussi un évènement historique. La question commence par l'adverbe « Justement », donc c'est une marque de liaison entre la question posée et la réponse précédente : « **B.S:** *J'en ai suggéré l'idée. Quelles sont les dates, les marqueurs essentiels, non pas du côté français, mais du côté algérien. Et là, j'ai fait un choix de dates, le 1er novembre, qui marque le début de l'insurrection avec un changement à la tête du nationalisme algérien avec la naissance du FLN, c'est fondamental. Ensuite, le 20 août 1955.* »

5 - 1 – 2 Les implicatures conventionnelles VS conversationnelles.

Grice H.P établit des critères qui facilitent la perception des implicatures conversationnelles dans le langage :

5 – 1 - 2 - a Calculabilité

Q.O : Quand on est à Oran, on n'est pas loin d'Arzew. Les journées d'Oran vont-elles apporter du nouveau dans la coopération énergétique entre les deux pays ?

03 10 09

Exemple de critère de calculabilité pour les implicatures

Les implicatures conventionnelles ne sont pas calculables : elles sont liées à une forme linguistique. Tandis que les implicatures conversationnelles sont calculables. Dans cet exemple, nous avons deux propositions : « Quand on est à Oran » et « On n'est pas loin d'Arzew ». Le sous-entendu, c'est la conclusion d'agencement de ces deux propositions : « Oran est proche d'Arzew » ou « La ville d'Arzew se trouve à la wilaya d'Oran ».

5 – 1 – 2 – b Annulabilité

Les sous-entendus peuvent être annulés, sans créer une contradiction avec l'information posée.

Q.O : L'Italie est l'un des pays européens qui a durci, ces derniers temps, ses procédures d'immigration, mais ça n'a pas dissuadé les harraga.

03 10 09

Exemple de critère d'annulabilité pour les implicatures

L'implication conversationnelle « L'Italie est l'un des pays européens qui a durci, ces derniers temps, ses procédures d'immigration. » est annulée par l'énoncé « Mais ça n'a pas dissuadé les harragas. » La question tout entière n'est pas contradictoire.

5 - 1 – 2 – c Non détectabilité

Consiste à ce que cette implicature se base, essentiellement, sur le sens de l'énoncé plutôt qu'à sa forme. Cela veut dire que le simple fait de remplacer une expression de l'énoncé par une autre expression, qui a les mêmes conditions de vérité, ne permet donc pas à l'implicature de se détacher.

Q.O: les aménagistes estiment que le gouvernement applique une politique de déconcentration par les effets des découpages territoriaux, mais n'a pas encore réussi la décentralisation. La politique du renouveau agricole rural se décline-t-elle de la même façon ?

27 11 16

Exemple : critère de non détectabilité pour les implicatures

« Le gouvernement n'a pas encore réussi la décentralisation. » Il est clair que cet énoncé sous-entend :

- Le gouvernement a essayé la décentralisation.
- Le gouvernement n'a pas décentralisé.

On peut dire que le fait de « ne pas avoir décentralisé » donne le même sens de la proposition initiale, mais il ne résulte pas que « le gouvernement a essayé ». Donc, une implication conversationnelle est non détachable.

Q.O : L'UE a accepté de retarder le démantèlement tarifaire pour permettre aux entreprises algériennes de se mettre à niveau. Penseriez-vous que cette durée permettrait une relance effective de ces entreprises ?

05 11 12

Exemple : critère de détectabilité pour les implicatures

- « L'UE a accepté de retarder le démantèlement tarifaire ». C'est une implicature conventionnelle.
- « L'UE a reçu la demande du retardement. » Cette implicature disparaît dans l'expression « L'UE a répondu à la demande », qui obéit aux mêmes conditions de vérité de l'énoncé initial.
- Si on substitue à l'expression qui véhicule une implication conventionnelle une expression qui lui est synonyme (sans changer les conditions de vérité de la première expression), l'implicature conventionnelle disparaîtra.

Donc, l'implicature conventionnelle est détachable.

5 - 1 - 2 - d Non conventionalité

L'implicature conversationnelle ne se réfère pas au sens conventionnel que donne le support linguistique. Elle n'a plus de relation avec le sens conventionnel transmis par le support linguistique. Donc elle est, par définition, non conventionnelle.

5 - 1 - 2 - e Dépendance de l'énonciation

Les implicatures conversationnelles ne sont pas conventionnelles, donc automatiquement, le sens dépend de l'énonciation. Mais les implicatures conventionnelles dépendent seulement des formes linguistiques.

5 - 1 - 2 - f Indétermination

L'implication conventionnelle est stable, car elle est entièrement déterminée par le sens des mots et les formes de la phrase. L'implication conversationnelle est plus ou moins instable, sa signification n'est pas basée sur les moyens linguistiques, elle est indéterminée et plus observable dans le cas de la métaphore. « *Plus une métaphore est figée et plus ses implicatures sont déterminées ; moins une métaphore est figée (...) et plus ses implicatures sont indéterminées.* » (Moschler, 1998 : 88)

Q.O: Vous en avez interrogé acteurs et dirigeants de la révolution, vous avez donc des connaissances de première main.

30 11 16

Q.O: Pouvez-vous nous les expliquer ?

19 06 12

Q.O: En clair, quelles sont les principales défaillances que vous avez relevées ?

22 03 12

Exemple : critère d'indétermination pour les implicatures

L'exemple premier, une implication conversationnelle déterminée : « Vous en avez interrogé acteurs et dirigeants de la révolution, vous avez donc des connaissances de première main. » Nous pouvons comprendre que l'interviewé est le plus informé sur le sujet. C'est une détermination par la signification des mots et la forme de la phrase (expression de conséquence). C'est une indétermination nulle.

L'exemple 2 « Pouvez-vous nous les expliquer ? » C'est une forme linguistique courante et fréquente (formule de politesse), donc son interprétation est simple. C'est une implication généralisée qui sous-entend « expliquez-les », son indétermination est faible.

L'exemple 3 « En clair, quelles sont les principales défaillances que vous avez relevées ? » C'est une implication particulière qui sous-entend « expliquez d'une manière claire les principales défaillances que vous avez relevées » ou « énumérez les principales défaillances ». Cette interprétation n'est pas stable et l'indétermination forte.

On résume :

| Implicatures conversationnelles Ou discursives (généralisées ou particulières) | Implicatures conventionnelles Ou lexicales |
|---|---|
| Calculables | Non calculables |
| Annulables | Non annulables |
| Non détachables | Détachables |
| Non conventionnelles | Conventionnelles |
| Dépendances de l'énonciation | Indépendantes de l'énonciation |
| Indéterminées | Déterminées |

Tableau comparatif entre les implicatures conversationnelles et conventionnelles

5 – 2 Le principe de coopération (maximes conversationnelles)

Pour Grice, dans un échange conversationnel, les locuteurs doivent obéir à un principe qui dirige l'échange.

«Que votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptés de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé». (Grice, 1979 : 61)

De ce principe de coopération découlent quatre lois de discours. Grice donne le nom de « maxime » à ces quatre catégories

5 - 2 - 1 Maxime de quantité

C'est la quantité d'information qui doit être suffisante concernant le sujet de l'échange sans recourir à la surcharge :

- 1- Que votre contribution contienne autant d'informations nécessaires qu'il est requis.
- 2- Que votre contribution ne contienne pas plus d'informations qu'il n'est requis.

5 – 2 – 2 Maxime de qualité

C'est vérifier votre information avant de la donner. Elle opte pour la sincérité. Elle adopte comme règles :

N'affirmez pas ce que vous croyez faux.

N'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuves.

5 - 2 - 3 Maxime de relation

Parlez à propos (soyez pertinent).

La catégorie de relation (pertinence), elle est rattachée à une seule règle « parlez à propos ».

5 - 2 – 4 Maxime de manière (ou de modalité)

Elle ne concerne pas le dit, mais de sa manière, elle est rattachée à une règle essentielle :

Soyez clair.

a- Évitez de vous exprimer avec obscurité.

b- Évitez d'être ambigu.

c- Soyez bref (évitez toute prolixité).

d- Soyez ordonné.

Grice établit ces maximes afin de rendre l'interaction plus claire et de faciliter l'opération de décodage des messages. La question que nous posons maintenant : est-ce que le journaliste et son interviewé respectent-ils ces maximes conversationnelles ?

5 – 2 - 5 La transgression de maximes conversationnelles

La violation des maximes conversationnelles résulte des inférences, des contenus implicites. Pour la maxime de quantité, les personnalités politiques sont connues par le non-dit, c'est-à-dire qu'elles parlent sans donner des informations suffisantes sur le sujet de la conversation. Les personnes interrogées peuvent ainsi changer la thématique, alors ici, on a affaire à la violation de la maxime de relation. Ainsi, donner des promesses, c'est encore une violation d'une maxime de qualité. Enfin, il y a des locuteurs qui n'adoptent aucun cheminement logique dans l'échange, ce qui exprime la violation de la maxime de manière.

Nous pouvons dire que dans ces cas précédents, le travail du locuteur - qui est le journaliste dans notre étude - nécessite une réflexion, car la transgression des maximes conversationnelles engendre du contenu implicite.

5 – 3 Le principe du rasoir d'Occam modifié

La pragmatique de Grice ajoute un principe méthodologique fondamental, le principe du rasoir d'Occam modifié :

L'implicite : définition, types et exemples

« Ou l'on adopte une théorie de l'ambiguïté, selon laquelle des mots comme *ou* (mais cela vaut aussi pour *et*, *si*, la négation, et tout autre connecteur non logique) sont ambigus, ou l'on adopte au contraire une théorie de l'univocité, selon laquelle ces mots n'ont qu'une seule signification, mais plusieurs sens en usage, dont ils sont dérivés par des principes pragmatiques. La solution gricéenne adopte la deuxième option, qu'elle motive, en termes méthodologiques, par le recours au principe du rasoir d'Occam modifié de Grice, qui stipule qu'il faut éviter de multiplier les significations attachées à une expression (cf. Grice 1978). » (Moeschler, 1995 : 29)

Poser une question en utilisant un connecteur logique ou non logique, provoque de l'implicite qui nous suggère plusieurs hypothèses du sens. Pour éviter l'ambiguïté des mots, Grice nous propose la solution : c'est le principe du rasoir d'Occam modifié qui nous demande de simplifier la signification et d'éviter de multiplier les sens possibles d'un mot.

Pourquoi écrivez-vous ? Pensez-vous écrire pour la défense d'une idée particulière ? En d'autres termes, vous écrivez pour le plaisir ou pour défendre une position intellectuelle?

05 10 2011

Exemple du principe du rasoir d'Occam modifié

Pourquoi écrivez-vous ? C'est la question principale du journaliste. Puis il reformule sa proposition : « Pensez-vous écrire pour la défense d'une idée particulière ». C'est-à-dire, il attend cette réponse : j'écris pour défendre l'idée suivante... Ensuite, il utilise un articulateur logique explicite de la reformulation : « En d'autres termes, vous écrivez pour le plaisir ou pour défendre une position intellectuelle ». Dans cette question, le journaliste emploie le connecteur logique « ou » qui exprime le choix. Selon le principe du rasoir d'Occam modifié, il ne faut pas multiplier plus qu'il n'est requis les significations linguistiques. Cela veut dire que le récepteur doit ne pas rendre cet articulateur logique plus compliqué et plus ambigu. Il peut répondre en disant pour les deux choix ou bien il peut tout simplement choisir un choix. Ce principe du rasoir d'Occam modifié vise à simplifier à la fois l'interprétation et la communication.

Conclusion du chapitre

Ce chapitre « L'implicite : définitions, types et exemples » a été consacré aux différentes définitions de l'implicite données par différents théoriciens. C'est tout simplement un contenu présent dans le discours journalistique sans être formellement exprimé. Il y a quatre catégories d'implicite : l'implicite dit involontaire (le journaliste produit un contenu implicite sans le vouloir faire), l'implicite volontaire (c'est un implicite voulu), le langage connoté (l'emploi d'une expression qui donne plusieurs sens) et l'implicite comme étant une signification attestée (un énoncé qui représente naturellement une situation vécue ou un évènement réel). Les questions des journalistes sont considérées comme des contenus explicites ou implicites, c'est-à-dire les inférences qui signifient toutes les propositions implicites que l'on peut extraire d'un énoncé. Le déchiffrement de ces inférences obéit au contexte, à la situation de communication ou à l'interdiscours.

Le présupposé et le sous-entendu sont les deux concepts fondamentaux de cette notion de « l'implicite ». Le présupposé a été analysé en se basant sur les énoncés (lexicaux et syntaxiques comme les phrases interrogatives) chargés par des informations implicites. Le sous-entendu nécessite un certain raisonnement et son interprétation dépend du contexte.

Les sous-entendus ont rapport avec les lois du discours de Ducrot : loi de sincérité, d'intérêt, de l'informativité, et de l'exhaustivité. Il ne s'agit pas de poser des questions dans une interview, mais plutôt d'obéir à ces quatre critères dans un échange.

L'implicite est ainsi expliqué par la théorie gricéenne qui se base sur trois principes : la signification non-naturelle (le classement des implicatures conversationnelles et des implicatures conventionnelles), le principe de coopération (le respect de quantité, de qualité, de relation et de manière pour interviewer son destinataire) et le rasoir d'Occam modifié (le principe méthodologique qui simplifie la signification afin d'éviter l'ambiguïté).

L'implicite, qu'il soit présupposé ou sous-entendu, se manifeste clairement dans le discours journalistique, notamment dans une interview. Le besoin de l'implicite s'explique par l'impossibilité de dire des vérités d'une manière explicite.

Deuxième partie

**L'implicite entre le dialogue et le discours
journalistique**

Chapitre I : L'analyse de l'implicite dans une interview : un genre dialogal

Introduction du chapitre

« Pour Bakhtine, la réalité première du langage, c'est l'interaction verbale, et sa forme prototypique, le dialogue. Un texte dialogal peut être défini par l'alternance des locuteurs qui détermine les frontières des différents « énoncés », à savoir des tours de parole. Le tour de parole est doublement pris dans l'échange verbal : il répond à une réplique antérieure ; il sera lui-même la réplique antérieure à laquelle répondra le locuteur suivant. » (Jacques Bres, Aleksandra Nowakowska, 2005 : 3)

L'interview, c'est une interaction verbale qui a été réalisée avant la parution du journal. La mise en page présente cette interview comme un dialogue.

Nous avons dit dans le chapitre premier que nous avons remarqué une alternance de tour de parole marquée par une forme prototypique : la question et la réponse. Le présent chapitre répond aux questions relatives aux caractéristiques spécifiques de cet implicite dans un échange dialogal.

Nous allons d'abord mettre le point sur la différence entre interview/entretien. Nous essayerons ainsi d'élucider les objectifs, les étapes et les types de l'interview. Puis nous allons parler de ce passage de l'interview comme une interaction verbale vers une interview écrite « comme un échange dialogal ». Ensuite, nous terminerons par analyser ses composantes : le titre, le chapeau, l'échange, la paire adjacente, les participants, les séquences, les thèmes et la négociation. Enfin, nous allons aborder la notion de compétence.

1 Interview ou entretien

C'est un type d'interaction verbale, caractérisé par l'échange de question/réponse. Il est animé par un journaliste qui prend place de locuteur, chargé de produire le plus souvent un énoncé interrogatif, et l'interlocuteur, c'est la personne interrogée qui est sollicitée pour produire un deuxième énoncé apportant une information au premier.

Nous avons trouvé dans le premier chapitre que certains journalistes utilisent le terme « interview » et d'autres utilisent « entretien », nous pouvons comprendre que - pour les journalistes - les deux termes sont similaires, est-il vrai ?

« Une interview est une communication personnelle suscitée dans un but d'information ». (Edgar Morin, 1966 : 59). Nous trouvons que le terme « entretien » est associé au terme « interview », c'est-à-dire qu'il n'y a aucune différence entre les deux puisqu'ils représentent un phénomène langagier spécifique qui se caractérise par l'échange de Q/R afin de recueillir des informations.

Mais loin de ce caractère d'échange, il existe des exceptions, car les interlocuteurs peuvent sortir de ce cadre. *« L'entretien diffère de l'interview en ce qu'un véritable dialogue s'établit entre les interlocuteurs qui échangent des propos, des idées, des arguments. »* (Vion, 1973 : 167)

« L'entretien est une interaction complémentaire finalisée. Mais ce dernier s'apparente davantage au dialogue ou à la conversation et son cadre général admet une plus grande variété de sous- types ». (Vion.R, 1992 : 131). L'entretien peut changer sa forme, devenir un dialogue ou une conversation et il a ses finalités, alors que l'interview vise aussi à faire connaître aux spectateurs, aux lecteurs de nouvelles idées ou de nouvelles personnes. Donc :

- Le dialogue ou la conversation peuvent interrompre l'entretien, les interlocuteurs ne sortent pas hors sujet, ils reformulent et élargissent le sujet abordé.
- L'interview peut devenir un entretien dans la mesure où l'interviewer et l'interviewé ne sont pas obligés de suivre la norme de l'échange Q/R,
- L'entretien est déjà une interview, puisqu'il s'agit de questions qui demandent des réponses.

L'analyse de l'implicite dans une interview : un type dialogal

- L'entretien peut être médiatisé. Donc, il existe une différence étroite entre interview/entretien.

2 Les objectifs de l'interview

L'interview constitue un mode privilégié de transmission de l'information. Elle permet de diffuser les propos de la personne mise en situation par l'actualité, lui offrant l'occasion de raconter elle-même son histoire. On mène une interview pour obtenir de l'information, bien sûr, mais d'abord et avant tout pour procurer à l'auditeur ou au téléspectateur une information de première source. Celui qui a quelque chose à dire vient le dire lui-même. (Larue-Langlois, 1989)

Le journaliste prépare préalablement une liste de questions bien enchaînées, alors l'objectif principal de l'interview, est d'avoir des informations de première source. Tout au long de l'interview, le journaliste trace une liste d'objectifs selon la progression thématique de l'échange verbal. Parmi ces objectifs, on peut citer les suivants :

- Présenter la personne interviewée aux récepteurs «vie personnelle ou professionnelle».
- Présenter son parcours universitaire et professionnel.
- Répondre aux interrogations de l'opinion publique quand il s'agit d'un sujet d'actualité.
- Éclairer un projet ou une nouvelle instruction
- Informer les lecteurs.

3 Les étapes d'une interview

L'interview publiée dans le journal passe par plusieurs étapes : la préparation, le déroulement et la rédaction.

3 – 1 La préparation

Le journaliste prépare ces questions préalablement avant le jour de l'interview. Il doit faire une recherche afin d'avoir des informations sur la personne interviewée, son histoire, son domaine, ses positions politiques, ses concurrents et ses projets. Il organise son questionnaire selon les finalités souhaitées. Il cherche comment introduire l'échange et les stratégies adoptées pour chaque question. Il écrit, rédige, et prévoit des réponses. Il essaye de reformuler et de poser les questions de manière implicite.

3 – 2 Le déroulement

C'est la partie réelle de l'interview. Le journaliste ne cesse plus de se concentrer et suit attentivement son interlocuteur. Il est en position d'émetteur, d'écouteur et d'analyste. Il essaye de déchiffrer le contenu implicite¹⁶ et d'avoir des informations adéquates aux questions posées.

3 – 3 La rédaction

Le journaliste est censé transmettre fidèlement et objectivement l'échange de Q/R en s'appuyant sur l'enregistrement de l'interview qui va être publiée par la suite dans le journal. Il peut rajouter également ces appréciations dans l'introduction avant la première question posée.

4 Les types d'interviews

On dénombre plusieurs types d'interview, selon Edgar Morin. Nous en citerons :

— *L'interview centrée (focused interview) où, après établissement des hypothèses sur un thème précis, l'enquêteur mène assez librement l'entretien de manière à ce que l'interviewé dégage toute son expérience personnelle sur le problème posé par l'entretien.*

¹⁶ N'oubliant pas que la personne interviewée pourrait également donner des réponses implicites.

Q.O: Vous êtes expert international, membre indépendant du GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Évaluation du Climat) relevant des Nations unies. Est-ce que vous pouvez présenter à nos lecteurs ce collège d'experts et nous préciser ce que veut dire expert indépendant ?

04 10 09

Exemple : une interview centrée sur un thème précis

— *L'interview à réponses libres, où l'enquêteur permet ou provoque la liberté d'improvisation dans les réponses.*

Q.O : Le Quotidien d'Oran : Des spécialistes du secteur de l'énergie soutiennent que l'option de l'Algérie pour le gaz de schiste est dictée par des multinationales américaines qui sont d'ailleurs en lice pour des projets en Algérie. Quelle est votre appréciation sur cette question ?

04 10 15

Exemple : une interview à réponses libres

— *L'interview à questions ouvertes où les questions sont libellées d'avance et doivent être posées selon un ordre précis ; la liberté de l'enquêteur est devenue très restreinte, mais la liberté de l'interviewé demeure grande dans le cadre des questions posées.*

Q.O: Votre volonté de continuer le combat contre l'oubli est-elle un hommage à rendre à ceux qui ont commencé ce combat bien avant vous ?

Q.O: Oui, continuez ?

Q.O: La Fondation a à maintes reprises tenté d'intenter un procès pour crime contre

L'analyse de l'implicite dans une interview : un type dialogal

l'humanité contre l'occupant français. À quel stade d'évolution se trouve cette démarche ?
Quelles sont les éventuelles entraves ou chances à son aboutissement ?

Q.O: Pour quelles raisons, pensez-vous que la France officielle continue à s'abstenir d'assumer ce passé affreux ?

07 05 12

Exemple : une interview à questions ouvertes

— *L'interview à réponses préformées, où diverses possibilités de réponses sont déjà formulées, offrant à l'interviewé la liberté de choisir parmi diverses réponses.*

Q.O : Est-ce seulement une impression ou un constat ?

13 07 09

Exemple : une interview à réponses préformées

— *L'interview à questions fermées, qui comporte un questionnaire, auquel l'interviewé répond par oui ou non, favorable ou défavorable.»*

Q.O : Est-il possible de les récupérer aujourd'hui ?

06 06 10

Exemple : une interview à questions fermées

Dans notre corpus, nous avons trouvé tous les types d'interviews et plusieurs types de questions posées.

5 De l'interview au dialogue (de l'oral à l'écrit)

L'interview est réalisée avant la parution du journal. Elle est normalement orale : le journaliste enregistre les dires, puis il commence à les transcrire littéralement et l'interview devient écrite. Elle est présentée aux lecteurs sous forme d'un dialogue. L'analyse formelle et les éléments typographiques expliquent clairement le tour de parole entre les participants.

La rédaction de l'interview est faite d'une manière littérale. Le journaliste reproduit mot à mot les questions et les réponses. Il n'y a plus une transcription phonétique ou linguistique qui donne des indices sur le déroulement de l'interview comme les grimaces, les hésitations, les gestes, les regards, les mouvements corporels, les positions, le ton, l'intonation montante ou descendante et la prononciation de certaines lettres ou de certains mots. Ce qui implique trois explications :

- Les journalistes ignorent le système de transcription phonétique.
- Les journalistes connaissent ce système et présupposent que les lecteurs l'ignorent.
- Les journalistes donnent de l'importance aux informations recueillies.
- Cependant, nous avons trouvé, dans les interviews, quelques signes de ponctuations comme le point d'interrogation, le point d'exclamation, les pointillés et le mot rire.

Q.O: Votre meilleur souvenir ? Parions que c'est celui d'avoir rencontré l'amour en Algérie. Vous avez rencontré la femme qui est devenue votre épouse...

F.H: Rires. Le fait que j'ai rencontré mon épouse en Algérie, c'est probablement un élément explicatif de la manière dont je me suis comporté ici, de ma relation avec ce pays. Mais tout cela est personnel. Ce que j'ai envie de dire, c'est que j'étais marqué par des entretiens individuels que j'ai eus avec un certain nombre d'Algériens amis, qui m'ont permis de ne jamais douter de l'avenir de la relation bilatérale entre nos deux pays.

09 05 2010

Exemple de la transcription

6 Les composantes d'une interview écrite : le dialogue

6 – 1 Le titre

Le titre de la rubrique, c'est Entretien, le journaliste rajoute un titre attractif pour son interview. Le titre donne des informations sur la personne interviewée, sa profession et une phrase extraite de son discours : « Une expression figée ».

Madame Laura Baeza, chef de la délégation européenne en Algérie, au Quotidien d'Oran : « Les changements ne peuvent pas se réaliser du jour au lendemain. »

28 02 2009

Exemple 1 : le titre de l'interview.

Le titre présente l'interviewée, « madame Laura Baeza » avec sa profession de chef de la Délégation européenne en Algérie. La proposition verbale « Les changements ne peuvent pas se réaliser du jour au lendemain » est considérée comme un titre principal de l'interview qui suscite l'intérêt et la curiosité des lecteurs et favorise l'envie de lire. Nous pouvons dire que l'implicite commence dès le titre, c'est « *dire sans dire* ». (Ducrot, 1972 : 15). C'est un présupposé qui amène les lecteurs à croire que ces changements sont intéressants pour eux.

Une interview exclusive de Gilles Jacob, président du festival de Cannes, au « Le Quotidien d'Oran » : Dans les coulisses de la grand-messe cannoise.

20 05 2012

Exemple 2 : le titre de l'interview

Qualifier une interview par « exclusive » présuppose :

- Cette interview est inédite pour Le Quotidien d'Oran.
- Cette interview est intéressante.

L'analyse de l'implicite dans une interview : un type dialogal

- C'est la première interview de la personne interviewée.

Ce type d'implicite est représenté par le mode d'une signification attestée qui devrait être authentifié par la lecture.

Pourquoi et comment les Maghrébins regardent-ils les chaînes satellitaires ?

21 03 2016

Exemple 3 : Le titre d'une interview

Le titre peut être posé aussi sous forme d'une phrase interrogative. Le journaliste choisit une question centrale qui résume toutes les interrogations dans le corps de son interview.

6 – 2 Le chapeau : cadre spatio-temporel

Le chapeau, une courte introduction, le paragraphe qui précède les questions/réponses. Il est écrit par le journaliste lui-même. Le chapeau a plusieurs fonctions comme :

- Inciter les lecteurs à lire l'interview.
- Résumer les dires de la personne interviewée.
- Regrouper les questions essentielles.
- Résumer le parcours de l'interviewé.
- Montrer l'intérêt de l'interview ou de son occasion.
- Présenter le cadre spatio-temporel de l'interview.

Nous avons trouvé également dans notre corpus des interviews sans chapeaux qui commencent directement par la première question après le titre.

Né en Algérie, Jacques Frémeaux est professeur d'histoire à l'Université Paris-IV Sorbonne. Il a consacré sa thèse de doctorat (3e cycle) aux « Bureaux arabes dans la province d'Alger » et un nombre important de ses travaux et de ses ouvrages à l'Algérie et aux entreprises coloniales, notamment « De quoi fut fait l'empire », « Les guerres coloniales au XIXe siècle ». Son nouvel essai « La conquête de l'Algérie », qui paraît aux CNRS éditions, nous a fourni l'occasion d'aller à sa rencontre

28 08 16

Exemple 1 : chapeau de l'interview

Le journaliste présente l'interviewé, son nom, sa profession et ses travaux. C'est une courte biographie qui joue le rôle d'identification de la personne interrogée et de présentation de l'importance de l'interview. Cette introduction sous-entend l'intérêt de cette interview.

Souvent pointé du doigt pour les pénuries de vaccins enregistrées au courant de l'année, l'institut Pasteur se défend en rassurant sur la disponibilité de ces produits. Son directeur général, Kamal Kezzal, rencontré mercredi à l'ouverture du Salon international du médicament et de l'équipement médical (SIMEM), organisé au centre des conventions d'Oran jusqu'au 18 avril, revient dans cet entretien sur le plan d'action de l'IP pour éviter toute pénurie de vaccins, sur le nouveau calendrier vaccinal et les créances des hôpitaux

19 04 15

Exemple 2 : chapeau de l'interview

Le chapeau est écrit en italique. Le journaliste présente le cadre spatio-temporel. Cette interview était réalisée le mercredi 18 avril 2015 dans le centre des conventions d'Oran à l'occasion de l'ouverture du salon international du médicament et de l'équipement médical.

L'analyse de l'implicite dans une interview : un type dialogal

Ainsi, il présente l'interviewé et ses finalités : le plan d'action de l'IP pour éviter toute pénurie de vaccins, sur le nouveau calendrier vaccinal et les créances des hôpitaux.

Ces informations ne sont pas inutiles, car nous avons déjà dit dans le précédent chapitre que les implicatures conversationnelles sont non détachables et qu'elles se caractérisent par la dépendance de l'énonciation. .

6 - 3 Les participants

Dans les interviews que nous avons recueillies, nous avons trouvé plusieurs journalistes qui ont occupé la place d'intervieweur et plusieurs personnes interrogées qui ont occupé la place d'interviewé. Le modèle le plus répandu est celui d'un seul journaliste avec un seul interviewé. Chaque locuteur prend la parole « *L'intervention* », *c'est l'unité monologique « émise (en principe) par un seul locuteur »* (kerbrat-Orrecchioni-C, 1990 : 228).

Le tour de parole est régulier. « *Parmi les caractéristiques de l'interview, il faut mentionner celle du jeu question /réponse. Dans un tel échange, un locuteur pose des questions et l'autre locuteur répond. Chacun a un rôle spécifique qui n'est pas interchangeable* » (Calderon, 2007 : 68). Le tour de parole est respecté dans une interview, donc nous parlons d'une relation symétrique .

Mais nous avons trouvé une exception : un autre modèle d'une interview composée d'un interviewé interrogé par deux journalistes (Kamel Daoud & Abdou BENABBOU 13 07 2009 - El Kadi Ihsan) et (Abdelmalek Touati 07 11 2013- Sofiane Maizi et R. N. 04 10 2015).

Le tour de parole n'est plus clair, car l'interview écrite représente le journaliste par le sigle « Q.O » qui remplace « Le Quotidien d'Oran », nous n'avons aucune information sur l'intervieweur (qui pose la question), mais le tour de l'interviewé est respecté : il répond directement après la question. Les participants étaient présents dans un lieu prédéfini :

« L'existence d'une interaction présuppose d'abord que l'on ait co-présence en un même lieu d'un certain nombre de personnes entre lesquelles peut s'établir un contact au moins visuel. Mais ces conditions sont-elles suffisantes ? Oui pour Goffman qui considère que dès lors qu'il y a rassemblement (gathering), il y a interaction, puisque cette interaction ne peut pas être

L'analyse de l'implicite dans une interview : un type dialogal sans incidences sur les comportements des personnes en contact. » (kerbrat Orrecchioni, 1990:112)

Nous avons trouvé dans le corpus une seule interview en format hybride (Abed Charef, Interview via Internet, 17 05 2014).

L'interview est centrée sur la collaboration des interviewés. D'ailleurs, accepter d'être interrogé veut dire donner des informations et coopérer à l'échange verbal. *« Accepter de participer à l'interview présuppose l'acceptation du jeu question/réponse et l'obligation de répondre, et ceci même si le but d'une telle participation est autre que celui d'informer ou de coopérer. »* (Calderon, 2007 : 68)

6 – 3 - 1 La relation interpersonnelle

« Les rôles en présence au cours des rencontres peuvent être situés les uns par rapport aux autres sur les deux axes : horizontal ou axe de la proximité/distance, dont une extrémité est la rencontre entre anonymes et l'autre la relation entre intimes ; et vertical ou axe du pouvoir, qui concerne la dominance entre les participants, leur relation pouvant être plus ou moins égalitaire ou hiérarchisée. » (Traverso Véronique 1999 : 18)

Puisque l'interview est un échange entre deux participants : un intervieweur et un interviewé, une relation verticale ou taxémique va s'établir entre le journaliste qui occupe une position haute de l'interaction. *« Se mettra ainsi en position haute celui qui parviendra à imposer à l'interaction sa langue, son script, sa durée, ses thèmes et son vocabulaire »* (Kerbrat-Orecchioni , 2005:171.) C'est lui qui pose les questions, c'est lui qui dirige l'échange, et c'est lui qui décide. Il conduit intelligemment son interlocuteur à penser et à faire penser pour atteindre son objectif de « faire croire ». En revanche, l'interviewé est libre dans le choix de ses réponses.

Cette relation pourrait encore être horizontale dans quelques cas. Elle est exprimée clairement par l'usage du pronom « tu », le tutoiement. Mais la majorité des interviews collectées sont marquées par le vouvoiement¹⁷ :

¹⁷ Nous allons analyser les deux pronoms personnels « tu et vous » dans la troisième partie, chapitre I

L'analyse de l'implicite dans une interview : un type dialogal

« Les raisons du vouvoiement se résument au manque de temps passé semble [...] à la volonté de recul [...] à la tactique défensive de prise pour ne pas tomber dans la connivence [...] au parasitage que représenterait toute entorse à une règle largement connue du public [...] à l'intérêt supposé pour le public des rapports qui existent entre le journaliste et l'interviewé [...] à la difficulté de mélanger dans le même sujet des « tu » et des « vous » est un argument supplémentaire pour le vouvoiement » (Dollé, 1998 : 118)

Même si le journaliste préside une interview, son rôle reste inachevé dans le cas où son interviewé n'a pas fourni de réponses et n'a pas respecté les maximes conversationnelles. Entre une position haute et une position basse, existe encore une relation de complémentarité.

6 – 4 L'échange

Selon KERBRAT Orrecchioni : L'échange est « *la plus petite unité dialogale* » (kerbrat-Orrecchioni-C, 1990 : 218). Dans une interview, les deux participants sont représentés par un journaliste et un interviewé. L'échange diagonal est marqué par l'alternance de Q/R.

« *L'échange est la plus petite unité dialogale ; c'est avec l'échange que commence le dialogue au sens strict (instauration et flux de la communication). L'échange est formé des unités monologiques que sont l'intervention et l'acte de langage. On définit l'intervention comme la contribution d'un locuteur particulier à un échange particulier.* » (Pétillon-Boucheron 1992:132)

Parler de la présence des actants veut dire que les deux se trouvent dans un lieu et un temps déterminés. Mais avec le développement de la technologie et les moyens de communication, un temps précis est plus important qu'un lieu. Nous avons trouvé dans notre corpus une interview qui a été réalisée via Internet.

« *Dès que deux individus se trouvent en présence l'un de l'autre, des informations sont échangées entre eux, de façon intentionnelle ou pas. Deux personnes qui se croisent [...] Au-delà de ces échanges inévitables d'informations, et dans les situations où les participants coopèrent volontairement à une activité commune, le maintien de l'interaction les oblige à*

L'analyse de l'implicite dans une interview : un type dialogal signaler continuellement qu'ils sont bien parties prenantes de ce qui se passe : ils doivent manifester leur engagement dans l'interaction.» (Traverso Véronique 2007:16)

Ainsi, Véronique Traverso souligne que les participants doivent respecter les maximes de coopération.

6 – 5 La paire adjacente

« C'est l'unité interactive minimale. Elle comporte deux énoncés contigus, produits par des locuteurs différents, et fonctionne de telle sorte que la production du premier membre dès la paire exerce une contrainte sur le tour : comme le disent Sacks, Schegloff et Jefferson, « une fois le premier membre d'une paire produit, le second est attendu » (Véronique, 2007 :33).

Cette unité interactive minimale se compose de deux éléments qui sont le tour de l'intervieweur qui produit un acte de parole en disant une question et le tour de l'interviewé qui répond : « Une question implique une réponse ». Dans les interviews que nous analysons, les paires adjacentes sont présentes tout au long de l'échange sous forme de Q/R sans transgression de ce modèle.

6 – 6 Les séquences

6 - 6 - 1 La séquence d'ouverture

Comme nous l'avons déjà dit, la transcription de l'oral à l'écrit n'est pas complète. Le journaliste n'introduit pas ces dire dans la séquence d'ouverture (la salutation ou les actes rituels), il néglige cette séquence à l'écrit, mais on présuppose qu'elle était déjà faite oralement.

« Toute interaction est encadrée par des séquences liminaires chargées d'assurer son ouverture et sa clôture. Impliquant un changement d'état, ces épisodes interactionnels sont particulièrement délicats pour les interlocuteurs-il n'est pas si facile d'« entrer en conversation » (de « rompre la glace », de trouver les premiers mots et d'introduire le premier thème) (Kerbrat-Orecchioni, 2005 :114).

Le journaliste interpelle son interviewé par « Monsieur » ou « Madame », puis il ajoute sa profession, après il pose sa première question : « La requête selon Kerbrat-Orecchioni »

Q.O : Monsieur l'ambassadeur, et à titre de curiosité, pourquoi a-t-on cette impression que la diplomatie française en Algérie fonctionne en offshore, sur le mode de la prudence, de la discrétion et de l'absence de visibilité ? Est-ce seulement une impression ou un constat ?

13 07 2009

Exemple 1 : La séquence d'ouverture

Il peut également commencer par l'occasion ou l'évènement principal de son interview

Q.O: Demain, vous serez à Oran pour inaugurer les journées italiennes. Pourquoi Oran ?

03 10 2009

Exemple 2 : La séquence d'ouverture

Il commence ainsi par une biographie de la personne interviewée afin de la présenter aux lecteurs ou il demande à cette personne de se présenter.

Q.O: Pour vous présenter aux lecteurs de notre journal, je suis tenté de vous qualifier de militante pour la cause palestinienne. Ce qui est forcément réducteur de votre dimension et de votre trajectoire : vous avez déjà milité pour la reconnaissance des crimes de la France en Algérie, par exemple. Par ailleurs, vous menez une autre activité militante sur le plan culturel en dirigeant une librairie un peu particulière. Donc, le plus simple serait de vous demander de vous présenter vous-même ?

03 02 09

6 - 6 – 2 Enchaînement et décodage

« Le corps de l'interaction se découpe en un nombre indéfini de séquences de longueur variable. Sa composition dépend du type d'interaction considéré. » (Véronique 2007 : 32)

Dans notre corpus, nous avons trouvé des interviews longues et des interviews courtes. Le corps de chaque interview dépend du thème abordé et des sous-thèmes traités avec la personne interviewée. Plusieurs séquences enchaînées composent ce corps qui commence bien évidemment par la séquence d'ouverture. Notant que le journaliste passe d'une séquence à une autre en employant un articulateur logique comme « mais » ou une conjonction de coordination comme « et » ou un mot interrogatif. Il peut également ne rien utiliser comme une marque d'enchaînement. Les éléments indicatifs du champ lexical nous informent sur cet enchaînement dans le cas de reprendre le même thème dans les séquences. Cet enchaînement se termine par la séquence de clôture. Cet ensemble de séquences est désigné par chaîne :

« La communication proprement dite se réalise en une chaîne (verbale) dont les maillons sont constitués d'au moins deux locuteurs qui tâchent de s'écouter d'une manière vigilante et ininterrompue et qui portent l'intention de s'entendre l'un l'autre d'une manière correcte et exhaustive. Ce qui assurerait alors une communication réussie serait d'abord une écoute attentive, permanente, suivie d'une bonne compréhension de ce que dit l'autre (directement et explicitement) ainsi que de ce qu'il insinue (d'une manière indirecte et implicite) (Korkut, 2008 :154)

La chaîne verbale veut dire une suite de séquences bien enchaînées. La réussite d'une communication est conditionnée par l'écoute attentive dont le but est de comprendre en permanence du début jusqu'à la fin de l'interview pour en arriver à la compréhension du dit explicite ou implicite.

« L'extraction d'un contenu implicite exige du décodeur un surplus de travail interprétatif » (Kerbrat-Orecchioni L'implicite, 1998 : 5). Le premier décodeur, c'est l'interviewé quand il reçoit la question, le deuxième, c'est l'intervieweur quand il reçoit la réponse.

« L'activité interprétative consiste toujours à extraire des signifiés à partir du matériel signifiant délivré par les locuteurs, en convoquant pour ce faire des « ressources interprétatives » de nature très hétérogène (en même temps qu'ils mobilisent certains savoirs

L'analyse de l'implicite dans une interview : un type dialogal préalable, les locuteurs exploitent toutes sortes d'informations émergentes immédiatement disponibles) » (Kerberat-Orrecchioni, 2009 :27)

Les signifiants véhiculés donnés par le journaliste dans la question sont porteurs de sens. Ils aident le récepteur à déchiffrer le message en exploitant des savoirs ou des connaissances et des informations immédiates ou précédentes :

« L'implicite représenterait donc une continuité avec le déjà fait, le déjà dit et exigerait de la part du décodeur une mise en hypothèse. Le décodeur devra tous moments s'adapter à la situation donnée. Comment sinon prélever ce qui relève du silence, du demi-mot, de l'allusion, du sous-entendu, voire du jeu de mots ? Le lecteur/décodeur devra sans relâche suivre les règles du jeu imposées par l'encodeur. » (Durand, 1992 : 204)

6 – 6 - 3 La séquence de clôture

La dernière séquence qui ferme l'échange de Q/R. Contrairement à la séquence d'ouverture, nous avons trouvé quelques séquences de clôtures explicites. Cette séquence a une fonction informative : annoncer la fin de l'interview.

Q.O: Enfin, dernière question. Comment voyez-vous le rôle joué par l'Algérie sur le plan régional, continental et international, notamment la question de la lutte contre le terrorisme ?

07 03 15

Exemple 1 : La séquence de clôture

Cette séquence exprime aussi la conclusion : le journaliste demande à son interviewé de conclure cet échange de question / réponse. « À vous de conclure, Monsieur le Wali ? » C'est une question à libre choix.

Q.O: À vous de conclure, Monsieur le Wali ?

S.A.A: Les efforts déployés au niveau de la wilaya sont appréciables dans tous les secteurs. Toutefois, certains déficits se font encore sentir et dont la prise en charge constitue l'une de nos principales priorités. Dans ce cadre, les objectifs de la wilaya s'inscrivent bien évidemment dans la politique nationale de développement définie par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. La concrétisation de ces objectifs fait appel au concours de tous les cadres, des élus, de la société civile, des médias, des entreprises de réalisation et surtout du citoyen dont l'implication au processus de développement local est plus qu'indispensable. Je profite de cette interview pour remercier tous les journalistes de la wilaya de Tlemcen. Toutes les portes sont ouvertes à la presse pour informer la population sur les efforts gigantesques déployés en leur direction dans tous les domaines d'activités et de les sensibiliser pour qu'ils puissent adhérer pleinement et entièrement à la politique menée par les pouvoirs publics dans le cadre de la prise en charge de leurs préoccupations. Cela dit, nous veillerons à garantir aux journalistes le droit d'accès aux sources d'information dans le souci d'assurer aux citoyens le droit à l'information.

31 05 16

Exemple 2 : La séquence de clôture

Catherine Kerbrat Orrecchioni trouve que la séquence de clôture est difficile. « *Pas si facile non plus d'en sortir, et de produire le « mot de la fin »* » (Kerbrat-Orrecchioni C , 1990 : 114)

Q.O : Le mot de la fin, s'il vous plaît, docteur.

S.K : J'espère être encore une fois invité l'an prochain à Surgères. Si cela pouvait être le cas, nous ferons craquer tous ensemble le serveur courriel de la course.

23 06 09

Exemple 2 : La séquence de clôture

L'analyse de l'implicite dans une interview : un type dialogal

Dans certaines interviews, l'intervieweur clôture l'échange par « On a tout dit ». Le journaliste pose à la fin de l'interview une question pour vérifier les dires et les informations données.

Q.O: On a tout dit, Maître ?

M.F.K : J'espère qu'on a tout dit et j'espère qu'après cette interview, on ne continuerait pas à m'imputer d'être l'avocat des terroristes. C'est quelque chose que je ne supporte pas parce que je ne le suis pas. Je suis un homme de dialogue. Je suis un homme pacifique. Je ne veux pas qu'on se conduise à mon égard comme des snipers. Il faut dialoguer sans agressions.

24 4 12

Exemple 3 : La séquence de clôture

Nous avons trouvé également d'autres clôtures implicites qui sont plus fréquentes par rapport aux premières. Le journaliste termine cet échange par la dernière question de son questionnaire et qui ne contient aucune marque de conclusion.

Q.O: Dans le domaine culturel, un programme d'activité est prévu cette année ?

M.F: Cette année, dans le cadre des festivités de la capitale de la culture arabe à Constantine, nous voulons organiser quelques manifestations à cette occasion. Il y a aussi des échanges en art martial. Au mois de février, une judoka japonaise, médaille d'or à Athènes et à Pékin, va venir à Alger.

04 02 15

Exemple 4 : La séquence de clôture

Après toute une préparation avant l'interview et toute une concentration durant l'échange de Q/R, nous pouvons déduire que le métier du journaliste n'est plus facile et que la réalisation d'une interview est encore difficile. La question que nous posons à la fin de chaque

L'analyse de l'implicite dans une interview : un type dialogal

interview : pourquoi ce véritable effort fait de la part du journaliste ? Pourquoi ce jeu de va et vient ? Pourquoi tout simplement cet implicite ? Que va perdre l'invité s'il répond convenablement et pourquoi il oblige son intervieweur à recourir aux implicatures ? La réponse est tout simplement la suivante : chacun des actants désire protéger sa face : son image sociale, sa profession, sa carrière, son parcours, son histoire.

6 – 7 Les thèmes

Les thèmes traités dans l'interview sont adaptés à la fonction de la personne interviewée : sa profession, son domaine ou sa spécialité et ses opinions. Le journaliste prépare ces questions, ce qui implique que les thèmes sont classés du moins importants au plus importants ou l'inverse.

« Il convient avant tout de distinguer entre un thème préétabli et un thème potentiellement contenu dans la situation » (Arditty J , Levillant M : 12). Quand il s'agit des thèmes préétablis, c'est la continuité thématique selon l'ordre tracé par le journaliste. Quand il s'agit de thèmes issus de la situation de communication, c'est le cas de discontinuité thématique.

6 - 7 - 1 La continuité thématique

Lorsque nous constatons que les séquences sont bien enchaînées et traitent le même thème.

1 **Q.O:** Dès votre nomination, vous avez pris en main un gros dossier, «Constantine, capitale de la culture arabe». Comment se prépare la manifestation ?

2 **Q.O:** Quelles sont les infrastructures les plus importantes qui vont être réalisées à Constantine ?

3 **Q.O:** Entre toutes ces infrastructures nouvelles et réhabilitées ou rénovées, quelles sont celles qui seront prêtes à temps ?

4 **Q.O:** Vous avez des échéances précises ?

5 **Q.O:** Constantine bénéficie donc à ce titre du même programme que Tlemcen ?

6 **Q.O:** Les programmes culturels ont-ils tous été choisis et finalisés ? En quoi seraient-ils différents de ceux lancés à Alger en 2007 ou à Tlemcen en 2011 ?

7 **Q.O**: Les intervenants et conférenciers dans les colloques ont-ils déjà été identifiés et contactés ?

8 **Q.O**: L'ouverture des festivités à Constantine est prévue pour quelle date ?

.....

15 02 15

Exemple : La continuité thématique

Cette interview est centrée sur un thème précis. De la première question jusqu'à la huitième, le journaliste insiste sur l'évènement «Constantine, capitale de la culture arabe». Nous trouvons les indicateurs lexicaux : la manifestation, les infrastructures, des échéances précises, le programme, les programmes culturels, les colloques, des festivités. Il garde le même thème de l'échange.

« L'identification du thème s'effectue à partir des isotopies (chocolat, manger, régime, etc.) et elle conduit à observer les champs thématiques exploités ou créés au cours de l'enchaînement. On peut d'autre part dégager de grands modes d'élaboration thématiques, par exemple pour la conversation : descriptif-commentatifexplicatif...narratif...argumentatif...échanges à bâtons rompus. (Véronique, 2007 : 41)

Dans une interview, le déclenchement d'un thème est marqué par la question et non pas la réponse.

Les participants se sont mis d'accord sur le thème d'échange verbal. Cette acceptation est marquée par la ratification et l'élaboration.

6 – 7 - 2 La discontinuité thématique

Elle est assurée par la clôture d'un thème de manière explicite ou implicite, la rupture d'un thème (changement thématique) ou la proposition de thème de manière explicite ou implicite.

Q.O.: Désolé, monsieur Ghozali, mais on est obligé de revenir à la première question : un homme de votre poids, de votre histoire, qui donne l'impression de se découvrir une sorte de vocation internationale humanitaire ? Pour les Algériens, c'est un peu trop facile cet engagement. Vous répondrez que vos engagements nationaux, votre parti sont bloqués, certes, mais cela n'efface pas cette impression de « facilité ».

10 10 10

Exemple 1 : Discontinuité thématique

La neuvième question posée par le journaliste. Nous avons remarqué que le journaliste a employé le terme « désolé » pour introduire cette question. C'est un acte rituel. Il demande l'excuse, car la personne interrogée a déjà donné une réponse à cette question.

« Mais on est obligé de revenir à la première question », c'est un retour explicite à la première question.

« La ratification, quant à elle, peut se réaliser selon les deux modes explicite ou implicite. Une proposition explicite entraîne le plus souvent une ratification qui l'est aussi (« d'accord », « parlons de ça », « si tu veux »), alors qu'une ratification implicite est réalisée dès qu'un second participant produit un enchaînement sur le thème (ou sur un des thèmes potentiels contenus dans la proposition). Ainsi, un accusé de réception (« hm », « ah bon ») peut être suffisant pour ratifier, momentanément, un thème en signalant que l'attention est acquise » (Véronique 2007 : 41)

Nous pouvons comprendre les points suivants :

- Dans les questions précédentes, il y avait plusieurs changements thématiques.
- Nous présupposons que le journaliste voudrait arriver à une autre fin.
- L'interviewé comprend que son destinataire n'a pas accepté la réponse de la question comme complète. C'est une inférence situationnelle. Quelle était la première question ?

1 Q.O : Monsieur Ghozali, commençons par cette fameuse lettre que vous avez adressée au maire de New-York pour lui demander de s'opposer à la venue du président iranien à l'ONU pour assister à la dernière assemblée générale : De quoi s'agit-il au juste ? Peut-on demander au maire d'une ville d'interdire au président d'un pays d'accéder au siège de l'ONU, territoire international par excellence ? N'y a-t-il pas plus urgent à faire en Algérie pour un homme comme vous et pourquoi vous ne vous êtes pas élevé contre l'escalade d'Ahmad inéjad à Alger, juste avant ?

10 10 10

Exemple 2 : Discontinuité thématique

Nous remarquons que le journaliste a reformulé totalement la question en 2. La reformulation est ainsi une stratégie implicite discursive et conversationnelle afin de comparer entre les deux réponses en 1 et 2.

Nous pouvons comprendre que l'intervieweur est le gérant de la conversation, il peut à n'importe quel moment changer le thème de l'échange verbal d'une manière explicite ou implicite.

6 – 7 – 3 La négociation

L'interview se caractérise par la phase de préparation. Les participants (intervieweurs et interviewés) négocient plusieurs points avant son déroulement, comme le temps, le lieu et les thèmes abordés.

« La négociation : situation problème de communication interactive et interpersonnelle peut se concevoir comme un contrat dans lequel interviennent des acteurs sociaux, qui ont des connaissances implicites et explicites, et un vécu affectif : lesquels se rencontrent en un lieu et pour un temps donné. Les protagonistes ont des objectifs et vivent des enjeux, qui peuvent être clairs et acceptés ou bien ambigus ».
(Michel Gabay et Maguy Sillam 1997 :12)

Dans notre corpus, nous avons trouvé des questions qui expriment la négociation.

1 **Q.O** : Monsieur Ghozali, commençons par cette fameuse lettre que vous avez adressée au maire de New-York pour lui demander de s'opposer à la venue du président iranien à l'ONU pour assister à la dernière assemblée générale : De quoi s'agit-il au juste ? Peut-on demander au maire d'une ville d'interdire au président d'un pays d'accéder au siège de l'ONU, territoire international par excellence ? N'y a-t-il pas plus urgent à faire en Algérie pour un homme comme vous et pourquoi vous ne vous êtes pas élevé contre l'escalade d'Ahmad inéjad à Alger, juste avant ?

10 10 10

Exemple 1 : La négociation

Dans cette question, le journaliste introduit le verbe (commencer) conjugué à l'impératif présent avec le pronom personnel « nous ». Il aurait pu dire « Je commence », c'est un type de négociation entre les participants. Une demande implicite de participer à cet échange et de donner des réponses. Nous pouvons comprendre que l'interviewé a accepté aussi d'une manière implicite, il n'a dit ni oui ni non, en plus il a répondu à la question.

1 **Q.O**: Qui sont les pays ennemis à l'Égypte ?

2 **Q.O**: Vous pouvez les citer nommément ?

3 **Q.O**: Pourquoi avez-vous cité nommément la Turquie, en affirmant qu'elle arme les groupes terroristes et vous ne voulez pas dire qui sont ces pays qui veulent, selon vous, du mal à l'Égypte, ceux qui veulent avoir le baril de pétrole à 10 dollars ou cette force régionale qui a armé les Houthis ?

4 **Q.O**: Je vois que vous ne voulez pas qu'on insiste. Pourquoi la Communauté internationale et les États-Unis ne tirent-ils pas de leçons des interventions militaires qu'ils ont menées contre des pays comme l'Afghanistan ou l'Irak et continuent-ils à mener ou à soutenir des guerres inutiles et destructrices ?

24 05 15

Exemple 2 : La négociation

L'analyse de l'implicite dans une interview : un type dialogal

Une autre image de la négociation qui est présentée sous forme d'une série de questions ayant un seul objectif ou une seule réponse explicite.

En 1, une demande des noms des pays ennemis à l'Égypte.

En 2, il demande explicitement des noms, c'est une reformulation de la question 1. L'interviewé répond en donnant le nom de la Turquie.

En 3, le journaliste introduit l'expression « vous ne voulez pas dire qui sont ces pays », c'est-à-dire qu'il attend les noms de plusieurs pays : « Ceux qui veulent avoir le baril de pétrole à 10 dollars ou cette force régionale qui a armé les Houthis ».

En 4, le journaliste dit : « Je vois que vous ne voulez pas qu'on insiste. » C'est la fin de cette négociation. Nous pouvons présupposer que les deux locuteurs avaient des noms précis, mais personne n'a pu les dévoiler.

7 Les compétences

7 – 1 La notion de compétence

L'interview est une communication entre deux locuteurs : le journaliste et son invité. Cette dernière nécessite des compétences afin de l'achever avec succès. « *La compétence de communication* » correspond à « *ce dont un locuteur a besoin de savoir pour communiquer de manière effective dans des contextes culturellement significatifs* » ; elle renvoie à « *une capacité performative* » (*ability to perform*). La notion centrale est « *l'adéquation (appropriateness) des messages verbaux à leur contexte, ou leur acceptabilité (acceptability) [sélection et élection] au sens le plus large* » (Gumperz, J.J et Hymes, D.H, 1972 : Préface)

Il n'est plus facile d'interviewer une personne ou d'accepter de participer à une communication. Les deux locuteurs doivent savoir comment communiquer sur le plan linguistique, culturel, communicationnel, et social. La communication consiste à utiliser un code linguistique pour échanger des paroles dans une culture donnée. C'est encore respecter ses règles et les relations sociales.

7- 2 Le modèle speaking

Le modèle SPEAKING se compose de huit facteurs :

Setting and scène (cadre) - Participants - Ends (finalités) - Acts (séquences) - Key (clef) - Instrumentalities (instruments) - Norms (normes) - Genres

En nous appuyant sur « Le modèle speaking » proposé par Dell Hymes 1967, nous pouvons expliquer la méthode d'analyse de communication efficace et plus précisément « une interview » :

1 Le Quotidien d'Oran : Pour vous présenter aux lecteurs de notre journal, je suis tenté de vous qualifier de militante pour la cause palestinienne. Ce qui est forcément réducteur de votre dimension et de votre trajectoire: vous avez déjà milité pour la reconnaissance des crimes de la France en Algérie, par exemple. Par ailleurs, vous menez une autre activité militante sur le plan culturel en dirigeant une librairie un peu particulière. Donc, le plus simple serait de vous demander de vous présenter vous-même ?

2 Olivia Zemor : Je suis présidente depuis 7 ans de l'association CAPJPO-Euro Palestine, qui regroupe des personnes de toutes origines, et qui lutte contre l'occupation des territoires palestiniens [...]

3 Q.O : Déjà, dans un texte que vous avez rédigé au lendemain de la guerre de juin 2006 contre le Liban, vous avez annoncé l'échec du projet sioniste. Est-ce que l'agression contre Ghaza confirme vos hypothèses ou au contraire les infirmes ?

4 O. Z: Tous les observateurs honnêtes, y compris des universitaires américains comme John Mearsheimer, disent qu'Israël a choisi la fuite en avant, mais que jamais il n'obtiendra la paix et la sécurité par la violence, malgré la toute puissance non seulement de son armée, mais aussi de sa propagande. Soixante ans de mensonges bien orchestrés et relayés ont certes fait des ravages [...]

5 Q. O: Actuellement, de plus en plus de voix à l'intérieur d'Israël, pensent que l'agression de Ghaza s'est soldée par un échec cuisant pour Israël, notamment en se référant au large mouvement de protestation qu'a suscité cette agression à travers le monde. Partagez-vous cette opinion ?

6 O. Z : Oui, et je pense que ce n'est pas fini [...]

7 Q. O: Dans le même texte (Échec du projet sioniste), vous énumérez quelques-uns des problèmes de la société israélienne actuelle. Le sentiment d'insécurité sciemment entretenu par les différents responsables politiques sionistes semble, selon vous, produire un effet inverse, c'est-à-dire au lieu d'être un catalyseur de la mobilisation contre un ennemi réel ou

supposé, il devient un blocage. Est-ce que vous pouvez nous en dire plus sur ce sujet ?

8 O. Z : Ce que nous expliquons en fait, c'est le lavage de cerveau auquel sont soumis les Israéliens dès le berceau. Comment à l'école, à la maison, à la télé, on déforme l'histoire [...]

03 02 2009

Exemple : Le modèle speaking d'une interview

1 - Setting and scène (cadre) sont relatifs au cadre physique (temps et lieu) et au cadre psychique (cadre socioculturel) : L'interview réunit un journaliste et son interviewé dans un lieu précis et qui est qualifié comme formel, puisque les sujets échangés sont intéressants et les personnes interrogées sont le plus souvent des responsables. Les locuteurs se mettent d'accord sur le temps de cette rencontre. Ainsi, il faut prendre en considération l'état psychique de la personne (une interview réalisée après une défaite par exemple) ou le cadre socioculturel du pays, puisque les questions sont des interrogations autour des événements actuels.

2 - Participants : tous ceux qui participent explicitement ou implicitement à une interview. Pour notre exemple, c'est une communication médiatique et interpersonnelle. Nous avons deux participants présents : le journaliste du Quotidien d'Oran et **Olivia Zemor**, donc ces participants sont allocutaires. Les lecteurs doivent être les destinataires finaux des propos de l'interviewé, ils ne sont pas présents lors de l'interview en face-à-face. (Le modèle de participation de Goffman). L'interviewé peut cibler également par son message une catégorie de personnes. (**Ex.4** : tous les observateurs honnêtes, des universitaires américains, John Mearsheimer), donc ces participants sont non-allocutaires.

3 - Ends (finalités et objectifs) : la visée communicative, le but de la communication. Nous pouvons expliquer ce point par les fonctions du langage données par Jakobson. La fonction conative est la plus dominée dans une interview : le journaliste provoque par la question une réaction, il vise à inciter le récepteur à réagir en répondant à la question posée (**Ex 3** : Est-ce que l'agression contre Ghaza confirme vos hypothèses ou au contraire les infirmes ?). Cette

L'analyse de l'implicite dans une interview : un type dialogal

interview a pour thème la question palestinienne, donc le journaliste est censé avoir des informations précises (**Ex 3**. Déjà dans un texte que vous avez rédigé au lendemain de la guerre de juin 2006 contre le Liban), c'est la fonction référentielle. La question est longue, cela explique la fonction métalinguistique qui vise à donner plus d'explication (**Ex 7**. Dans le même texte (Échec du projet sioniste), vous énumérez quelques-uns des problèmes de la société israélienne actuelle. Le sentiment d'insécurité sciemment entretenu par les différents responsables politiques sionistes semble, selon vous, produire un effet inverse, c'est-à-dire au lieu d'être un catalyseur de la mobilisation contre un ennemi réel ou supposé, il devient un blocage. Est-ce que vous pouvez nous en dire plus sur ce sujet ? Cette fonction est aussi expliquée par le choix du lexique comme le pronom « vous » utilisé par le journaliste et le pronom « on » (**Ex 8** : on déforme l'histoire). Dans une interview, nous pouvons également trouver la fonction expressive ou émotive (le journaliste exprime son opinion). La fonction phatique (la séquence de clôture) la fonction poétique (les figures de style : **Ex 4**. Soixante ans de mensonges bien orchestrés et relayés ont certes fait des ravages ...)

4 - Acts (séquences) : l'organisation de l'acte de communication par des séquences. L'interview est un type d'échange organisé par la question et la réponse. Elle obéit à plusieurs conditions pour être ritualisée, comme le principe de coopération, l'écoute, l'organisation thématique selon le contexte et le respect des tours de parole.

5 - Key (clef) : en relation avec la tonalité. Dans une interview, les locuteurs sont appelés à donner des informations. Ils sont sérieux et sincères, donc c'est une tonalité neutre.

6 - Instrumentalities (instruments) : le style, la forme du discours. L'interview est à l'origine une communication verbale, c'est-à-dire le journaliste utilise tout moyen utilisant la langue comme la parole, les écrits, les témoignages, le discours direct, le discours indirect, les documents etc. (**Ex 3** : dans un texte que vous avez rédigé, **Ex 7** : dans le même texte (Échec du projet sioniste).

7 - Norms (normes) : les conventions langagières sociales et les normes d'interaction. Le langage soutenu est dominant dans les interviews, ainsi que le vouvoiement et les actes rituels. (**Ex 7** : Est-ce que vous pouvez nous en dire plus sur ce sujet ?)

8 – Gender (Genres) : les différentes formes de la parole. L'interview est un genre journalistique, donc c'est une communication journalistique.

Les participants doivent conjuguer différentes compétences pour réussir l'acte de communication.

7 – 3 Les types de compétences

Nous avons parlé auparavant de l'action du codage et du décodage du message. Cette opération nécessite des connaissances. « Lire est « un processus actif » ; c'est produire « du » sens ou, plus exactement, « un » sens, celui du lecteur qui réinvestit dans cet acte ses caractéristiques individuelles, ses préoccupations du moment et les connaissances qu'il possède. (Adam Jean-Michel, Legrand Gelber R, 1983 : 80)

C'est un réinvestissement dans la production et la réception de paroles bien organisées et structurées. Les actants doivent conjuguer aussi des compétences lors de l'échange verbal :
Une compétence discursive

« La compétence discursive prend des valeurs variables selon le sens qui est donné à « discursive » ; elle est souvent mise en contraste avec la notion de « compétence linguistique » introduite par N.Chomsky [...] l'aptitude à maîtriser les règles d'usage de la langue dans la diversité des situations. » (Charaudeau P, Dominique M, 2002 : 113)

Les participants doivent avoir cette capacité d'utiliser un code linguistique selon la situation de communication.

Mais cette aptitude n'est plus suffisante pour mener un échange verbal. Kerbrat-Orecchioni rajoute aussi la compétence encyclopédique, la compétence logique, la compétence communicative et la compétence pragmatique (les maximes conversationnelles)

D'une manière générale, le travail interprétatif consiste, en combinant les informations extraites de l'énoncé (compétences linguistiques) et certaines informations dont on dispose « préalablement » (compétence encyclopédique), et de telle sorte que le résultat se conforme aux lois de discours (compétence rhétorico-pragmatique) et aux principes de la logique naturelle (compétence logique), à construire de l'énoncé une représentation sémantico-pragmatique cohérente et vraisemblable : en dehors de toute contre-indication ou

L'analyse de l'implicite dans une interview : un type dialogal impossible patente, A [allocutaire] postule que L [locuteur] a produit un énoncé à tous égards bien conformé. (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 299)

Pour interpréter un énoncé – question ou réponse – les locuteurs doivent avoir une compétence linguistique (connaître le code de communication), une compétence encyclopédique (les informations antérieures), une compétence rhétorico-pragmatique (les lois du discours), une compétence logique (enchaînement des informations selon un raisonnement logique). Cette définition donne lieu à l'existence des contenus implicites dans un cadre énonciatif qui rend la signification cohérente et réelle.

Patrick Charaudeau rajoute trois types de compétences nécessaires aussi pour l'interprétation :

« Pour Charaudeau (2000b), il existe trois types de compétences ...(1) la compétence situationnelle qui « exige de tout sujet qui communique qu'il soit apte à construire son discours en fonction d'identité des partenaires de l'échange, de la finalité de l'échange, du propos en jeu et des circonstances matérielles de l'échange » (Charaudeau P, Dominique M, 2002 :113)

C'est avoir une compétence communicative selon la situation de communication, l'identité du partenaire , les objectifs de cet échange.

« (2) La compétence discursive qui « exige de tout sujet qu'il soit apte à manipuler-situationnelle » ainsi que les savoirs et les connaissances et de croyance supposés partagés et témoignent d'un certain positionnement » (Ibid. : 114)

C'est une compétence linguistique et encyclopédique. Le sujet doit être capable de communiquer des connaissances en employant des outils linguistiques.

« (3) La compétence sémio-linguistique qui « exige de tout sujet qui communique qu'il soit apte à manipuler-reconnaitre les formes des signes, leurs règles de combinaison et leur sens » » (Ibid. : 114) C'est une compétence pragmatique. Partager des paroles, cela veut dire émettre et recevoir des signes à plusieurs significations explicites ou implicites.

La mission du journaliste et de son invité n'est plus facile. C'est tout un engagement collaboratif linguistique et implicite qui domine tout au long de l'interview.

L'analyse de l'implicite dans une interview : un type dialogal

Il faut signaler que la notion de compétence est liée à l'expérience : un intervieweur qui maîtrise le jeu de parole et qui se sert de la langue pour poser ses interrogations de manière implicite et un interviewé appelé pour déchiffrer les inférences et répondre aux questions en formulant une réponse assez adéquate à la question.

Nous tenons à signaler aussi que les journalistes sont formés pour interviewer une personne. Mais nous avons constaté une différence de compétences chez les journalistes : une interview réalisée par la journaliste Ghania Oukazi ou le journaliste Kamel Daoud ne ressemble surtout pas à d'autres interviews réalisées par des journalistes nouveaux. Cela signifie que l'expérience joue son rôle et que ces compétences sont acquises à travers le temps. L'implicite est introduit dans les questions, donc le journaliste doit exploiter toutes les compétences afin de le rendre accepté et logique dans une situation donnée.

Conclusion du chapitre

Interview ou entretien, c'est avoir comme forme d'échange une question/ réponse. Notre corpus était varié, nous avons trouvé que les journalistes invitent des personnes occupant des postes différents. Les objectifs des interviews sont différents, pour cette raison, le journaliste se prépare et prépare ses questions selon les finalités souhaitées.

L'interview est un type d'interaction verbale qui est présenté dans le journal « Le Quotidien d'Oran » comme un dialogue écrit. La transcription de l'oral à l'écrit se caractérise par le respect du tour de parole. Le titre et le chapeau de l'interview annoncent déjà des contenus implicites qui servent comme un moyen d'accroche qui éveille l'intérêt pour lire la suite.

Ce dialogue se caractérise par l'échange des informations entre les participants qui sont unis par une relation complexe : une position haute, celle du journaliste qui gère la communication et se conduit comme autoritaire, et par une relation de complémentarité.

La séquence d'ouverture est négligée : le journaliste commence par la première question. Parmi les stratégies implicites utilisées par le journaliste, l'enchaînement et la négociation. Ainsi, la continuité ou la discontinuité thématique favorise des contenus implicites. Dans la séquence de clôture, le journaliste peut également laisser la parole à son interviewé afin de dire ce qui n'a pas été traité dans les questions.

Parler d'une manière implicite, c'est tout un travail cognitif de la part du journaliste qui doit connaître ou avoir une compétence communicative ainsi que d'autres compétences spécifiques. Ce jeu de mots, cet enchaînement implicite et cette négociation doivent être logiques. Ces compétences acquises sont le résultat de la formation et de l'expérience des journalistes.

Chapitre II : L'analyse de l'implicite dans les différents genres discursifs

Introduction du chapitre

« Il est vrai que j'ai toujours privilégié les termes d'intertextualité et d'interdiscursivité mais on reste bien là dans l'univers dialogique. J'ai cependant précisé la différence que je voyais entre intertextualité et inter-discursivité. L'intertextualité, c'est l'intertexte, ce qui a été effectivement dit par écrit ou oral sous une configuration déterminée, et qui donne lieu à du discours rapporté. L'inter-discursivité, c'est ce qui se dit, mais qui circule sous différentes formes, et qui est repris dans la formulation que choisit le sujet qui reprend ces divers propos. » Patrick Charaudeau (Henri Boyer et Guy Lochard 2016 : 135)

Nous avons analysé dans le chapitre précédent l'implicite dans les interviews comme étant un genre dialogal. En d'autres termes, l'interview est aussi caractérisée par le principe du dialogisme qui oriente le discours. Dans le présent chapitre, nous allons analyser la relation de l'implicite avec les différents types de discours. Nous allons analyser les caractéristiques du discours journalistique.

Dans une interview, nous constatons qu'il y a plusieurs types de discours qui sont en position opposée, comme le discours journalistique et le discours politique, le discours direct et le discours indirect, le discours subjectif et le discours objectif. Nous allons montrer dans les parties suivantes l'influence de cet interdiscours sur l'implicite. Autrement dit, nous voudrions savoir s'il existe une relation entre le discours - d'une manière générale- et l'implicite.

1 Le discours

«*Tout discours peut être défini comme un ensemble de stratégies d'un sujet dont le produit sera une construction caractérisée par des acteurs, des objets, des propriétés, des événements sur lesquels il s'opère*». (Maingueneau, 1989 :18). Le locuteur, quand il prend la parole, produit des énoncés en suivant des stratégies pour arriver à un produit construit qui répond à des caractéristiques. Ces énoncés sont variables selon le domaine ou la spécialité.

«*Le terme de "discours" désigne aussi un ensemble d'énoncés de dimension variable produits à partir d'une position sociale ou idéologique ; comme c'est le cas par exemple de la déclaration d'une personnalité politique ou syndicale. Par discours, on envisage aussi la conversation comme type particulier d'énonciation.* » (Barry 2002 : 2)

Dominique Maingueneau distingue huit définitions du discours ;

«*Le discours, étant dorénavant une unité topique domaniale (Maingueneau, 2005), se caractérise par huit traits caractéristiques, relevés vers la fin des années 80, sous l'influence de différents courants pragmatiques :*

1. *Le discours suppose une organisation transphrastique.*
2. *Le discours est orienté (non seulement en fonction d'une visée du locuteur, mais aussi temporellement).*
3. *Le discours est une forme d'action (trait pragmatique par excellence).*
4. *Le discours est interactif.*
5. *Le discours est contextualisé (et le contexte ne constitue pas le cadre pour une action, mais est tout à fait immanent à sa définition ; il n'y a pas d'action que contextualisée et en outre, la relation entre les deux est institutionnalisée).*
6. *Le discours est pris en charge.*
7. *Le discours est régi par des normes (ce qui a trait à l'institutionnalisation déjà mentionnée).*
8. *Le discours est pris dans un interdiscours » (Grzmil-Tylutki 2011: 248).*

Le discours est soumis à des règles d'organisation en relation avec un groupe social, il est orienté par le temps et la visée communicative du locuteur, il marque une action par le fait de parler, il se caractérise par son caractère interactif. Il dépend du contexte afin de le comprendre, il est pris en charge par un sujet, il obéit à des normes et il est compris quand il est mis en relation avec d'autres discours.

1 - 1 Quelques distinctions

« Cette distinction permet d'opposer deux modes d'appréhension des unités transphrastiques : comme unité linguistique (« énoncé ») et comme trace d'un acte de communication socio -historiquement déterminé (Charaudeau P, Dominique M, 2002 : 187).

La première distinction entre le discours et l'énoncé. Quand il s'agit d'une étude de la structure d'un texte en s'appuyant sur la langue, c'est un énoncé. Quand il s'agit d'une étude de sa cohérence et de sa production comme un acte de communication, c'est un discours. Mais y a-t-il un lien avec le texte ? Alpha Ousmane Barry explique dans son article la deuxième distinction entre discours et texte :

« Partons néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases, mais comme des textes. Or, un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours » (Barry, 2002 : 5)

Quelle est la relation entre discours et texte ? Les énoncés sont présentés comme un texte spécifique à chaque genre selon son organisation. Pour étudier un texte, il faut analyser les conditions de sa réalisation et de sa production. C'est-à-dire considérer le texte comme un discours à analyser dans un contexte : *« Le contexte d'un item quelconque (quelles que soient sa nature et ses dimensions), c'est l'ensemble de ce qui accompagne, entoure, environne l'item en question. » (Kerberat Catherine-Orrecchioni, 2007 : 3)*

Pour comprendre n'importe quel discours, il nous faut revenir à son contexte qui présente les conditions de la réalisation et de la production d'un item. Donc comment trouver les

conditions de la réalisation et de la production ? C'est tout simplement examiner les mots et les syntagmes qui l'entourent :

« L'entourage strictement linguistique d'un élément (d'un mot par exemple, ou d'une unité phonique) à l'intérieur d'un énoncé, c'est-à-dire la série d'éléments qui le précèdent et qui le suivent dans cet énoncé, ou encore, en termes plus techniques, les syntagmes [...] auxquels il appartient » (Ducrot O, Todorov Tzvetan, 1972:417)

Il existe une relation de complémentarité entre le discours et le contexte : pour comprendre le discours, il faut revenir à son contexte, et pour analyser le contexte, il faut revenir au discours. *« Le discours façonne le contexte autant que le contexte façonne le discours » (Kerberat Catherine-Orrecchioni, 2007 : 4)*

1 – 2 L'implicite discursif

« On entendra par implicite(s) discursif(s), les représentations partagées relatives aux types de discours (ici discours médiatique) et aux genres [...] (débat, interview pour ne prendre que ces deux genres) ». (Bernadeta Wojciechowska, Elisabeth Richard, 2016 : 3).

La représentation est l'image que garde le locuteur d'un discours. L'implicite discursif explique cette idée. Lorsque nous parlons d'une interview, nous présupposons que le journaliste participe à un échange verbal qui se caractérise par une question/réponse. Cette interview a comme objectif d'avoir des informations selon la situation du discours, qui veut dire :

On appelle situation de discours l'ensemble des circonstances au milieu desquelles se déroule un acte de dénonciation (qu'il soit écrit ou oral). Il faut entendre par là à la fois l'entourage physique et social où cet acte prend place, l'image qu'en ont les interlocuteurs, l'identité de ceux-ci, l'idée que chacun se fait de l'autre (y compris la représentation que chacun possède de ce que l'autre pense de lui), les événements qui ont précédé l'acte dénonciation (notamment les relations qu'ont eues auparavant les interlocuteurs, et surtout les échanges de paroles où s'insère renonciation en question) (Ducrot O, Todorov Tzvetan , 1972 : 417)

L'interview orale ou écrite se déroule dans un acte énonciatif : le cadre spatiotemporel, les différentes représentations – l'image et l'identité de l'autre, l'idée que chacun se fait de l'autre-, les événements et les relations entre les participants.

L'implicite est installé d'abord dans les idées stéréotypées : c'est un journaliste, il va insister sur une question ou un événement jusqu'à arriver à la réponse, c'est un homme politique, il va cacher la vérité et parler pour ne rien dire. Les interlocuteurs parlent de la politique par exemple ; mais chacun est conscient que les discours sont différents. Aussi les deux parlent d'une manière implicite : le journaliste utilise des stratégies et des compétences pour parler à distance de l'information, comme l'homme politique répond implicitement. Nous pouvons même dire qu'il y a vraiment un échange d'implicite entre les deux discours. Nous avons trouvé quelques exemples du terme « discours ».

24 04 2012 Le Quotidien d' Oran : Vous avez décidé d'introduire dans votre DISCOURS l'idée nouvelle d'une amnistie générale , pourrions - nous en connaître les raisons ?
t2012 Page: 101 c

Exemple : L'implicite discursif

Le journaliste souligne dans la question l'idée que le discours partagé est différent, « vous avez décidé d'introduire dans votre discours ». Il dit implicitement que « nous partageons des propos de type politique, mais nos discours sont différents, plus au moins les finalités sont différentes »

2 Le discours journalistique et ses caractéristiques

Le discours journalistique a pour objectif de rapporter des faits et des événements actuels. Il essaye de répondre aux interrogations « pourquoi » et « comment » les faits sont produits.

L'analyse de l'implicite dans les différents genres discursifs

« Le discours journalistique ne peut se contenter de rapporter des faits et des dits, son rôle est également d'en expliquer le pourquoi et le comment, afin d'éclairer le citoyen. D'où une activité discursive qui consiste à proposer un questionnement (sans cadre de questionnement, pas d'explication possible), élucider différentes positions et tenter d'évaluer chacune de celles-ci. » (Charaudeau 2006 : 2)

Le journaliste est à la fois le rapporteur des faits et l'évaluateur des positions opposées. Le discours journalistique vise à informer les lecteurs et d'éclaircir sa vision dans les différents domaines comme la politique, la société, l'économie. *« La description précise et/ou l'explication d'un fait (événement ou situation) d'actualité ; ce fait étant significatif universellement ou collectivement ; recherché au nom du public et de son droit de savoir ; sélectionné, hiérarchisé et mis en forme » (Lagrardette, 2009 : 210)*

Le discours journalistique se distingue des autres types de discours pour les raisons suivantes : Il se caractérise par une hétérogénéité concernant le traitement des sujets qui répondent aux besoins d'un public large et varié. *« La presse se caractérise par une forte hétérogénéité, voire une instabilité, des conditions de production des discours qu'elle diffuse, qu'elle les construise ou qu'elle les transmette. » (MOIRAND 2007 : 10).*

Le discours journalistique se caractérise par la simplification du style, il vise à donner l'information de manière simplifiée et concrète.

« Chaque phrase et presque chaque mot doit apporter un élément d'information, le maximum d'information. D'où l'importance du choix et de la précision de chaque substantif ou adjectif, de l'élimination systématique de tous les adjectifs et adverbes vagues et inutiles. » (GAILLARD 2008 :92)

Le discours journalistique se caractérise par sa relation avec la réalité et l'actualité de l'évènement.

Le discours journalistique est structuré. Il adopte une organisation rédactionnelle bien déterminée : un titre, un chapeau, puis le compte rendu ou le corps du texte. Il se caractérise également par le caractère dialogal, le dialogisme, la polyphonie et les différents modes discursifs :

2 – 1 Dialogal et Dialogisme

« Un genre de discours est dialogal lorsque les textes qui se réalisent dans son cadre prennent la forme textuelle non du monologue (un seul énoncé produit – le plus souvent - par un seul locuteur) mais du dialogue, c'est-à-dire lorsqu'ils se développent comme enchainement d'au moins deux tours de parole produits par des locuteurs différents. La conversation, l'interview par exemple, sont des genres dialogaux. » (Détrie C, Siblot P , Verine B 2001: 83).

Lorsqu'un texte se caractérise par un tour de parole, nous disons que c'est un texte dialogal comme la conversation et l'interview, qui présuppose au moins la présence de deux locuteurs. Dans l'exemple suivant, les indices typographiques nous informent – sans lire le texte- qu'il y a un tour de parole et qu'il y a deux locuteurs qui parlent :

Omar Merzoug : Votre projet est de raconter, comme d'ailleurs le titre l'indique clairement, comment la guerre d'Algérie a été vue par les Algériens eux-mêmes. Mais quelle est la différence de cette histoire de la guerre avec toutes les histoires de la guerre d'Algérie qui ont été publiées jusqu'ici ?

Benjamin Stora : Il faut commencer par dire que ce projet a été initié par un éditeur, Renaud de Rochebrune, chez Denoël, qui avait, en l'an 2000 - ça fait déjà seize ans- eu l'idée de faire écrire un ouvrage sur le modèle de ce qu'avait fait Amin Maalouf «Les Croisades vues par les Arabes». [...]

O.M: C'est l'objection qui surgit naturellement.

B.S: Bien entendu. J'ai dit à mon interlocuteur et confrère : « Les Algériens eux-mêmes sont très capables de construire ce genre de récit ».

30 11 16

Exemple : Discours dialogal

Que signifie donc le dialogisme dans le discours journalistique ?

« Capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre (S) voix qui le feuilletent énonciativement. Le terme de dialogisme précède les écrits du cercle de Bakhtine qui, dès les années 1930, défendent la thèse que la réalité des pratiques langagières, c'est l'interaction verbale ; sa forme prototypique, le dialogue de la conversation, et que ces faits évidents doivent être mis au centre, voire au départ, de l'analyse linguistique. (Détrie Catherine, Siblot Paul , Verine Bertrand, 2001 : 83)

La question du journaliste fait entendre plusieurs autres voix. Nous distinguons plusieurs types du dialogisme :

L'un qui passe d'un énonciateur à un co-énonciateur (sa production et son interprétation) et l'autre qui passe d'un discours à un autre :

« Selon le sémioticien, le dialogisme est un principe qui gouverne toute pratique humaine. Au niveau langagier, il consiste en l'orientation de tout discours :

– orientation constitutive et au principe de sa production comme de son interprétation

– vers d'autres discours, et ce, doublement : (i) vers des discours réalisés antérieurement sur le même objet de discours, et (ii) vers la réponse qu'il sollicite. Cette double orientation, vers l'amont et vers l'aval, se réalise comme interaction elle-même double :

– le locuteur, dans sa saisie d'un objet, rencontre les discours précédemment tenus par d'autres sur ce même objet, discours avec lesquels il ne peut manquer d'entrer en interaction ;

– le locuteur s'adresse à un interlocuteur sur la compréhension-réponse duquel il ne cesse d'anticiper ». (Jacques Bres, Sylvie Mellet P 4)

Selon le sémioticien Bakhtine, le dialogisme est réparti selon cette double orientation en trois types : un dialogisme interdiscursif, un dialogisme interlocutif interlocuteur, et d'intralocutif ou comme le nomme J. Authier, l'autodialogisme

Pour expliquer les types du dialogisme, nous allons analyser les exemples suivants :

Q.O. : Le ministre de la Culture Frédéric Mitterrand a DÉCIDÉ de se rendre à l'ouverture du festival de Cannes avec une délégation tunisienne, et durant le festival sera projeté en séance spéciale «Plus jamais peur», documentaire sur la révolution tunisienne réalisé par Mourad Bencheikh.

t2011 Page: 59 c

Exemple 1 : Dialogisme

Le premier locuteur de la décision de « se rendre à l'ouverture du festival de Cannes avec une délégation tunisienne » c'est le ministre de la Culture Frédéric Mitterrand. Cette décision a été reproduite par un journaliste- réalisateur d'un documentaire sur la révolution tunisienne - Mourad Bencheikh. Il n'est plus locuteur de la décision, mais il est le premier énonciateur. Ensuite, la même décision a été reproduite par le journaliste du Quotidien d'Oran, c'est le deuxième énonciateur : il a reproduit l'énoncé du premier locuteur, et du premier énonciateur.

C'est un dialogisme interdiscursif, puisque les trois déclarations étaient dans des situations différentes, et un dialogisme interlocutif (locuteur 1, énonciateur 1, énonciateur 2).

C'est le même objet du discours qui est véhiculé et reproduit dans des discours différents.

28022009 Le Quotidien d' Oran : Vous avez ANNONCÉ votre candidature .

t2009 Page: 10 a

Q. O. : Déjà dans un texte que vous avez rédigé au lendemain de la guerre de juin 2006 contre le Liban , vous avez ANNONCÉ l'échec du projet sioniste .

t2009 Page: 21 b

Exemple 2 : Dialogisme

Le journaliste reproduit ou rapporte les annonces de son interviewé : « Vous avez annoncé votre candidature », le verbe conjugué au passé, et l'annonce était dans une autre situation discursive non précise dans la question.

« Vous avez annoncé l'échec du projet sioniste » le verbe conjugué au passé. Le journaliste ajoute les circonstances de cette annonce, le lieu et le temps : « Dans un texte que vous avez rédigé le lendemain de la guerre de juin 2006 contre le Liban ».

Nous appelons ce genre de reproduction des paroles : l'autodialogisme.

Comment le journaliste bénéficie-t-il de ce dialogisme dans la gestion de l'interview ? Il demande implicitement à son interview de répondre en mettant lien avec l'interaction précédente, « le discours précédent » et ce qui a été déjà dit - par les autres ou par lui-même - et ce qui est demandé de dire pour répondre à la question.

2 – 2 La polyphonie / la multiplicité des voix

Le discours journalistique se caractérise par un va et vient vers la référence des informations. Le journaliste utilise donc la polyphonie, cette manière de s'approprier la voix de l'autre et de la faire entendre dans son énoncé.

« Quand il parle, un locuteur ne se contente pas d'exprimer ses propres opinions, il fait constamment entendre diverses autres voix, plus ou moins clairement clarifiées, par rapport auxquelles il se situe. » (Mainguenau, 2016 : 147)

Le discours journalistique se caractérise par la polyphonie, c'est-à-dire la multiplicité des voix.

« Le texte journalistique devient alors une mosaïque de voix, constituée d'une pluralité de fils intertextuels, et le fil horizontal du discours apparaît dans sa matérialité même fragmenté par des marques de cette hétérogénéité. » (Moirand, 2007 : 85)

Le journaliste, quand il prend la parole lors d'une interview, produit un acte de parole en disant une question. Cette question est dite réellement par le journaliste, mais elle représente plusieurs voix : celles des personnes absentes, des lecteurs, des Algériens

« Au départ, cette problématique de la polyphonie a été développée en théorie par M. Bakhtine, qui disait « polyphoniques » les romans où les voix du narrateur ne dominaient pas celles des personnages. Cette problématique a ensuite été étendue à l'étude du langage, en particulier par le linguiste O.Ducrot dans les années 1980. Mais il existe diverses théories de la polyphonie ; elles se donnent pour mission de répondre à des questions comme celles-ci : comment ces « voix » se manifestent-elles dans un énoncé? Quelles sont les relations qu'entretiennent-elles avec le locuteur qui les fait entendre » (Mainguenau, 2016 : 148)

Nous essayons d'analyser cette polyphonie dans l'interview en répondant aux questions suivantes :

- Comment ces « voix » se manifestent-elles dans la question posée par le journaliste ?
- Quelles sont les relations qu'entretiennent-elles avec le journaliste qui les fait entendre ?

La voix collective



Exemple 1: Polyphonie, la voix collective

La marque la plus claire de la polyphonie est l'usage du pronom personnel nous. Ce pronom représente indirectement (implicite) plusieurs personnes. En réalité, ces personnes sont absentes, c'est juste le journaliste qui est présent lors de cette interview. Ce sont les voix des lecteurs et plus précisément les voix des Algériens. Le pronom « On » exprime également cette voix collective.

29 12 2011 Le Quotidien d' Oran : Lors de l' ouverture de l' année judiciaire , le PRÉSIDENT de la République a évoqué l' exception algérienne par rapport à ce qui se passe dans un certain nombre de pays arabes .

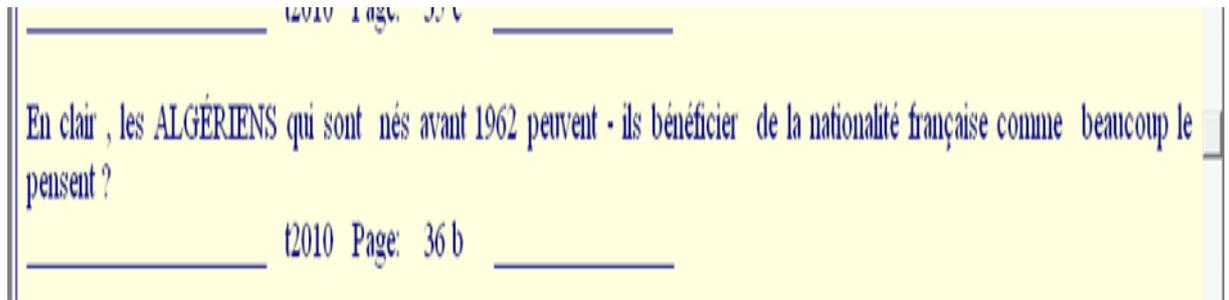
t2011 Page: 65 a

Exemple 2 : La polyphonie

Dans cet exemple, le journaliste reproduit un dire. Mais cette fois-ci, son locuteur est précis dans la question : « Le président de la république ». Il peut ainsi donner le nom de ce président par exemple. En résumé :

« La différence entre la voix collective et les autres êtres discursifs réside dans le fait que le locuteur, l'allocutaire et la troisième personne sont susceptibles de « prendre la parole » dans le texte. En ce sens, le pronom « On » représente un collectif composé d'individus pouvant prendre la parole. Pour notre étude, il nous semble nécessaire de garder une catégorie (la troisième personne) pour les unités représentant des personnes identifiables (par leur nom : Bouteflika, par leur fonction : président, ministre, etc.) et une autre catégorie (la voix collective) pour les unités qui représentent indirectement des personnes : on, nous, ceux, eux. » (Benabdallah, 2011 : 121)

Nous pouvons trouver les différents pronoms personnels et possessifs qui renvoient à un groupe identifiable ou non identifiable comme nous, on, ainsi qu'« ils ». Examinons l'exemple suivant :



Exemple 3 : La polyphonie

Le journaliste n'a pas vu le jour avant 1962. Cette question ne le concerne pas. Il tente avoir une réponse à une interrogation posée par les Algériens qui sont qualifiés par l'adverbe « beaucoup ». L'invité doit normalement répondre à la question du journaliste, mais en réalité, c'est la question des Algériens qui sont nés avant 1962. Le journaliste parle à la place de cette catégorie qui est aussi désignée explicitement par le pronom personnel « ils ».

2 - 2 – 1 Les marqueurs de la polyphonie

Nous allons analyser la négation, le discours direct , le discours indirect et le discours indirect libre :

2 - 2 – 1 – a La négation

« Nous considérons, selon la conception polyphonique de la négation proposée par C. Bally (1965), que l'analyse de la polyphonie de la négation s'effectue dans l'énoncé à partir de deux éléments : le dictum (le contenu) et le modus (la position ou l'attitude tenue par le locuteur envers son dire) et, de l'autre, sur la théorie des actes de langage de J.-L. Austin (1970) et J. Searle (1972) qui considère que la négation de la phrase est liée à la force illocutoire imposée sur un contenu. . En effet, le locuteur-journaliste se sert de la négation comme stratégie argumentative pour créer une polémique. Cet outil discursif lui permet d'explicitement sa visée principale (Ibid. 116)

Les Algériens pensent que ce n'est PAS le cas.
t2009 Page: 5 b

Exemple 4 : La négation comme marque de polyphonie

Le journaliste rapporte les dires des Algériens. C'est un discours direct.

Nous présupposons que :

- 1 L'invité pense que les Algériens pensent que c'est le cas.
- 2 Puisque le journaliste est algérien, il pense que ce n'est pas le cas.
- 3 Il se dégage de la responsabilité de dire cette déclaration, alors qu'il pense que c'est le cas.

« Selon J.-C. Anscombre et O. Ducrot⁵, la négation polémique met en scène deux points de vue au niveau de la signification. Elle ne réfute pas directement le contenu de l'affirmation sous-jacente, mais l'affirmation de ce contenu, et ne devient polyphonique que par rapport à une conception énonciative. » (Ibid. : 117)

Q.O. : C'Elle établie par les Etats - Unis et copiée par la France Q.O. : Ce n'est donc pas un tabou ?
t2010 Page: 27 c

Exemple 5 : La négation comme marque de polyphonie

C'est une interview réalisée avec le PDG d'Air Algérie. Ce n'est pas donc un tabou ? La négation laisse entendre plusieurs interprétations polyphoniques.

C'est une question posée à la forme négative. Nous présupposons que le journaliste soit avec cette négation, ce n'est pas un tabou, ou bien qu'il soit contre, c'est un tabou. Il rajoute donc, c'est-à-dire après les dires de monsieur le PDG. Alors cet articulatoire logique nous amène à

comprendre que le journaliste n'est plus avec cette négation c'est comme s'il dit : d'après vous ou selon vos déclarations, ce n'est pas un tabou. Pour cette question négative, la réponse possible était « oui » ou « non », le PDG a répondu comme suit : « *Non, ce n'est pas un tabou. On le fait depuis longtemps avec le Canada et les États-Unis. On envoie la liste des gens avec tous les détails et eux, quand il y a quelqu'un qui vient de là-bas, ils font la même chose pour nous.* ». Il a compris l'idée et l'opinion du journaliste : « C'est un tabou ». Il dit non - et normalement, il confirme l'opinion du journaliste- et ajoute : « Ce n'est pas un tabou ...»

La négation polyphonique résulte de deux opinions opposées. La requête implicite se présente comme prouver le contraire ou opposer une opinion considérée comme vraie.

2 - 2 – 1 – b Le discours direct

« La première caractéristique apparente du discours direct est d'entretenir l'impression, peut-être illusoire, qu'un locuteur principal donne la parole à un autre locuteur qui est cependant absent. Cette vue est exacte si l'on considère que le discours ainsi restitué résulte de l'inscription d'un énoncé à l'intérieur d'un autre énoncé ... si l'on tient que le fait même d'inscrire l'énoncé d'un autre à l'occasion de ma propre prise de parole projette l'énoncé ainsi rapporté dans une nouvelle situation d'énonciation. » (Sarfati, 1997 : 59)

La question du journaliste est porteuse des dires d'une personne absente. Le journaliste insère des énoncés dits au passé et dans une situation d'énonciation différente (le temps, le lieu), il peut même rapporter les paroles de son interviewé qui est présent dans cette interview, comme nous le constatons dans l'exemple suivant :

Q. O. : Le 6 octobre dernier , vous avez organisé une réception pour célébrer le 42ème anniversaire de la guerre du 6 octobre 1973 qui selon vous , «témoigne de la participation de l' armée algérienne côte à côte avec ses frères égyptiens et arabes.»
Pourriez - vous nous en DIRE un peu plus ?

t2015 Page: 161 b

Exemple 1: Le discours direct

Dans cet exemple, le journaliste insère un énoncé dit par l'invité. Il l'introduit par l'expression « Selon vous », puis il le délimite par les guillemets « témoigne de la participation de l'armée algérienne côte à côte avec ses frères égyptiens et arabes ». Le discours direct prétend restituer fidèlement les paroles citées en dégageant la responsabilité du journaliste.

L' Etat DISAIT , à l' époque , tendre ainsi la main aux terroristes pour qu' ils descendent des maquis , mais ça n' a pas été le cas puisqu' il reste encore des groupes en activité ?

t2012 Page: 103 a

Exemple 2: Le discours direct

Les paroles sont mises entre deux virgules ou bien entre deux guillemets :

«Inviter l' Egypte en 2011 n' est pas seulement accueillir un pays qui a signalé au monde son besoin de changer d' histoire , son besoin de liberté , sa force collective et son DÉSIR de démocratie en faisant la révolution du 25 janvier , c' est aussi accueillir un grand pays de cinéma dont la présence à Cannes ne s' est jamais démentie» , souligne votre communiqué .

t2011 Page: 58 d

Exemple 3: Le discours direct

Lorsque le journaliste rapporte les propos d'une autre personne, il essaye d'être objectif et il rapporte les mots tels qu'ils sont dits, mais :

« Quelle que soit sa fidélité, le discours direct n'est jamais qu'un fragment de texte dominé par l'énonciateur du discours citant, qui dispose d'énormes moyens pour lui donner un éclairage personnel. » (Mainguenau, 2016 : 164)

Même si les dires sont exacts, le journaliste reproduit ces énoncés dans une nouvelle situation d'énonciation. Il reporte ce qui a déjà été dit par un autre, et il cache sa position personnelle envers ces dits. Le journaliste recourt au discours direct pour se montrer objectif. Il veut aussi montrer à son interviewé que ses informations sont crédibles. C'est une manière implicite de poser la question.

Il peut insérer également une citation pour parler directement et implicitement.

2 - 2 – 1 – c La citation

La citation la plus littérale est déjà dans une certaine mesure une parodie. Le simple prélèvement la transforme, le choix dans lequel je l'insère, sa découpe (deux critiques peuvent citer le même passage en fixant ses bords différemment), les allègements que j'opère à l'intérieur, lesquels peuvent substituer une autre grammaire à l'originelle et naturellement, la façon dont je l'aborde, dont elle est prise dans mon commentaire ... (Butor M, 1968 : 18)

Lorsque le journaliste insère une citation, il nous semble en premier lieu qu'il est direct et objectif. C'est une manière de dire implicitement à son interviewé que toutes les informations viennent d'une source fiable et identifiable. Mais extraire une citation de son contexte nous amène à réfléchir autour de son utilité dans une telle ou telle situation, de sa découpe, si le journaliste commence par le début ou termine par la fin dans cette citation, et de la manière de l'exploiter dans la question.

Q.O. : Dans la dernière Feuille de route d'accompagnement de l' Accord d' association , il est noté , je CITE : «il convient d' assister l' Algérie dans ses avancées vers une économie de marché fonctionnelle et compétitive notamment à travers des actions concrètes de coopération financière» .

_____ t2009 Page: 4 c _____

Q.O. : Au titre de la politique commerciale , l' Union européenne rappelle , je CITE : «l' objectif commercial prioritaire est l' adhésion rapide de l' Algérie à l' Organisation mondiale du commerce (OMC)» .

_____ t2009 Page: 5 a _____

Q.O. : Avant d' aborder cette question , vous avez écrit dans le communiqué que vous avez envoyé aux rédactions , je CITE «les milieux qui considèrent comme excessives les réactions de la Turquie à ce sujet (loi condamnant la négation du génocide arménien) , n' ont pas pu en saisir le fond .

_____ t2012 Page: 113 a _____

Exemple : La citation

Le journaliste encadre la parole citée en utilisant les signes typographiques : deux points et les guillemets. Aussi, il utilise l'expression (je cite), pour introduire l'énoncé rapporté. Le verbe citer présuppose que le journaliste va reproduire une parole. Donc, cette expression, c'est une marque explicite de sa présence. Cette marque de subjectivité ouvre implicitement un changement du locuteur : l'énoncé entre parenthèses n'appartient plus au journaliste.

2 - 2 – 1 – d Le discours indirect

Comme l'explique J. Authier : « *le discours direct cite les mots* » d'un locuteur, tandis que le discours indirect « *traduit avec les mots* » du locuteur, « *ni l'un ni l'autre, en soi, ne parle avec les mots d'un autre* » ... Il en constitue une reformulation sémantique globale qui opère directement sur leur sens ou leur contenu. » (Authier-Revuz J,1978 : 68)

L'expression qui introduit le dit d'une personne marque le changement de locuteur : du journaliste à une autre personne absente ou présente. C'est comme donner la parole. Ensuite, les signes typographiques marquent clairement ce changement dans le discours direct qui

reporte les mots. Mais dans le discours indirect, le journaliste rapporte les mots du locuteur en les traduisant et en essayant de reformuler le sens.

« Cette stratégie de « rapport » du discours entraîne certaines conséquences sur l'expressivité de l'énoncé de départ. À la limite, les propos du personnage ne sont pas vraiment rapportés » ; mais résumés, de sorte qu'il devient improbable de les rétablir à la lettre, ni même de les restituer par simple hypothèse. D'où vient le caractère « indécidable » du discours indirect. » (Maingueneau, 1991, 134)

Les dires d'une personne ne sont pas reportés, mais résumés. Donc, la personne interviewée ne peut pas reconstituer l'énoncé tel qu'il est dit. Ce discours est encore infidèle :

« Mais comme le discours indirect ne transcrit pas fidèlement les paroles de L2, L1 peut donner dans le discours rapporté au style indirect des informations que L2 ne possédait pas. » (Perret, 1994 : 109)

Nous pouvons conclure que le discours indirect est plus infidèle que le discours direct. Il ne donne ni des informations sur le contexte ni les dires exacts. Cela provoque de l'implicite, car l'interviewé fait un effort pour reconstituer les paroles, puis les insérer dans la première situation d'énonciation et en plus répondre selon la situation.

À l'écrit, nous pouvons facilement distinguer entre les deux discours :

« Les modifications qui affectent le discours rapporté d'une manière indirecte touchent surtout le régime linguistique des indices d'énonciation (marqueurs énonciatifs) – personne, temps, lieu. Ceci implique :

-effacement de toute possibilité de mise en exerce ou de citation (absence de guillemets, etc.) du propos rapporté ;

-le locuteur systématique a une forme de subordination, précédé d'un verbe introducteur (avec complétive, type : L répondit que ... ; avec interrogative directe, type : L demanda si ..., avec infinitif, type L ordonna de ... nom équivalent à une proposition, type : L annonça son départ) » (Sarfati, 1997 : 62)

Les changements du discours indirect ne donnent aucune information sur la situation de communication de ces dires, comme le lieu et le temps. Nous remarquons la présence du verbe introducteur ou la préposition selon. Ainsi, l'absence des signes typographiques qui sont remplacés par le pronom relatif que.

Q.O. : pourtant , le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales AFFIRME qu' il n' y a pas de communes pauvres , donc où se situe la différence ?

t2016 Page: 241 d

Exemple 1 : Le discours indirect

Dans cet exemple, nous remarquons que le journaliste n'a pas nommé le ministre. L'interviewé présuppose que le journaliste parle du ministre actuel de l'intérieur et des collectivités locales. Le verbe introducteur « affirme » conjugué au présent de l'indicatif confirme la présupposition précédente. Ensuite, vient le pronom relatif « que » pour introduire la subordonnée complétive et les dires de ce ministre.

Mais , SELON les échos du dernier conseil d' association entre les deux parties , les choses restent imprécises .

t2009 Page: 17 c

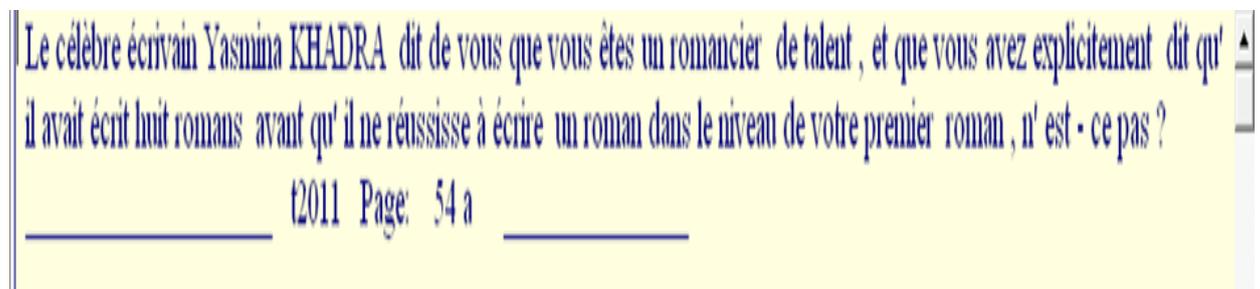
Exemple 2 : Le discours indirect

Le discours indirect ne rapporte pas toujours les dires d'une personne, mais il peut résumer le travail d'une organisation ou d'un conseil. La marque de la reproduction des dires, c'est « selon ». Puis la phrase qui résume tout le travail du conseil d'association entre les deux pays, c'est : « Les choses restent imprécises. »

Nous avons cherché dans le corpus une interrogative directe de type « L demanda si..... » mais nous n'avons pas trouvé un exemple.

2 - 2 – 1 – e La source d'information

Le journaliste introduit les paroles rapportées et dit la source de son information. Il est plus fidèle aussi au propriétaire de ces paroles. C'est une façon de dire implicitement que cette information est officielle selon une source vraie et identifiable. Comme dans l'exemple suivant, « Le célèbre écrivain Yasmina KHADRA dit de vous que vous êtes un romancier de talent ». C'est un témoignage d'un grand écrivain.



Exemple : La source d'information

Pourquoi le journaliste reproduit-il ce jugement positif de Yasmina Khasra ? C'est pour dire implicitement qu'il partage le même avis de cet écrivain. Il est objectif vis-à-vis son discours rapporté et subjectif vis-à-vis la situation de communication. Pourquoi il rapporte les dires de Yasmina Khadra ?

C'est pour confronter les dires de cet écrivain avec les dires de l'interviewé : « Il avait écrit huit romans avant qu'il ne réussisse à écrire un roman dans le niveau de votre premier roman », puis le journaliste rajoute la question : « N'est-ce pas ? » c'est-à-dire, il demande une confirmation. Il est en train d'exposer deux dires différents et deux jugements opposés. Puisque le journaliste pose cette question en suivant ce raisonnement, nous présumons qu'il n'est pas d'accord avec le jugement négatif de l'interviewé attribué à Yasmina KHADRA. D'ailleurs, il le qualifie en employant l'adjectif « célèbre ». Donc, le discours indirect traduit la subjectivité du journaliste et ses positions envers les dires de sa source d'information.

2 - 2 – 1 – f Discours indirect libre

« Le discours indirect libre marquant une différence supplémentaire de degré d'hétérogénéité, relativement à la parole de l'autre, le discours indirect libre rend indiscernable les instances énonciatives qu'il met en jeu. Ainsi que le remarque T. Authier (1978,79) : « la fréquence des commentaires sur le caractère de « devinette » qu'aurait le discours indirect libre : est-ce l'auteur qui parle, ou bien est-ce un personnage ? Est significative du caractère grammaticalement non explicite du discours indirect libre comme du discours rapporté. » Cette troisième stratégie ne permet donc pas de différencier nettement les « sources de l'énonciation » (Austin, 1971), c'est-à-dire d'assigner de manière non équivoque le statut des énonciateurs dont les propos se mêlent inextricablement. » (Sarfati, 1997 : 63)

Nous avons remarqué que le journaliste parle, commente, évalue, analyse et dit des propos qui ne sont pas les siens. À un moment donné, nous disons, nous les lecteurs, ce n'est plus le sentiment vécu par le journaliste, ou ce n'est plus la pensée du journaliste, ou ce n'est plus le problème du journaliste. Nous comprenons qu'il reproduit les dires d'une manière implicite qui ne laisse aucune marque dans la question. Nous remarquons l'absence de signes typographiques, de verbes introductifs et du pronom relatif.



Exemple 1 : Discours indirect libre

« Le problème n°1 de la wilaya, le logement. » En lisant cette question, nous demandons la source de l'information du journaliste. Qui a dit que le problème majeur, c'est le logement ? Nous présumons que le journaliste, c'est le porte-parole des habitants de la wilaya. Il reproduit leurs propos dans un discours indirect libre.

Q.O. : Il fut un temps où cette relation politique DEVAIT être consolidée par la signature d'un traité d'amitié entre les deux pays .

2010 Page: 37 c

Exemple 2 : Discours indirect libre

Le journaliste conjugue les verbes au passé (fut : passé simple, devait : imparfait) ? Lorsqu' il est en train de citer un évènement passé. « Cette signature du traité d'amitié entre les deux pays » a été déclarée et dite par une personne. Le journaliste reproduit indirectement et librement cette décision. L'interviewé doit réfléchir et trouver la source, c'est-à-dire « deviner » et savoir le temps et l'occasion de cette déclaration, « sources d'énonciation ». Dans cette situation d'énonciation nous avons deux énonciateurs explicites (le journaliste et son interviewé) et un troisième énonciateur implicite (le locuteur de la déclaration). C'est un amalgame de deux voix, une polyphonie.

2 - 2 – 1 – g L'îlot textuel

C'est un fragment du texte que l'énonciateur ne prend pas en charge. Alors, la responsabilité de ce fragment est attribuée à un autre énonciateur qui est dans la plupart des cas connu.

« L'énonciateur citant a isolé avec l'italique et les guillemets un fragment que tout à la fois il utilise et mentionne, emploie et cite. On a donc une forme quelque peu hybride : même s'il s'agit globalement de discours indirect, ce dernier contient quelques mots attribués à l'énonciateur du discours cité et reçoit habituellement le nom d'îlot textuel..... dans ce type de discours rapporté, l'îlot est parfaitement intégré à la syntaxe : c'est uniquement la typographie qui permet de voir qu'il n'est pas pris en charge par le rapporteur. »
(Mainguenau, 2016 : 75,76)

L'UE est tenue par une déclaration CONTENUE en annexe de l' Accord d' association , «de fournir toute l' assistance technique nécessaire à cet effet» .

t2009 Page: 5 b

Exemple : L'îlot textuel

L'îlot textuel est mis entre les deux guillemets : « de fournir toute l'assistance technique nécessaire à cet effet », le journaliste insère ce fragment dans la question (la phrase principale), c'est la typographie qui nous informe qu'il y a deux parties : la première du journaliste, et la deuxième dite par le journaliste, mais elle appartient à un autre énonciateur qui est pour ce cas identifié, c'est l'UE.

2 - 2 – 1 – h La connotation autonymique

« Qui est aussi un fragment d'un discours de l'autre, une sorte de citation, mais utilisé par l'énonciateur primaire dans son propre discours ». (Perret, 1994 : 102) Un autre type de fragment textuel, il est mis entre guillemets, mais il est utilisé par le journaliste comme si c'était son propre énoncé. La source n'est pas déterminée dans la question.

Q.O. : Beaucoup d' observateurs estiment que les nombreux DISCOURS politiques et les multiples dispositifs que le secteur entretient , ont sur politisé l' acte agricole qui semble , pourtant si simple et naturel , «zraà yenbet» (on sème et ça pousse) ?

t2013 Page: 122 c

Exemple : La connotation autonymique

Selon la question, nous pouvons présupposer que la spécialité de la personne interrogée, c'est l'agriculture. Ensuite, les expressions « nombreux discours politiques » et « politisé l'acte

agricole » nous montrent aussi que l'interviewé est un responsable. Le fragment qui n'appartient pas réellement au journaliste, c'est « zraà yenbet »¹⁸, en français (on sème et ça pousse). La source de ce fragment n'est pas connue, et le journaliste s'en charge de le dire.

« On sème et ça pousse » signifie :

1 Le sens explicite : toute action aboutit à son résultat.

2 Le sens implicite (dans notre culture algérienne) : il faut aller droit au but. Nous employons ce fragment lorsque notre interlocuteur parle beaucoup autour d'un point sans expliquer vraiment sa visée communicative, alors nous disons « zraà yenbet », pour dire implicitement que voulez-vous dire ? Ou vous voulez arriver à quoi ?

Revenons à notre journaliste qui emploie ce fragment pour exprimer son deuxième sens : il parle en utilisant les mots des autres, et pour exprimer un autre sens. Il dit implicitement que le secteur d'agriculture est devenu plus politique dans les discours qui doivent être clairs et précis.

C'est un bon choix de connotation autonymique : « On sème et ça pousse », qui représente le domaine de l'agriculture.

2 - 2 – 1 – i Le résumé avec citation

« *La presse fait en effet un emploi abondant d'un mode de discours rapporté, le résumé avec citation, qui porte sur l'ensemble d'un texte* ». (Mainguenu, 2016 : 178)

Q.O. : Les Tome II et III présentent donc les politiques que l'Algérie a introduites au cours de son histoire économique et mises en oeuvre à des degrés divers pour répondre à la question « Que faire ? »

2015 Page: 190 b

Exemple : Le résumé avec citation

¹⁸ C'est un proverbe connu par les Algériens. Il n'est pas utilisé uniquement dans le domaine de l'agriculture.

Le journaliste introduit la question « Que faire ? » par un résumé. Il cite l'idée générale des tomes II et III (ouvrages). Il rapporte ce qui a été écrit par l'interviewé lui-même.

Il s'agit d'un discours direct ou d'un discours indirect, le journaliste est à la fois objectif (parce qu'il est fidèle à la source) et subjectif (parce que ces dires rapportés représentent sa pensée). Quelle est la différence entre le discours subjectif et le discours objectif ?

2 - 2 – 1 – j Le discours subjectif vs objectif

Le journaliste - dans son discours- pourrait être subjectif, comme il pourrait être objectif. La subjectivité, c'est marquer sa présence et l'objectivité, c'est la cacher dans la question bien évidemment :

Lorsqu'un sujet d'énonciation se trouve confronté au problème de verbalisation d'un projet référentiel, réel ou imaginaire, et que pour ce faire il doit sélectionner certaines unités dans le stock lexical et syntaxique que lui impose le code, il a en gros le choix entre deux types de formulations :

Le discours « objectif », qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel ;

Le discours « subjectif », dans lequel l'énonciateur se pose explicitement (« je trouve ça moche ») ou se pose implicitement (« c'est moche ») comme source évaluative de l'assertion. » (Kerbrat-Orecchioni C.1999:94)

Le discours objectif, c'est l'effacement énonciatif. Le journaliste ne prend pas la responsabilité de son discours, mais il la partage avec d'autres énonciateurs.

Pour le discours subjectif, le journaliste se manifeste explicitement par l'emploi du pronom personnel « je » ou « nous » et implicitement par l'emploi du pronom on. (D'autres indices aussi possibles comme les adjectifs qualificatifs et les adverbes.)

3 Styles / modes discursifs

Patrick Charaudeau (1992) propose quatre styles des modes discursifs : style argumentatif, style narratif, style énonciatif et style énonciatif. Nous trouvons les quatre styles dans les interviews, puisque nous avons déjà dit que les questions sont longues : le journaliste argumente, raconte, énonce et décrit.

3 – 1 Le discours argumentatif

Dans les interviews collectées, nous avons remarqué que le journaliste essaye de persuader son interlocuteur.

Alors qu'une argumentation s'adresse à la partie raisonnée de l'interlocuteur (capacité à réfléchir et à comprendre), même si c'est pour obtenir le même résultat. Le sujet qui argumente passe par l'expression d'une conviction et d'une explication qu'il essaye de transmettre à l'interlocuteur pour le persuader et modifier son comportement. »
(Charaudeau, 1992 : 783)

De ce fait, il s'appuie sur l'explication et la critique en donnant des arguments pour convaincre et persuader son interviewé ou influencer sa réponse : « *Le discours argumentatif a été caractérisé de façon intradiscursive par ses différentes formes structurelles et, de façon extradiscursive, par l'effet perlocutoire qui lui serait attaché, la persuasion.* » (Charaudeau P, Dominique M. 2002 : 66)

Dans les cas où l'argumentation est présentée sous forme de deux parties (deux phrases) et enchaînée par un articulatoire logique de conséquence, plusieurs sens implicites sont transmis par cet enchaînement.

« Selon la conception ordinaire de l'argumentation, le discours argumentatif du type A donc C véhiculerait deux jugements, indépendants l'un de l'autre, qui sont reliés par donc, le passage de l'un à l'autre étant assuré par un troisième terme, un « garant » implicite. La Théorie des Blocs Sémantiques voit les choses autrement : elle considère que l'une des

propriétés les plus essentielles de l'enchaînement argumentatif est qu'il constitue un seul jugement indécomposable. Cette propriété découle du fait que les deux segments d'un enchaînement argumentatif sont sémantiquement interdépendants. Autrement dit, le sens de l'un des deux segments est déterminé par celui de l'autre, et vice versa. » (Kohei Kida, 2014 : 6)

Il existe une relation entre les deux parties d'une proposition complexe : les deux segments reliés par « donc » peuvent être indépendants ou associés sémantiquement. Pour expliquer cette relation, nous allons analyser les exemples suivants :

Vous en avez interrogé acteurs et dirigeants de la révolution, vous avez DONC des connaissances de première main.

t2016 Page: 251 b

Exemple 1 : Discours argumentatif

A. Vous en avez interrogé acteurs et dirigeants de la révolution.

C. Vous avez des connaissances de première main.

Le premier segment (A) présente une information, indépendante et complète, c'est-à-dire elle n'a plus besoin d'une continuité. Le segment (D) est indépendant du (A). Le journaliste pourrait poser sa question directement après (A) ou (C). Donc les segments sont détachables.

Mais lorsque le journaliste rajoute « donc », il désire nous faire comprendre implicitement que l'interviewé possède des connaissances importantes de la vraie source (C). C'est-à-dire : A implique C.

Q.O. : Mais les avions devaient être achetés en 2009. La compagnie a DONC changé de programme ?

t2010 Page: 29 c

Exemple 2 : Discours argumentatif

Le deuxième exemple commence par l'articulateur logique mais, le journaliste voudrait opposer les dires de son interviewé.

Le segment (A) : les avions devaient être achetés en 2009, nous présupposons que la proposition du journaliste a besoin d'explication (pourquoi la compagnie n'a pas acheté des avions ?)

Dans le segment (C), la compagnie a changé de programme. Nous comprenons aussi que la proposition a besoin d'explication (pourquoi ce changement ?)

Lorsque le journaliste attache les deux segments A et C par l'articulateur logique, donc l'enchaînement argumentatif devient implicite et le lecteur comprend la relation entre les deux parties. Le premier segment explique le deuxième et vice versa.

L'interviewé est appelé dans la question soit pour confirmer cet enchaînement argumentatif implicite en répondant « oui », soit pour expliquer les questions que nous avons déjà posées : (Pourquoi la compagnie n'a pas acheté des avions et pourquoi ce changement)

Un autre exemple qui explique clairement ce jugement indécomposable :

Q.O. : *DONC il ne peut même pas désigner et choisir ses ministres ?*

2010 Page: 50 a

Exemple 3 : Discours argumentatif

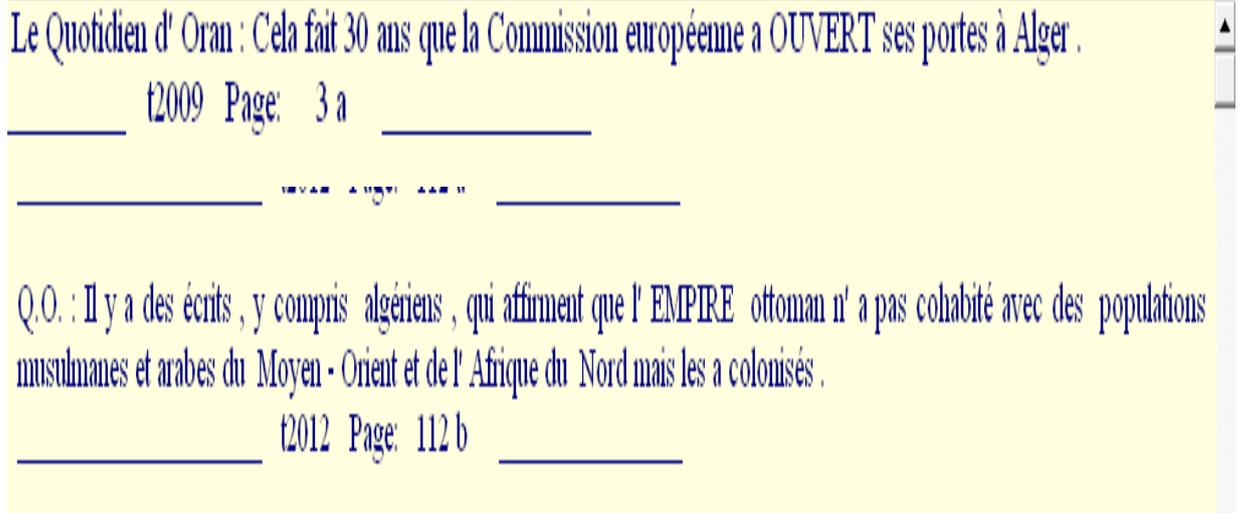
La question du journaliste commence par l'articulateur logique « donc », on présuppose que le journaliste donne directement une conclusion et un jugement. C'est le segment C. Le segment A de cet enchaînement argumentatif, c'est la réponse de l'interviewé. Le journaliste construit un jugement en fonction des dires de son interviewé. Donc, les segments A et C sont inséparables. L'interviewé comprend cet enchaînement implicite, il réalise que le journaliste

se base sur ses dires. Nous présupposons ainsi que la conclusion du journaliste est logique suite à la réponse. L'interviewé est appelé aussi pour confirmer ou nier ce jugement dans le cas où le journaliste vise à amener son interlocuteur à un but déterminé. C'est une manière implicite pour orienter l'interviewé vers une telle ou telle conclusion. Le journaliste pose la question, mais en vérité, il n'attend pas la réponse : « *Toute question rhétorique possède un aspect argumentatif (...)* » (Anscombe Jean-Claude, Ducrot Oswald, 1981 :7)

3 – 2 Le discours narratif

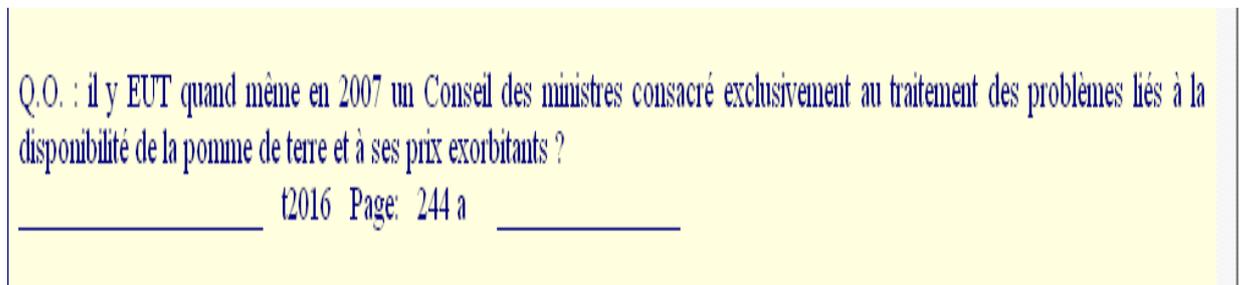
« Pour qu'il ait récit, il faut « un raconteur » (qu'on pourra appeler conteur, écrivain, témoin, etc.) qui soit pourvu d'une intentionnalité, c'est-à-dire d'un vouloir transmettre quelque chose (une certaine représentation de l'expérience du monde) à quelqu'un, « un destinataire » (qu'on pourra appeler lecteur, auditeur, spectateur, etc.) et ce d'une certaine manière, toutes choses qui donnent un sens particulier à son récit. Évidemment, ne sont pas exclues de cette intentionnalité toutes les significations non conscientes dont le raconteur pourrait être le porteur involontaire.» (Charaudeau P. 1992 : 717)

Le journaliste raconte un fait passé pour introduire ou poser une question. Cette action est volontaire, il veut transmettre un message caché « implicite ». Comme il peut également transmettre inconsciemment d'autres significations. Il discute des événements passés avec son interviewé. Dans ses propos, il indique le temps, soit en précisant l'année ou en évoquant les personnalités qui ont marqué cette période passée : « Cela fait 30 ans » et « l'empire Ottoman ».



Exemple 1 : Discours narratif

Pourquoi ce retour en arrière ? Quelle est son utilité ? Le discours narratif fonctionne comme un témoignage, ou un rappel historique, surtout quand il s'agit des relations politiques, par exemple, entre deux pays. Il peut aussi servir à comparer entre les événements passés et les événements actuels :



Exemple 2 : Le discours narratif

La date de l'interview est l'an 2016. Le journaliste pose une question relative à un événement passé en l'an 2007. C'est une sorte de comparaison implicite ou une évaluation entre ce qui a été fait auparavant et ce que l'interviewé réalise actuellement dans son domaine.

3 - 3 Le discours énonciatif

Le journaliste échange les questions/réponses avec son interviewé. Mais cela ne l'empêche plus de partager ses opinions avec son interlocuteur.

« Cela permet de distinguer les trois fonctions du mode énonciatif :

- établir un rapport d'influence entre locuteur et interlocuteur ;
- révéler le point de vue du locuteur ;
- témoigner de la parole de l'autre-tiers » (Charaudeau P. 1992 : 648)

Mais les territoires sont tellement grands et les menaces tellement fortes qu'il faudrait peut-être ouvrir ce comité à d'autres membres comme la Libye par EXEMPLE.

2011 Page: 68 a

Exemple : Discours énonciatif

Cette question commence par « mais » : le journaliste ne partage pas l'opinion donnée dans la réponse par l'interviewé. Il se manifeste subjectivement et il donne son opinion en laissant des traces dans la proposition : il utilise les superlatifs « tellement grandes, tellement fortes », il rajoute un adverbe d'incertitude « peut-être », et il illustre par un exemple « la Lybie ». Il sort du modèle Q/R et converse avec son interviewé. C'est une stratégie discursive implicite pour se rapprocher de son interlocuteur et négocier les points de vue.

3 – 4 Le discours descriptif

Nous avons déjà dit que le journaliste présente son interviewé pour les lecteurs dans le chapeau ou dans la première question :

« Le descriptif est un mode d'organisation qui se compose de trois types de composantes, lesquelles sont à la fois autonomes et indissociables : nommer, localiser-situer et qualifier. Ce sont d'ailleurs les trois composantes qui constituent la base de l'identité civile : nom et prénom, date et lieu de naissance, signes particuliers et photographie.» (Charaudeau P.1992 : 659)

Le Quotidien d'Oran : Nouri Koufi , vous êtes un maître du hawzi , dont la renommée n'est plus à faire , mais le public a constaté que vous êtes quasiment absent des grandes manifestations culturelles à l'EXEMPLE de Constantine capitale de la culture arabe et même Tlemcen capitale de la culture islamique .

t2016 Page: 251 c

Exemple : Discours descriptif

Le journaliste décrit un chanteur algérien, Nouri Koufi : « Vous êtes un maître du hawzi¹⁹, dont la renommée n'est plus à faire ». Nous nous interrogeons ainsi : Pourquoi cette description ? Le journaliste oppose cette description à l'absence de l'artiste dans les grandes manifestations culturelles, notamment à Tlemcen et Constantine. C'est une description à valeur implicite. Le journaliste ne veut pas dire que l'interviewé est célèbre, mais il veut amener son interviewé à penser implicitement qu'il est marginalisé. D'ailleurs, il termine cette introduction en disant : Pourquoi Nouri Koufi s'est-il éclipsé de la scène culturelle et artistique ? Donc, la description dépend de la visée communicative de l'auteur.

4 Interaction des discours

« Le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive intense. Seul l'Adam mythique, abordant avec le premier discours un monde vierge et encore non-dit, le solitaire Adam, pouvait vraiment éviter absolument cette réorientation mutuelle par rapport au discours d'autrui. » (Tordov, 1981 : 98).

Le journaliste introduit dans son propre contexte les mots d'autres contextes. Alors, l'interview n'est pas dialogique juste parce qu'il existe un tour de parole entre les locuteurs, mais aussi parce qu'il y a aussi un dialogue entre les discours.

« L'entretien apparaît comme un des lieux de rencontre entre deux interlocuteurs et deux espaces discursifs. Au moins : le journalistique, le plus souvent, et, selon le titre au regard duquel l'interviewé est Interrogé, d'autres types de discours (politique, religieux,

¹⁹ Un style de chant algérien connu dans la région de Tlemcen et de Constantine.

littéraire, etc.). Le genre s'institue ainsi comme un espace d'interactions entre discours, soumis à plusieurs types de contraintes.» (David Martens et Christophe Meurée, 2014 : 3)

L'entretien se présente donc comme un lieu qui regroupe deux interlocuteurs, le journaliste et son interviewé. Ce lieu regroupe aussi deux espaces discursifs : discours journalistique et discours politique, par exemple.

4 – 1 Discours journalistique vs discours politique

Nous avons constaté que la plupart des interviewés sont spécialistes dans le domaine de la politique. Nous avons deux discours qui se confrontent. Avant d'éclaircir cette opposition, il est indispensable d'abord de définir le discours politique.

4 - 1 - 1 Discours politique

C'est un discours dont l'objet nécessite une analyse de type politique. C'est un discours interprété en se référant au domaine de la politique.

Un discours est politique, parce qu'il est l'objet d'une lecture politique. Ce qui le définit comme politique, ce n'est pas un lexique déterminé, un certain type d'arguments ou de thèmes [...] C'est le fait que le sujet parlant, le locuteur qui le constitue, désire que les auditeurs en fassent une lecture politique ou bien c'est le fait que les lecteurs-auditeurs font d'un texte une lecture politique. (Dubois, 1971, p. 16)

Le discours politique est caractérisé par un rapport à la rhétorique qui veut dire convaincre l'autre par des arguments qui ne sont pas vrais, mais efficaces dans une situation de communication donnée. Il est caractérisé par le non-dit, c'est parler pour ne rien dire.

4 – 1 – 2 Le non-dit

Q.O. : Vous n' EXPLIQUEZ pas clairement quelles sont les conditions requises pour que l' environnement économique national réussisse cette collaboration avec l' université ?

t2016 Page: 240 a

Exemple : le non-dit

Le journaliste dit : « Vous n'expliquez pas », puis il pose sa question autrement. Nous présumons que l'interviewé n'a pas répondu à la question. Il rajoute l'adverbe clairement : donc l'interviewé a donné une réponse, une explication qui n'est pas claire. C'est un refus implicite de répondre, c'est dire (répondre) sans rien dire. C'est le non-dit :

« Tout ne peut être dit, et le langage humain repose sur l'incomplétude. Par ailleurs, tout ne doit pas être dit : cette convention qui préside à la communication humaine s'inscrit à des niveaux très divers, et obéit à plusieurs exigences : Économie d'expression, censure consciente à inconsciente, détour énonciatif, maîtrise de l'organisation textuelle en vue de produire un effet (attente, surprise, rupture) ; renvoi aux hypothèses partagées. Cette inévitable incomplétude crée des équivoques interprétatives. Entre ce que l'on veut dire, et ce que l'on dit, s'inscrit un espace d'interprétation (à la fois pour le producteur et pour le récepteur) [...] Le non-dit peut être assimilé à l'implicite kerbrat-Orecchioni 1986 » (Maingueneau, 1996 :209)

Le langage humain se caractérise par l'incomplétude. Le locuteur, quand il parle, économise les mots et les expressions afin de ne pas dire tout ou de ne pas pouvoir le dire. Cette attitude provoque une rupture, une attente et une surprise qui donnent lieu à plusieurs hypothèses partagées entre le journaliste et son interviewé, et encore provoque différentes interprétations. Il est analysable, donc selon kerbrat-Orecchioni, ce non-dit ressemble à l'implicite.

« Et que dire de l'emploi de l'implicite ? De ce dont dispose la langue pour dire certaines choses et de pouvoir faire comme si on ne les avait pas dites ? Voilà

comment le discours politique va employer cette stratégie de l'implicite pour ne pas être contesté. Présupposition, implication, dénotation, occultation, argumentation, citation, etc. sont autant des stratégies pour accomplir et réaliser les intentions de communication du locuteur. Ces stratégies sont linguistiquement analysables.»
(Hernandez 1978 :146)

Le non-dit est relativement lié à l'implicite, c'est dire certaines choses sans avoir la responsabilité de les déclarer. Le discours politique emploie l'implicite en utilisant différentes stratégies.

« Mais le locuteur peut aussi bien ne pas tout dire. Il peut présenter certains éléments d'une manière implicite, comme allant sans dire. Plus précisément, il peut les présenter comme des éléments qui font partie d'un répertoire commun de savoirs ou d'évidences dont le rappel sera inutile ou redondant. Ce qui va sans dire fait partie du répertoire de savoirs partagés par les interlocuteurs (ou supposés comme tels). Ce répertoire peut être ordinaire, commun à tous les locuteurs, ou il peut être spécialisé, partagé seulement par certains locuteurs.» (Mendenhell, 1990 : 205)

Le discours politique trouve dans le non-dit un abri pour ne pas déclarer officiellement ce qui est déjà présupposé comme connu par les lecteurs et plus précisément par le journaliste qui attend cet aveu. Les journalistes trouvent des obstacles pour gérer l'interview. Ils posent des questions pour demander des réponses claires. Donc, ils utilisent les moyens linguistiques divers comme les constructions hypothétiques et conditionnelles, les formes implicites pour éviter le non-dit de l'interviewé.

4 - 2 Discours journalistique vs discours littéraire

Nous avons trouvé que les interviewés sont divers et exercent plusieurs domaines comme la littérature. Donc, il existe encore un interdiscours entre le discours journalistique et le discours littéraire. Autrement dit, nous remarquons des relations entre les genres discursifs. Le journaliste pose ses questions selon les représentations de son interviewé spécialisé en littérature. Il garde toujours le caractère spécifique du chercheur de l'information.

« Tout intervieweur négocie de façon singulière ses interactions avec les représentants d'autres types de discours. Dès lors qu'il s'agit d'interroger des écrivains, acteurs majeurs

du champ discursif spécifique qu'est la littérature, la parole de l'intervieweur se constitue en fonction de ce que le littéraire représente de façon particulière au regard de la pratique de l'entretien » (David Martens et Christophe Meurée, 2014 : 5)

Voici la liste de questions posées au romancier français Thierry Galdéano,²⁰

- 1 Le roman «Le Sable Le Répit», considéré comme faisant partie de votre vie où vous parlez de votre enfance dans la ville de Béchar en Algérie, nous constatons à travers notre lecture du titre du roman ce grand amour du désert et l'odeur des épices qui sont réparties dans cet espace magique. Avez-vous encore la nostalgie de votre ville, Béchar ?
- 2 Vous êtes «Pied-noir». Pensez-vous que cette description ne contient pas une connotation satirique ?
- 3 Etes-vous avec l'écriture de l'histoire, avec la mention de tous les avantages et les inconvénients, les joies et les tragédies ?
- 4 Que pensez-vous de la position du grand écrivain Albert Camus qui a choisi sa mère au lieu de la justice ?
- 5 Le célèbre écrivain Yasmina Khadra dit de vous que vous êtes un romancier de talent, et que vous avez explicitement dit qu'il avait écrit huit romans avant qu'il ne réussisse à écrire un roman dans le niveau de votre premier roman, n'est-ce pas ?
- 6 Parlez-nous d'autres livres que vous n'avez pas encore publiés !
- 7 À l'exception de Yasmina Khadra, est-il un autre écrivain algérien que vous préférez ?
- 8 Pourquoi écrivez-vous ? Pensez-vous écrire pour la défense d'une idée particulière? En d'autres termes, vous écrivez pour le plaisir ou pour défendre une position intellectuelle ?
- 9 Pouvez-vous en écrivant réaliser la paix et l'amour entre les nations et les peuples ?
- 10 Est-il vrai que le livre traditionnel a terminé son temps et qu'il sera remplacé par des publications électroniques ?

²⁰Auteur du roman «Le Sable Le Répit»: «Être optimiste est un devoir !»

11 Êtes-vous optimiste sur l'avenir de l'humanité ?

05 10 11

Exemple : Questions posées au romancier.

Interroger un romancier, cela veut dire avoir des informations et une culture suffisantes pour pouvoir échanger des propos appartenant à un genre discursif spécifique. Avant de commencer une interview avec un spécialiste en littérature (écrivain, romancier, poète), le journaliste prépare ses questions afin de faire connaître son interviewé « 1 et 2 », demander son avis « 3 », ou savoir sa relation avec les autres spécialistes en littérature « 4 » et « 5 », ses publications « 6 », ses préférences « 7 », la raison derrière l'écriture « 8 » et « 9 », et des problèmes d'actualité « 10 » et « 11 ». Il y a une grande différence entre les deux discours : littéraire et journalistique : un discours de la fiction (le monde imaginaire) vs un discours de l'actualité (le monde réel) :

« Cette distinction se manifeste, comme déjà évoqué, dans le rapport entre les mots et le monde. En effet, dans le cas du discours littéraire, l'énonciateur tend à faire correspondre le monde aux mots. En d'autres termes, il crée le monde à la mesure des mots. Dans le cas du discours journalistique, c'est le monde qui détermine l'utilisation des mots [...] Dans la première situation, nous avons affaire au discours de la fiction, tandis que le discours d'actualité caractérise la deuxième situation. En outre, un discours est considéré comme une fiction. »²¹

Enfin, dans notre corpus, nous trouvons d'autres types de discours comme le discours historique, le discours scientifique et le discours médical.

²¹ Ahmed Boualili Thèse, « Discours littéraire et discours journalistique, De l'interdiscours à l'écriture hybride dans l'oeuvre de Tahar Djaout » P 96

Conclusion du chapitre

Être interviewé, c'est accepter d'être interrogé par un journaliste qui cherche des informations inédites. L'implicite discursif commence déjà par les idées et les représentations sur le discours journalistique et l'interview.

Le discours journalistique traite des sujets d'actualité d'une manière simplifiée. Il vise à donner l'information concrète aux lecteurs. Il se caractérise par un tour de parole : une interview réalisée entre un journaliste et son interviewé, donc il est dialogal. La question du journaliste fait entendre plusieurs autres voix : soit un dialogisme interdiscursif, un dialogisme interlocuteur, ou l'autodialogisme. C'est une manière de poser la question implicitement. Ainsi, le discours journalistique se caractérise par la polyphonie : le journaliste ne se contente pas d'exprimer ses propres opinions, il fait entendre diverses autres voix.

Cette polyphonie à visée implicite prend différents marqueurs, nous avons analysé dans ce chapitre la négation, le discours direct, le discours indirect et le discours indirect libre. Le journaliste recourt à ces voix absentes, soit pour exprimer son opinion d'une façon indirecte, soit pour garder distance et ne pas s'engager dans son discours.

Nous avons déjà dit que les questions sont longues, le journaliste argumente (un discours argumentatif), raconte (un discours narratif), énonce (un discours énonciatif), décrit (un discours descriptif). Dans une interview, nous avons plusieurs discours qui sont en jeu comme le discours subjectif et le discours objectif. Ce croisement de différents discours est appelé l'interdiscours.

Le discours journalistique face au discours politique (qui est le plus répandu dans notre corpus) explique clairement le besoin de contenus implicites, puisque les interviewés exerçant la politique sont reconnus par le non-dit. Nous avons deux discours qui se confrontent, c'est-à-dire un implicite partagé et échangé entre les deux locuteurs.

Troisième partie

**L'implicite : d'une production lexicale vers
un acte langagier**

Chapitre I : L'analyse sémantico-lexicale de l'implicite

Introduction du chapitre

Les questions du journaliste sont préparées avant le déroulement de l'interview. Le journaliste prend son temps pour choisir les termes les plus signifiants selon les objectifs tracés préalablement. Dire une question, c'est tout simplement employer des mots : pronoms, verbes, noms, adjectif. Donc, le support de l'implicite est lexical.

Nous allons essayer dans ce présent chapitre de faire une étude sémantico-lexicale, c'est-à-dire étudier les mots utilisés et voir si les mots isolés ou insérés dans un énoncé, qui est pour notre cas la question, gardent les mêmes interprétations.

Nous allons exploiter les résultats et les statistiques données par le logiciel HYPERBASE.

1 Les pronoms JE / NOUS / ON

Dans les questions collectées, nous avons remarqué que les journalistes utilisent les trois pronoms personnels Je, Nous, On. Le pronom personnel « Je » est utilisé 16 fois, « j' » est utilisé 4 fois, le pronom « Nous » 64 et « On » 151 fois.

| Formes | Lemmes | Chercher un code | Codes | Chercher |
|----------------|---|------------------|-------|----------|
| 16 je | N° 1 t09 4 | N° 2 t10 4 | | |
| 1 jean | N° 3 t11 2 | N° 4 t12 1 | | |
| 1 jette | N° 5 t13 1 | N° 7 t15 1 | | |
| 7 jeu | N° 8 t16 3 | | | |
| 1 jeu» | TOUS LES TEXTES | | | |
| 1 jeune | | | | |
| 12 jeunes | | | | |
| 1 jeux | | | | |
| 2 jgc | | | | |
| 1 johannesburg | | | | |
| 1 john | | | | |
| 1 joie | | | | |
| | <p>je fréquence totale: 16</p> <p>CLIQUEZ SUR UN TEXTE (ou sur TOUS) pour y repérer les contextes du mot "je"</p> <p>Cliquez AILLEURS dans cette fenêtre pour l'effacer</p> | | | |

Fréquence d'utilisation du « Je »

| Formes | Lemmes | Chercher un code | Codes | Chercher |
|------------------|--|------------------|-------|----------|
| 1 inclusif | N° 5 t13 2 | N° 8 t16 2 | | |
| 1 incombe | TOUS LES TEXTES | | | |
| 1 inconvénients | | | | |
| 1 indemnisations | | | | |
| 1 indemnisées | | | | |
| 6 indépendance | | | | |
| 3 indépendant | | | | |
| 3 indépendante | | | | |
| 1 indexé | | | | |
| 1 indien | | | | |
| | <p>j' fréquence totale: 4</p> <p>CLIQUEZ SUR UN TEXTE (ou sur TOUS) pour y repérer les contextes du mot "j'"</p> <p>Cliquez AILLEURS dans cette fenêtre pour l'effacer</p> | | | |

Fréquence d'utilisation du « J' »

| Formes | Lemmes | Chercher un code | Codes | Chercher |
|--------------|---|-----------------------------|-------|----------|
| 20 nombre | N° 1 t09 10 | N° 2 t10 6 | | |
| 3 nombreuses | N° 3 t11 5 | N° 4 t12 11 | | |
| 12 nombreux | N° 5 t13 1 | N° 6 t14 1 | | |
| 2 nomination | N° 7 t15 18 | N° 8 t16 12 | | |
| 2 nommé | TOUS LES TEXTES | | | |
| 3 nommément | | | | |
| 2 noms | nous | fréquence totale: 64 | | |
| 15 non | CLIQUER SUR UN TEXTE (ou sur TOUS) pour y repérer les contextes du mot "nous" | | | |
| 14 nord | Cliquer AILLEURS dans cette fenêtre pour l'effacer | | | |
| 8 normal | | | | |
| 1 normal» | | | | |
| 2 norme | | | | |
| 3 normes | | | | |
| 6 nos | | | | |
| 1 nostalgie | | | | |
| 1 notables | | | | |
| 29 notamment | | | | |
| 1 noté | | | | |
| 2 notion | | | | |
| 13 notre | | | | |
| 1 nôtres | | | | |
| 2 nourri | | | | |
| 64 nous | | | | |

Fréquence d'utilisation du pronom « Nous »

| Formes | Lemmes | Chercher un code | Codes | Chercher |
|--------------|---|------------------------------|-------|----------|
| 151 on | N° 1 t09 13 | N° 2 t10 28 | | |
| 1 onda | N° 3 t11 6 | N° 4 t12 23 | | |
| 1 onéreux | N° 5 t13 11 | N° 6 t14 4 | | |
| 124 ont | N° 7 t15 32 | N° 8 t16 34 | | |
| 10 onu | TOUS LES TEXTES | | | |
| 2 opaque | on | fréquence totale: 151 | | |
| 1 open | CLIQUER SUR UN TEXTE (ou sur TOUS) pour y repérer les contextes du mot "on" | | | |
| 1 opéra | Cliquer AILLEURS dans cette fenêtre pour l'effacer | | | |
| 3 opérateur | | | | |
| 1 opérateurs | | | | |
| 4 opération | | | | |

Fréquence d'utilisation du pronom « ON »

Selon les résultats trouvés, nous remarquons que les fréquences sont différentes et que la fréquence du pronom « On » est la plus utilisée.

« [...] Marques linguistiques invitant à une gradation intéressante de la manifestation de l'auteur dans un texte : le pronom de la première personne du singulier représente la présence la plus explicite (dans les articles écrits par un seul auteur), le pronom de la première personne du pluriel représente une présence moins explicite et moins claire (cf. nous

inclusif versus nous exclusif), et le pronom indéfini représente une manifestation souvent sujette à interprétation, mais qui, en français au moins, peut aller du personnel à l'indéfini » (Fløttum, K., K. Jonassen & C. Norén, 2007 : 101)

Les trois pronoms personnels représentent l'auteur qui est pour notre recherche le journaliste. Il est subjectif et objectif dans son discours, mais il est apparent par degrés. Il est totalement explicite lorsqu'il utilise le pronom « je », un peu explicite par l'emploi de « nous » et implicite par l'emploi du pronom « on »

1 – 1 Pronom personnel JE

| Forme | Lemme | Code | Syntaxe | Expr. | Initial | Final | Chain | Liste | Tout | Nb | CONCORDANCE | Trier | Notes | Retour | Sommaire |
|-------|-------|------|---------|--|---------|-------|-------|-------|------|----|-------------|-------|-------|--------|----------|
| T1 | 4c | | | d d' association , il est noté , je cite : «il convient d' assister l' | | | | | | 16 | | | | | |
| T1 | 5a | | | , l' Union européenne rappelle , je cite : «l' objectif commercial pri | | | | | | | | | | | |
| T1 | 15c | | | onférence , donnant froid au dos je dois le préciser , vous avez insi | | | | | | | | | | | |
| T1 | 20c | | | aux lecteurs de notre journal , je suis tenté de vous qualifier de mi | | | | | | | | | | | |
| T2 | 42a | | | Q.O. : Mais Monsieur Ghozali , je crois que l' opinion publique a ra | | | | | | | | | | | |
| T2 | 45a | | | Q.O. : Je reviens sur une expression que vou | | | | | | | | | | | |
| T2 | 47a | | | Q.O. : Mais Monsieur Ghozali , je crois que l' opinion publique a ra | | | | | | | | | | | |
| T2 | 50a | | | Q.O. : Je reviens sur une expression que vou | | | | | | | | | | | |
| T3 | 57c | | | claré à notre journal : « Jamais je n' irai à Cannes » . Depuis , ell | | | | | | | | | | | |
| T3 | 61a | | | Et vous voyez où je veux en venir : que pensez - vous | | | | | | | | | | | |
| T4 | 113a | | | ous avez envoyé aux rédactions , je cite «les milieux qui considèrent | | | | | | | | | | | |
| T5 | 125d | | | lgérie , à Guelma et sa région , je voudrais d' abord vous demander ce | | | | | | | | | | | |
| T7 | 166d | | | ui a armé les Houthis ? Q.O. : Je vois que vous ne voulez pas qu' on | | | | | | | | | | | |
| T8 | 211d | | | O.M. : Depuis quand ? O.M. : Je m' adresse maintenant à l' homme p | | | | | | | | | | | |
| T8 | 212a | | | Je reviens sur l' affaire Kamel Daoud | | | | | | | | | | | |
| T8 | 248b | | | point de vue algérien ? O.M. : Je ne dis pas que les historiens algé | | | | | | | | | | | |

| Forme | Lemme | Code | Syntaxe | Expr. | Initial | Final | Chain | Liste | Tout | Nb | CONCORDANCE | Trier | Notes | Retour | Sommaire |
|-------|-------|------|---------|--|---------|-------|-------|-------|------|----|-------------|-------|-------|--------|----------|
| T5 | 134c | | | titulé : Français par le crime , j' accuse , à compte d' auteur . Q. | | | | | | 4 | | | | | |
| T5 | 134c | | | ombat que tu as mené seul , mais j' imagine que durant ton itinéraire | | | | | | | | | | | |
| T8 | 250c | | | .M. : Avant d' évoquer le GPRA , j' aimerais qu' on s' arrête sur le P | | | | | | | | | | | |
| T8 | 250c | | | nationalistes sont complexes . J' en retiens cette formule : «La méf | | | | | | | | | | | |

Concordance du « Je » avec « J' »

Les verbes conjugués, avec le pronom je, expriment plusieurs valeurs :

- Je cite, J'en retiens / pour rapporter les dires (discours direct).
- Je crois, j'imagine / pour exprimer une opinion personnelle.
- Je reviens, je veux, je voudrais, j'aimerais / pour gérer l'interview.
- Je m'adresse à / Pour appeler son interlocuteur (la fonction phatique).
- Je ne dis pas, j'accuse / pour expliquer, argumenter.

Nous pouvons observer comment se manifeste le journaliste dans son discours : C'est le locuteur qui explique, argumente et appelle son interlocuteur. Il s'en charge complètement et explicitement dans son discours. C'est l'énonciateur qui rapporte les dires des autres. Il n'assume pas la responsabilité de cet acte. Il est implicitement irresponsable de ces paroles rapportées.

La présence du journaliste est aussi liée à la présence des pronoms possessifs me, ma, mon, moi et mes.

| Pronom | Me | Ma | Mon | Mes |
|------------------|----|----|-----|-----|
| Fréquence | 4 | 2 | 1 | 0 |

Fréquence des pronoms possessifs du locuteur

Ces pronoms sont des indices explicites de la subjectivité du journaliste. Nous citons comme exemple :

Pourriez - vous ME dire en une phrase comment se porte ce secteur ?

t2012 Page: 108 a

Q.O. : Vous ne répondez pas à MA question .

t2015 Page: 167 b

Q.O. : Ce qui m'intéresse d'abord , c'est ce qui se passe dans MON pays , en Algérie , bien avant ce qui se passe en Iran .

t2010 Page: 48 d

Exemple des pronoms possessifs « Me, Ma, Mon »

Dans le premier exemple, le pronom « me », le journaliste est à la fois émetteur de la question et récepteur de la réponse.

Dans le second, « ma question » présuppose que le journaliste a déjà posé une question. Il veut dire que la réponse n'est pas celle de la question posée. C'est-à-dire, c'est une réponse à une autre question. Il pose une question sur ce qui se passe en Algérie et dans le monde. Il dit « mon pays » en le comparant avec un autre pays étranger, « l'Iran ».

Dans le troisième cas, le journaliste emploie tout simplement ces pronoms possessifs pour marquer sa présence.

1 - 2 Pronom personnel Nous

Kerbrat-Orecchioni (Kerbrat-Orecchioni C. 2009: 46) définit le pronom nous comme suit :

Nous= je + non-je

- je + tu (singulier ou pluriel): « nous inclusif »
- je + il(s) : « nous exclusif »
- je + tu + il(s)

Le pronom nous

Dans les trois définitions, le pronom « je » est toujours présent. C'est une manifestation moins explicite et peu implicite du journaliste dans son discours. Ainsi, nous observons que le pronom nous est à la fois inclusif et exclusif :

L'observation et l'analyse des discours de ce débat permettent de repérer grosso modo deux usages du « nous ». Une version inclusive (le « nous » inclut « je » et « tu »/ « vous ») range tant le locuteur que l'interlocuteur dans une grande famille, effaçant temporairement leurs différents traits de personnalité. Une version exclusive (le « nous » exclut « tu » ou « vous »), focalisée sur le principe d'altérité, marque la volonté du locuteur de se différencier vis-à-vis d'un autre que soi, ou la volonté de “projeter une image qui n'est pas seulement la sienne, mais aussi celle du groupe auquel il appartient et au nom duquel il dit parler” (Amossy, 2010 : 156)

Est - ce que vous pouvez présenter à nos lecteurs ce collège d' experts et NOUS préciser ce que veut dire expert indépendant ?

t2009 Page: 14 a

Capture rectangulaire

O.M. : Arrêtons - NOUS si vous le voulez bien sur le 20 août 1956 parce que là se joue quelque chose d' important .

t2016 Page: 250 a

Q.O. : NOUS savons que l' Union européenne cherche à conclure ce qu' elle appelle un accord énergétique stratégique avec l' Algérie .

t2009 Page: 17 c

Exemples de « nous » dans un contexte

« Est-ce que vous pouvez présenter à nos lecteurs ce collège d'experts et nous présenter ce que veut dire expert indépendant ? ». Nous avons un indice dans cette question :

« nos lecteurs » et par la suite, nous trouvons le pronom personnel nous qui regroupe le journaliste avec les lecteurs. Nous = je + ils.

« Arrêtons-nous si vous voulez bien sur le 20 août 1956 ». Le journaliste demande à son interviewé en employant un acte rituel d'arrêter l'interview sur une date. C'est le journaliste et l'interviewé qui vont marquer l'arrêt. Alors nous = je + tu.

« Nous savons que l'Union européenne cherche à conclure ce qu'elle appelle un accord stratégique avec l'Algérie », c'est une information posée comme connue par tout le monde : Nous = je + tu + ils.

Nous avons remarqué aussi que le pronom personnel nous est utilisé pour exprimer des formules de politesse. Examinons ces exemples :

| Forme | Lemme | Code | Syntaxe | Expr. | Initial | Final | Chain | Liste | Tout | Nb | 5 | CONCORDANCE | Trier | Notes | Retour | Sommaire |
|-------|-------|------|---------|----------------------------------|-----------|-------|-----------|--------|------------|------------|--------|-------------|-------|-------|--------|----------|
| T1 | 19c | | | ' installer en Algérie ? | Q.O. | : | Pourrions | - | nous | comprendre | que | ces | i | | | |
| T4 | 101c | | | velle d' une amnistie générale , | pourrions | - | nous | en | connaître | les | rai | | | | | |
| T4 | 114c | | | é Israël de quoi que ce soit ? | pourrions | - | nous | savoir | pourquoi ? | Q | | | | | | |
| T7 | 188b | | | de commerce ou de lois ? | Q.O. | : | Pourrions | - | nous | atteindre | ces | normes | | | | |
| T7 | 191b | | | ien quelles conclusions globales | pourrions | - | nous | tirer | pour | l' | avenir | | | | | |

Concordance de nous + pourrions

Les questions sont posées par inversion du sujet nous /verbe pouvoir au conditionnel présent et par la suite, le journaliste rajoute sa demande sous forme d'un verbe à l'infinitif : comprendre, connaître, savoir, atteindre, tirer.

| Forme | Lemme | Code | Syntaxe | Expr. | Initial | Final | Chain | Liste | Tout | Nb | 18 | CONCORDANCE | Trier | Notes | Retour | Sommaire |
|-------|-------|------|---------|----------------------------------|---------|-------|-------|-------|------|----|----|-------------|-------|-------|--------|----------|
| T1 | 6c | | | qu' elle juge «trop évasifs» . | | | | | | | | | | | | |
| T2 | 27a | | | approche de la Coupe du monde , | | | | | | | | | | | | |
| T2 | 38a | | | | | | | | | | | | | | | |
| T3 | 67c | | | la réouverture des frontières . | | | | | | | | | | | | |
| T4 | 74a | | | lations bilatérales ? Si oui , | | | | | | | | | | | | |
| T4 | 96a | | | 1 2012 Le Quotidien d' Oran . | | | | | | | | | | | | |
| T4 | 108a | | | rt sur le secteur de la santé . | | | | | | | | | | | | |
| T4 | 113b | | | ont pas pu en saisir le fond . | | | | | | | | | | | | |
| T5 | 136c | | | mplexité ou la pensée complexe , | | | | | | | | | | | | |
| T7 | 155c | | | tre première visite en Algérie , | | | | | | | | | | | | |
| T7 | 157a | | | | | | | | | | | | | | | |
| T7 | 159a | | | | | | | | | | | | | | | |
| T7 | 161b | | | ses frères égyptiens et arabes.» | | | | | | | | | | | | |
| T7 | 162c | | | raisons de gaz vers l' Egypte . | | | | | | | | | | | | |
| T7 | 199c | | | ien d' Oran : Quel premier bilan | | | | | | | | | | | | |
| T8 | 206a | | | 3 01 2016 Le Quotidien d' Oran : | | | | | | | | | | | | |
| T8 | 217b | | | encre , celui de «discrétion» , | | | | | | | | | | | | |
| T8 | 241b | | | re et du Développement rural . | | | | | | | | | | | | |

Concordance de nous + pouvez

Les questions posées par inversion du sujet (vous l'interviewé)/ verbe pouvoir au conditionnel présent, puis un verbe à l'infinitif (expliquer, établir, lever) ou le pronom nous + infinitif (nous : éclairer, indiquer, donner, parler, préciser,dire « 4 fréquences », rappeler ,préciser, situer) ou me + infinitif (me dire).

1 - 3 Ethos discursif

La notion d'ethos désigne « *la construction d'une image de soi destinée à garantir le succès de l'entreprise oratoire.* » (Amossy, 1999 : 10). Cela veut dire que le journaliste désirerait d'abord réussir son interview et bien construire son image. Mais dans une interview, nous avons deux images qui sont présentes celle du journaliste et l'autre de son invité. « *Dans la compétence culturelle de deux partenaires de la communication, [...] l'image qu'ils se font d'eux-mêmes, qu'ils se font de l'autre, et qu'ils imaginent que l'autre se fait d'eux-mêmes* » (Kerbrat-Orecchioni 1980 : 20)

Nous distinguons trois images :

L'image que se fait le journaliste de lui-même.

L'image qu'il se fait de son interviewé.

L'image imaginée que l'autre se fait de lui-même.

Ce qui nous intéresse dans ce point, l'éthos discursif, une image construite à l'intérieur du discours.

« Pour Maingueneau (2005) qui se situe dans le sillage d'Aristote, l'éthos est une notion discursive, qui se construit à travers le discours et non une image du locuteur extérieur à la parole. Il est foncièrement lié à un processus interactif d'influence d'autrui, c'est une notion hybride (socio/discursive). En d'autres termes, il le définit comme un comportement socialement évalué qui ne peut être appréhendé hors d'une situation de communication précise, laquelle est intégrée dans une conjoncture sociohistorique déterminée. »²²

Pour analyser cet ethos, nous allons analyser les actants d'une interview : Je, nous, tu, vous

Le pronom personnel « je » désigne le locuteur-journaliste. Tandis que le pronom tu (fréquence 28) et vous (fréquence 795) représentent l'allocutaire de l'interviewé. Dans le premier cas, le journaliste essaye de se rapprocher de son interviewé et dans le deuxième, il garde une distance. Nous allons examiner si « je » est associé à « tu » et si « nous » est associé à vous.

Q.O. : Dans votre CONFÉRENCE, donnant froid au dos je dois le préciser, vous avez insisté que la question du changement climatique concerne nos générations actuelles.

t2009 Page: 15 b

Q.O. : On peut dire que c' est un combat que TU as mené seul, mais j' imagine que durant ton itinéraire initiatique, tu as rencontré des aides précieuses !

t2013 Page: 134 c

²² Claudine Ambomo « Analyse d'un discours politique présidentiel : étude lexicométrique (Paul Biya, Cameroun, 1982 à 2002) page 225-226

Est - ce que vous pouvez NOUS développer cette idée ?

2009 Page: 22 c

Exemples du pronom nous dans un contexte

Dans notre corpus, nous avons trouvé les combinaisons suivantes.

Je + tu, je + vous, nous + vous et aucune trace de nous + tu.

Le journaliste considère son interviewé comme proche et distant. Puisque nous avons trouvé que la fréquence du pronom « tu » est la moins élevée, alors la combinaison je + tu, est la moins fréquente aussi. Nous pouvons dire que le vouvoiement est une stratégie discursive implicite adoptée par le journaliste pour se montrer strict et sérieux. C'est la première image construite aussi par son interviewé sur lui-même. Par conséquent, l'interviewé garde toujours cette distance marquée par le vouvoiement. La question ou le discours journalistique reflète cet éthos de distanciation sociale ou ce prestige social.

Dans le deuxième cas, le journaliste, par le moyen du tutoiement, veut se rapprocher de son interviewé et créer une relation d'intimité pour garantir la collecte des informations. Il veut se montrer comme ami pour influencer d'une manière implicite les réponses de son invité.

Nous avons déjà parlé de l'image construite par l'interviewé sur le journaliste, alors qu'il le considère comme l'image ou le représentant de la société, puisque les questions concernent la société algérienne.

Ces formules de politesse donnent une image sur le journaliste qui exprime son respect à la personne interrogée. La question n'est plus un ordre, mais c'est une demande polie par le conditionnel et l'emploi du pronom nous :

« Au cas où le « nous » affirmerait un « je » amplifié, il marque d'un côté le désir du locuteur de se montrer comme le porte-parole de son groupe et d'un autre côté, la volonté du locuteur d'être membre de son équipe, de respecter son intégrité, encore plus un ethos de solidarité, qui marque le vouloir du locuteur de faire preuve d'une grande détermination envers les

intérêts de la communauté, du public, voire de l'État. En bref, la relation entre le « je », le « vous » et le « nous » dans la construction de l'éthos comporte des enjeux. Surtout, l'emploi du « nous » révèle la complexité en ce qui concerne la construction d'une image de soi individuelle. »

Le pronom nous représente le journaliste comme un porte-parole de sa société algérienne. Un éthos individuel et un éthos collectif qui se construisent à la fois.

1 - 4 Pronom On

Nous avons remarqué que la fréquence la plus élevée, celle du pronom On 151. Ce pronom ressemble au pronom « il » dans la conjugaison du verbe. (Dubois, 1965 : 112). Mais son antécédent n'est pas défini comme le pronom personnel il.

1 - 4 – 1 On pronom indéfini

« Sémantiquement, un pronom se caractérise par la manière dont il réfère à ce qu'il désigne dans le discours. À cet égard, les pronoms sont des symboles incomplets (ou des formes ouvertes) dont le sens codé comporte, outre des traits relativement généraux [...] des instructions [...] qui permettent à l'interprétant, moyennant diverses procédures inférentielles, d'identifier à quoi ils réfèrent. » (Riegel, M., Pellat J-C.& Rioul, R, 1994 : 194).

Selon la situation discursive, nous pouvons interpréter qui remplace je ou nous du journaliste, par exemple. Mais pour le pronom on, nous ne pouvons émettre que des hypothèses du sens. Le pronom ON est implicite parce que son référent est indéfini contrairement aux autres pronoms personnels :

Q.O. : Qui ON ?

t2010 Page: 32 a

Exemple de « On » pronom indéfini

L'interviewé peut également utiliser le pronom indéfini On : Le journaliste n'arrive pas à saisir son référent. Il trouve que ce pronom implicite nécessite une explication. Alors il demande dans la question « qui est-on ? ». Pour le cas de l'interviewé, il ne demande pas ce genre d'explication.

1 - 4 – 2 On et le pronom « je »

Q.O. : Je vois que vous ne voulez pas qu' ON insiste ?

t2015 Page: 166 d

Exemple 1 (On/ Je)

Le journaliste dans cet exemple commence la question par le pronom personnel je (je vois). Il est explicitement apparent. Ensuite, il termine par le pronom on, (on insiste). Il est implicitement apparent. Puisqu'il commence par je, nous pouvons comprendre que le pronom On remplace le journaliste.

Q.O. : Cette année , l' Egypte est le pays invité , là aussi , ON sent dans vos déclarations une sorte de prudence , tout le monde pense à la révolution de la place Tahrir , alors que vous , vous insistez sur le fait que c' est d' abord un pays producteur de films .

t2011 Page: 58 b

Exemple 2 (On/ Je)

Dans cet exemple, le pronom on est suivi par un verbe de sentiment « sentir » au présent de l'indicatif. Ce verbe exprime la subjectivité de l'auteur. Donc « on » remplace le pronom Je.

1 - 4 – 3 On et le pronom « nous »

L'interprétation du référent du « on » reste ambiguë. Il nous faut revenir à la phrase pour trouver des indices pour cette interprétation. Nous avons relevé les exemples suivants :

Q.O. : ON devrait en principe savoir aujourd'hui ce qui nous va le mieux ?
_____ t2015 Page: 175 a _____

Exemple 1 (On/ Nous)

On devrait en principe savoir aujourd'hui ce qui nous va le mieux ? La question commence par on, mais la phrase se termine par le pronom « nous ». Donc on remplace nous.

Q.O. : ON revient donc aux visas ?
_____ t2010 Page: 36 b _____

Q.O. : ON a tout dit , Maître ?
_____ t2012 Page: 110 b _____

Exemple 2 (On/ Nous)

On revient donc aux visas ?

On a tout dit, maitre ?

Dans ces deux exemples, le pronom on remplace par nous qui désigne le journaliste + l'interviewé. Nous revenons donc aux visas ? Nous avons tout dit ? Le premier exemple concerne la gestion de l'échange de Q/R. Le journaliste voudrait revenir à un sujet et

logiquement, il revient avec son interviewé. Le deuxième exemple, une question pour clôturer l'interview.

Q.O. : Beaucoup d'observateurs estiment que les nombreux discours politiques et les multiples dispositifs que le secteur entretient, ont sur-politisé l'acte agricole qui semble, pourtant si simple et naturel, «zraâ yenbet» (on sème et ça pousse) ?

2013 Page: 122 d

Exemple 3 (On/ Nous)

On sème, et ça pousse ?

Un proverbe, une information de vérité générale qui concerne tout le monde. Le pronom on remplace nous « nous semons ».

2010 06 06 2010 Le Quotidien d'Oran : actualité oblige, puisqu'on s'approche de la COUPE du monde, pourriez-vous nous indiquer la date de départ du premier vol d'Air Algérie vers l'Afrique du Sud ?

2010 Page: 27 a

Exemple 4 : (On/ Nous)

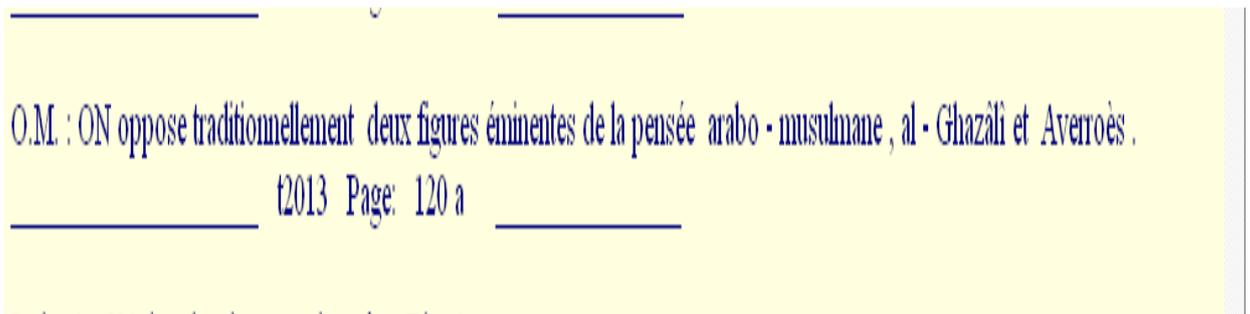
« On s'approche de la Coupe du monde. »

Le pronom on remplace « nous », « nous s'approchons de la Coupe du monde » c'est un événement qui concerne le monde entier, donc nous = je + tu + ils. L'auteur est explicite, il est inclus dans cette phrase parce qu'il a laissé un indice sur la coupe du monde.

1 - 4 – 4 On et l'anonymat

« Sa valeur de base est, en effet, celle d'un pronom indéfini renvoyant à une personne ou à un ensemble de personnes d'extension variable, que le locuteur ne peut ou ne veut pas identifier de façon plus précise.[...] Cette indétermination le rend apte à fonctionner comme substitut de tous les autres pronoms personnels en rejetant leur référent dans l'anonymat. » (Riegel, M., Pellat J-C. & Rioul, R . 1994 : 197)

L'emploi du pronom « On » est un choix. Nous pouvons déduire que le journaliste veut paraître implicite. Son référent est rejeté dans l'anonymat.



Exemple de « On / l'anonymat »

Ce qui caractérise le pronom on, c'est la difficulté de suggérer qui parle avec la possibilité d'ignorer qui fait l'action. « On oppose traditionnellement » c'est juste pour introduire la question, alors le journaliste soit ignoré l'action d'opposer, soit il ne veut pas insister sur une personne ou une catégorie.

1 - 4 – 5 On et le référent

Pour interpréter le pronom « on », nous cherchons en premier lieu des indices de la première personne du singulier : je, me, m' ... ou de la première personne du pluriel : nous, nos, notre... Ou bien nous revenons au contexte afin de trouver des indices sur la personne ou le groupe désigné.

« [...] La dénotation « littérale » (en langue) de on serait donc un ensemble indéfini d'humains dont l'extension range d'un seul membre à toute l'humanité. En discours, pourtant, on peut viser un individu ou un groupe plus ou moins défini, dont aussi bien le genre que le nombre et le statut énonciatif des membres peuvent être déterminés par le co(n)texte. » (Fløttum, K., K. Jonassen & C. Norén, 2007 : 48)

Dans les médias , ON parle déjà d' un échec aménagé .

©2009 Page: 12 c

Exemple 1 : On / le référent »

L'indice de cet exemple c'est le mot « les médias ». D'abord, nous présupposons que « on » remplace « ils ».

Dans les médias, ils parlent déjà d'un échec aménagé.

Mais le pronom « ils » remplace qui réellement ?

Ils = les journalistes.

Ils = les experts politiques.

Ils = les personnalités politiques.

Le pronom on implicite est utilisé afin de voir comment répond l'interviewé selon son interprétation :

Les journalistes = opinion publique.

Les experts politiques = évaluation négative (un échec).

Les personnalités politiques = Déclaration officielle.

Mais le journaliste qui pose la question est aussi désigné implicitement par On.

Peut - ON demander au maire d' une ville d' interdire au Président d' un pays d' accéder au siège de l' ONU , territoire international par excellence ?

t2010 Page: 46 c

Exemple 2 On / le référent

La personne interrogée a déjà envoyé une lettre au maire. Voici le début de la question :

Le Quotidien d'Oran : Monsieur Ghozali, commençons par cette fameuse lettre que vous avez adressée au maire de New-York pour lui demander de s'opposer à la venue du président iranien à l'ONU pour assister à la dernière assemblée générale : De quoi s'agit-il au juste ? Peut-on demander au maire d'une ville d'interdire au président d'un pays d'accéder au siège de l'ONU, territoire international par excellence ? N'y a-t-il pas plus urgent à faire en Algérie pour un homme comme vous et pourquoi vous ne vous êtes pas élevé contre l'escale d'Ahmadi Nejad à Alger, juste avant ? (Interview 18 10 2010)

Selon le contexte, nous pouvons comprendre que le pronom on remplace nous (je + ils) - l'interviewé. Mais nous remarquons que le journaliste emploie l'adjectif « fameuse » ensuite il pose plusieurs questions successives afin de comprendre cet acte étrange et blizzard de la part d'un homme politique. Il veut réellement comprendre comment son interviewé a eu cette idée d'envoyer une lettre au maire de New York. Il veut dire explicitement comment pouvez-vous demander au maire d'une ville d'interdire au président d'un pays d'accéder au siège de l'ONU, territoire international par excellence ?

Q.O. : Si du côté européen , l' ON considère que l' Algérie n' a pas toujours répondu présent à la coopération avec l' Union européenne notamment dans ses programmes Meda , du côté algérien , l' on pense que ce qui lui est généralement proposé ne prend pas en considération les spécificités de son économie .

t2009 Page: 3 a

Exemple 3 : On / Le référen

« Si, du côté européen, l'on considère ... », c'est-à-dire, celui qui fait l'action de considérer est européen ou une organisation européenne. Même si nous ne pouvons pas dénommer cette personne ou ce groupe, nous avons au moins une idée de son origine.

1 - 4 - 6 On double interprétation

Un autre caractère spécifique du pronom « on », il est doublement interprété dans la même phrase.

Q.O. : ON les perd parce qu' on fait des retards ?

2010 Page: 33 a

Exemple : On / Double interprétation

« **On** 1 les perd.»

« Parce qu'**on** 2 fait des retards ? »

La particularité de ce pronom indéfini, c'est qu'il ne remplace pas le même référent dans la même phrase. On 1 remplace normalement la compagnie, mais puisque cette compagnie est étatique, c'est une perte aussi pour l'Algérie et les Algériens. Nous pouvons remplacer On 1 par l'Algérie ou le pronom personnel « nous » qui désigne le journaliste, l'interviewé et ils (les Algériens).

On 2 remplace les responsables et les employés de la compagnie. Si le journaliste dit « L'Algérie les perd parce que les employés font des retards », cette phrase pourrait se comprendre comme une accusation directe. Cet On 2 est implicite pour cacher l'idée de l'auteur. Le récepteur est appelé pour interpréter ce pronom selon ses compétences.

1 - 4 – 7 On et ses substituts

Le journaliste ne précise pas ses sources d'informations. Nous avons déjà dit qu'il rejette cette référence dans l'anonymat. Nous avons remarqué qu'il y a d'autres expressions qui jouent le même rôle que le pronom On.

Q.O. : Beaucoup sont CEUX qui spéculent sur les réserves conventionnelles et non conventionnelles de l'Algérie en hydrocarbures.

t2012 Page: 80 c

Q.O. : Les dossiers de corruption , une fois rendus publics , répondent à des intérêts politiques , estiment des OBSERVATEURS.

t2011 Page: 64 c

Q.O. : Enfin , on DIT que vous avez été reçu à plusieurs reprises par le président Bouteflika .

t2015 Page: 204 b

Exemple : « On / Substituts »

Le journaliste n'a pas identifié sa source d'information : « beaucoup sont ceux qui », « des observateurs », « On dit que », pourtant il avait une référence à ces propos. Il pose la question de cette manière générale et implicite pour voir comment l'interviewé va répondre à la question en présupposant une source dans sa tête.

Nous pouvons remplacer « beaucoup sont ceux qui » et « les observateurs » par le pronom on. Alors nous faisons les transformations suivantes :

On spéculé sur les réserves conventionnelles de l'Algérie en hydrocarbures.

Les dossiers de corruption, une fois rendus publics, répondent à des intérêts politiques, estime-t-on ?

En lisant les interviews, nous avons remarqué que l'interviewé donne directement la réponse sans demander une précision de la part du journaliste. Il répond selon ses croyances.

1 - 4 – 8 On et engagement énonciatif

Le pronom on exprime aussi une complexité du statut énonciatif. Lorsque l'interprétation du « on » inclut l'auteur, il s'engage dans son discours. Lorsqu'elle exclut l'auteur, le journaliste s'efface de son discours.



Exemple : On / Engagement énonciatif

« Sur votre blog, on retrouve... ». Le blog est consulté publiquement. Le pronom on remplace nous (je + ils +tu) donc, On exprime l'engagement énonciatif du journaliste « [...] alors que c'est la forme même des pronoms personnels qui permet de comprendre la place des locuteurs dans le procès d'énonciation, c'est l'interprétation de « on » qui permet de lui attribuer tel ou tel statut énonciatif. » (Altani, 1984 : 16). Mais dans d'autres cas, le journaliste ne veut pas prendre la responsabilité des dires, alors il s'efface de son discours.

« On dit », c'est une forme qui efface énonciativement la présence de l'auteur. Le pronom On exprime un renvoi à une personne indéfinie. Le journaliste se met à distance de l'information et laisse la responsabilité à un locuteur absent indéfini.

« Si l'on appelle s'exprimer être responsable d'un acte de parole, alors ma thèse permet, lorsqu'on interprète un énoncé, d'y entendre s'exprimer une pluralité de voix, différentes de celle du locuteur, ou encore, comme disent certains grammairiens à propos des mots que le locuteur ne prend pas à son compte, mais met explicitement ou non, entre guillemets, une polyphonie » (Ducrot, 1980 : 44)

Q.O. : On DIT que derrière Viber , il y a le Mossad israélien ?

t2016 Page: 209 c

Q.O. : L' on DIT ici et là que des travaux «nationaux» ont été plagiés sur d' autres internationaux , en avez - vous entendu parler ?

t2016 Page: 240 b

Exemple : On / Effacement énonciatif

Le journaliste rapporte les paroles (une polyphonie énonciative). Le pronom on fait référence à une personne indéfinie ou à plusieurs personnes non identifiables. Nous remarquons dans le deuxième exemple l'usage des syntagmes adverbiaux « ici » et « là » qui nous donnent une interprétation déictique du pronom on. Les deux syntagmes expriment qu'il y a une divergence de catégories.

1 - 4 – 9 On et le discours journalistique

« Dans les analyses portant sur l'emploi de ON dans le discours journalistique, nous retrouvons le thème de la plasticité énonciative et son potentiel de représenter des points de vue différents. Atlani (1984) étudie l'emploi de ON dans un corpus de textes tirés de quatre quotidiens : Le Monde, Libération, Le Figaro et L'Humanité. Elle remarque la fréquence élevée de ce pronom dans les quotidiens et identifie trois « familles » de ON : 1) ON = journaliste + lecteurs, 2) ON = situé à une localisation déterminée, à l'extérieur de la situation d'énonciation, 3) ON = autre que la paire interlocutrice (Atlani 1984 : 19). Ces familles peuvent être associées à des fonctions textuelles différentes : ainsi, elles peuvent permettre de « ne pas rendre explicite la présence du journaliste » ou de représenter « la rumeur publique » (ibid.). La fonction de ON est donc essentiellement de maintenir un flou autour des sources d'information. Par conséquent, Atlani (1984) souligne l'hétérogénéité

discursive de ce pronom, qu'elle appelle « ON l'illusionniste », ainsi que la difficulté d'identifier un référent précis. »²³

On résume : le pronom on est implicite par le fait qu'il représente le journaliste (présent ou absent), une personne non identifiée ou un groupe non précis. Il est difficilement interprété dans le discours journalistique en particulier. Il revoit à l'anonymat, ne donne aucune explication sur la source d'information qui est considérée par l'interviewé comme vraie.

2 Les noms

2 – 1 Les noms de base humaine

Le célèbre écrivain YASMINA Khadra dit de vous que vous êtes un romancier de talent, et que vous avez explicitement dit qu'il avait écrit huit romans avant qu'il ne réussisse à écrire un roman dans le niveau de votre premier roman, n'est-ce pas ?
t2011 Page: 54 a

À l'exception de YASMINA Khadra, est-il un autre écrivain algérien que vous préférez ?
t2011 Page: 54 b

Exemple des noms de base humaine.

Dans cet exemple, le journaliste évoque l'écrivain algérien Yasmina Khadra. Nous présupposons que le thème de la discussion, c'est la littérature, et que la personne interviewée exerce l'écriture romanesque. Le nom propre a une fonction explicite.

²³ Anje Müller Gjesdal. « Étude sémantique du pronom ON dans une perspective textuelle et contextuelle » page 143

| Forme | Lemme | Code | Syntaxe | Expr. | Initial | Final | Chain | Liste | Tout | Nb | 53 | CONCORDANCE | Trier | Notes | Retour Sommaire | Clic sur une ligne pour voir la page |
|-------|-------|------|---------|-----------|-------------|------------|--------------|--------|------------------|-----------|-----------|----------------------|---------|-----------|-----------------|--------------------------------------|
| T1 | 7c | | | istration | américaine | au | temps | du | président | Bush | , | n' aurait - il pas r | | | | |
| T1 | 8a | | | statut | privilegié | à | Israël | . | Le | président | Sarkozy | a | réussi | à | l' impose | |
| T1 | 8c | | | - elle | cette | initiative | chère | au | Président | français | , | mais | adoptée | par | | |
| T1 | 9c | | | e | consistance | comme | le | promet | le | Président | français | ou | alors | serait | - | |
| T2 | 37b | | | Hasseni | par | exemple | ... | Q.O. | : | Le | président | Bouteflika | devait | effectuer | | |
| T2 | 41b | | | nder | de | s' opposer | à | la | venue | du | Président | iranien | à | l' ONU | pour | assis |
| T2 | 41c | | | ire | d' une | ville | d' interdire | au | Président | d' un | pays | d' accéder | au | si | | |
| T2 | 42b | | | Ghozali | réagit | au | déplacement | du | Président | iranien | quand | il | va | à | l' ON | |
| T2 | 42d | | | la | DST | française | , | d' un | vice - président | de | l' Union | européenne | . | | | |
| T2 | 46b | | | nder | de | s' opposer | à | la | venue | du | Président | iranien | à | l' ONU | pour | assis |
| T2 | 46c | | | ire | d' une | ville | d' interdire | au | Président | d' un | pays | d' accéder | au | si | | |
| T2 | 47b | | | Ghozali | réagit | au | déplacement | du | Président | iranien | quand | il | va | à | l' ON | |

Concordance du mot président

Le nom d'une base humaine est précédé par la fonction de la personne : ex président Bush, Sarkozy, Bouteflika. Ainsi que le journaliste peut utiliser la substitution lexicale pour désigner ces personnes : Le nom président est suivi ainsi par un adjectif qualificatif comme français, iranien. C'est une présupposition. Nous remarquons aussi que le nom président est suivi par un complément du nom : d'un pays, de l'Union européenne. L'interviewé peut présupposer le nom de ce président. Le nom propre a une fonction implicite.

2 – 2 Certains noms

Q.O. : Le VENT de ce qui est appelé le printemps arabe a soufflé sur des pays de la région du Moyen - Orient et de l' Afrique du Nord .

t2012 Page: 94 c

Exemple du nom « Le vent »

Ces deux exemples montrent l'utilisation connotée des mots vent et magma : « *Le langage de connotation ne nécessite pas la production de nouveaux vocables ou la modification de signes habituels [...]. Il s'agit simplement de tisser entre les signes des rapports nouveaux producteurs d'une réalité autre.* » (Adam Jean Michek, Goldenstein Jean Pierre, 1976 : 90)

Le journaliste emploie ces termes qui donnent une signification différente au sens premier. Nous disons ainsi :

1 Le vent souffle : mouvement de l'air.

2 Le printemps : troisième saison de l'année.

Le vent du printemps arabe veut dire les mouvements populaires et les manifestations.

Nous présumons que ces contestations populaires ont déplacé rapidement du Proche-Orient au nord d'Afrique.

2 – 3 Les noms commençant par « Re »

Les noms dérivés des verbes qui prennent le préfixe « Re » au début, comme le verbe prendre, construire. Ces verbes marquent la répétition ou la reprise (des verbes itératifs).

The screenshot shows a software interface with a search bar and various navigation buttons. The search results are displayed in a list format. The first result is: "A votRE (re)prise de fonction à la tête du secteur , comment et dans quel état avez - vous trouvé le Groupe ?" with a date of "t2012 Page: 83 c". The second result is: "Q.O : Vous avez été de toutes les phases cruciales de la (RE)construction du ou des pouvoirs ." with a date of "t2014 Page: 148 a".

Exemple : Le nom reprise/reconstruction

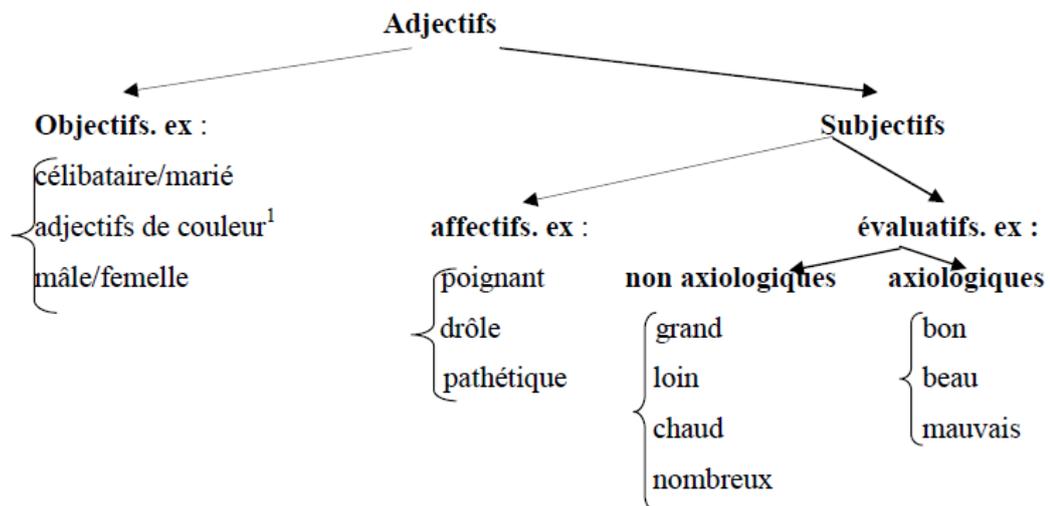
En 1, le support du présupposé est le nom reprise. Nous pouvons comprendre qu'il y avait un arrêt avant, soit un congé ou un retour à la fonction.

En 2, le support du présupposé, c'est le nom reconstruction. Le préfixe « re » exprime la répétition. Nous pouvons comprendre que l'action de la construction a déjà été faite et que la personne interrogée a participé à la première action.

3 Les adjectifs qualificatifs

Le logiciel Hyperbase dénombre 2604 adjectifs qualificatifs. Le rôle de l'adjectif qualificatif, c'est de qualifier le nom. Il est utilisé pour décrire « *L'adjectif est un mot que l'on joint au nom pour exprimer une qualité de l'être ou de l'objet nommé ou pour introduire ce nom dans le discours.* » (Maurice, 1980 : 367)

Pour expliquer l'emploi de l'adjectif, C. Kerbrat-Orecchioni propose un schéma pour classer les adjectifs objectifs et les adjectifs subjectifs :



Les sous-catégories de l'adjectif (Kerbrat-Orecchioni C., 1999 : 94)

La question que nous posons maintenant est-ce que l'adjectif subjectif exprime toujours la subjectivité et l'inverse ? Nous allons commencer d'abord par les adjectifs de couleurs :

Q.O. : L'Amérique aurait-elle changé de visage avec l'arrivée de Barack Hussein Obama à la Maison BLANCHE ?

t2009 Page: 9 b

Q.O. : C'est depuis que l'Algérie a été inscrite sur la liste NOIRE ?

t2010 Page: 27 b

Q.O. : Quelles sont ces lignes ROUGES que vous évoquez souvent ?

t2014 Page: 146 a

Q.O. : Vous venez de reconnaître que le vote n'a jamais été TRANSPARENT dans toutes les élections précédentes ?

t2012 Page: 106 a

Exemple d'un adjectif « de couleur »

« La maison blanche », l'adjectif nous informe sur la couleur de la maison. C'est un discours objectif. Pour les exemples « la liste noire » et « lignes rouges » ces deux adjectifs « noire » et « rouges » n'indiquent pas la couleur : la liste n'est pas noire réellement et ces lignes n'existent plus réellement. C'est l'emploi du sens connoté de l'adjectif qualificatif. Ces expressions sont utilisées par tout le monde. La liste noire, c'est une liste des pays dont la situation politique est dangereuse, et les lignes rouges veulent dire qu'il y a des conditions personnelles ou professionnelles à ne pas dépasser. Même si le journaliste utilise ces connotations, il est toujours objectif. Il reproduit ce qui est connu et il ne fournit aucun effort personnel.

« Le vote n'a jamais été transparent ». Dans cet exemple, le journaliste emploie un adjectif de couleur dans son sens connoté. Mais toute la phrase exprime une opinion non seulement de l'interviewé, mais du journaliste lui-même. Il dit avant : « Vous venez de reconnaître », c'est une reproduction de ce qui a été dit au préalable dans cette interview (discours rapporté).

Nous présupposons que le journaliste a conduit son interview à déclarer sa propre opinion. Il est objectif dans la mesure où il reproduit les dires et subjectif parce que le verbe « reconnaître » exprime donner un aveu, c'est-à-dire le journaliste partage cet avis avec son interviewé.

Q.O. : Si du côté européen , l' on considère que l' Algérie n' a pas toujours répondu présent à la coopération avec l' Union EUROPÉENNE notamment dans ses programmes Meda , du côté algérien , l' on pense que ce qui lui est généralement proposé ne prend pas en considération les spécificités de son économie .

2009 Page: 3 a

Exemple d'un adjectif objectif « européen »

Les adjectifs « européen, européenne » qualifient les noms « côté, union ». Les deux sont utilisés de manière objective pour décrire.

Ces derniers temps , il est fait état d' événements MALHEUREUX dans les centres de rétention comme celui de Bari ou de Rome .

2009 Page: 19 d

Exemple d'un adjectif affectif « malheureux »

Le journaliste ajoute l'adjectif « malheureux » à son antécédent « évènements ». C'est un adjectif affectif qui exprime le sentiment du journaliste. Il implique la manifestation du journaliste dans son énoncé.

Q.O. : C' est pour ça que le poisson coûte aussi CHER ?

t2015 Page: 174 b

Comment comptez - vous réaliser toutes ces belles choses qui coûtent CHER en ces temps de chute du prix du baril de pétrole ?

t2015 Page: 183 c

Q.O. : Elle coûte plus CHER qu' ailleurs ?

t2016 Page: 207 a

Exemple d'un adjectif non axiologique « cher »

L'adjectif qualificatif « cher » est utilisé de manière subjective dans les trois exemples :

« Le poisson coûte cher », « Ces choses qui coûtent cher » « elle coûte plus cher ». Dans ces exemples, l'adjectif est associé au prix exprimé par les verbes « coûte, coûtent ». L'adjectif évaluatif « cher » est variable : ce qui est cher pour le journaliste pourrait être trop cher pour le lecteur ou le prix est raisonnable pour le vendeur. Ainsi, la phrase « elle coûte plus cher » signifie que le journaliste compare la cherté par rapport à une norme implicite :

« L'usage d'un adjectif évaluatif est relatif à l'idée que le locuteur se fait de la norme d'évaluation pour une catégorie d'objets donnée. C'est-à-dire qu'une phrase telle que « cette maison est grande » doit être paraphrasée en : « cette maison est plus grande que la norme de grandeur pour une maison d'après l'idée que je m'en fais (elle-même fondée sur mon expérience personnelle des maisons) » (Kerbrat- Orecchioni C.1999 : 97)

Q.O. : la révolution agraire a - t - elle été le BON choix ?

t2016 Page: 242 b

Exemple d'adjectif axiologique « bon »

Q.O. : Vous avez été le premier responsable algérien à présenter vos excuses aux passagers pour , avez - vous , dit , ce qu' ils ont enduré pendant les années 90 en terme de MAUVAIS accueil de l'équipage d' Air Algérie et de retards .

2010 Page: 33 b

Exemple d'adjectif axiologique « Mauvais »

Le journaliste utilise un adjectif évaluatif « bon » pour décrire « le choix » et « mauvais » pour décrire « l'accueil ». Lorsque le journaliste dit « bon », ce jugement est par rapport à quelle référence ? La même remarque pour « mauvais », nous présumons un autre accueil « bon » qui n'est pas indiqué explicitement par le journaliste. L'interviewé se pose la question suivante : Qu'attend le journaliste ? Et quel est son modèle prototype ?

« Le fonctionnement des axiologiques est donc de ce point de vue analogue à celui des autres évaluatifs (« cet arbre est beau » = « plus beau que la moyenne des arbres – ou que d'autres types d'arbres que je prends implicitement pour modèle –, d'après la conception que j'ai de la beauté pour un arbre » ; « c'est beau les arbres » = « plus beau que d'autres catégories d'objets »). (Kerbrat-Orecchioni C. 1999 : 102)

Un adjectif, qu'il soit subjectif ou objectif, reste implicite pour l'interviewé qui essaye d'attacher l'adjectif non pas par son nom, mais par son référent.

3 - 1 Adjectif interjection

The screenshot shows a search interface with a toolbar at the top containing icons for 'Sommaire', 'Notes', 'Cherche', 'Forme', 'Lemme', 'Code', 'Syntax', 'LONG', 'parce', 'Expr', 'Coocc', 'Initial', 'Final', 'Liste', and '8'. A search bar contains 'CONTEXTES page 1'. To the right, there are buttons for 'autres résultats', a trash icon, and a 'PDF' icon. A blue banner at the top right says 'Clic sur une ligne pour voir la page'. The main content area has a yellow background and lists four search results:

- Si OUI , en quoi consisteraient - ils ?
_____ t2009 Page: 7 c _____
- Si OUI , pourriez - vous nous les préciser ?
_____ t2012 Page: 74 a _____
- Q.O. : L' Algérie a annoncé un programme ambitieux pour le développement de l' énergie renouvelable avant 2030. Elle n' a pas dit non au plan Desertec mais elle n' a pas dit OUI non plus .
_____ t2012 Page: 77 b _____
- Q.O. : OUI , continuez ?
_____ t2012 Page: 78 a _____

Exemple de l'adjectif interjection oui

Nous avons remarqué qu'il y a trois exemples introduits par « Si » :

Si oui, en quoi consisteraient-ils ?

Si oui, pourriez-vous nous les préciser ?

C'est une condition, « si vous répondez par oui, vous devez expliquer ». Nous présumons que la réponse probable de l'interviewé, c'est OUI.

« Elle n'a pas dit non au plan Desertec, mais elle n'a pas dit oui non plus. ». Dire oui ou non, cela implique l'acceptation ou le refus. Ne dire ni non ni oui implique qu'elle n'a pas décidé encore. Nous présumons que l'Algérie hésite entre non et oui.

« Oui, continuez », nous présumons que le journaliste est d'accord avec les dires de son interviewé.

3 – 2 L'adjectif Certain

Q.O. : CERTAINS pensent que l'élargissement de l'Union européenne en direction de l'Europe centrale et orientale a été réalisé au détriment des partenaires sud-méditerranéens.

_____ t2010 Page: 40 b _____

Q.O. : La réforme de la justice péenne, estiment CERTAINS observateurs.

_____ t2011 Page: 63 b _____

Exemple de l'adjectif certain

« Certains pensent » et « estiment certains observateurs », dans les deux cas, le verbe utilisé exprime l'opinion. L'adjectif certain ne donne aucune information sur l'identité de son référent. Dans le deuxième, le journaliste rajoute « observateurs », mais le sens reste encore implicite.

4 Les verbes

4 – 1 Verbes de sentiment

Q.O. : Cette année, l'Egypte est le pays invité, là aussi, on SENT dans vos déclarations une sorte de prudence, tout le monde pense à la révolution de la place Tahrir, alors que vous, vous

_____ t2011 Page: 58 b _____

Exemple du verbe sentir

Le verbe sentir (utilisé une seule fois) exprime la subjectivité de l'auteur, comme nous l'avons déjà dit. Mais ce verbe aussi introduit un jugement : « Dans vos déclarations, une

sorte de prudence ». C'est un agencement implicite d'un sentiment personnel (du journaliste) et d'un jugement négatif (point de vue collectif : tout le monde pense à la révolution de la Place Tahrir.)

4 – 2 Verbes introducteurs

Ils sont appelés aussi les verbes de parole. Ils introduisent la parole à l'écrit ainsi qu'à l'oral, dans un discours direct ou indirect.

« En voici quelques-uns, classés selon leur sens et leur emploi : Certains verbes annoncent :

- une phrase déclarative : dire, affirmer, déclarer, répéter, annoncer, ajouter, poursuivre, reprendre, préciser, confirmer, apprendre, raconter, noter, conclure, révéler, dévoiler, expliquer...

- une phrase interrogative : demander, questionner, interroger, s'enquérir, s'informer, se renseigner...

- une phrase exclamative : s'écrier, s'exclamer, se récrier, s'indigner...

- une deuxième prise de parole ou une réponse : répondre, répliquer, rétorquer, ajouter, répéter, riposter, repartir, récriminer...

- une phrase injonctive : ordonner, exiger, commander, recommander, conseiller. »²⁴

C' est ce qu' il l' a poussée à ANNONCER à Séoul la création d' un centre d' excellence de formation et d' appui à la sécurité nucléaire ?

2012 Page: 83 a

Q.O. : Vous me tendez la perche pour vous DEMANDER comment se porte , à vos yeux , la situation économique actuelle du pays ?

2016 Page: 237 b

Exemple : les verbes introducteurs

²⁴ http://francaisstjoligne.over-blog.com/pages/Cours_Chapitre_1_Verbes_de_parole-5871945.html 01 09 2016

Pour le premier exemple, le verbe « annoncer » introduit d'une manière explicite une déclaration officielle : « la création d'un centre d'excellence de formation et d'appui à la sécurité nucléaire. » Tandis que le verbe « demander » introduit implicitement une question. C'est une demande de dire, une demande d'une réponse.

4 – 3 Verbes locutoires

« Notons que cet axe permet d'opposer trois catégories de verbes : ceux qui ne sont jamais locutoires (« marcher »), ceux qui le sont toujours (« parler », « dire », « demander », « critiquer », « radoter », etc.), et ceux qui ne le sont que dans certains contextes (« ressasser », « ajouter », « poursuivre », etc.) – Le problème étant que dans ce dernier cas, tantôt les deux valeurs correspondent à un véritable fait de polysémie, tantôt la valeur locutoire doit plus justement être rattachée à un verbe « dire » élidé en surface : Une phrase telle que « Pierre regrette le passé » décrit littéralement une disposition intérieure de Pierre, mais elle dissimule parfois un « Pierre dit qu'il regrette le passé. » (Kerberat-Orecchioni, 1996:116)

The screenshot shows a search interface with a toolbar containing icons for 'Sommaire', 'Notes', 'Cherche', 'Forme', 'Lemme', 'Code', 'Syntax', 'LONG', and '200'. Below the toolbar are buttons for 'Expl', 'Coocc', 'Initial', 'Final', and 'Liste', with '6' displayed next to 'Liste'. To the right, there are buttons for 'autres résultats', a trash icon, and a 'THEME' button. A blue banner at the top right says 'Clic sur une ligne pour voir la page'. The main content area displays a text snippet in blue font: 'Q.O. : L' Union pour la Méditerranée bat de l' aile notamment après les tueries perpétrées par Israël contre Gaza . Tout autant que l' Algérie , les ministres européens des Affaires étrangères DEMANDENT une clarification . La Commission européenne en ferait - elle autant où alors laisserait - elle cette initiative chère au Président français , mais adoptée par l' Europe , dépeir au gré du bon vouloir d' Israël dont le nouveau gouvernement refuse d' entrée de jeu de négocier un processus de paix au Moyen - Orient basé sur deux Etats , palestinien et israélien ?'. At the bottom of the snippet, it says 't2009 Page: 8 c'.

Exemple : Le verbe locutoire demander

« Les ministres des affaires étrangères demandent une clarification » Le verbe demander, c'est un verbe locutoire qui dénote implicitement une prise de parole par un locuteur. Nous présupposons que les ministres des Affaires étrangères ont demandé verbalement une clarification.

Summaire Notes Recherche Forme Lemme Code Syntax LONG PARAGE CONTEXTES page 1 autres résultats

Expr Coocc Initial Final Liste 1

nous REGRETTONS toutefois qu' en dépit de tous les efforts consentis pour la formation des jeunes talents aucun nom n' a émergé ces dernières années sur la scène .

t2016 Page: 252 c

Exemple du verbe locutoire regretter

Dans cet exemple, « nous regrettons toutes les fois qu'en dépit de tous les efforts consentis pour la formation des jeunes talents, aucun nom n'a émergé ces dernières années sur scène", le pronom personnel remplace le journaliste, l'interviewé et tous les Algériens. Le verbe regretter exprime ce sentiment du chagrin de la perte.

4 - 4 Verbes factifs / verbes contrefactifs

« Ces verbes présupposent la vérité (savoir, regretter) ou la fausseté (comme les verbes contrefactifs : prétendre, s'imaginer) de leurs complétives »²⁵.

Summaire Notes Recherche Forme Lemme Code Syntax LONG PARAGE CONTEXTES page 1 autres résultats

Expr Coocc Initial Final Liste 1

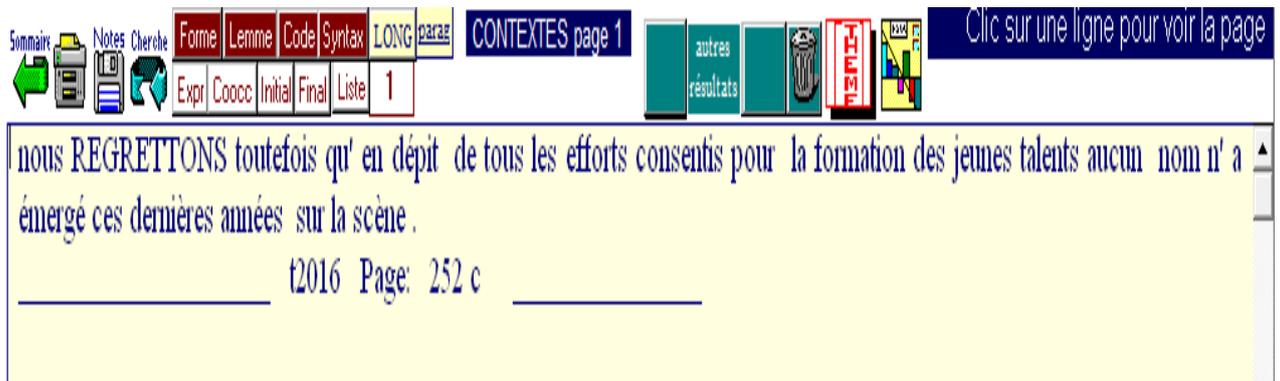
Q.O. : Nous SAVONS que l' Union européenne cherche à conclure ce qu' elle appelle un accord énergétique stratégique avec l' Algérie .

t2009 Page: 17 c

Exemple du verbe factif savoir

Le verbe « savoir » exprime la réalité. Le récepteur présuppose que le journaliste donne une vérité d'ordre général marquée par le présent de l'indicatif.

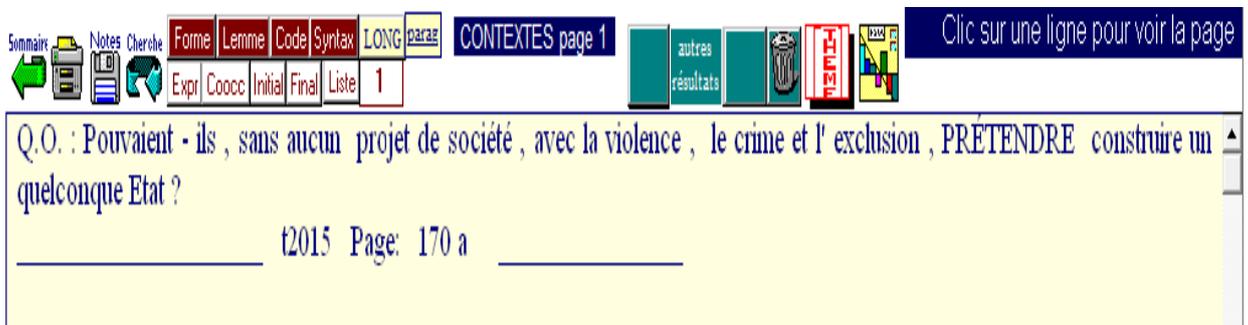
²⁵ Lubna Hussein Salman. « L'implicite dans À la recherche du temps perdu » : étude sur un aspect du discours proustien. Linguistique. » Page 31



Exemple du verbe factif regretter

Cet exemple présuppose que

- 1 Beaucoup d'efforts ont été fournis pour la formation des jeunes.
- 2 Aucun jeune n'a émergé ces dernières années sur scène.
- 3 Cette formation n'était pas bénéfique, et le verbe regretter confirme cette réalité.



Exemple du verbe contrefactif « Prétendre »

La question centrale est : « Pouvaient-ils prétendre construire un quelconque état ? » Pour exprimer la contradiction, il rajoute : « Sans aucun projet de société, avec la violence, le crime de l'exclusion ».

Nous pouvons présupposer que :

- Ces personnes ne possèdent aucun projet.
- Une croyance erronée selon laquelle un état peut être construit sans projet.

4 – 5 Les verbes d'aspect ou les verbes transformatifs

2007 Page: 10 v

Q.O. : Dans le cadre de l' Accord d' association , des négociations vont COMMENCER sur de nouveaux volets : l' agriculture et les services .

2010 Page: 39 c

Exemple du verbe d'aspect « commencer »

Dans cette phrase et par l'emploi du verbe « commencer », nous présupposons que :

- Les négociations n'ont pas encore commencé, puisque le verbe est précédé par le verbe aller au présent de l'indicatif qui exprime le futur proche.
- Il y avait d'autres négociations avant sur d'autres volets. Le journaliste dit « de nouveaux volets ».

4 – 6 Les verbes implicatifs

« Les verbes implicatifs : certains verbes, tels que réussir, nettoyer, s'éveiller, etc., impliquent dans leur contenu des inférences renvoyant à d'autres contenus souvent ultérieurs et rarement postérieurs »²⁶.

2007 Page: 10 v

Q.O. : Quelle est votre formule à vous pour RÉUSSIR la filialisation ?

2010 Page: 32 a

2007 Page: 10 v

2010 Page: 32 a

Exemple du verbe implicatif « réussir »

²⁶ Ibid. page 32

L'emploi du verbe « réussir » présuppose que le récepteur essaye de réussir dans son domaine.

4 – 7 Les modes et les temps

Nous allons comparer la fréquence de l'usage du présent, du futur, du passé et du conditionnel.

| | Présent | Passé | Futur | Impératif | Conditionnel |
|------------------|------------|-----------------|-------|-----------|--------------|
| Fréquence | 2866 | Passé composé + | 69 | 0 | 222 |
| | Participe | participe passé | | | |
| | présent 64 | 1321 | | | |
| | | Imparfait | | | |
| | | 124 | | | |
| | | Passé simple | | | |
| | | 33 | | | |
| Total | 2890 | 1478 | 69 | 0 | 222 |

Fréquence des temps verbaux

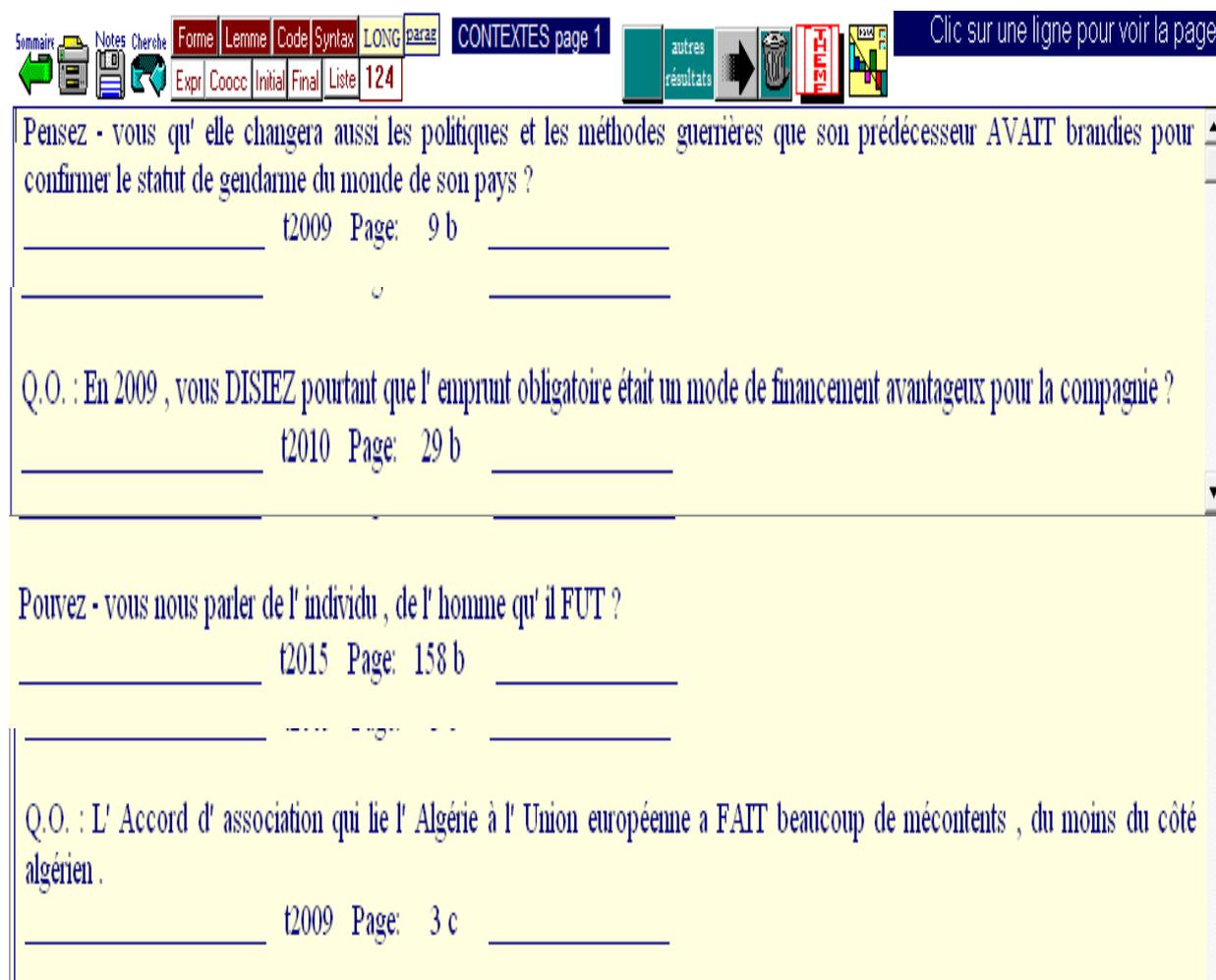
Selon les résultats du logiciel Hyperbase, nous remarquons que la fréquence la plus élevée, c'est celle du présent 2890, le passé 1478 (c'est presque la moitié de la fréquence du présent), le conditionnel 222 et le futur 69.

Tandis qu'il n'y a aucun verbe conjugué à l'impératif : dans les interviews, le journaliste ne peut pas ordonner l'interviewé d'une manière explicite en disant : « Expliquez cette opinion » par exemple, mais il dit : « Comment expliquez-vous cette opinion ». La question est déjà une demande implicite de dire.

Le journaliste discute avec son interviewé des événements d'actualité ; pour cette raison, il emploie le présent de l'indicatif. Il essaye de référer les événements actuels aux événements passés ou futurs. Tandis que ce recours aux faits futurs est souvent éventuel donc, il emploie le conditionnel.

4 – 7 – 1 Les temps du passé

Nous avons remarqué que le journaliste emploie tous les temps du passé :



Pensez - vous qu' elle changera aussi les politiques et les méthodes guerrières que son prédécesseur AVAIT brandies pour confirmer le statut de gendarme du monde de son pays ?
 _____ t2009 Page: 9 b _____

Q.O. : En 2009 , vous DISIEZ pourtant que l' emprunt obligatoire était un mode de financement avantageux pour la compagnie ?
 _____ t2010 Page: 29 b _____

Pouvez - vous nous parler de l' individu , de l' homme qu' il FUT ?
 _____ t2015 Page: 158 b _____

Q.O. : L' Accord d' association qui lie l' Algérie à l' Union européenne a FAIT beaucoup de mécontents , du moins du côté algérien .
 _____ t2009 Page: 3 c _____

Exemple des temps du passé

4 – 7 – 2 Le présent de l'indicatif

C'est le temps qui exprime un fait actuel. Le journaliste utilise le présent pour exprimer une vérité générale ou pour questionner autour d'un évènement contemporain politique, économique ou social qui semble intéressant pour les lecteurs.

Q.O. : Un nouveau gouvernement avec à sa tête Abdelmalek Sellal VIENT d' être installé par le président de la République .
t2012 Page: 94 c

Q.O. : Le Canada VIENT de monter en première ligne du front contre l' Iran , en fermant son ambassade et en renvoyant ses diplomates .
t2012 Page: 95 a

29 01 2012 Le Quotidien d' Oran : le parlement français VIENT d' adopter une loi condamnant ce qu' il appelle le génocide des Arméniens par l' empire Ottoman .
t2012 Page: 111 d

Q.O. : Trouvez - vous normal qu' un pays VIENT bombarder un autre pays alors que vous l' avez bien dit , son gouvernement est légitime ?
t2015 Page: 164 c

Exemple du présent à valeur du passé proche

Dans ces exemples, le verbe de la proposition principale est « venir », conjugué au présent de l'indicatif et suivi par la préposition de plus un verbe à l'infinitif.

1 Un nouveau gouvernement vient d'être installé, cette proposition laisse entendre la non-installation d'un nouveau gouvernement au passé. L'installation d'un nouveau gouvernement dans un passé proche.

2 Le Canada vient de se montrer en première ligne du front contre l'Iran. Nous saisissons que l'action de « montrer » est achevée récemment.

Dans tous les exemples, la proposition laisse entendre que l'action est faite, mais dans un temps plus proche du passé, ce qui présuppose que soit c'est une action tardive « le parlement français vient d'adopter une loi » ou une action nouvelle « un pays vient bombarder ».

Q.O. : Dans le cadre de l' Accord d' association , des négociations VONT commencer sur de nouveaux volets : l' agriculture et les services .

_____ t2010 Page: 39 c _____

Q.O. : Les négociations de l' Algérie avec l' OMC VONT bientôt reprendre .

_____ t2011 Page: 68 c _____

Le pétrole et le gaz de schiste VONT - ils modifier , selon vous , l' offre globale ?

_____ t2012 Page: 74 c _____

Q.O. : Quelles sont les infrastructures les plus importantes qui VONT être réalisées à Constantine ?

_____ t2015 Page: 178 b _____

Q.O. : Ce sont les artistes eux - mêmes qui VONT financer le rachat de leurs années ?

_____ t2015 Page: 181 a _____

Exemple du présent à valeur du futur proche

Le verbe de la proposition principale « aller » conjugué au présent de l'indicatif et suivi par un verbe à l'infinitif. Il exprime la valeur du futur proche. « Des négociations vont commencer sur de nouveaux volets ».

« Les négociations de l'Algérie avec l'OMC vont bientôt reprendre », cette préposition présume l'importance de reprendre les négociations. En plus, le journaliste rajoute l'adverbe qui exprime le temps « bientôt ».

« Quelles sont les infrastructures les plus importantes qui vont être réalisées à Constantine ? » Cette wilaya accueille un évènement important. Cette proposition sous-entend que le temps de cet évènement est proche.

4 – 7 – 3 Le futur simple

Le futur simple, c'est le temps le moins utilisé selon sa fréquence. Il exprime des événements du futur, c'est le devenir. Le journaliste n'insiste pas beaucoup sur les événements de long terme.

The screenshot shows a web application interface with a search bar and various navigation options. The search results are displayed in a table-like format with a yellow background. The first result is from '03 10 2009 Le Quotidien d' Oran' and the second is from '2013'. The text of the second result is highlighted in blue.

| Forme | Lemme | Code | Syntax | LONG | parag |
|-------|-------|---------|--------|-------|-------|
| Expr | Coocc | Initial | Final | Liste | 2 |

CONTEXTES page 1

Clic sur une ligne pour voir la page

03 10 2009 Le Quotidien d' Oran : **DEMAIN**, vous serez à Oran pour inaugurer les journées italiennes .
 _____ t2009 Page: 16 c _____

Q.O : **DEMAIN**, le 10 décembre (cet interview a été réalisé lundi 9 décembre : NDLR), expire l' ultimatum que vous avez accordé aux entreprises réalisatrices , des étrangères pour la quasi - totalité , accusant un énorme retard dans le lancement des chantiers de logements sociaux , de type public locatif (LPL), soit un total de 54.000 unités qui n' a pas encore démarré du sol et dont 14.700 ayant fait l' objet de délivrance , fin 2012 , de l' ODS aux réalisateurs concernés .
 _____ t2013 Page: 129 c _____

Exemple : « demain » dans un contexte

Ces deux événements sont considérés comme des événements contemporains : « demain vous serez à Oran » et « demain expire l'ultimatum que vous avez accordé aux entreprises réalisatrices ».

4 – 7 – 4 Le conditionnel

Ce mode exprime un acte rituel (demander poliment) ou un fait éventuel. « *Nous traiterons ici d'un emploi particulier du conditionnel, le conditionnel épistémique de reprise, appelé souvent aussi conditionnel journalistique. C'est un emploi qui nécessite le recours, pour sa description sémantique, à plusieurs notions qui ont à voir avec la subjectivité dans le langage.* » (Dendale, 2011 :49) Le conditionnel exprime aussi la subjectivité du journaliste. L'usage de ce mode est voulu pour exprimer des valeurs différentes. On distingue trois groupes d'emploi du conditionnel.²⁷

²⁷ Nous allons effectuer l'analyse en nous basant sur l'article de Patrick Dendale.

4 – 7 - 4 – a Conditionnel futur dans le passé

Il se divise en conditionnel temporel « objectif » ou conditionnel des historiens²⁸ et conditionnel temporel subjectif.

Q.O. : Puisque vous reconnaissez qu'il y a des redondances, Air Algérie RISQUERAIT des sanctions ?
t2010 Page: 34 c

Exemple du conditionnel temporel «subjectif»

Le journaliste introduit la question par l'articulateur logique puisque « une raison déjà connue », puis il utilise l'imparfait dans la première proposition, « une action passée » et dans la deuxième proposition, il utilise le conditionnel - Air Algérie risquerait des sanctions- « une action future ». Cette concordance temporelle favorise un raisonnement logique. C'est une manière explicite dans le traitement des informations.

4 – 7 - 4 – b Conditionnel de l'éventualité « les emplois modaux »

Ce groupe regroupe deux catégories : conditionnel qui est sémantiquement corrélé et conditionnel qui est sémantiquement non corrélé.

Q.O. : Pensez - vous que le gouvernement trouverait à redire SI Fiat Constructeur viendrait s'installer en Algérie ?
t2009 Page: 19 b

Exemple du conditionnel qui est sémantiquement corrélé

Le journaliste pose la question par inversion du sujet- verbe « penser ». Il demande une pensée sur un évènement non réel, ou éventuel. La conjonction SI combine entre deux

²⁸ Ce type n'existe plus dans le corpus

propositions, c'est la marque explicite de corrélation entre la proposition 1 « le gouvernement trouverait à redire » et la proposition 2 « Fiat constructeur viendrait s'installer en Algérie ». Cette deuxième proposition exprime une condition, une action qui n'est pas encore réalisée.

Q.O. : Y AURAIT-il une possibilité de renégocier ce partenariat ?

2010 Page: 31 c

Exemple du conditionnel qui est sémantiquement non corrélé

Le conditionnel exprime explicitement un fait éventuel, car le journaliste conjugue l'auxiliaire avoir au conditionnel présent et il rajoute le mot « la possibilité » et le verbe « renégocier » qui présuppose la répétition de la négociation. Le conditionnel est sémantiquement non lié à un autre procès. Mais si le journaliste introduit la question par un articulateur logique comme « donc »

Donc y aurait-il la possibilité de renégocier ce partenariat ? Ce conditionnel devient sémantiquement corrélé avec la réponse qui précède cette question.

4 – 7 – 4 – c Conditionnels épistémiques – emplois également modaux –

On distingue : le conditionnel de conjecture et le conditionnel de reprise.

Q.O. : Il se POURRAIT que ces stocks ne servent rien et auraient été achetés à perte ?

2010 Page: 34 a

Exemple du conditionnel de conjecture

Le journaliste introduit dans la question deux verbes : se pourrait au conditionnel présent et auraient été au conditionnel passé. Est-ce qu'il veut exprimer l'éventualité ? La réponse, c'est non. Le journaliste veut créer une conjecture. « *Le procès décrit est considéré par le locuteur-énonciateur comme «possiblement vrai» pour le locuteur et comme fournissant la réponse provisoire à une question explicite ou implicite qui se posait.* » (Ibid. page 56). Puisqu'il a la réponse et puisqu'il considère ce procès comme vrai, donc pourquoi poser la question en introduisant un conditionnel ? Il formule une hypothèse – considérée comme vraie- et attend la réaction de son interviewé. Il s'en charge de l'énoncé donné.

Q.O. : La compagnie AURAIT besoin de 100 milliards de DA pour mettre en oeuvre son plan de développement .

2010 Page: 29 c

Exemple du conditionnel épistémique de reprise

Le journaliste questionne le PDG de la compagnie Air Algérie. Le montant posé de 100 milliards de DA est repris par le journaliste qui n'a pas dévoilé sa source d'information. Nous présumons que ce chiffre est donné par un responsable de la compagnie, car le journaliste ne peut pas évaluer le coût du plan de développement. Il ne prend pas en charge l'information donnée dans la question.

« Qui qualifient épistémiquement un procès, un procès qui est présenté non comme imaginaire, mais comme réel. Nous les appellerons conditionnels épistémiques. La qualification épistémique peut se faire de diverses façons: (a) soit par une indication concernant la source de l'information dont dispose le locuteur; (b) soit par l'indication du degré de certitude du locuteur, (c) soit par une indication concernant la prise en charge de l'énoncé par le locuteur. (Ibid. page 55-56)

Le conditionnel contrefactuel.

Une proposition subordonnée de condition introduite par SI. Elle peut exprimer une hypothèse présentée comme un fait réel (= éventuel). Selon notre logiciel, 222 verbes sont conjugués au conditionnel.

Q.O. : Penseriez - vous que le gouvernement trouverait à redire SI Fiat Constructeur viendrait s' installer en Algérie ?

t2009 Page: 19 b

Q.O. : Ça aurait peut - être coûté moins cher , SI Air Algérie assurait une ligne directe Alger - Johannesburg ?

t2010 Page: 27 b

Q.O. : Qu' allez - vous faire SI vous êtes élu à la présidence du FCE ?

t2011 Page: 55 b

Que se passera - t - il SI le Front National arrivait à prendre le pouvoir local de cette ville qui organise et finance en partie la manifestation ?

t2011 Page: 60 b

Exemple du conditionnel contrefactuel

1 « Si Fiat constructeur viendrait s'installer en Algérie »

2 « Si Air Algérie assurait une ligne directe Alger-Johannesburg »

3 « Si vous êtes élu à la présidence de FCE »

4 « Si le front national arrive à prendre le pouvoir local de cette ville »

Nous remarquons d'abord que tous les faits ne sont pas encore réalisés dans ces propositions qui expriment la condition. Puis nous avons dans les propositions 2 les résultats de cette condition :

1 « Le gouvernement trouverait à réduire ».

2 « Ça aurait peut-être coûté moins cher ».

3 « Qu'allez-vous faire »

4 « Que se passera-t-il ? »

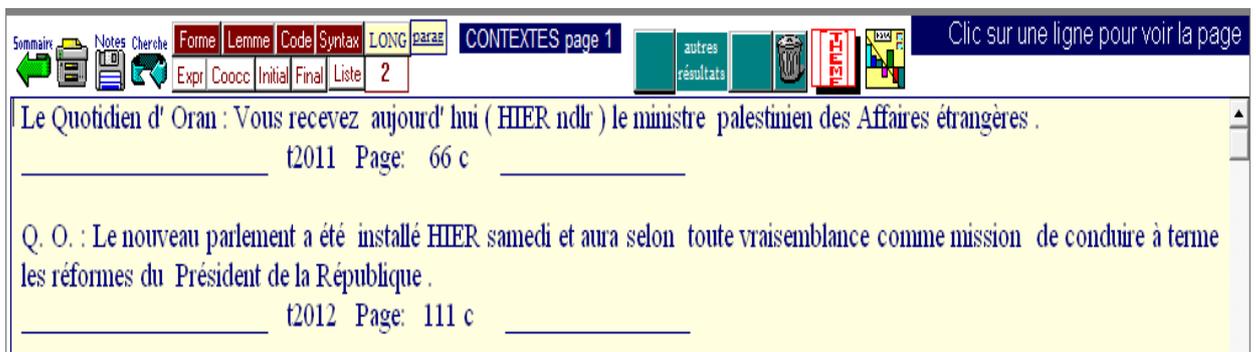
Ces deux premières propositions laissent entendre que « le gouvernement n'a pas réduit », et « ça coûte cher » ce sont deux faits réels ; tandis que les deux dernières sont posées sous forme de questions qui présupposent un fait éventuel.

5 Les adverbes

Le logiciel recense 2017 adverbes. Nous avons trouvé plusieurs adverbes de plusieurs valeurs, nous les citons comme exemple

5 – 1 Les adverbes indiquant le temps

5 – 1 – 1 L'adverbe hier



The screenshot shows a software interface with a menu bar at the top containing options like 'Sommaire', 'Notes', 'Cherche', 'Forme', 'Lemme', 'Code', 'Syntax', 'LONG', 'parag', 'CONTEXTES page 1', 'autres résultats', and 'Clic sur une ligne pour voir la page'. Below the menu bar, there are several search results. The first result is: 'Le Quotidien d' Oran : Vous recevez aujourd' hui (HIER ndr) le ministre palestinien des Affaires étrangères . t2011 Page: 66 c'. The second result is: 'Q. O. : Le nouveau parlement a été installé HIER samedi et aura selon toute vraisemblance comme mission de conduire à terme les réformes du Président de la République . t2012 Page: 111 c'.

Contexte de l'adverbe « hier »

L'adverbe hier exprime un temps passé. Dans le premier exemple, nous remarquons la présence de deux adverbes « aujourd'hui, et hier » : la question a été posée le jour même de la réception du ministre, mais la publication de l'interview dans le journal était un jour après. L'action a été achevée complètement dans le passé, mais nous constatons que l'évènement est aussi actuel.

« Le nouveau parlement a été installé hier samedi ». Quand il s'agit du passé, le journaliste donne une information aux lecteurs sur le temps énonciatif. Dans cet exemple, le journaliste passe d'une manière implicite d'un temps à un autre :

Hier samedi, le parlement a été installé.

Aujourd'hui, nous présupposons que l'interview s'est déroulée dimanche (le moment de l'interview) « le parlement exerce son travail ».

Demain non précis (futur) « Le parlement aura comme mission... »

Ce passage temporel explique l'enchaînement diachronique des évènements.

5 – 1 – 2 L'adverbe maintenant

O.M. : Je m' adresse MAINTENANT à l' homme politique et à l' excellent ministre de la Culture que vous fîtes .
t2016 Page: 211 c

S' imposerait - elle , aujou - rd' lui , comme une question d' actualité qu' on doit aborder MAINTENANT , pas avant , pas après ?
t2012 Page: 102 a

Q.O : Votre parti a MAINTENANT plus d' une année d' existence .
t2015 Page: 155 b

Summaire Notes Cherche Forme Lemme Code Syntax LONG para CONTEXTES page 1 autres résultats

Pourquoi MAINTENANT et pour quelles raisons ?
t2011 Page: 55 a

Exemple de l'adverbe maintenant

L'adverbe maintenant est polyvalent,²⁹ car il exprime plusieurs valeurs temporelles. Dans notre corpus, nous avons trouvé ces valeurs :

5 – 1 - 2 – 1 Un passé proche

« Vous avez décidé de postuler au poste de président du FCE, pourquoi maintenant et pour quelles raisons ? » Le verbe de la première proposition est conjugué au passé composé « avez décidé ». Nous présupposons que la décision a déjà été faite. Puisque le journaliste introduit l'adverbe « maintenant » dans la question, nous présupposons aussi que cette décision était dans un passé plus proche au moment du déroulement de l'interview.

²⁹ Voir l'article : Sophie Jollin-Bertocchi. « La polyvalence de l'adverbe "maintenant". L'information grammaticale, Peeters Publishers, 2003. hal-02880849.

5 - 1 - 2 – 2 Un présent momentané, ponctuel

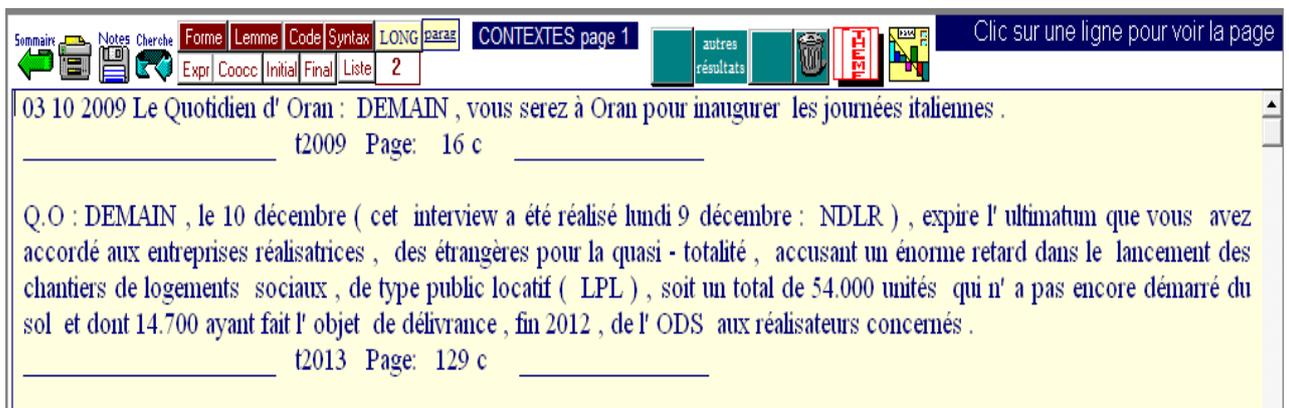
« Je m'adresse maintenant à l'homme politique et à l'excellent ministre de la culture que vous fûtes. » Dans cet exemple, c'est le journaliste qui parle « je », il s'adresse à son interviewé présent avec lui. L'adverbe « maintenant » exprime le temps énonciatif du moment réel de l'interview.

5 – 1 – 2 – 3 Un présent duratif

« S'imposerait aujourd'hui comme une question d'actualité qu'on doit aborder maintenant, pas avant, pas après ». Nous remarquons que le journaliste emploie un autre adverbe temporel exprimant le temps présent : c'est « aujourd'hui ». Puis il dit : « c'est une question d'actualité. » Nous présumons que l'adverbe « maintenant » exprime un présent d'actualité. Le journaliste rajoute « maintenant, pas avant, pas après » c'est-à-dire que c'est le moment propice pour traiter ce sujet. Il rejette l'intervalle antérieur et postérieur.

« Votre parti a maintenant plus d'une année d'existence ». C'est un présent actuel ou duratif, le journaliste emploie l'adverbe maintenant et ajoute une précision temporelle : « plus d'une année.»

5 – 1 – 3 L'adverbe demain



The screenshot shows a search engine interface with a toolbar at the top containing icons for 'Sommaire', 'Notes', 'Cherche', 'Forme', 'Lemme', 'Code Syntax', 'LONG', 'DATAE', 'CONTEXTES page 1', 'autres résultats', and 'Clic sur une ligne pour voir la page'. Below the toolbar, the search results are displayed on a yellow background. The first result is from '03 10 2009 Le Quotidien d' Oran : DEMAIN , vous serez à Oran pour inaugurer les journées italiennes . t2009 Page: 16 c'. The second result is from 'Q.O : DEMAIN , le 10 décembre (cet interview a été réalisé lundi 9 décembre : NDLR) , expire l' ultimatum que vous avez accordé aux entreprises réalisatrices , des étrangères pour la quasi - totalité , accusant un énorme retard dans le lancement des chantiers de logements sociaux , de type public locatif (LPL) , soit un total de 54.000 unités qui n' a pas encore démarré du sol et dont 14.700 ayant fait l' objet de délivrance , fin 2012 , de l' ODS aux réalisateurs concernés . t2013 Page: 129 c'.

Exemple de l'adverbe demain

L'adverbe demain est employé deux fois seulement dans notre corpus. Nous distinguons deux types différents :

Demain + un verbe au futur simple.

Demain + un verbe au présent de l'indicatif.

L'adverbe demain indique le jour suivant (par rapport au moment de déroulement de l'interview qui est plus explicite dans l'exemple 2 : le 10 décembre, cette interview a été réalisée lundi 9 décembre).

Le futur dans les exemples est plus proche du temps présent, pour cette raison le journaliste emploie le présent de l'indicatif.

5 – 2 Les adverbes connecteurs temporels

[...] S'emploient d'abord pour marquer une succession chronologique. [...] Ces connecteurs temporels permettent de regrouper des propositions en un ensemble homogène et de découper le texte en séquences. Ils marquent aussi la succession linéaire, dont ils peuvent expliciter différents stades [...]. Hormis leur emploi dans un texte narratif, on les rencontre aussi dans des énumérations, en particulier des descriptions [...] (Riegel, M., Pellat.J-C.& Rioul, R, 1994:618)

30

Q.O : Pouvez - vous expliciter les considérations qui vous ont d'abord fait adhérer en 1999 à la candidature de Bouteflika PUIS celles qui vous ont conduit à rompre avec lui en 2003 ?

t2015 Page: 152 d

03 05 2016 Omar Merzoug : DEPUIS trois ans , vous êtes à la tête de l' Institut du Monde arabe à Paris , si vous deviez évoquer votre action , comment la décriviez - vous ?

t2016 Page: 210 b

Q.O. : Lakhdar Brahimi a déclaré APRÈS la prise de fonction de médiateur de l' ONU pour la Syrie qu' il était inquiet du poids de sa mission .

t2012 Page: 95 a

La Commission européenne semble prendre beaucoup de précautions AVANT d' avancer sur ce terrain .

t2009 Page: 9 a

Exemple : Adverbes connecteurs temporels d'abord, puis, depuis, ensuite, avant, après

5 – 3 Les adverbes d'opposition

MAIS , selon les échos du dernier conseil d' association entre les deux parties , les choses restent imprécises .

t2009 Page: 17 c

Q.O. : MAIS si vous avez décidé d' aller à Oran pour prospecter , ou vous vous attendez à de la flexibilité dans les conditions d' investissement ou alors à ce que les dispositions de la LFC soient annulées .

t2009 Page: 18 c

Q.O. : L' Italie est l' un des pays européens qui a durci , ces derniers temps , ses procédures d' immigration MAIS ça n' a pas dissuadé les harraga .

t2009 Page: 20 b

Exemple de l'adverbe « mais »

L'adverbe mais est utilisé au début de la question dans les deux premiers exemples, ce qui explique implicitement que le journaliste rejette totalement la réponse. Nous présumons aussi que l'interviewé n'a pas répondu convenablement à la question.

Le troisième exemple exprime l'opposition entre les deux propositions. Cette contradiction est marquée par l'emploi de « mais ». Cela présuppose que le journaliste voudrait une explication pour cette opposition.

07 03 2015 Q. O. : Les relations diplomatiques entre l' Algérie et l' Argentine remontent à 1964. CEPENDANT peu d' informations filtrent , en matière de coopération entre les deux pays .

_____ t2015 Page: 191 b _____

Exemple de l'adverbe cependant

L'opposition est exprimée par l'articulateur logique, cependant : La phrase nous donne plusieurs informations :

1 Il y a des relations diplomatiques entre l'Argentine et l'Algérie.

2 Le verbe « remonter » un verbe transformatif qui exprime l'évolution.

3 Peu d'informations filtrent.

4 Manque de coopération entre les deux pays.

L'opposition est claire entre 1- 3 et 2 - 4. Les informations sont classées de manière à déduire une contradiction des significations qui peut impliquer un sous-entendu. Une opposition entre ce qui existe sur papier et ce qui est réellement.

5 – 4 Les adverbes de cause

The screenshot shows a software interface with a search bar and various navigation buttons. The search results display the sentence: "Cette course est particulière pour vous , CAR vous représentiez officiellement l' Algérie et vous courriez sous son drapeau ." Below the sentence, it indicates "t2009 Page: 11 a". The interface includes buttons for "Sommaire", "Notes", "Recherche", "Forme", "Lemme", "Code", "Syntax", "LONG", "PARAG", "Contextes page 1", "autres résultats", "Expr", "Coocc", "Initial", "Final", "Liste", and "3". There is also a button labeled "Clic sur une ligne pour voir la page".

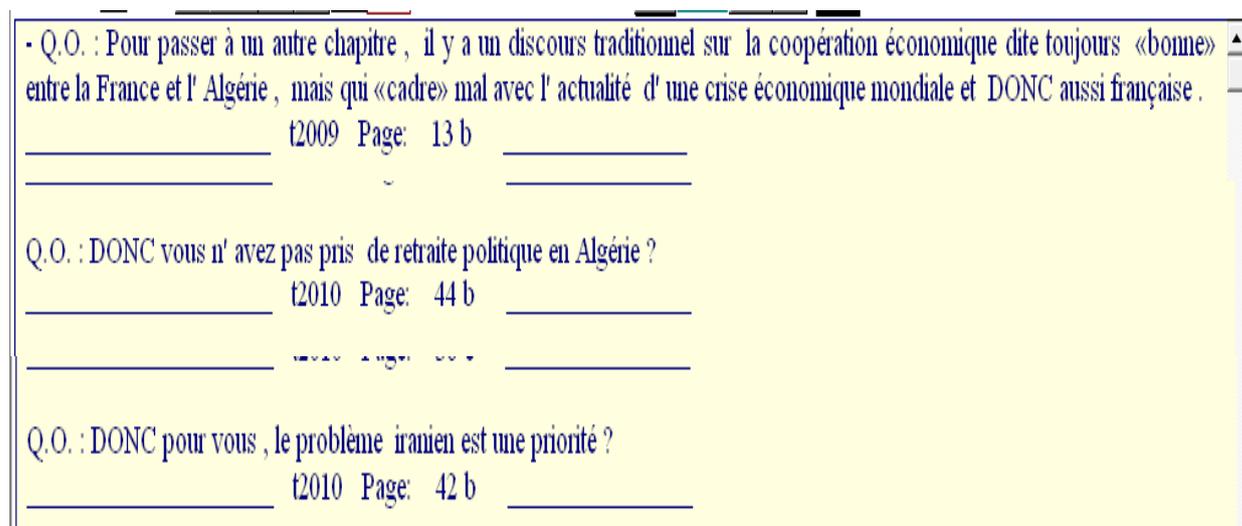
Exemple de l'adverbe « car »

L'articulateur logique « car » unit deux propositions :

1 Le posé : cette course est particulière pour vous.

2 Le présupposé : vous représentiez officiellement l'Algérie et vous courriez sous son drapeau. Le verbe de cette proposition est au passé (l'imparfait), cela nous amène à conclure que la personne interrogée a participé à une course et qu'elle a réalisé de bons résultats. C'est un raisonnement logique de cause à effet.

5 – 5 Les adverbess de conséquence



• Q.O. : Pour passer à un autre chapitre , il y a un discours traditionnel sur la coopération économique dite toujours «bonne» entre la France et l' Algérie , mais qui «cadre» mal avec l' actualité d' une crise économique mondiale et DONC aussi française .
t2009 Page: 13 b

Q.O. : DONC vous n' avez pas pris de retraite politique en Algérie ?
t2010 Page: 44 b

Q.O. : DONC pour vous , le problème iranien est une priorité ?
t2010 Page: 42 b

Exemple de l'adverbe donc

Vous n'avez pas pris de retraite politique en Algérie ?

C'est une proposition interrogative à la forme négative. L'articulateur logique introduit la phrase. Cela nous amène à détecter un sous-entendu expliqué par la conséquence : Cette personne exerce toujours le métier de politique. Le journaliste se base sur les réponses précédentes (selon la situation d'énonciation) et formule cette conséquence, puis il demande une confirmation à ce résultat.

5 – 6 Certains adverbes

Avez - vous ENCORE la nostalgie de votre ville , Béchar ?

_____ t2011 Page: 53 b _____

Parlez - nous d' autres livres que vous n' avez pas ENCORE publiés !

_____ t2011 Page: 54 b _____

Le code pénal , à titre d' exemple , est ENCORE plus compliqué alors qu' il devait être simplifié après sa réforme , pensent des avocats et des juristes .

_____ t2011 Page: 63 c _____

Exemple de l'adverbe « encore »

L'adverbe encore marque la répétition de l'action du verbe.

« Avez-vous encore la nostalgie ? » présuppose que l'interviewé a déjà vécu ce sentiment.

« Vous n'avez pas encore publié », présuppose que l'interviewé a déjà publié des livres.

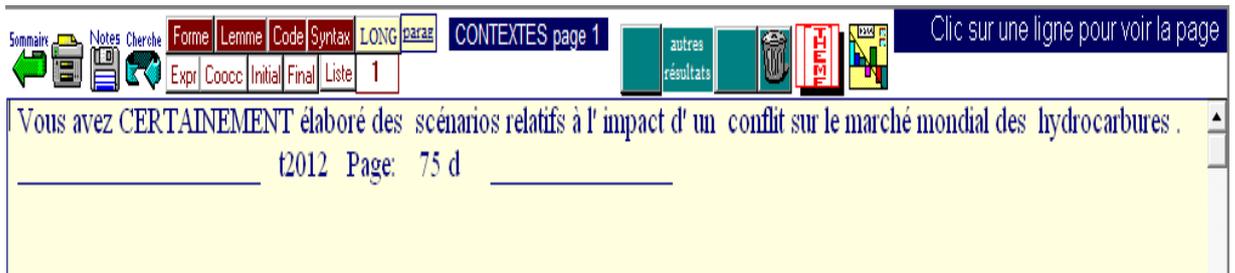
« Est encore plus compliqué » présuppose que rien n'a changé après la réforme.

OM : En somme , vous renouez avec l' encyclopédisme des Lumières ... 22 06 2013 En Syrie , le régime de Bachar al Assad dont on a annoncé la chute imminente depuis des mois , semble de NOUVEAU en position de force sur le plan militaire ?

_____ t2013 Page: 136 d _____

Exemple de l'adverbe « de nouveau »

« Semble de nouveau en position de force sur le plan militaire ». L'adverbe est précédé par le verbe « sembler » qui exprime l'état. L'adverbe de nouveau nous amène à présupposer que le régime a déjà été en position de force.



Exemple de l'adverbe « certainement »

Comparons entre ces trois propositions :

- 1 Vous avez élaboré des scénarios relatifs à l'impact d'un conflit sur le marché mondial des hydrocarbures.
- 2 Vous avez probablement élaboré des scénarios.
- 3 Vous avez certainement élaboré des scénarios.

Il y a une grande différence entre les trois phrases. Nous avons remarqué que la troisième explique l'opinion de l'auteur et donne une grande valeur aux scénarios qui devaient être faits.

Certainement, un adverbe exprimant la certitude. Le journaliste est certain de l'information ou il montre implicitement la nécessité de ces scénarios.

6 Les mots interrogatifs

Le journaliste essaye de sélectionner les questions selon l'information attendue. Au début de l'interview, le journaliste commence par des questions d'ordre général, puis il passe au fondement et vers la fin, il termine l'échange verbal et vérifie les dires précédents.

Pour les questions ouvertes et les questions pièges, il utilise les mots interrogatifs selon l'objectif de sa question (comment : la manière, quoi : l'évènement ou l'objet, quand : le temps, qui : la personne, quel : vérification, le choix, etc.)

Pour les questions orientées fermées, il formule la question par inversion du sujet /verbe, ou il dit une phrase déclarative, ou bien il introduit la question par (est-ce-que).

Le nombre total de questions qui se terminent par le point d'interrogation est de 1466 questions.

| | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|-------------------|----------------------|----------------------|-------------|
| Mot interrogatif | Qui³¹ | Où | Comment | Pourquoi | Quoi |
| Fréquence | 8 | 24 | 97 | 94 | 26 |
| Mot interrogatif | Quel | Quels | Quelle | Quelles | Que |
| Fréquence | 40 | 38 | 34 | 38 | 4 |
| Mot interrogatif | Est-ce | Est-ce-que | Qu'est ce qui | Qu'est-ce-que | Qu' |
| Fréquence | 20 | 34 | 21 | 5 | 31 |
| Mot interrogatif | Quand | | | | |
| Fréquence | | | | | |

Tableau : Fréquence des mots interrogatifs

Nous remarquons pratiquement que tous les mots interrogatifs sont utilisés selon la finalité de chaque question.

Les propositions qui sont introduites par un pronom relatif servant à informer, à expliquer ou à compléter une question :

³¹ Le logiciel dénombre 382 fréquences pour le mot « qui » - inclut aussi « qui » pronom relatif. Pour cette raison, nous avons compté manuellement le nombre de qui « comme un mot interrogatif ». C'est le même cas pour « que » et « où », le logiciel ne confond pas entre pronom relatif, conjonction de coordination et mot interrogatif.

Q.O. : L' Accord d' association QUI lie l' Algérie à l' Union européenne a fait beaucoup de mécontents , du moins du côté algérien .

t2009 Page: 3 c

Exemple du pronom « Qui »

La proposition relative, « qui lie l'Algérie à l'Union européenne », nous informe sur son antécédent, l'accord d'association. Cette relative présuppose qu'il y a d'autres accords d'association.

Q.O. : Selon les prévisions QUE vous avez annoncées , confirmées par d' autres sources , le Delta du Nil est menacé de disparition aux environs des années 2020 s' il n' y aura pas une sérieuse limitation des gaz à effet de serre d' ici là .

t2009 Page: 14 b

Exemple du pronom « Que »

La proposition relative « que vous avez annoncées » complète son antécédent « les prévisions » et le sens de la proposition principale. Cette relative présuppose que le journaliste est sûr de l'information : « Le delta du Nil est menacé de disparition aux environs des années 2020.» D'ailleurs, il ajoute : « confirmées par d'autres sources ».

8 Les signes typographiques

| | Formes |
|---|---|
| Les sous- fréquences dans les textes sont réparties en binomes, dont le premier élément indique le numéro d'ordre du texte , le second la fréquence du mot | 1213 - 15 ! 6 % 48 (48) 1184 # 3026 . 7 / 1406 : 8 ; 1466 ? 43 « |
| Cliquer sur un mot pour l'activer | |

Fréquence des signes typographiques

Le point d'interrogation est utilisé 1466 fois, il est distribué dans le corpus comme suit :

| Liste de mots | t09 t10 t11 t12 t13 t14 t15 t16 | | | | | | | | , | 1213 | Trait_union |
|--|---------------------------------|-----------|---------|---------|---------------|--------|---------|-----------|--------|------|---------------|
| | Finale | Initiale | Chaine | Fichier | Fréq. | Long. | Groupe | Connexion | | | |
| Effacer un mot: CLIC + MAJ | Forme | Lemme | Syntaxe | Genre | Codes | Bicode | Tricode | Muller | Evrard | | |
| GRAPHIQUE: clic sur un mot ou un texte | Seg. répétés | Catégorie | Indices | Lettres | Cooccurrences | Corpus | | | | | |
| S | | | | | | | | | | | |
| Trait_union | 106 | 115 | 82 | 226 | 107 | 58 | 277 | 242 | , | 1213 | Trait_union |
| Exclamation | 1 | 1 | 3 | 0 | 9 | 0 | 1 | 0 | , | 15 | Exclamation |
| Parenth_ouv | 5 | 2 | 6 | 6 | 8 | 2 | 10 | 7 | , | 46 | Parenth_ouvr. |
| Parenth_fer | 4 | 2 | 8 | 5 | 8 | 1 | 10 | 7 | , | 45 | Parenth_ferm. |
| Virgule | 131 | 107 | 103 | 187 | 194 | 40 | 212 | 208 | , | 1182 | Virgule |
| Point | 83 | 69 | 53 | 118 | 64 | 24 | 111 | 108 | , | 630 | Point |
| Deux_points | 79 | 210 | 69 | 264 | 92 | 61 | 343 | 286 | , | 1404 | Deux_points |
| Interrogation | 81 | 200 | 74 | 305 | 100 | 62 | 354 | 290 | , | 1466 | Interrogation |

Distribution des signes de ponctuation

La fréquence minimale de ce signe « ? » est 62, tandis que la fréquence maximale est 354. Cette distribution est due au volume des parties du corpus ajoutées dans le logiciel. Comme elle est expliquée par l'emploi des autres signes de ponctuation pour poser les questions.

8 – 1 Question sous forme déclarative

Exemple d'une question sous forme déclarative

C'est une phrase porteuse d'une affirmation et encore une demande implicite d'une explication. Le journaliste utilise ce genre de phrases pour installer chez son récepteur une connaissance de type implicite, « faire croire ». Il sort du modèle Q/R pour négocier avec son récepteur.

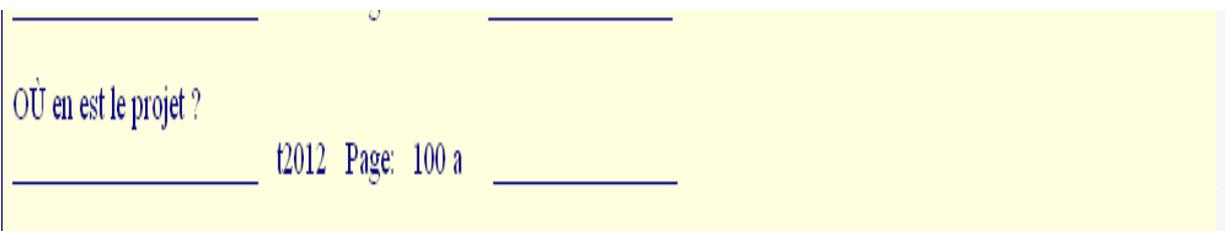
8 – 2 Question sous forme interrogative

Le type le plus courant dans une interview. C'est le type qui met l'accent sur la différence entre la personne interrogée et la personne qui pose les questions. Le journaliste pose une question, il attend automatiquement une réplique et le récepteur doit répondre.



Exemple de « Qui »

Cette question posée en employant « qui » présuppose qu'il y a un groupe de personnes qui donnent de l'aide à l'interviewé.



L'exemple de « Où »

C'est une question introduite par «où», qui cherche normalement un lieu. Mais cette proposition sous-entend que le journaliste veut savoir son état de réalisation.

8 – 3 Question sous forme négative

La fréquence de « ne » dans le corpus est de 178. Nous avons trouvé les différentes formes de négation comme « ne ... pas », « ne ... jamais », et « ne... rien ».

Q.O : A PART la coproduction algéro - italienne de la Bataille d' Alger , il n' y a pas eu de rebondissement dans la coopération cinématographique entre les deux pays .

t2009 Page: 17 b

Exemple 1: Question négative

La proposition se termine par un point (absence du point d'interrogation). Le journaliste formule cette phrase à la forme négative. Il demande, soit :

Expliquer pourquoi cette négation « Il n'a pas eu de rebondissements ... »

Expliquer le contraire « Il y a eu de rebondissements ou il y aura »

t2011 Page: 64 b

Q.O. : Le Président de la République a aussi affirmé que «l' Algérie NE reçoit de leçon de personne» .

t2011 Page: 65 b

Exemple 2: Question négative

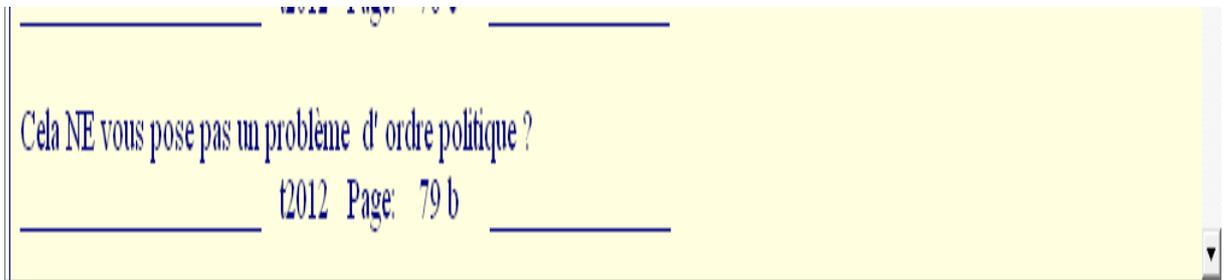
La marque de la négation, dans cette phrase, c'est le « ne ». Nous pouvons présupposer que :

- L'Algérie a déjà reçu des leçons.
- C'est une période de transition, soit par le changement de décisions, soit par le changement du président.

8 – 4 Question sous forme négative -interrogative

« Les linguistes utilisent des critères classiques afin de distinguer le posé du présupposé ainsi que pour tester l'authenticité de ce dernier. Il s'agit d'un test de la

*négation et de l'interrogation. [...] Il est tout à fait clair que le présupposé résiste à la négation comme à l'interrogation qui ne concernent que le posé. ».*³²



Exemple : Question négative-interrogative

C'est une proposition sous forme d'une question à la forme négative.

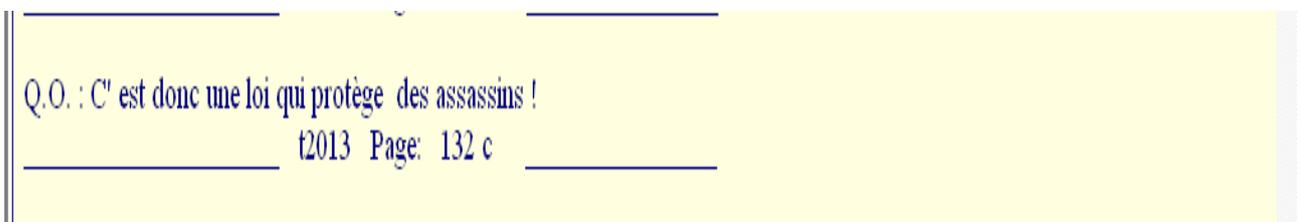
Cela vous pose un problème d'ordre politique ?

Cela vous ne pose pas un problème d'ordre politique ?

Dans les deux exemples, c'est une demande de répondre et d'expliquer le problème qui est « posé » par l'interrogation et la négociation.

8 – 5 Question sous forme exclamative

Le journaliste exprime son étonnement envers un chiffre, un évènement, un acte ou autre. Cette expression de la surprise, de l'exclamation est indirectement porteuse d'une question. Ce sentiment amène implicitement le récepteur à réagir en parlant.



Exemple de question exclamative

³² Lubna Selman thèse page 33

Il est illogique de penser qu'il existe une loi qui protège les assassins. Cette proposition nécessite d'être introduite par le mot interrogatif « Pourquoi ». Mais lorsque le journaliste exprime son étonnement ou le choc, cela sous-entend qu'il demande une explication rationnelle à ce fait anormal.

Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre « L'analyse sémantico-lexicale de l'implicite », nous avons analysé le support lexical de l'implicite. Cette analyse était quantitative en s'appuyant sur un logiciel de traitement des données Hyperbase.

Nous avons dit que l'implicite se trouve dans les mots (pronoms, verbes, noms, adverbes, adjectifs et mots interrogatifs). Nous avons constaté que le lexique employé est choisi attentivement : poser une question en employant je, nous, ou on, ce n'est plus au hasard. Le journaliste mesure à chaque fois le degré de l'explicite et de l'implicite.

Le choix des noms et des adjectifs qualificatifs, la préférence pour certains verbes, leurs modes et les adverbes, la sélection des mots interrogatifs et des formes phrastiques déclaratives, exclamatives, interrogatives-négatives, relatives et conditionnelles, tout est voulu par le journaliste « implicite volontaire ».

Les données et les statistiques de notre corpus mettent la lumière sur un certain lexique significatif qui favorise justement de l'implicite et qui protège le journaliste. Ce dernier cache ses vraies intentions et préserve son image par les formules implicites.

Chapitre II : L'analyse de l'implicite et les actes de langage.

Introduction du chapitre

Nous avons analysé dans les chapitres précédents plusieurs types, formes et productions langagières implicites. Autrement dit, nous avons analysé ce qui est dit par les journalistes, sa signification interne et sa signification dans le contexte.

Selon la théorie « des actes de langage » J. L. Austin, « dire c'est faire », la question est comme un moyen d'agir sur l'interviewé. L'implicite est lié à la théorie des actes de langage et au contexte.

« Or considérer les énoncés comme des actes, c'est admettre qu'ils sont faits pour agir sur autrui, mais aussi l'amener à réagir : quand dire, c'est faire, mais aussi faire faire ; c'est-à-dire que la production d'un acte donné crée par la suite un certain nombre de contraintes, et un système d'attente. » (Kerberat-Orrecchioni C. 2001 : 58)

Nous avons constaté que le contenu littéral de la question donne deux significations possibles : un sens premier compris à travers le déchiffrement du message dit et un deuxième saisi selon les circonstances de la situation de communication, ce qui est expliqué par la théorie searlienne par l'intention et la convention :

« Pour toute signification x et pour tout locuteur L , chaque fois que L veut signifier (à l'intention de transmettre, désire communiquer, etc.) X , alors il est possible qu'il existe une expression E , telle que E soit l'expression exacte ou la formulation exacte de X » (Searle cité, Moeshle Jacques, Auchlich Antoine, 2009 : 146)

Dans ce présent chapitre, nous allons analyser les différents actes produits par les questions implicites.

1 La question

1 – 1 Question et interview

En examinant les questions posées, nous avons remarqué que le journaliste pose des questions pour plusieurs finalités :

- Avoir une réponse à la question, tout simplement une information.
- Ou amener son destinataire à réagir sans donner une importance à l'information.

Nous avons remarqué ainsi que la question est autour d'une information censée être inconnue par le locuteur. Nous pouvons dire que la question est un acte directif (requête ou ordre) qui produit une réaction chez l'interviewé. Pour Kerbrat-Orrecchioni, la question est : *« Tout énoncé qui se présente comme ayant pour finalité principale d'obtenir de son destinataire un apport d'information. »* (Kerberat-Orrecchioni C. 2001 : 86)

Nous avons trouvé dans les chapitres précédents que les questions peuvent être posées d'une manière directe ou indirecte :

Q.O. : COMMENT se porte la justice ?

t2012 Page: 108 a

30 11 2016 Omar Merzoug : Votre projet est de raconter , comme d' ailleurs le titre l' indique clairement , COMMENT la guerre d' Algérie a été vue par les Algériens eux - mêmes .

t2016 Page: 247 d

Q.O. : Le Qatar SEMBLE camper un rôle prépondérant dans la gestion des crises dans le monde arabe .

t2011 Page: 66 a

Sommaire Notes Cherche Forme Lemme Code Syntax LONG parag CONTEXTES page 1 autres résultats FICHE Clic sur une ligne pour voir la page

Vous avez CERTAINEMENT élaboré des scénarios relatifs à l'impact d'un conflit sur le marché mondial des hydrocarbures .

2012 Page: 75 d

Exemples d'une question directe/ indirecte

Dans l'exemple 1, il est clair que c'est une question directe : le signe typographique est le point d'interrogation « ? » et le terme interrogatif « comment ».

En 2, nous remarquons que le journaliste introduit « comment » et que la proposition se termine par un point. Mais la phrase exprime une valeur illocutoire de l'assertion qui exprime une interrogation indirecte.

En 3, le journaliste exprime le doute par l'emploi du verbe « semble », alors la question peut être posée d'une manière implicite à travers des valeurs illocutoires de doute ou d'incertitude.

« Toute assertion accompagnée d'un modalisateur de doute ou d'incertitude portant sur un état de choses supposé connu du destinataire peut fonctionner comme une question indirecte posée sur cet état de choses (...) » (Kerbrat- Orrecchioni 2009 :89)

Nous avons relevé une autre question avec la certitude : Exemple 4: Vous avez certainement élaboré des scénarios relatifs à l'impact d'un conflit sur le marché mondial des hydrocarbures. C'est une assertion accompagnée d'un modalisateur de certitude. Le journaliste demande indirectement cette chose affirmée qui est : « Quels sont les scénarios ? »

Le journaliste peut exprimer par la question un ordre implicite, une demande de faire « une requête », mais la majorité des questions sont une demande de dire.

Q.O : REVENONS au problème n°1 de la wilaya , le logement .

t2013 Page: 130 a

Exemple d'une requête

1 – 2 Question et réponse

Puisque nous posons une question, nous attendons logiquement une réponse : Une requête d'informations ou une requête d'action « *Parler, c'est sans doute échanger des informations ; mais c'est aussi effectuer un acte, régi par des règles précises, qui prétend transformer la situation du récepteur et modifier son système de croyance et/ou son attitude comportementale.* » (Kerbrat - Orecchioni 1980, p. 84)

Dans une interview qui se caractérise par l'échange Q/R, s'établit une communication entre les deux participants qui échangent des énoncés explicites et implicites à la fois. Ils peuvent avoir des problèmes de l'interprétation du sens implicite qui découle de la relation entre le journaliste et la personne interviewée et des circonstances de la situation de communication :

« Le problème de la communication (...) ne se situe pas tant au niveau de ce qui est dit explicitement (...) qu'au niveau, sous-jacent, du sens qui circule sous cette manifestation explicite et à laquelle cette dernière renvoie. L'enjeu de l'acte de langage (...) n'est donc pas à chercher dans sa configuration verbale, mais dans le jeu qui s'établit, pour un sujet déterminé, entre cette configuration et son sens implicite, qui dépend de la relation des protagonistes entre eux et de la relation de ceux-ci aux circonstances de parole qui les réunissent. Et c'est bien parce que ce jeu de relation est ouvert, variable, que l'enjeu est multiple. » (Charaudeau P. 1983 : 16)

2 Un acte de langage

La théorie des actes du langage introduite par Austin et Searle montre que l'acte de parole : dire dépasse son statut de donner une information pour faire une action.

« La plus petite unité réalisant par le langage une action (ordre, requête, assertion, promesse...) destinée à modifier la situation des interlocuteurs. Le co-énonciateur ne peut l'interpréter que s'il reconnaît le caractère intentionnel de l'acte de l'énonciateur. » (Maingueneau, 1996 : 10)

On distingue trois actes de langage : l'acte locutoire, l'acte illocutoire et l'acte perlocutoire.

2 – 1 Typologie des actes de langage

« Le philosophe anglais, J.L. Austin, considère « l'acte de langage (parfois dénommé l'acte de parole ou l'acte de discours) [comme] une des notions essentielles de la pragmatique linguistique » (Maingueneau, 1996 : 10). Et là, il distingue trois espèces d'actes de langage. L'acte « locutoire », la « locution », est le simple fait de produire des signes vocaux selon le code interne d'une langue. L'acte « illocutoire », l'« illocution », consiste à accomplir par le fait de dire un acte autre que le simple fait d'énoncer un contenu, et notamment en disant explicitement (mais pas toujours) comment la « locution » doit être interprétée dans le contexte de son énonciation. Enfin, l'acte « perlocutoire », la « perlocution », consiste à produire des effets ou des conséquences sur les interlocuteurs (comme un mouvement, la peur, le rire ou le chagrin ». (Korkut, 2008 : 155)

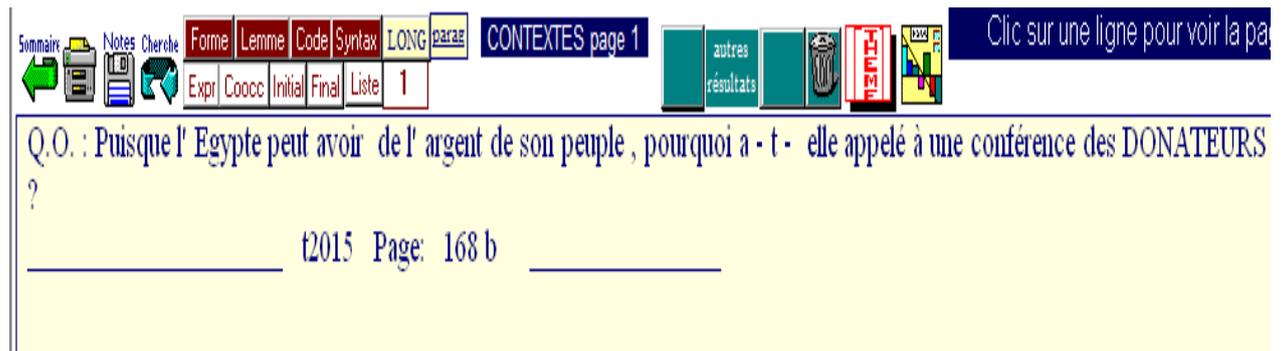
L'acte locutoire, ou fait de dire quelque chose, c'est tout simplement parler et produire une voix.

Q.O. : Puisque l' Egypte peut AVOIR de l' argent de son peuple , pourquoi a - t - elle appelé à une conférence des donateurs ?
t2015 Page: 168 b

Exemple d'un acte locutoire

Dans le cas de la question, c'est prononcer la phrase interrogative avec un changement d'intonation, puisque c'est une question.

L'acte illocutoire est l'acte accompli en disant la phrase. Nous reprenons le même exemple.



The screenshot shows a software interface with a toolbar at the top containing icons for 'Sommaire', 'Notes', 'Cherche', 'Forme', 'Lemme', 'Code', 'Syntax', 'LONG', 'parag', 'CONTEXTES page 1', 'autres résultats', 'THEME', and 'Clic sur une ligne pour voir la pa'. Below the toolbar, the text 'Q.O. : Puisque l' Egypte peut avoir de l' argent de son peuple , pourquoi a - t - elle appelé à une conférence des DONATEURS ?' is displayed. Below the text, 't2015 Page: 168 b' is shown. The text 'DONATEURS' is in all caps.

Exemple d'un acte illocutoire

Par le fait de dire une phrase interrogative, le journaliste pose une question qui est l'acte illocutoire. C'est la demande de dire pourquoi l'Egypte a appelé à une conférence des donateurs ?

L'acte perlocutoire est le résultat des deux premiers actes et la réaction produite chez le récepteur. Lorsque l'interviewé répond à la question, il réagit d'une manière positive à l'acte de langage.

2 – 2 L'implicite de l'illocution à la perlocution

« Pour Searle, le langage pourrait être toujours explicite, et s'il ne l'est pas, c'est pour des raisons extrinsèques et inessentiels : c'est pour respecter certaines normes sociales (...). Il est donc légitime de prendre le langage explicite comme modèle du langage en général » (Bracops, 2010 : 55).

Où réside l'implicite dans les actes de langage ? Quelle est la relation entre l'implicite et les actes de langage ? Celui qui parle, bien évidemment le journaliste dans notre étude, utilise un code linguistique conventionnel, le français, puisque le journal est d'expression française. « L'illocution est "conventionnelle" et la perlocution non conventionnelle. [...] La perlocution est du côté de la réception, et donc difficilement contrôlable par l'émetteur. Elle se situe dans l'interprétation effectuée par le récepteur [...] » (Blanchet, 1995 : 32).

L'illocution est la production de l'émetteur, mais la perlocution est la réaction du récepteur. Peut-on généraliser qu'une telle question (acte illocutoire) provoque une telle réaction (acte perlocutoire) ? La réponse est non. Pour cette raison, il reste non conventionnel et il dépend de l'interprétation de chaque interviewé.

Quels genres de réactions ? « Le plus souvent, certains effets sur les sentiments, les pensées, les actes de l'auditoire, ou de celui qui parle, ou d'autres personnes encore. Et l'on peut parler dans le dessein, l'intention, ou le propos de susciter ces effets » (Austin, 1970 : 114).

L'acte perlocutoire dans le cas de l'interview dépasse l'interviewé. L'acte illocutoire a des effets sur le deuxième récepteur qui est le lecteur :

Que direz-vous aux LECTEURS de Séfif info, à vos amis à Séfif, en Algérie et à travers le monde qui vous liront sur ce site.

2009 Page: 12 a

Exemple : de l'illocution à la perlocution

Le journaliste demande à son interviewé de dire un mot pour les lecteurs de Sétif info, les amis à Sétif, en Algérie et à travers le monde : la question provoque un sentiment chez tous les concernés par la réponse.

Mais comment comprendre et interpréter l'énoncé ?

2 – 3 La force illocutoire

La question est un énoncé qui se compose d'une suite lexicale. Le journaliste semble dire un sens 1, alors qu'il prétend exprimer un autre sens 2. Il y a deux composantes d'un acte de langage : un contenu informationnel qui est le contenu propositionnel, et sa force illocutoire qui est « *la composante permettant à l'énoncé de fonctionner comme un acte particulier* ». (Kerberat-Orrecchioni, 2002 : 17)

Q. O. : Déjà dans un texte que vous avez rédigé au lendemain de la guerre de juin 2006 contre le Liban, vous avez annoncé l'échec du PROJET sioniste.

t2009 Page: 21 b

Adhériez - vous à ce PROJET ?

t2012 Page: 92 a

Elle veut qu' un pareil PROJET soit traduit sur le terrain par un transfert de savoir et l' établissement d' une industrie dans ce secteur.

t2012 Page: 77 b

Exemple de force illocutoire

Dans les contenus propositionnels, nous trouvons le même terme « projet ». Mais les valeurs ou les forces illocutoires sont différentes : l'assertion en 1, la question en 2, et le souhait en 3.

2 – 4 La force perlocutoire et l'implicite

L'acte illocutoire est l'énoncé linguistique que nous pouvons comprendre latéralement. Il s'agit d'un élément linguistique. Mais l'acte perlocutoire, c'est le produit de la langue (l'acte accompli en disant quelque chose), mais son interprétation et son influence est implicite. « *J'effectue enfin un acte perlocutoire si cette énonciation sert des fins plus lointaines et cachées, comme embarrasser l'interlocuteur ou lui manifester de l'intérêt* » (Kerberat-Orrechioni C. 2001 : 22)

Mais la question que nous posons maintenant est-ce que le locuteur laisse une trace quand il désire embarrasser son interlocuteur et ce dernier est-il conscient de ce jeu d'acte perlocutoire ?

« *L'acte perlocutoire, contrairement à l'illocutoire, peut rester caché : il n'est pas besoin, pour embarrasser quelqu'un, de lui faire savoir qu'on cherche à l'embarrasser* » (Ducrot Oswald et Schaeffer Jean Marie, 1995 : 783)

Le journaliste agit implicitement sur son interviewé pour l'embarrasser. Il agit encore sur ses lecteurs. Comme nous l'avons déjà dit (deuxième récepteur), le journaliste essaye de produire chez les lecteurs des réactions au moins émotionnelles afin de se montrer compétent dans son discours et de dévoiler la vraie personnalité de son interviewé.

Mais l'interview, un type dialogal, se caractérise par interpellier le récepteur, c'est-à-dire laisser une marque dans la phrase pour désigner l'interviewé.

2 – 4 Acte de langage et pluralité de destinataires

Le journaliste s'adresse à son premier destinataire présent ou allocutaire ainsi qu'à son deuxième absent et secondaire. « *Lorsqu'un énoncé s'adresse à un destinataire collectif mais non homogène, ou à plusieurs destinataires dotés d'un « statut participatif » différent, cet*

énoncé peut correspondre à des actes eux-mêmes différents selon le destinataire par rapport auquel on l'envisage » (Kerberat-Orrecchioni, 2001 : 56)

Pour expliquer cette idée, nous allons analyser l'exemple suivant :

**: Vous êtes expert international ,
membre indépendant du GIEC (Groupe
Intergouvernemental d' Evaluation
du Climat) relevant des Nations unies .
Est - ce que vous pouvez **présenter** à
nos lecteurs ce collège d' experts**

Exemple : Acte de langage et plusieurs destinataires

Le journaliste débute souvent une interview par présenter le questionné. Son nom ou sa profession. L'acte de langage accompli par cette présentation diffère d'un destinataire à un autre : Pour l'interviewé, il s'agit d'une demande de confirmation et pour les lecteurs, il s'agit d'une information. « *Or, le statut pragmatique de cette séquence n'est plus le même selon qu'on l'envisage par rapport à l'interviewé (pour qui c'est tout au plus une demande de confirmation) ou par rapport aux auditeurs – dans notre cas, les lecteurs - auxquels se destine principalement , et pour lesquels la séquence est censée avoir la valeur d'un apport d'information.* » (Ibid, 2001 : 57)

3 L'implicite comme trope illocutoire

Nous avons déjà défini l'implicite comme une pratique langagière, c'est parler d'une manière indirecte. Le trope veut dire un procédé langagier que l'on peut convertir, lorsqu'un terme prend une autre signification autre que son propre sens. Catherine Kerberat Orrecchioni explique dans son ouvrage « L'implicite » la relation entre ces deux notions.

« L'auteur s'interroge sur le rapport : fonctionnement de l'implicite / fonctionnement du trope. Elle propose de ce dernier la définition suivante : Conversion du contenu

dérivé en contenu dénoté, qui permet de décrire tous les tropes répertoriés par la rhétorique classique, par exemple la métaphore. » (Bres, 1987 : 117)

Ce trope est analysé du point de vue de la pragmatique et plus particulièrement de la théorie des actes du langage. « Tous les types de contenus implicites sont dans certaines circonstances susceptibles de venir fonder l'existence d'un trope [...] Le trope n'est pour nous qu'un cas particulier de fonctionnement de l'implicite. (Kerbrat-Orrecchioni, , 1998 : 94) Cette relation entre le trope et les actes de langage s'explique par la dérivation illocutoire des contenus implicites.

2010 06 06 2010 Le Quotidien d' Oran : actualité oblige , puisqu' on s' approche de la Coupe du monde , POURRIEZ - vous nous indiquer la date de départ du premier vol d' Air Algérie vers l' Afrique du Sud ?

t2010 Page: 27 a

Exemple 1 : Le trope illocutoire

La question « Pourriez-vous nous indiquer la date de départ du premier vol ? », est un acte indirect et conventionnel. C'est une formule implicite pour ne pas dire « indiquez la date du premier départ ». Le journaliste n'attend pas la réponse de oui ou non, mais il veut avoir une date. Nous trouvons un contenu propositionnel (littéral) et une valeur illocutoire initiale et une deuxième dérivée, donc c'est un trope illocutoire : « la valeur dérivée viendra carrément se substituer à la valeur littérale de question ... le sens dérivé vient déloger le sens propre pour s'actualiser prioritairement » (Kerbrat-Orrecchioni, 2001 : 42)

• Q.O. : C' est ce qui se passe au bénéfice du MAROC !

t2009 Page: 13 b

Exemple 2 : Le trope illocutoire

Le contenu propositionnel se termine par le point d'exclamation. C'est un acte de langage non conventionnel : le journaliste exprime normalement son étonnement, mais l'interviewé fait l'enchaînement et répond : « Oui, c'est ce qu'ont fait les Marocains. » Il considère ce contenu littéral comme une question. La valeur initiale est l'expression de l'exclamation et la valeur dérivée : la demande d'une confirmation. C'est le même cas pour les questions de type déclaratif.

O.M. : Avant d' évoquer le GPRA , j' AIMERAIS qu' on s' arrête sur le Parti communiste algérien auquel vous consacrez quelques pages fort ramassées .
 _____ t2016 Page: 250 b _____

Exemple 3 : Le trope illocutoire

La question est sous forme d'une requête « demande de faire ». C'est un acte indirect qui exprime un désir par l'expression « J'aimerais ». C'est une demande implicite de faire l'action de « s'arrêter ». L'interviewé peut réaliser ce désir : il ne trouve aucun problème de passer d'un sujet à l'autre. Donc il peut s'arrêter. « *Toute assertion d'un désir, énoncée à l'intention d'un destinataire ayant la possibilité de satisfaire le désir en question, vaut indirectement pour une requête, plus le destinataire a la possibilité de satisfaire ce désir, et plus le trope se durcit* » (Kerberat-Orrecchioni, 2001 : 44)

Q.O. : Vous ne RÉPONDEZ pas à ma question .
 _____ t2015 Page: 167 a _____

Exemple 4 : Le trope illocutoire

Un autre trope illocutoire lexicalisé qui dépend du contenu littéral et de la valeur illocutoire. Nous pouvons présupposer que l'interviewé n'a pas répondu, il n'a pas parlé du tout. Ou bien, il a répondu en parlant, mais sans donner des informations précises ou la réponse attendue. La valeur illocutoire de la phrase isolée de son contexte dépend de la négation « ne... pas » et la valeur illocutoire de la question dans son contexte dépend aussi de la négation et nécessite un calcul cognitif de la part de l'interviewé qui peut mesurer que le journaliste n'accepte pas la réponse ou qu'il veut plus de détails. «*En cas de trope lexicalisé, la valeur dérivée, plutôt que d'être calculée à partir de la valeur littérale, est extraite immédiatement par le récepteur de l'énoncé* » (Kerberat-Orrecchioni, 2001 : 47)

Q.O. : La SITUATION économique nouvelle ne remet-elle pas en cause les moyens de mise en oeuvre de cette politique ?

t2016 Page: 238 c

Exemple 5 : Le trope illocutoire

Le journaliste pose une question, mais il n'attend pas une réponse ! C'est une assertion sous une forme interrogative. «*Dans le cas de la question dite rhétorique qui n'appelle pas de véritable réponse, mais tout au plus une réaction analogue* » (Kerberat-Orrecchioni, 2001 : 96). L'acte d'interroger dans ce cas devient un trope illocutoire parce qu'il adopte une autre valeur illocutoire qui est l'assertion.

En résumé: «*L'identification d'un trope implique donc toujours la reconnaissance d'un décalage entre sens littéral et sens actualisé, donc l'identification conjointe de ces deux niveaux de contenu, ainsi que la possibilité de les hiérarchiser à l'inverse de la normale* » (Kerberat-Orrecchioni C.1994 : 59)

4 Les actes d'interpellation

Dans une interview, le journaliste adresse la parole à son invité qui est présent lors de l'échange. Quand il pose la question, il n'a pas besoin de désigner son récepteur. Mais dans la question, il laisse des traces d'interpellation.

« L'interpellation prototypique renvoie aux actes d'interpeller, de sommer, d'apostropher, d'appeler. On reconnaît là, les actes allocutifs typiques : d'interpellation (qui est une fonction discursive fd), de sommation (fd), d'apostrophe (recensée comme fonction grammaticale et acte à la fois fg/fd) et d'appel (fd). Ceci résulte aussi des définitions courantes données à l'interpellation qui impliquent plusieurs intentions [...] ou forces illocutoires [...] adresser la parole brusquement (à qqn), pour attirer son attention [...] lui demander quelque chose, le [...] prendre à partie ou [...] l'insulter. » (Liana, 2010 : 3)

L'interpellation est aussi un acte de langage qui exprime des forces illocutoires différentes. Nous distinguons les actes d'interpellation directs et les actes d'interpellation indirects.

5 – 1 Les actes d'interpellation directs

Le journaliste interpelle directement ou explicitement son récepteur. Il peut utiliser des verbes, des noms ou des pronoms :

*« Les actes directs d'interpellation devraient avoir les sèmes [+adresse, + autorité, + agressivité], explicités sous une forme propositionnelle (verbe performatif); or, cette forme reste la forme marquée, non préférée, comme Je te/vous parle ! Je te/vous remercie de répondre !... * Je t'/vous interpelle.Par contre, les vocatifs (apostrophes nominales et pronominales),...Ces énoncés nominaux en position détachée (avec des frontières d'acte prosodiques) se présentent, de par ces marqueurs mêmes, comme fonctions discursives (fd), donc comme des actes, et non comme fonctions grammaticales. » (Ibid. page 4)*

Dans notre cas, l'interview, nous ne pouvons pas remarquer explicitement le sème d'agressivité : le journaliste s'adresse à son interviewé, il est en position d'autorité parce que c'est lui qui gère son interview, il est libre dans le choix et l'ordre de ces questions, mais il doit poser d'une manière polie ses questions pour camoufler ce sème d'agressivité. Notons que la personne interviewée n'est plus obligée de répondre. Le journaliste peut utiliser un verbe performatif, des pronoms de la deuxième personne et des noms.

The screenshot shows a software interface with a toolbar at the top containing icons for search, notes, and various grammatical analysis tools. The main area displays three text excerpts, each with a highlighted verb and its grammatical context.

Excerpt 1: O.M. : Je m' **ADRESSE** maintenant à l' homme politique et à l' excellent ministre de la Culture que vous fîtes .
t2016 Page: 211 c

Excerpt 2: Q.O. : Vous me tendez la perche pour vous **DEMANDER** comment se porte , à vos yeux , la situation économique actuelle du pays ?
t2016 Page: 237 b

Excerpt 3: 08 05 2013 Omar Merzoug : Jean - Pierre Peyroulou , vous êtes historien et vous consacrez un ouvrage très circonstancié aux événements de mai 1945 en Algérie , à Guelma et sa région , je voudrais d' abord vous **DEMANDER** ce qui motive votre intérêt pour cette période précise de l' histoire commune des deux pays O.M. : Votre ouvrage est sous - titré « une subversion coloniale dans l' Algérie française», est - ce votre thèse ?
t2013 Page: 125 d

07 02 2012 Le Quotidien d' Oran : Avant d' aborder la relation entre l' Algérie et la Grande - Bretagne dans le domaine de l' énergie , nous voudrions vous DEMANDER comment vous percevez le marché global de l' énergie .

t2012 Page: 74 b

Exemple d'un acte d'interpellation direct « verbe performatif »

Le verbe performatif est utilisé pour exprimer un acte de langage de manière explicite. Dans le premier exemple, le journaliste interpelle son invité : « Je m'adresse ». C'est un acte d'appel. Nous avons remarqué que le verbe est suivi par l'adverbe « maintenant », ce n'est pas la première question de l'interview, mais nous présupposons que le journaliste voudrait marquer un changement thématique par cet acte d'interpellation.

Le deuxième verbe, demander, est utilisé trois fois dans tout le corpus comme un acte d'appel ou un verbe performatif. Dans les deux cas, ce verbe est précédé par le verbe de modalité vouloir au conditionnel présent : « Voudrais, voudrions » c'est une demande polie, mais non pas un ordre. C'est une manière explicite pour introduire une question.

Si nous supprimons le verbe performatif par exemple : « comment vous percevez le marché global de l'énergie ? » La question ne change plus de sens.

Les verbes performatifs sont moins utilisés dans notre corpus. Ce qui implique que le journaliste pose directement les questions. D'après le contenu global, et la situation de communication, le récepteur peut décoder le message. Donc, pour le cas de l'absence des verbes performatifs, c'est la force illocutoire qui joue son rôle dans l'interprétation cognitive.

Q.O. : Selon TOI , le procès devrait - il être condamnable ?

t2013 Page: 134 b

30 11 2016 Omar Merzoug : Votre PROJET est de raconter , comme d' ailleurs le titre l' indique clairement , comment la guerre d' Algérie a été vue par les Algériens eux - mêmes .

t2016 Page: 247 c

Exemple d'un acte d'interpellation directe « énoncé pronominal »

Dans une interpellation directe, le pronom de la deuxième personne explique clairement que l'émetteur parle à qui. Lorsque le journaliste dit « Selon toi, ou votre projet », il veut dire explicitement que je parle à toi ou je parle à vous.

Q.O. : Vous nous diriez quoi en guise de dernier mot , MONSIEUR Salakdji ?

t2012 Page: 78 c

- Q.O. : MONSIEUR l' Ambassadeur , qu' est - ce qui se fait en direction de la société civile algérienne ?

t2009 Page: 13 c

Exemple d'un acte d'interpellation directe « énoncé nominal »

Un autre procédé explicite d'un acte d'appel ou l'interpellation, est de désigner l'interviewé par son nom « monsieur Salakji » ou sa fonction « monsieur l'ambassadeur ». Nous pouvons placer dans l'exemple 1 l'énoncé nominal au début de la question, comme nous pouvons le

mettre en 2 vers la fin, comme nous pouvons le supprimer. Il est détachable et sa fonction est discursive et non pas grammaticale. Nous pouvons ainsi le remplacer par un verbe performatif comme suit : « Je m'adresse à monsieur l'ambassadeur, qu'est-ce qui se fait en direction de la société civile algérienne ? »

5 – 2 Les actes d'interpellation indirects

« Les actes indirects ont les sèmes caractéristiques de l'interpellation moins forts [\pm adresse, \pm autorité, \pm agressivité]. L'indirection se manifeste par plusieurs cas de figure substitution par des actes similaires; substitution par les conditions ou les conséquences de l'accomplissement de l'acte; énonciation de la performance proprement dite de l'acte. » (Ibid. page 5)

Les actes d'interpellation indirects sont les plus utilisés dans le corpus. Le journaliste s'adresse à son interview bien évidemment, mais les sèmes d'adresse, d'autorité ou d'agressivité sont faibles par rapport aux actes d'interpellation directs. L'interpellation prend comme figure : substitution par des actes similaires, c'est-à-dire d'autres formes d'actes. J. R. Searle définit les actes de langage indirects comme « *Les actes de langage indirects, où le locuteur dit une chose, veut dire ce qu'il dit, mais veut dire encore autre chose* » (SEARLE, 1982 : 196)

Q.O. : Dites - MOI , est - ce que vous avez eu des échos de la manifestation de Tlemcen , capitale de la culture islamique pour 2011 ?

t2012 Page: 92 c

Parlez - nous d' AUTRES livres que vous n' avez pas encore publiés !

t2011 Page: 54 b

Exemple des exhortations, qui peuvent avoir la forme d'impératifs

Le verbe de la question posée par inversion sujet-verbe est conjugué à l'impératif. Donc il exprime un ordre, c'est une demande de dire de parler. Qui doit faire suite à cet ordre ? Qui doit obéir ? Qui doit justement parler ? C'est l'interviewé. Donc la forme impérative, c'est un signe d'un acte de langage indirect.

Dans QUEL état se trouve le Yémen , aujourd' lui , après les interventions militaires de ses voisins arabes ?
t2015 Page: 166 a

Exemple des demandes d'information sous forme de propositions interrogatives

La question est une demande de faire ou de dire une information. L'acte d'appel sous sa forme interrogative explique indirectement qu'un émetteur appelle son récepteur afin de répondre à une requête.

25 05 2016 Omar Merzoug : Que veut - on dire QUAND on parle de «statistiques ethniques» ?
t2016 Page: 235 b

Exemple des propositions subordonnées circonstancielles de temps

D'abord, l'interviewé est désigné par le pronom « on », cet acte d'appel met l'accent sur les conséquences de l'acte de langage accompli dans la réponse qui précède la question : (Michèle Tribalat, démographe de métier, aborde frontalement la question dans « Statistiques ethniques, une querelle bien française.)

Sommaire Notes Recherche Forme Lemme Code Syntax LONG parce CONTEXTES page 1 autres résultats THEME Clic sur une ligne pour voir la page

LE QUOTIDIEN D' ORAN : Comment ça , vous n' avez pas eu de problèmes avec Chawki Amari , c' est ÉTONNANT ... 19'

Exemple : Les expressions du mécontentement

L'expression du mécontentement est une conséquence sur le locuteur qui exprime son étonnement dans notre exemple. C'est un acte indirect implicite, il veut dire d'une manière indirecte qu'il veut demander une explication à ce sentiment.

O.M. : Je ne dis pas que les historiens algériens n'ont pas produit de travaux d'un intérêt certain, voire considérable, mais pourquoi n'y a-t-il pas eu un historien algérien de ta génération qui s'est dit : faisons une histoire générale de la guerre ?
2016 Page: 248 b

Exemple des reproches sous des formes constatives

Le journaliste présente son constat : « Il n'y a pas un historien algérien de ta génération qui s'est dit : « Faisons une histoire générale de la guerre ? » D'abord, cet acte a un effet sur le locuteur et concerne aussi l'interlocuteur. D'ailleurs, nous trouvons le pronom de la deuxième personne « tu ». C'est un reproche sous forme interrogative afin de ne pas affronter directement le récepteur. Si le journaliste dit je te reproche de ne pas faire une histoire générale de la guerre, l'interviewé pourrait comprendre directement le message explicite du journaliste. Mais notre exemple implicite, l'absence du verbe performatif, est déchiffré par la force illocutoire du contenu implicite.

6 La notion de face

E. Goffman, le sociologue américain, introduit la notion de face. Il l'a définie comme :

« On peut définir le terme de face comme étant la valeur sociale positive qu'une personne revendique éventuellement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contrat particulier. La face est une image de moi dépliée selon certains attributs sociaux approuvés, et néanmoins partageables, puisque, par exemple on peut donner une bonne image de sa profession ou de sa confession en donnant une bonne image de soi »
(Goffman 1974: 9)

Puisque le journaliste est un participant dans cette communication, il possède une face positive et une face négative. Il veut réussir son interview en mobilisant tous les outils

possibles, explicites ou implicites. L'interviewé protège aussi sa face en cachant la vérité ou en disant sans rien dire. Chaque mot a une grande valeur qui peut tout simplement rendre sa face négative.

Une face positive, qui correspond à la façade sociale, à l'image valorisante de soi qu'on s'efforce de présenter à l'extérieur « face » est ici à prendre au sens qu'à ce terme dans une expression comme « perdre sa face ». Une face négative qui correspond au « territoire » de chacun (son corps, ses vêtements, sa vie privée.....) Comme dans la communication verbale qui suppose au moins deux participants, il y a au moins quatre faces impliquées dans la communication : la face positive et la face négative de chacun des interlocuteurs. (Mainguenu, 2016 : 30)

Q.O : Les Algériens ont perdu confiance dans la classe politique et les promesses sans lendemain qui ne durent que le temps d'une campagne électorale. Est-ce que vous vous sentez concerné par cette perte de confiance des électeurs algériens ?

A.S : Le solde de la confiance politique s'effrite chaque jour davantage depuis les élections de 1997 où les résultats sont sujets à controverse. Le Parlement a enquêté là-dessus, mais les conclusions du rapport ont disparu. L'opinion publique est en droit de connaître les résultats de l'enquête parlementaire [...]

15 01 12

Exemple de face

C'est une question fermée qui admet comme réponse « oui » ou « non » et la réponse à cette question, c'est oui. Mais l'interviewé ne peut jamais le dire. Cela se voit comme un aveu contre son parti politique. Donc, pour protéger sa face au sein de son groupe et pour protéger la face de son groupe dans la scène politique algérienne, il détourne la question vers les résultats des élections qui ne sont plus fiables.

6 – 1 FTAs et FFTs vs acte de langage et implicite

Le journaliste – plus particulièrement dans une interview – se trouvant directement en contact avec son interviewé. Il demande par la question une information ou une requête. Il produit des actes implicites qui peuvent menacer la face d'autrui et sa face d'ailleurs. Demander qqch de faire qqch c'est un peu gênant pour le récepteur. Nous avons déjà dit que la personne interrogée n'est plus en position de tout dire. Une théorie de face est donnée par Brown et Levinson qui explique deux catégories de faces distinctes :

« Tout acte de langage peut donc être décrit comme un FTA ou un FFA, selon qu'il est susceptible d'avoir des effets négatifs ou positifs sur les faces. Il peut aussi être un complexe de ces deux composantes, la catégorie bien représentée des actes « mixtes » (Kerbrat Orrecchioni, 2007 : 196)

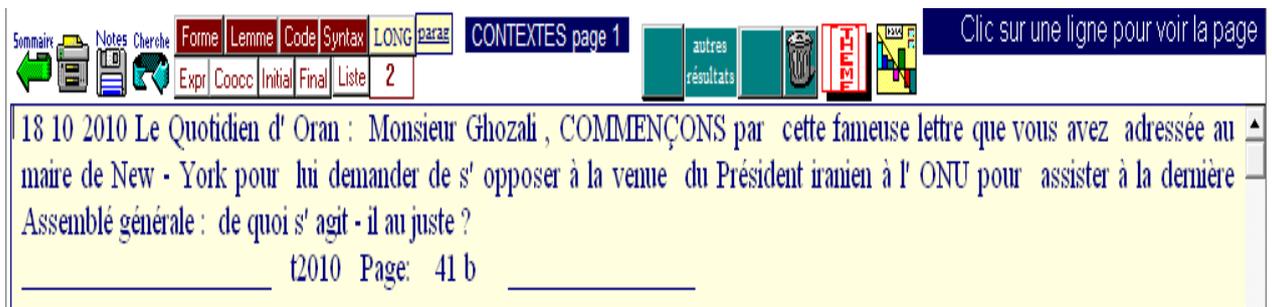
Les FTAs (face threatening Acts) actes menaçants pour les faces, et les FFAs (Face Flattering Act) sont des actes valorisants ou flatteurs pour la face d'autrui. Les actes de langage produisent des effets sur les faces des participants en présence. Pour cette raison, le journaliste préfère les actes qui sont à la fois indirects et implicites pour adoucir la question.

Q.O. : Vous ne RÉPONDEZ pas à ma question .
t2015 Page: 167 a

Q.O. : Je VOIS que vous ne voulez pas qu' on insiste ?
t2015 Page: 166 c

Exemple de FTA

Dans les deux exemples, le journaliste n'accepte pas les réponses précédentes comme satisfaisantes. La question menace des faces négatives : celle du journaliste et de l'interviewé. Question deux pourrait servir comme une formulation indirecte des FTAs et elle est moins violente en comparant avec la première. Dans toutes les façons, le journaliste insiste d'une manière implicite sur la question. Ainsi, la particularité d'une interview est de donner une autorité au journaliste. Cette représentation menace déjà les deux faces .



Exemple de FFTs

« Commençons par cette fameuse lettre que vous avez adressée au maire de New-York ». Le verbe commencer est conjugué à l'impératif présent avec la deuxième personne du pluriel. Donc, les concernés par cet ordre (requête) sont bien évidemment le journaliste et l'interviewé. C'est un acte implicite. Supposons que le journaliste conjugue ce verbe avec la deuxième personne du pluriel « vous » alors « commencez ». À cet effet, l'acte de langage devient menaçant pour les FFTs : cette production menace surtout les faces d'autrui qui se trouve dans une position de recevoir un ordre.

Donc, pour éviter la menace des FTAs ou des FFTs³³ et adoucir ces actes de langage afin de préserver les faces, le journaliste utilise des formulations adoucies : « *Plus la menace est forte, plus il convient d'adoucir l'énoncé menaçant* » (Kerberat-Orrecchioni , 2001 : 105) comme le compliment (qui n'existe plus dans le corpus), l'expression de politesse, et l'expression de l'excuse (ils sont appelés aussi les actes rituels). C'est une stratégie

³³ C'est un autre facteur qui explique le besoin de l'implicite dans les questions posées.

implicite : le journaliste sait très bien que son interviewé va être touché ou dérangé par la question, mais il la pose exprès en employant des tournures rituelles.

6 – 1 – 1 L'expression de l'excuse

L'excuse est un acte qui concerne le locuteur pour exprimer un état psychique et concerne aussi l'interlocuteur qui reçoit des énoncés offensifs. C'est un acte qui représente le comportement du journaliste (notion de face) et qui agit sur la relation entre journaliste-interviewé. C'est un FFA pour l'interviewé et encore un FTA menaçant pour le destinataire.

« Les comportatifs incluent l'idée d'une réaction à la conduite et au sort d'autrui, l'idée d'attitudes et de manifestations d'attitudes à l'égard de la conduite antérieure ou imminente dequelqu'un. »(Austin,1970 :161)

Q.O. : PARDON , la coopération a , aussi , un soubassement politique .
t2012 Page: 79 c

Q.O. : L' Algérie se trouve aujourd' hui , EXCUSEZ - moi le terme , coincée entre une Libye dont les frontières sont devenues des passoires , un Maroc pour qui le Sahara Occidental constitue un prolongement territorial alors que c' est une question de décolonisation et un Sahel fortement déstabilisé .
t2011 Page: 67 a

Exemple de l'excuse

Dans le corpus, nous avons trouvé deux exemples exprimant l'excuse.

Le premier est exprimé par le mot pardon au début de la phrase. Nous présumons que le journaliste contredit l'opinion de celui qui répond ou que le journaliste ne laisse pas son interviewé terminer son idée et il prend la parole.

« En français, le terme d'« excuse » est polysémique [...] : il s'utilise pour désigner deux actes distincts, que j'appellerai respectivement 1- l'acte de demande de pardon [...] ; 2- l'acte de justification de l'offense » (Kerberat-Orrecchioni, 1998 : 162).

Dans le deuxième exemple, l'excuse est exprimée par la proposition « Excusez-moi le terme », une offense verbale parce qu'il a employé le verbe « coincer ». Réalisation de deux actes différents : excusez- moi, « l'acte de demande de pardon » et le terme coincé, « acte de justification de l'offense ».

6 – 1 – 2 L'expression de la politesse

Un autre acte indirect, l'expression de la politesse, et c'est un acte d'interpellation. Le journaliste s'adresse à son interviewé d'une manière polie, indirecte pour une demande. *« La politesse est la motivation la plus puissante en faveur de l'indirectivité des demandes, et certaines formules tendent naturellement à devenir la manière conventionnellement polie d'adresser une demande indirecte ».* (SEARLE, 1982 : 92)

Le mot de la fin , S'il vous plaît , Docteur .
 _____ t2009 Page: 12 a _____
 _____ ~ _____

: Monsieur le Commissaire , POUVEZ - vous nous donner votre appréciation sur les cinq années de mise en oeuvre de l' Accord d' association et en particulier pour ce qui concerne le démantèlement tarifaire ?
 _____ t2010 Page: 38 c _____

07 02 2012 Le Quotidien d' Oran : Avant d' aborder la relation entre l' Algérie et la Grande - Bretagne dans le domaine de l' énergie , nous VOUDRIONS vous demander comment vous percevez le marché global de l' énergie .
 _____ t2012 Page: 74 b _____


CONTEXTES page 1
autres résultats
THEME
Clic sur une ligne pour voir la page

Exemple : l'expression de politesse

Parmi les formules de politesse trouvées dans notre corpus : exemple 1 : « S'il vous plaît, docteur », exemple 2 : « Pouvez-vous nous donner votre appréciation ? », et exemple 3 : « Nous voudrions vous demander ... ». Le journaliste évite d'introduire les questions par les verbes illocutoires explicites et qui marquent l'agressivité du message. Il a recours à l'emploi des verbes modaux : pouvoir au présent de l'indicatif et pouvoir au conditionnel présent :

« Il a souvent été remarqué que l'emploi de certains modaux dans des formes interrogatives pouvait engendrer d'autres valeurs illocutoires que la simple demande d'information (Ascombre, 1980 : 96)

Revenons à la question : « Pouvez-vous nous donner votre appréciation ? ». Cette réponse implique deux réponses oui ou non. Une fois l'interviewé répond par oui, l'acte est accompli, puis il donne la réponse réelle souhaitée. Mais il ne dit jamais non, vu que la question est posée poliment. Le journaliste emploie le verbe pouvoir, car l'interviewé a la possibilité de répondre à la question.

« Nous voudrions vous demander comment vous percevez le marché global de l'énergie ? »
Le journaliste emploie le verbe vouloir au conditionnel pour donner une autre valeur illocutoire qui est le désir de savoir la réponse.

La formule de politesse produit un effet chez l'interlocuteur. Les actes illocutoires accomplis sont deux : l'acte réalisé par la proposition littérale « la demande ou l'ordre » et un deuxième dérivé caché par l'emploi de « pouvoir ou vouloir ». C'est un acte indirect implicite, puisque la question exprimée d'une telle manière ou d'une autre, c'est une demande de dire.

Conclusion du chapitre

La question dans une interview est une demande de dire ou une demande de faire (la requête). Selon la théorie des actes de langage, la question implicite produit différents actes (locutoires, illocutoires et perlocutoires). Le journaliste, en disant la question (un acte de parole), produit des effets et des réactions chez son interviewé.

L'implicite passe de l'illocution vers la perlocution. Il est interprété surtout par la force illocutoire (sa visée pragmatique). Le contenu propositionnel est porteur d'une intention explicite et une autre implicite. Ce qui explique clairement la force perlocutoire d'un énoncé.

Un acte de langage est destiné en premier lieu à la personne interrogée et en second lieu aux lecteurs. Donc cet acte implicite est doublement interprété selon son récepteur.

L'implicite fonctionne aussi comme un trope illocutoire, il prend une signification autre que son propre sens. Il est ainsi présenté sous forme d'actes indirects comme les actes d'interpellation.

Le besoin d'implicite est expliqué par la menace des contenus explicites. Le journaliste protège les faces en employant les adoucisseurs comme l'excuse et la politesse. C'est une autre stratégie implicite pour dire la question d'une manière non violente.

Conclusion générale

Notre recherche s'intitule « Étude de l'implicite dans les interviews du journal Le Quotidien d'Oran ». L'implicite dans le discours journalistique veut dire tout simplement parler d'une manière indirecte afin de cacher la vraie intention du journaliste. Cet implicite est dû aux limites faites d'une part par la personne interrogée qui n'est plus en position d'interrogatoire et d'autre part par l'État qui suit et contrôle tout ce qui est diffusé ou écrit dans les journaux.

Parler implicitement tend à faire passer des informations sans courir le risque de les avoir dites ou contredites. Cet implicite, présupposé ou sous-entendu, est soumis aux lois du discours et à la théorie gricéenne. Le journaliste est censé être sincère et pertinent comme il est appelé pour informer les lecteurs d'une manière aussi rigoureuse que possible.

Nous avons commencé ce travail par poser en premier lieu la problématique centrale de notre recherche : Comment se manifeste l'implicite dans les interviews du journal le Quotidien d'Oran ? Pour cerner bien notre recherche, nous avons posé d'autres questions classées respectivement selon le développement de nos chapitres comme suit : Quels sont les types d'implicite dans une interview, et particulièrement dans le journal national Le Quotidien d'Oran ? Quelles sont les stratégies implicites utilisées par le journaliste pour faire le face-à-face avec les interviewés ? Quelle est la relation entre l'implicite et le discours journalistique ? Quelles inférences pourrions-nous relever à partir du lexique employé par les journalistes ? Et quels types d'actes de langage trouvons-nous dans les questions ?

Patrick Charaudeau intitule son article « Dis-moi ta problématique ; je te dirai quel est ton corpus » (Charaudeau P , 2009). Notre problématique nous a conduits à collecter plusieurs interviews, du journal Le Quotidien d'Oran, classées dans la rubrique Entretien. C'est un corpus riche qui nous a donné plusieurs critères d'analyse pour examiner les affinités et les disparités entre les différentes manières de poser les questions qui étaient à la fois explicites et implicites. L'analyse - quantitative, qualitative et inductive fondée sur la pragmatique linguistique et lexicale - nous a permis de répondre à nos hypothèses avancées.

Tout d'abord, le journaliste, c'est le gérant de l'échange verbal, il se prépare pour l'interview. Sa liste de questions est devant lui. Il introduit tous les types d'implicite. Le présupposé et les sous-entendus sont fréquemment utilisés d'une manière volontaire ou involontaire. Nous avons pu distinguer entre le présupposé et le sous-entendu : Le présupposé - repose sur un support lexical – est en relation avec l'information. Le sous-entendu dépend du contexte et son interprétation dépend aussi des lois du discours. Cette interprétation est ainsi expliquée par la théorie gricéenne qui se base sur trois principes : la signification non-naturelle, le principe de coopération et le rasoir d'Occam modifié. À partir de cette théorie, nous avons pu regrouper des critères de disparité entre les implicatures conversationnelles et les implicatures conventionnelles.

Ensuite, l'enchaînement des questions/réponses favorise de l'implicite et garantit la bonne gestion de l'interview, qui se caractérise par la forme d'échange une question / une réponse. Nous avons constaté que les journalistes posent des questions différentes afin d'avoir des informations. Cette interview « interaction verbale » est présentée dans le journal « Le Quotidien d'Oran » comme un genre dialogal qui respecte les tours de parole. Nous avons commencé notre recherche par s'interroger sur les formes de l'implicite dans les questions, mais nous avons découvert par la suite que les implicatures commencent déjà dans les titres et les chapeaux. La séquence d'ouverture n'est plus mentionnée, car le journaliste commence directement par la première question. L'enchaînement des séquences dans le corps du dialogue favorise de l'implicite, ainsi la continuité ou bien la discontinuité thématique a – pour le journaliste - un objectif caché comme la négociation avec les interviewés qui vise une finalité implicite. Dans une interview, les compétences sont indispensables pour sa réussite.

Par ailleurs, l'implicite est une démarche discursive dans les différents genres discursifs, citant principalement le discours journalistique et le discours politique. L'implicite discursif devient une représentation spécifique pour chaque type de discours et à la croisée de l'interaction des discours. Le journaliste recourt aussi au discours direct et indirect comme il s'exprime dans un discours subjectif ou objectif tout en suivant plusieurs modes discursifs tels que le discours argumentatif, le discours narratif, le discours énonciatif et le discours

descriptif. Cette combinaison des discours favorise une stratégie langagière purement implicite.

Aussi, la question longue implique automatiquement l'usage de l'implicite : le journaliste est censé bien choisir son lexique. L'analyse quantitative des données du logiciel de traitement des données Hyperbase a affirmé que l'implicite réside dans les mots (pronoms, verbes, noms, adverbes, adjectifs et mots interrogatifs) et se véhicule à travers plusieurs formes : déclaratives, exclamatives, interrogatives-négatives, relatives et conditionnelles.

Enfin, l'impact de ces implicites sur les réponses de l'interviewé afin d'avoir des informations est expliqué par la théorie des actes de langage. Nous avons trouvé des actes locutoires, illocutoires et perlocutoires. Nous avons analysé les actes directs et les actes indirects. Nous avons ainsi relevé les actes d'interpellation. Tous ces actes sont porteurs de l'implicite qui est traduit par la force illocutoire des énoncés interrogatifs. La nécessité d'implicite est due à la violence exprimée par les questions explicites, donc les actes rituels sont présents pour préserver les faces.

Nous avons donc essayé de répondre à nos interrogations initiales selon les objectifs tracés tout au long de ce travail qui s'ouvre vers d'autres perspectives de recherche :

Nous avons dit que l'interview écrite est donnée sous forme d'un dialogue, chaque locuteur respecte son tour, mais est-ce qu'il respecte réellement son rôle dans l'échange ? Nous avons trouvé ainsi une inversion des rôles, c'est l'interviewé qui pose les questions. Est-ce qu'il attend des réponses ? Que fait le journaliste ? Il répond ou il néglige la question ou il la reformule d'une manière implicite.

Nous avons remarqué que le journaliste peut transgresser le modèle Q/R. Il donne son avis ou il converse avec son interviewé. Son rôle, c'est de poser des questions ou d'échanger des propos avec son interviewé ! Cette transgression pourrait avoir une visée implicite et elle devient volontaire, comme elle pourrait avoir une visée explicite et elle est donc involontaire. Donc nous constatons une certaine déviation vers un autre type d'échange qui est la conversation. Dans ce cas, nous pouvons réfléchir autour de l'insertion de la conversation dans une interview : est-elle voulue et en quelles situations ? Aussi, l'interview pourrait devenir un débat. C'est un autre type de dialogue : discuter pour échanger des opinions. Le débat favorise des contenus implicites, comme il engendre de l'explicite.

Notre recherche était focalisée sur l'analyse de l'implicite dans les questions. L'interviewé pourrait répondre en donnant des contenus implicites, donc comment sortir de cette situation embarrassante ? Quelles stratégies adoptées par les journalistes.

Pour toutes ces questions et toutes les interrogations possibles relatives à notre objet d'étude, nous espérons que notre modeste travail serait utile et un point de départ de plusieurs recherches scientifiques.

Bibliographie

Ouvrages scientifiques

- Adam Jean-Michel, Goldenstein Jean-Pierre. (1976). *Linguistique et discours littéraire: théorie et pratique des textes*. Paris: Larousse, Coll "L".
- Adam Jean-Michel, Legrand Gelber R. (1983,). une société malade de ses lecteurs, non ? *F.François é Paris Maspéro*, pp. 69-93.
- Altani, F. (1984). *On L'illusionniste*. Lille : Presse universitaire de Lille .
- Amossy, R. (1999). *Image de soi dans le discours. La construction de l'éthos*. Lausanne: Delachaux et Niestlé.
- Amossy, R. (2010). *La représentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris: Presse universitaire de France ,coll"l'interrogation philosophique".
- Anscombe Jean-Claude, Ducrot Oswald. (1981). Interrogation et argumentation. *Langue française n 52*, pp. 5-22.
- Arditty J ,l Levillant M. (s.d.). *reperes pour l'analyse d'interactions verbales*. Paris iii: Gral.
- Ascombe, J. C. (1980). Voulez-vous dériver avec moi ? *communications"les actes de discours"*, pp. 61-124.
- Austin, J. L. (1970 pour la version française). *Quand dire c'est faire*. Paris: Editions du Seuil, coll. Essais.
- Authier-Revuz, J. (1978). *Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements opposés*. Université ParisVIII. Saint Denis: dans DRLAV 17.
- Barry, O. A. (2002). Les textes de méthodologie collection , publication de la chaire MCD. *Les bases théoriques en analyse du discours*, pp. 1-35.
- Benabdallah, I. (2011). Synergies Algérie n° 14. *La polyphonie de la négation dans le discours journalistique*, pp. pp. 115-122.

- Bernadeta Wojciechowska, Elisabeth Richard. (2016). Corela "cognition, représentation, langage". *Négociation interactive de l'implicite dans le débat polémique radiophonique*, pp. 1-17.
- Blanchet, P. (1995). *la pragmatique d'Austin à Goffman*. Paris: Bertrand-Lacoste.
- Bracops, M. (2010). *Introduction à la pragmatique* . Bruxelles: 2ème édition Duculot.
- Bres, J. (1987, Janvier 1). Catherine Kerberet-Orecchioni: l'implicite. *Cahiers de praxématique* , pp. 117 - 123.
- Butor, M. (1968). *Répertoire III*. Paris: Ed; de Minuit.
- Calderon, R. (2007). Analyse du discours:L'entretien comme pratique langagière différenciée. *Letras 42. Universida Nacional Costa Rica*, p. 68.
- Charaudeau P, Dominique M. (2002). *Dictionnaire d'analyse de discours*. Paris: Editions du Seuil.
- Charaudeau, P. (1983). *Langage et Discours. Eléments de sémio linguistique*. Paris: Hachette.
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris: Hachette.
- Charaudeau, P. (2006). Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérivés. *revue SEMEN 22*.
- Charaudeau, P. (2009). dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique. *Corpus 8* , pp. 37-66.
- Charles Bailly, Albert Séchehaye et Albert Riedlinger. (1997). *Ferdinand de Saussure, cours de linguistique générale*. Paris VI: édition Payot et Rivages.
- David Martens et Christophe Meurée. (2014). Argementation et analyse du discours . *L'intervieweur face au discours littéraire: stratégies de positionnement chez Madelaine Chapsal, Jacques Chanel et Bernard Pivot*, pp. 1-20.
- Dendale, P. (2011). Les composantes sémantiques du conditionnel épistémique de reprise en français: un bilan. *Aspect os de la subjetividad en el lenguaje*, pp. 49-64.

- Détrie Catherine, Siblot Paul , Verine Bertrand. (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours, une approche praxématique*. Paris: éditions champions.
- Dollé, N. (1998). *les rapports qui unissent*.
- Dubois, J. (1965). *Grammaire structurale du français*. Paris: Larousse.
- Dubois, J. (décembre 1920). in Jean_Baptiste MARCELLISI, *Le congrès de tours, études sociologiques*. Paris: Le pavillon Roger Maria.
- Ducrot O, Todorov Tzvetan . (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris: éditions du Seuil.
- Ducrot Oswald et Schaeffer Jean Marie. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris: Editions du Seuil.
- Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire*. Paris: Hermann.
- Ducrot, O. (1973). *les présupposés, conditions d'emploi ou éléments de contenu présenté par Josette Rey-Debove KFenton, the Hague*. paris: mouton.
- Ducrot, O. (1980). *Les mot de discours*. Paris: Minuit.
- Ducrot, O. (1998, 1972). *Dire et ne pas dire, principe de sémantique linguistique*. Paris: Hermann.
- Durand, M.-C. G. (1992). l'implicite dans le discours. *Université de Las Palmas de GC*, 204.
- Edgar, M. (1966). *L'interview dans les sciences sociales et à la radio-télévision*. In Communications 7, Radio- télévision: Réflexions et recherche.
- Fløttum, K., K. Jonassen & C. Norén. (2007). *On-Pronom à facettes-*. Louvain-la-Neuve:De Boeck-Duculot.
- Gaillard, P. (2008). *Technique du journalisme*. Paris: Que sais-je? PUF.
- Goffman.E. (1974). *les rites d'interaction*. Paris: Les Editions de Minuit.
- GRAWITZ, M. (1990, 8ème éd). *Méthodes des sciences sociales*. Paris: Dalloz.

- Grice, H.-P. (1975 trad.fr .1979). *Logique et conversations in communications 30. La conversation pp 57-72.*
- Grzmil-Tylutki, H. (2011). Synergie Pologne n°8. *L'axiologie discursive;entre l'implicite et l'explicite*, pp. 247-253.
- Guisiou, M. C. (s.d.). L'implicite dans le discours.
- Gumperz, J.J et Hymes, D.H. (1972). *Direction in sociolinguistics: the ethnography of communication*. New York et Chicago: Holt Rinehart et Winston.
- Halimi, S. (18 novembre 2005). *les nouveaux chiens de garde*. poche.
- Henri Boyer et Guy Lochard. (2016). « Le discours doit être analysé en rapport avec les dispositifs de mise en scène »Entretien avec Patrick Charaudeau. *Dans Mots. Les langages du politique/2 (n° 111)*,, p. pages 131 à 146.
- Henri Maller et Mathias Reymound. (2007). *médias et mobilisations sociales*. Paris : syllepse.
- Hernandez, R. M. (s.d.). *Stratégie de communication dans les discours politique et philosophique, un résumé d'une partie du T.E.R, intitulé "stratégies de communication dans les discours publicitaires, politique, philosophique et religieux, présenté à l'université de Grenoble*, pp. 146- 155.
- Jacques Bres, Aleksandra Nowakowska. (2005). Dis -moi avec qui "tu dialogues, je te dirai qui es-tu...De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours. *Marges linguistiques*.
- Jacques Bres, Sylvie Mellet. (2009). Une approche dialogique des faits grammaticaux. *Langue française n 163*, pp. 3-20.
- Jaubert, A. (1990). *La lecture pragmatique*. Paris: Hachette.
- Kerberat Orrecchioni, C. (2007). L'analyse du discours en interaction; quelques principes méthodologiques. *Université Lumière Lyon 2*, pp. 1-20.
- Kerberat-Orecchioni. (1996). *La conversation*. Paris: Seuil.
- Kerberat-Orrecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales. Tome I*. Paris: Arman Colin.

- Kerberat-Orrecchioni, C. (1994). Rhétorique et pragmatique: Les figures revisitées . *Langue française n° 101*, pp. 57-71.
- Kerberat-Orrecchioni, C. (1998). *Les interactions verbales Tome III variations culturelles et échanges rituels*. Paris: Armand Colin.
- Kerberat-Orrecchioni, C. (2001). *Les actes de langage dans le discours*. Paris: Nathan.
- Kerberat-Orrecchioni, C. (2009, Juillet). La place de l'interprétation en analyse du discours en interaction. *Signe, Discours et Société. Perspectives croisées sur le dialogue*.
- Kerberat-Orecchioni, C. (1997). *la connotation*. Lyon: Presse universitaire de Lyon.
- Kerberat-Orecchioni, C. (1998). *L'implicite*. Paris: Armand Colin.
- Kerberat-Orecchioni, C. (1999, 1ère éd.1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris: Armand Colin.
- Kerberat-Orecchioni, C. (2005). *le discours en interaction*. Paris: Armand Colin.
- kerbrat-Orrecchioni-C. (1990). *les interactions verbales Tome 1*. Paris: Armand Colin.
- Kida, K. (2014). Limoges, France. *Quelle sémantique pour les implicites ?in Colloque international AFI 2014 "Autour des formes implicites*, pp. 1-12.
- Korkut, E. (2008). La pragmatique et l'implicite. *Synergie Turquie N°1. Université de Hacettepe Ankara*, pp. 153-159.
- Lagradette, J.-L. M. (2009). *Le guide de l'écriture journalistique*. Paris : 7ème édition La Découverte.
- Lallaoui-Chiali, F. Z. (2008). *Guide de sémiotique appliquée*. Oran: OPU.
- Larue-Langlois, J. (1989). *Manuel de journalisme radio-télé*. Montréal: Editions Saint-Martin.
- Liana, P. (mis en ligne le 24 novembre 2010). *Quelle définition pour le flou interpellatif? Corela*.
- Mainguenu, D. (1987). *Nouvelles tendances en analyse du discours*. Paris: Hachette.

- Mainguenau, D. (1990). *Pragmatique pour le discours littéraire*. Paris: Bordas.
- Mainguenau, D. (2001). *Pragmatique pour le discours littéraire*. Paris: Nathan, coll "Lettres supérieures.
- Mainguenau, D. (Paris). *analyser les textes de communication*. 2016: Armand Colin.
- Mainguenau, D. (1991). *Discours et analyse du discours*. Paris: Armand Colin.
- Maingueneau, D. (1996). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris: éditions du Seuil, coll "mémo:Lettres".
- Maurice, G. (1980). *le bon usage*. Paris: Duclot.
- Mendenhall, V. (1990). *une introduction à l'analyse du discours argumentative*. Canada: La presse de l'université d'Ottawa.
- Michel Gabay et Maguy Sillam. (s.d.). La négociation: modèle d'analyse des interactions. *Communication et organisation*, pp. 1- 26.
- Moeschler, J. (1995., Juin). La pragmatique après Grice : contexte et pertinence. *L'Information Grammaticale N. 66.,* pp. pp. 25-31.
- Moeshle Jacques, Auchlich Antoine. (2009). *introduction à la linguistique contemporaine*. Paris: Armand Colin, coll "cursus".
- Moirand, S. (2007). *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris: Presse universitaire de France.
- Moschler, J. (1998). *La pragmatique aujourd'hui*. Paris: Seuil.
- Perret, M. (1994). *L'énonciation en grammaire de texte*. Paris: Nathan.
- Pétilion - Boucheron, S. (1992, Juin). Catherine Kerberat-Orrecchioni, Les interactions verbales, tome 1. *Mots, N°31*, pp. 128-133.
- Riegel, M., Pellat .J-C.& Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris: presse universitaire de France.
- Sarfati, G.-E. (1997). *éléments d'analyse du discours*. Nathan.

- SEARLE, J. R. (1982). *sens et expression:étude de théories des actes de langage Trad par Joelle Proust*. Paris: Editions de minuit, coll"le sens commun".
- Tordov, T. (1981). *Mikhail Bakhtine, le principe dialogique*. Paris: Seuil.
- Traverso, V. (1999). *L'analyse des conversations*. Paris: Editions Nathan.
- Traverso, V. (2007). *aspect de l'analyse interactionnelle*. Paris: Armand Colin.
- Vion, F. (1973). *Expression et Communication*. 2^{ème} ed, Armand Colin.
- Vion.R. (1992). *La communication verbale*. Paris: Hachette.

Thèses

- Yehiaoui Kheira « L'analyse Du Discours Médiatique : L'implicite Dans Les Interactions Radiophoniques D'alger Chaîne III , sous la direction de Mme Lallaoui-Chiali Fatima Zohra université Oran 2 année 2015
- Ahmed Boualili « Discours littéraire et discours journalistique, De l'interdiscours à l'écriture hybride dans l'oeuvre de Tahar Djaout » Thèse de doctorat sous la direction de Mme Kara-Abbès Yasmine, ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE BOUZARÉAH ; Alger 2009
- Boumendil Beddek Samia « L'argumentation dans l'éditorial du Quotidien d'Oran : mise en scene persuasive entre dispositif matériel et scénographies énonciatives sous la direction de Mme Merine Kheira université d'Oran 2 année 2015-2016
- Lubna Hussein Salman. « L'implicite dans "A la recherche du temps perdu" : étude sur un aspect du discours proustien. Linguistique. » Thèse de doctorat sous la direction de monsieur le professeur Michel Erman, de Université de Bourgogne, 2013.

- Jean-Claude BONDOL « L'énonciation dans la communication médiatique : fonctionnement de l'implicite subjectif dans le discours du mode authentifiant de la télévision. » Thèse de doctorat sous la direction de Monsieur le professeur Pierre CADIOT, Université Paris 8. Le 30 Mai 2006

- Paule Mireille NGO MBAI- Gweth NDJICKI, « Discours sur les femmes et discours de femmes : une analyse ethno-sociopragmatique de l'implicite dans quelques pièces de théâtre camerounais francophone » Thèse de doctorat sous la direction de Philippe Blanchet, Université Rennes 2 , Juin 2009

- Elizaveta CHERNYSHOVA « Expliciter et inférer dans la conversation. Modélisation de la séquence d'explicitation dans l'interaction ». Sous la direction de Véronique TRAVERSO et la co-direction de Sylvain KAHANE, L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

- Ricardo LÓPEZ DÍAZ «: Les discours en interaction de la presse en ligne. Propositions pour une théorisation de la coproduction journalistique » Sous la direction de M. le Professeur Guy LOCHARD. Soutenue le 23 mai 2014. UNIVERSITÉ PARIS III – SORBONNE NOUVELLE

- Eglantine SAMOOUTH « Dire l'événement quand il surgit, Les journées d'avril 2002 au Venezuela dans trois quotidiens nationaux : une analyse discursive » dirigée par : Dominique MAINGUENEAU et Françoise MOULIN-CIVIL Soutenue publiquement le 30 novembre 2011. Université Paris-Est Créteil Val de Marne

- Claudine AMBOMO « Analyse d'un discours politique présidentiel : étude lexicométrique (Paul Biya, Cameroun, 1982 à 2002) » Sous la direction de Monsieur

Alpha Ousmane BARRY et de Madame Andrée CHAUVIN-VILENO Le 17 juin 2013

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

- Anje Müller Gjesdal, « Étude sémantique du pronom ON dans une perspective textuelle et contextuelle. », sous la direction de Mme Kjersti Fløttum, Université de Bergen 2008

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Dédicace | - |
| Remerciements | - |
| Sommaire | - |
| Résumé | - |
| Abstract | - |
| الملخص | - |
| Listes des annexes | - |
| Introduction générale | - |
| Première partie | 14 |
| Chapitre I : Objet d'étude, corpus et méthodologie | 15 |
| Introduction du chapitre | 16 |
| 1 Une interview écrite vs une interview audiovisuelle | 17 |
| 2 La liberté de la presse | 19 |
| 2 - 1 La liberté de la presse en Algérie | 20 |
| 3 La description du journal | 20 |
| 3 – 1 La version papier | 21 |
| 3 – 2 La version numérique | 22 |
| 4 La collecte des données | 23 |
| 5 La description du corpus | 25 |
| 5 – 1 La mise en page de l'interview | 25 |
| 5 – 2 La nature des sujets | 26 |
| 5 – 3 Les interviewés | 27 |
| 5 – 4 Les intervieweurs | 28 |
| 5 – 5 Interview ou entretien | 29 |
| 6 La méthodologie d'analyse | 30 |

| | |
|--|-----------|
| Conclusion du chapitre..... | 32 |
| Chapitre II : L’implicite : définitions, types et exemples | 33 |
| Introduction du chapitre | 34 |
| 1 Définition de l’implicite | 35 |
| 2 Les modes de l’implicite | 36 |
| 2 - 1 L’implicite involontaire..... | 36 |
| 2 – 2 L’implicite dit volontaire | 37 |
| 2 – 3 Le langage connotatif..... | 38 |
| 2 – 4 L’implicite comme étant une signification attestée | 40 |
| 3 Les types de l’implicite | 41 |
| 3 – 1 Les inférences..... | 42 |
| 3 - 1 - 1 L’inférence contextuelle..... | 42 |
| 3 – 1 – 2 L’inférence situationnelle..... | 43 |
| 3 – 1 – 3 L’inférence interdiscursive..... | 43 |
| 3 – 2 Le présupposé..... | 44 |
| 3 – 2 – 1 Le présupposé et l’information | 47 |
| 3 – 3 Le sous-entendu | 47 |
| 4 Les lois du discours chez O. Ducrot..... | 49 |
| 4 – 1 Loi de sincérité..... | 49 |
| 4 – 2 Loi d’intérêt..... | 50 |
| 4 – 3 Loi de l’informativité | 50 |
| 4 – 4 Loi de l’exhaustivité..... | 51 |
| 5 La théorie Gricéenne | 52 |
| 5 – 1 La signification non naturelle..... | 52 |
| 5 – 1 - 1 Les types d’implicatures | 53 |
| 5 - 1 - 1- a L’implication conventionnelle (ou implication lexicale) | 54 |

| | |
|---|-----------|
| 5 - 1 - 1 - b L'implication non conventionnelle..... | 54 |
| 5 - 1 - 1- c Les implications conversationnelles..... | 54 |
| 5 - 1 - 1 - d Les implications conversationnelles généralisées | 55 |
| 5 - 1 - 1- e Les implications conversationnelles particulières..... | 55 |
| 5 - 1 - 2 Les implicatures conventionnelles VS conversationnelles..... | 56 |
| 5 - 1 - 2 - a Calculabilité..... | 56 |
| 5 - 1 - 2 - b Annulabilité..... | 57 |
| 5 - 1 - 2 - c Non détectabilité | 57 |
| 5 - 1 - 2 - d Non conventionalité..... | 59 |
| 5 - 1 - 2 - e Dépendance de l'énonciation | 59 |
| 5 - 1 - 2 - f Indétermination..... | 59 |
| 5 - 2 Le principe de coopération (maximes conversationnelles)..... | 61 |
| 5 - 2 - 1 Maxime de quantité | 61 |
| 5 - 2 - 2 Maxime de qualité..... | 61 |
| 5 - 2 - 3 Maxime de relation..... | 61 |
| 5 - 2 - 4 Maxime de manière (ou de modalité)..... | 62 |
| 5 - 2 - 5 La transgression de maximes conversationnelles | 62 |
| 5 - 3 Le principe du rasoir d'Occam modifié | 62 |
| Conclusion du chapitre..... | 64 |
| Deuxième partie | 65 |
| Chapitre I : L'analyse de l'implicite dans une interview : un genre dialogal | 66 |
| Introduction du chapitre | 67 |
| 1 Interview ou entretien | 68 |
| 2 Les objectifs de l'interview | 69 |
| 3 Les étapes d'une interview | 69 |
| 3 - 1 La préparation | 70 |

| | |
|---|-----------|
| 3 – 2 Le déroulement..... | 70 |
| 3 – 3 La rédaction..... | 70 |
| 4 Les types d' interviews..... | 70 |
| 5 De l'interview au dialogue (de l'oral à l'écrit)..... | 73 |
| 6 Les composantes d'une interview écrite : le dialogue | 74 |
| 6 – 1 Le titre | 74 |
| 6 – 2 Le chapeau : cadre spatio-temporel..... | 75 |
| 6 - 3 Les participants | 77 |
| 6 – 3 - 1 La relation interpersonnelle | 78 |
| 6 – 4 L'échange..... | 79 |
| 6 – 5 La paire adjacente | 80 |
| 6 – 6 Les séquences..... | 80 |
| 6 - 6 - 1 La séquence d'ouverture..... | 80 |
| 6 - 6 – 2 Enchaînement et décodage..... | 82 |
| 6 – 6 - 3 La séquence de clôture..... | 83 |
| 6 – 7 Les thèmes..... | 86 |
| 6 - 7 - 1 La continuité thématique | 86 |
| 6 – 7 - 2 La discontinuité thématique..... | 87 |
| 6 – 7 – 3 La négociation | 89 |
| 7 Les compétences | 91 |
| 7 – 1 La notion de compétence | 91 |
| 7- 2 Le modèle speaking | 92 |
| 7 – 3 Les types de compétences | 95 |
| Conclusion du chapitre..... | 98 |
| Chapitre II : L'analyse de l'implicite dans les différents genres discursifs | 99 |
| Introduction du chapitre | 100 |

| | |
|--|-----|
| 1 Le discours | 101 |
| 1 - 1 Quelques distinctions | 102 |
| 1 - 2 L'implicite discursif | 103 |
| 2 Le discours journalistique et ses caractéristiques | 104 |
| 2 - 1 Dialogal et Dialogisme | 106 |
| 2 - 2 La polyphonie / la multiplicité des voix | 109 |
| 2 - 2 - 1 Les marqueurs de la polyphonie | 112 |
| 2 - 2 - 1 - a La négation | 112 |
| 2 - 2 - 1 - b Le discours direct | 114 |
| 2 - 2 - 1 - c La citation | 116 |
| 2 - 2 - 1 - d Le discours indirect | 117 |
| 2 - 2 - 1 - e La source d'information | 120 |
| 2 - 2 - 1 - f Discours indirect libre | 121 |
| 2 - 2 - 1 - g L'îlot textuel | 122 |
| 2 - 2 - 1 - h La connotation autonymique | 123 |
| 2 - 2 - 1 - i Le résumé avec citation | 124 |
| 2 - 2 - 1 - j Le discours subjectif vs objectif | 125 |
| 3 Styles / modes discursifs | 126 |
| 3 - 1 Le discours argumentatif | 126 |
| 3 - 2 Le discours narratif | 129 |
| 3 - 3 Le discours énonciatif | 131 |
| 3 - 4 Le discours descriptif | 131 |
| 4 Interaction des discours | 132 |
| 4 - 1 Discours journalistique vs discours politique | 133 |
| 4 - 1 - 1 Discours politique | 133 |
| 4 - 1 - 2 Le non-dit | 134 |

| | |
|---|------------|
| 4 - 2 Discours journalistique vs discours littéraire..... | 135 |
| Conclusion du chapitre..... | 138 |
| Troisième partie | 1 |
| Chapitre I : L'analyse sémantico-lexicale de l'implicite | 140 |
| Introduction du chapitre | 141 |
| 1 Les pronoms JE / NOUS / ON | 142 |
| 1 - 1 Pronom personnel JE..... | 144 |
| 1 - 2 Pronom personnel Nous..... | 146 |
| 1 - 3 Ethos discursif..... | 149 |
| 1 - 4 Pronom On..... | 152 |
| 1 - 4 - 1 On pronom indéfini..... | 152 |
| 1 - 4 - 2 On et le pronom « je » | 153 |
| 1 - 4 - 3 On et le pronom « nous »..... | 154 |
| 1 - 4 - 4 On et l'anonymat | 156 |
| 1 - 4 - 5 On et le référent | 156 |
| 1 - 4 - 6 On double interprétation..... | 159 |
| 1 - 4 - 7 On et ses substituts..... | 159 |
| 1 - 4 - 8 On et engagement énonciatif | 161 |
| 1 - 4 - 9 On et le discours journalistique | 162 |
| 2 Les noms | 163 |
| 2 - 1 Les noms de base humaine..... | 163 |
| 2 - 2 Certains noms..... | 164 |
| 2 - 3 Les noms commençant par « Re » | 165 |
| 3 Les adjectifs qualificatifs | 166 |
| 3 - 1 Adjectif interjection | 171 |
| 3 - 2 L'adjectif Certain | 172 |

| | |
|--|-----|
| 4 Les verbes..... | 172 |
| 4 – 1 Verbes de sentiment | 172 |
| 4 – 2 Verbes introducteurs | 173 |
| 4 – 3 Verbes locutoires..... | 174 |
| 4 – 4 Verbes factifs / verbes contrefactifs..... | 175 |
| 4 – 5 Les verbes d’aspect ou les verbes transformatifs..... | 177 |
| 4 – 6 Les verbes implicatifs | 177 |
| 4 – 7 Les modes et les temps..... | 178 |
| 4 – 7 – 1 Les temps du passé..... | 179 |
| 4 – 7 – 2 Le présent de l’indicatif | 180 |
| 4 – 7 – 3 Le futur simple | 182 |
| 4 – 7 – 4 Le conditionnel..... | 182 |
| 4 – 7 - 4 – a Conditionnel futur dans le passé | 183 |
| 4 – 7 - 4 – b Conditionnel de l’éventualité « les emplois modaux »..... | 183 |
| 4 – 7 - 4 – c Conditionnels épistémiques – emplois également modaux –..... | 184 |
| 5 Les adverbes..... | 187 |
| 5 – 1 Les adverbes indiquant le temps | 187 |
| 5 – 1 – 1 L’adverbe hier | 187 |
| 5 – 1 – 2 L’adverbe maintenant..... | 188 |
| 5 – 1 - 2 – 1 Un passé proche | 188 |
| 5 - 1 - 2 – 2 Un présent momentané, ponctuel | 189 |
| 5 – 1 – 2 – 3 Un présent duratif..... | 189 |
| 5 – 1 – 3 L’adverbe demain..... | 189 |
| 5 – 2 Les adverbes connecteurs temporels | 190 |
| 5 – 3 Les adverbes d’opposition..... | 191 |
| 5 – 4 Les adverbes de cause | 192 |

| | |
|--|------------|
| 5 – 5 Les adverbess de conséquence..... | 193 |
| 5 – 6 Certains adverbess | 194 |
| 6 Les mots interrogatifs..... | 195 |
| 8 Les signes typographiques | 197 |
| 8 – 1 Question sous forme déclarative | 198 |
| 8 – 2 Question sous forme interrogative | 199 |
| 8 – 3 Question sous forme négative | 199 |
| 8 – 4 Question sous forme négative -interrogative | 200 |
| 8 – 5 Question sous forme exclamative | 201 |
| Conclusion du chapitre..... | 203 |
| Chapitre II : L’analyse de l’implicite et les actes de langage..... | 204 |
| Introduction du chapitre | 205 |
| 1 La question | 206 |
| 1 – 1 Question et interview | 206 |
| 1 – 2 Question et réponse | 208 |
| 2 Un acte de langage | 209 |
| 2 – 1 Typologie des actes de langage..... | 209 |
| 2 – 2 L’implicite de l’illocution à la perlocution | 211 |
| 2 – 3 La force illocutoire..... | 212 |
| 2 – 4 La force perlocutoire et l’implicite | 213 |
| 2 – 4 Acte de langage et pluralité de destinataires | 213 |
| 3 L’implicite comme trope illocutoire | 214 |
| 4 Les actes d’interpellation | 218 |
| 5 – 1 Les actes d’interpellation directs..... | 218 |
| 5 – 2 Les actes d’interpellation indirects..... | 222 |
| 6 La notion de face..... | 224 |

| | |
|--|------------|
| 6 – 1 FTAs et FFTs vs acte de langage et implicite | 226 |
| 6 – 1 – 1 L'expression de l'excuse | 228 |
| 6 – 1 – 2 L'expression de la politesse | 229 |
| Conclusion du chapitre | 232 |
| Conclusion générale | 233 |
| Bibliographie | 238 |
| Ouvrages scientifiques | 239 |
| Thèses | 245 |
| Table des matières | 248 |
| Annexe | 258 |
| Annexe 1 : Description du corpus | 259 |
| Annexe 2 : Page d'accueil du logiciel | 266 |
| Annexe 3 : Corpus du logiciel | 267 |

Annexe

Annexe 1 : Description du corpus

| | Titre | Date | Nombre de Pages | Nombre De Questions | Journalistes |
|----|--|------------|-----------------|---------------------|------------------------------|
| 1 | Olivia Zemor au Quotidien d'Oran : «Israël a définitivement perdu la bataille de l'opinion mondiale» | 03 02 2009 | 6 | 11 | Ziad Salah |
| 2 | Louiza Hanoune au Quotidien d'Oran : «Nous voulons une réforme à la vénézuélienne» | 28 02 2009 | 11 | 4 | Z. Mehdaoui |
| 3 | Madame Laura Baeza, chef de la Délégation européenne en Algérie, au Quotidien d'Oran : «Les changements ne peuvent pas se réaliser du jour au lendemain» | 20 05 2009 | 5 | 19 | Ghania Oukazi |
| 4 | Une performance exceptionnelle pour homme d'exception: Saïd Kahla, notre légendaire super marathonien | 23 06 2009 | 7 | 8 | A.Nedjar |
| 5 | Xavier Driencourt, Ambassadeur de France en Algérie, au Quotidien d'Oran : Moines de Tibehirine : les propos du général français «n'engagent que lui» | 13 07 2009 | 6 | 12 | Kamel Daoud & Abdou Benabbou |
| 6 | Giampaolo Cantini, ambassadeur d'Italie au Quotidien d'Oran: L'investissement, l'automobile et les harraga | 03 10 2009 | 10 | 24 | Ghania Oukazi |
| 7 | Mohamed Senouci, expert international, au Quotidien d'Oran: L'Algérie, les inondations et les phénomènes extrêmes | 04 10 2009 | 6 | 8 | Ziad Salah |
| 8 | Le Consul général de France à Alger au Le traité d'amitié et les binationaux Francis Heude | 09 05 2010 | 12 | 34 | Ghania Oukazi |
| 9 | Son PDG se confie au : Tout, tout sur Air Algérie, Wahid Bouabdellah | 06 06 2010 | 20 | 94 | Ghania Oukazi |
| 10 | Stefan Füle, Commissaire européen en charge de l'Élargissement et la Politique de voisinage au quotidien d'Oran «Un démantèlement tarifaire se traduit toujours par des pertes de recettes fiscales» | 12 06 2010 | 6 | 11 | Amine Rouadi |
| 11 | Sid Ahmed Ghazali au Quotidien d'Oran: Les «harkis du système», l'armée politique et la question iranienne | 18 10 2010 | 13 | 28 | Kamel Daoud |
| 12 | Salim Semmoudi wali d'El-Bayadh au «Le Quotidien | 17 01 | 5 | 5 | Hadj |

| | | | | | |
|-----------|--|------------|---|----|-----------------|
| | d'Oran » : Cap sur l'investissement privé | 2011 | | | Mostefaoui |
| 13 | Le président du syndicat des magistrats, Djamel Aïdouni, au « Le Quotidien d'Oran »: «L'indépendance de la justice passe par l'indépendance du juge». | 28 02 2011 | 6 | 9 | Z. Mehdaoui |
| 14 | Thierry Frémaux, délégué général du Festival de Cannes au «Le Quotidien d'Oran»: Les accusations contre Bouchareb étaient infondées | 12 05 2011 | 6 | 12 | Tewfik Hakem |
| 15 | Séverine Labat, politologue et chercheuse au CNRS, au « Le Quotidien d'Oran » Affaire des binationaux : « L'imaginaire français n'a pas achevé de se décoloniser » | 18 05 2011 | 4 | 6 | Akram Belgaid |
| 16 | Entretien avec le romancier français Thierry Galdéano, auteur du roman «Le Sable Le Répit»: «Etre optimiste est un devoir !» | 5 10 2011 | 3 | 10 | Rachid Filali |
| 17 | Kamel Bouchama au « Le Quotidien d'Oran »: «Si les hommes sont oublieux, l'histoire a bonne mémoire» | 25 10 11 | 3 | 7 | El-Houari Dilmi |
| 18 | Hassen Khelifati, PDG d'Alliance Assurances au « Le Quotidien d'Oran » : «C'est le moment pour le FCE d'opérer un changement profond» | 09 11 2011 | 8 | 12 | Z. Mehdaoui |
| 19 | Le monde arabe, les réformes, la France, la crise économique...: Medelci dit tout au «Quotidien d'Oran» | 29 12 2011 | 7 | 15 | Ghania Oukazi |
| 20 | Aboudjerra Soltani au « Le Quotidien d'Oran »: La présidentielle, Ouyahia, l'ex-FIS et le «printemps arabe» | 15 01 2012 | 4 | 11 | Z Mehdaoui |
| 21 | Le ministre de l'Habitat au « Le Quotidien d'Oran » : «C'est quand tout va que le bâtiment va» | 22 01 2012 | 9 | 34 | Ghania Oukazi |
| 22 | L'ambassadeur de Turquie au « Le Quotidien d'Oran » : L'Algérie, le «génocide» arménien et les affaires | 29 01 2012 | 7 | 30 | Ghania Oukazi |
| 23 | Le ministre d'Etat britannique chargé de l'Energie et du Changement climatique au « Le Quotidien d'Oran » : Les énergies renouvelables, BP et l'Iran | 07 02 2012 | 6 | 8 | Salem Ferdi |
| 24 | Karim Chérif, président de la fédération nationale des hôteliers, au « Le Quotidien d'Oran » : «Arriver à des | 22 03 2012 | 3 | 4 | Salah C. |

| | | | | | | |
|----|--|------------|----|----|-----------------------|--|
| | standards de prestation minimale» | | | | | |
| 25 | Le ministre de l'Energie et des Mines, au « Le Quotidien d'Oran » : Crise du carburant, le scandale Sonatrach et La Libye | 11 04 2012 | 16 | 38 | Ghania Oukazi | |
| 26 | Farouk Ksentini, président de la CNCPPDH, au « Le Quotidien d'Oran » : L'amnistie générale sans tabou | 24 04 2012 | 17 | 70 | Ghania Oukazi | |
| 27 | Archives sonores algériennes de la phonothèque d'Aix-en-Provence : Un patrimoine immatériel à écouter et à étudier | 03 05 2012 | 3 | 8 | Nordine Azzouz, | |
| 28 | Abdelhamid Salakdji, Président de la Fondation du 08 mai 1945 au « Le Quotidien d'Oran » : « Le travail de mémoire doit se prolonger » | 07 05 2012 | 7 | 9 | El Yazid Dib | |
| 29 | Une interview exclusive de Gilles Jacob, président du festival de Cannes, au « Le Quotidien d'Oran » : Dans les coulisses de la grand-messe cannoise | 20 05 2012 | 2 | 3 | Tewfik Hakem | |
| 30 | Boudjemâa Haïchour, membre du comité central, au « Le Quotidien d'Oran » : «Le FLN est resté à l'ombre du système» | 27 05 2012 | 5 | 5 | Z. Mehdaoui | |
| 31 | Le président du Parlement européen au « Le Quotidien d'Oran » : «Cesser d'être des donneurs de leçons» Martin Schulz | 09 06 2012 | 3 | 7 | M'hammedi Bouzina Med | |
| 32 | Razzy Hammadi, député de la 7e circonscription de Seine-Saint-Denis, au « Le Quotidien d'Oran » : «Il est temps d'ouvrir une nouvelle page» | 19 06 2012 | 3 | 5 | R. N. | |
| 33 | Hassan Khelifati, PDG d'Alliance Assurances, au « Le Quotidien d'Oran » : «L'assurance tous risques est devenue un permis de détruire» | 12 08 2012 | 6 | 7 | Z. Mehdaoui | |
| 34 | Djanina Benkelfat Messali au « Le Quotidien d'Oran »: La liberté d'écrire l'Histoire | 17 09 2012 | 5 | 10 | Allal Bekkaï | |
| 35 | L'Ambassadrice du Canada à Alger au « Le Quotidien d'Oran » : Emigration, «printemps arabe», l'Algérie et le film anti-Islam | 19 09 2012 | 4 | 8 | Djilali M. | |
| 36 | Catherine Ashton, haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères, au « Le Quotidien d'Oran » : Le plan d'action spécifique à l'Algérie | 05 11 2012 | 4 | 8 | Ghania Oukazi | |
| 37 | Le chef du service de la promotion du commerce et de l'investissement de l'ambassade de Pologne Jaroslaw | 11 11 2012 | 5 | 5 | Z. | |

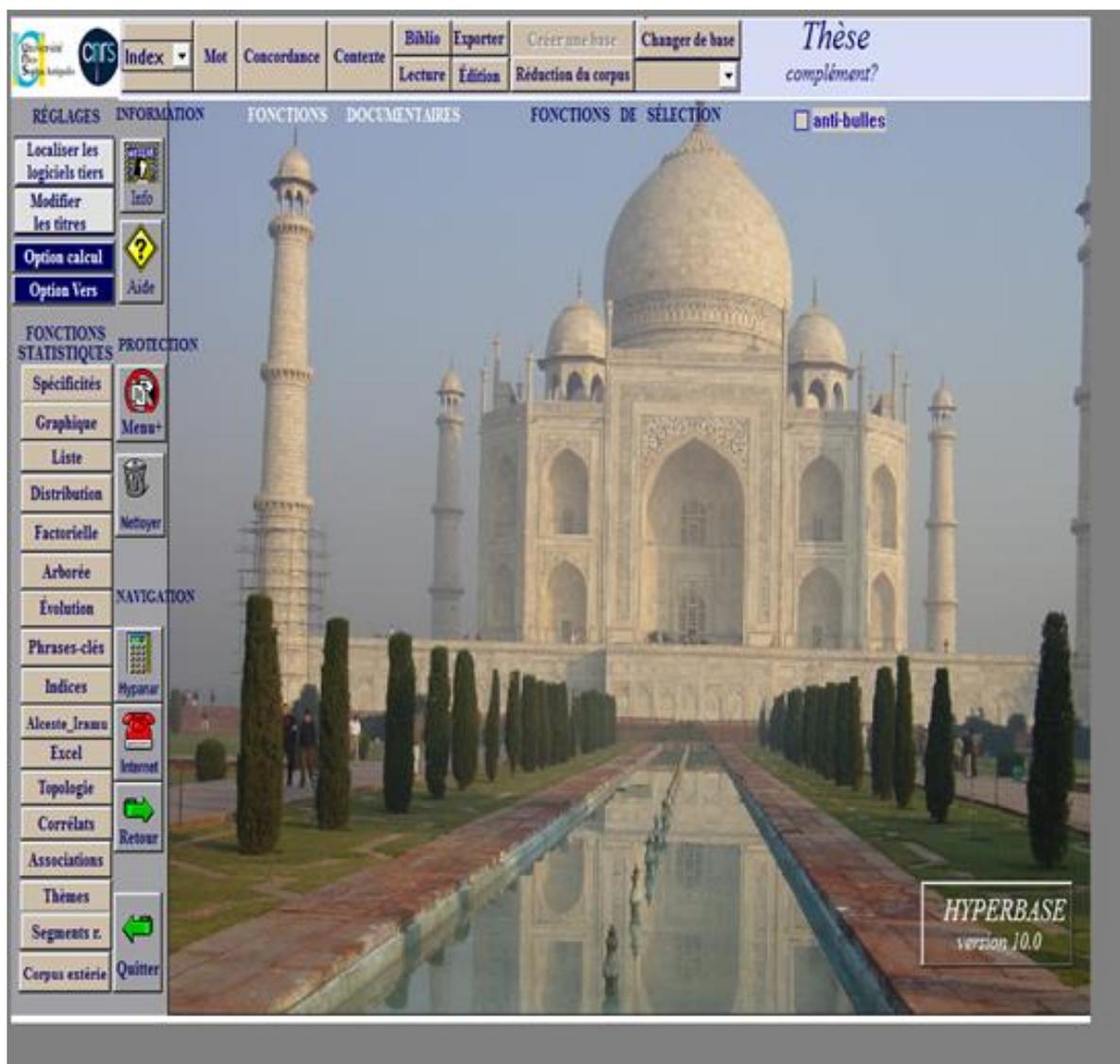
| | | | | | | |
|----|---|------------|----|----|--|--------------------------------------|
| | Jaroszewicz au « Le Quotidien d'Oran » : Les polonais misent sur le bâtiment algérien | | | | | Mehdaoui |
| 38 | Mohamed Garne La loi Garne fait sauter 68 : Une piste d'ouverture contre l'amnistie dérivée du traité d'Evian | 12 01 2013 | 5 | 17 | | Fadéla Hebbadj |
| 39 | Les massacres du Constantinois revisités | 08 05 2013 | 5 | 5 | | Omar Merzoug |
| 40 | Christophe Chartaoui: «Il est possible que personne ne gagne et que tout le monde perde» | 22 06 2013 | 3 | 5 | | Pierre Morville |
| 41 | Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, au « Le Quotidien d'Oran » : Des intérêts minent l'agriculture | 07 07 2013 | 11 | 56 | | Ghania Oukazi |
| 42 | Richesse et pluralité du mouvement national ..Benjamin Stora | 08 07 2013 | 5 | 5 | | Omar Merzoug |
| 43 | Moussa Touati, président du Front national algérien (FNA) au «Le Quotidien d'Oran» : « Notre problème réside dans notre dépendance vis-à-vis de la France » | 28 07 2013 | 4 | 17 | | Mohamed Mehdi |
| 44 | Christian Jambert au « Le Quotidien d'Oran » : Q'est-ce que la philosophie islamique ? | 06 08 2013 | 4 | 10 | | Omar Merzoug |
| 45 | Edgar Morin, un parcours atypique | 12 08 2013 | 5 | 13 | | Omar Merzoug |
| 46 | Sid Ahmed Ferroukhi, ministre de la Pêche : «Doublar la production nationale de poisson dans dix ans, un challenge réalisable» | 07 11 2013 | 4 | 13 | | El Kadi Ihsane Et Abdelmalek Touati |
| 47 | Le wali d'Oran, Abdelghani Zaâlane, se confie au « Le Quotidien d'Oran » : Les mille et un problèmes d'Oran | 11 12 2013 | 8 | 8 | | Houari Saïdia |
| 48 | Entretien avec Lynda Nebab, directrice du National Algerian Centre à Londres : «Dans l'Hexagone, l'Algérie, c'est le couscous, le raï, l'islam» | 20 04 2014 | 5 | 8 | | Lola Gazounaud, de Londres |
| 49 | Ali Bensaad : Les migrants du Sahel sont contraints de prendre plus de risques | 17 05 2014 | 6 | 12 | | Abed Charef (Interview Via Internet) |
| 50 | Entretien avec Yacine Bouaziz, producteur de «Thala films» | 19 05 2014 | 2 | 7 | | <u>Tewfik Hakem</u> |

| | | | | | | |
|----|--|----|----|----|----|------------------------|
| 51 | Abdelkader Bensalah, secrétaire général du RND, président du Conseil de la Nation, au « Le Quotidien d'Oran » : «Seul Bouteflika...» | 30 | 11 | 13 | 34 | Ghania Oukazi |
| 52 | Mohamed Mebarki, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique au « Le Quotidien d'Oran » : Le système LMD, la formation des enseignants, les concours... | 07 | 01 | 9 | 20 | Ghania Oukazi |
| 53 | M. Masaya Fujiwara, ambassadeur du Japon à Alger au « Le Quotidien d'Oran » : L'Algérie fait des efforts | 04 | 02 | 5 | 16 | Mokhtaria Bensaâd |
| 54 | La ministre de la Culture, Mme Nadia Labidi, se confie au « Le Quotidien d'Oran » : «Constantine, capitale de la culture arabe», la Casbah, les salles de cinéma... | 15 | 2 | 11 | 34 | Ghania Oukazi |
| 55 | Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques au « Le Quotidien d'Oran » : Le prix de la sardine, la restructuration et la distribution | 24 | 2 | 19 | 36 | Ghania Oukazi |
| 56 | L'ambassadeur d'Argentine, Ernesto Gondra, au « Le Quotidien d'Oran » : «Les opportunités d'investissement en Algérie ne sont pas assez connues chez nous» | 7 | 03 | 4 | 8 | Zahir Mehdaoui |
| 57 | Carmen Liliana Burlacu, secrétaire d'Etat roumaine aux Affaires étrangères, au « Le Quotidien d'Oran » : De plus en plus d'Algériens dans les universités roumaines | 29 | 03 | 5 | 11 | Ghania Oukazi |
| 58 | Kamal Kezzal, DG de l'Institut Pasteur à Alger, au « Le Quotidien d'Oran » : De nouveaux vaccins introduits | 19 | 04 | 3 | 4 | Mokhtaria Bensaâd |
| 59 | Interview exclusive avec le réalisateur Philippe Faucon : FATIMA SE DÉVOILE ENFIN A CANNES | 21 | 05 | 4 | 7 | Tewfik Hakem |
| 60 | Dans une longue Interview : L'ambassadeur d'Egypte dit tout au Quotidien d'Oran | 24 | 5 | 19 | 82 | Ghania Oukazi |
| 61 | Ali Benflis au « Le Quotidien d'Oran » : Une autre politique avec d'autres acteurs politiques | 29 | 09 | 14 | 12 | Kharroubi Habib |
| 62 | L'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Mme Joan A. Polaschik, au « Le Quotidien d'Oran » : «Avec le 51/49, | 04 | 10 | 16 | 12 | Sofiane Maizi Et R. |

| | | | | | | |
|-----------|---|----|----|----|----|------------------------------|
| | les PME américaines ne viendront pas » | | | | | N. |
| 63 | L'ambassadeur d'Egypte Omar A. Abou Eich au « Le Quotidien d'Oran » : «Assad peut faire partie de la solution et non du problème» | 25 | 10 | 8 | 27 | Ghania Oukazi |
| 64 | Le sénateur-maire de Lyon, Gérard Collomb, au « Le Quotidien d'Oran » : «Quand les conditions sont réunies les entreprises françaises n'hésitent pas à investir fortement» | 29 | 10 | 4 | 6 | Zahir Mehdaoui |
| 65 | Le président de l'Association de sauvegarde des cimetières chrétiens, Jacques Cavanna, au « Le Quotidien d'Oran » : «Entre 50 et 60% des pieds noirs veulent la nationalité algérienne» | 01 | 11 | 5 | 9 | Zahir Mehdaoui |
| 66 | L'ancienne ministre de la Culture, Nadia Labidi, au « Le Quotidien d'Oran » : «Louisa Hanoune n'a pas tenu promesse» | 04 | 11 | 3 | 3 | Zahir Mehdaoui |
| 67 | Temmar va plus loin avec « Le Quotidien d'Oran » : L'économie de l'Algérie vue par le Pr Hamid Temmar | 8 | 11 | 17 | 10 | La Rédaction Nationale |
| 68 | Le ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Sid-Ahmed Ferroukhi, au « Le Quotidien d'Oran » : Une mécanique trop compliquée en quête d'efficacité | 10 | 11 | 4 | 6 | Ghania Oukazi |
| 69 | Les vérités de Aït Ahmed | 27 | 12 | 5 | 9 | K. Selim |
| 70 | Le P-DG d'Algérie Télécom, Azouaou Mehmel, au « Le Quotidien d'Oran » : L'ADSL, Orange, le virtuel et le fisc | 03 | 01 | 12 | 40 | Ghania Oukazi |
| 71 | Révision de la Constitution, formation professionnelle, LMD : Mohamed Mebarki dit tout au «Le Quotidien d'Oran » | 27 | 01 | 14 | 29 | Ghania Oukazi |
| 72 | Vincenzo Nesci, président exécutif de OTA, au « Le Quotidien d'Oran » : Djezzy veut mieux faire | 07 | 02 | 5 | 10 | Mohamed Mehdi |
| 73 | Dans un entretien exclusif: Le PDG de Renault Algérie Production dit tout au Quotidien d'Oran Bernard Sonilhac | 12 | 03 | 8 | 15 | Sofiane Maizi |
| 74 | La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit Remaoun, au « Le Quotidien d'Oran »: Les nouveaux programmes, la formation des enseignants et la violence | 13 | 03 | 18 | 41 | Ghania Oukazi |

| | | | | | | |
|-----------|---|----|----|----|----|-------------------|
| 75 | Jean Kouchner, secrétaire général de l'Union internationale de la presse francophone: Environnement : les lobbies tentent de tromper les journalistes | 14 | 03 | 6 | 11 | Mokhtaria Bensaâd |
| 76 | Pourquoi et comment les Maghrébins regardent-ils les chaînes satellitaires ? Ratiba Hadj Moussa | 21 | 03 | 5 | 8 | Mohamed Bensalah |
| 77 | Entretien avec Jack Lang: La France, l'Algérie et le monde arabe | 03 | 05 | 7 | 19 | Omar Merzoug |
| 78 | M. Saci Ahmed Abdelhafid, wali de Tlemcen, au «Le Quotidien d'Oran»: La contrebande, le logement et des déficits | 24 | 05 | 10 | 13 | Khaled Boumediene |
| 79 | Entretien avec Michèle Tribalat - Les statistiques ethniques : les faits et la politique | 25 | 05 | 5 | 8 | Omar Merzoug |
| 80 | Dans un entretien du journaliste français Pierre Daum au «Le Quotidien d'Oran» : L'histoire des harkis revisitée | 28 | 05 | 3 | 7 | Sofiane Maïzi |
| 81 | nouri koufi, Le maître du hawzi se confie au Le «Quotidien d'Oran»: Le coup de gueule de Nouri Koufi | 31 | 05 | 3 | 7 | Sofiane M |
| 82 | Jean Birnbaum, directeur du « Monde des Livres »: Misère de la gauche française face au djihadisme | 03 | 08 | 10 | 11 | Omar Merzoug |
| 83 | Si El Hachemi Assad, secrétaire général du haut-commissariat à l'amazighité (HCA): «Jugurtha affronte Rome» | 22 | 08 | 5 | 4 | Mohamed Bensalah |
| 84 | Entretien avec Jacques Frémeaux: L'armée française aux prises avec l'Emir Abdelkader (1ère partie) | 28 | 08 | 5 | 3 | Omar Merzoug |
| 85 | Jean-Pierre Chevènement se confie au «Le Quotidien d'Oran»: Le terrorisme, une manifestation du désordre mondial | 03 | 10 | 6 | 6 | Omar Merzoug |
| 86 | Dr Rachid Benaïssa, ancien ministre de l'Agriculture, au «Le Quotidien d'Oran»: Des personnes avaient préparé la vente de terres agricoles à d'anciens colons | 27 | 11 | 12 | 27 | Ghania Oukazi |
| 87 | Entretien avec Benjamin Stora: Versant sud de la guerre d'Algérie | 30 | 11 | 10 | 23 | Omar Merzoug |

Annexe 2 : Page d'accueil du logiciel



Page d'accueil du logiciel HYPERBAS

Annexe 3 : Corpus du logiciel.

2009

&&&03 02 2009&&&

Le Quotidien d'Oran: Pour vous présenter aux lecteurs de notre journal, je suis tenté de vous qualifier de militante pour la cause palestinienne. Ce qui est forcément réducteur de votre dimension et de votre trajectoire: vous avez déjà milité pour la reconnaissance des crimes de la France en Algérie, par exemple. Par ailleurs, vous menez une autre activité militante sur le plan culturel en dirigeant une librairie un peu particulière. Donc, le plus simple serait de vous demander de vous présenter vous-même ?

Q. O.: Déjà dans un texte que vous avez rédigé au lendemain de la guerre de juin 2006 contre le Liban, vous avez annoncé l'échec du projet sioniste. Est-ce que l'agression contre Ghaza confirme vos hypothèses ou au contraire les infirmes ?

Q. O.: Actuellement, de plus en plus de voix, à l'intérieur d'Israël, pensent que l'agression de Ghaza s'est soldée par un échec cuisant pour Israël, notamment en se référant au large mouvement de protestation qu'a suscité cette agression à travers le monde. Partagez-vous cette opinion ?

Q. O.: Dans le même texte (Echec du projet sioniste), vous énumérez quelques-uns des problèmes de la société israélienne actuelle. Le sentiment d'insécurité sciemment entretenu par les différents responsables politiques sionistes semble, selon vous, produire un effet inverse, c'est-à-dire au lieu d'être un catalyseur de la mobilisation contre un ennemi réel ou supposé, il devient un blocage. Est-ce que vous pouvez nous en dire plus sur ce sujet ?

Q. O.: Vous avancez le constat d'une acculturation très avancée de la société israélienne qui a laissé tomber ses traditions séculaires au profit d'une culture guerrière. Est-ce que vous pouvez nous développer cette idée ?

Q. O.: Vous soulevez aussi les lignes de fractures de cette société entre Ashkénazes, Sépharades, Arabes de la ligne verte et Falashas. Pour vous, la conjugaison de ces malaises se traduit déjà par des départs importants d'Israéliens vers d'autres horizons. Est-ce que cette immigration constitue une tendance lourde ou juste un phénomène passager ?

Q. O.: Amnon Kapeliouk, journaliste d'origine juive, a déjà soulevé dans un article publié dans Le Monde diplomatique l'infiltration et l'installation d'éléments religieux à la tête de l'appareil militaire israélien. Vous aussi, vous abordez cet aspect. Est-ce qu'il constitue une source d'inquiétude pour la paix dans la région ?

Q. O.: Vous avez qualifié Israël de «grande fabrique du virus de l'antisémitisme». Est-ce que les images terribles d'enfants de Ghaza massacrés par des bombes prohibées par les conventions internationales va participer au surdimensionnement de cette «fabrique» ? Et qu'est-ce qu'il y a lieu de faire pour circonscrire et pourquoi pas bannir cet antisémitisme ?

Q. O.: Déjà vous avez qualifié Ariel Sharon de criminel de guerre. Est-ce que selon vous ce qualificatif sied aussi à Livni, Barak et Olmert et le chef d'Etat-major de l'armée israélienne ? Et est-ce que vous êtes confiante que les démarches engagées un peu partout dans le monde, pour les traduire devant une juridiction internationale pour crime contre l'humanité et crimes de guerre, ont une chance d'aboutir ?

Q. O.: Vous avez mené ou participé à plusieurs campagnes de sensibilisation sur la question palestinienne, dont «Israël ment» et vous avez relevé le peu d'intérêt, pour ne pas dire plus, que les médias ont consacré à vos entreprises. Est-ce que les massacres de Ghaza, dont on connaît l'ampleur dans peu de temps puisque plusieurs reporters de la presse mondiale sont actuellement sur place, ont une chance de provoquer un éveil des consciences, un sursaut contre l'injustice ?

Q. O.: Dans votre librairie, vous faites la promotion d'écrivains et peintres. Est-ce que vous avez déjà présenté des jeunes talents algériens ?

&&&28 02 2009&&&

Le Quotidien d'Oran : Vous avez annoncé votre candidature. Qu'est-ce qui vous a poussé à participer alors que des partis de l'opposition soutiennent que les jeux sont faits et, par conséquent, il est inutile de prendre part à ce scrutin ?

Le Q. O. : A ce sujet, est-ce que vous pensez que les conditions sont réunies pour des élections transparentes ?

Le Q. O. : Certains soutiennent que la porte-parole du PT a un pied dans l'opposition, un autre au pouvoir, et n'arrive pas à se décider où mettre exactement les deux pieds. Que répondez-vous à cela ?

Le Q. O. : Comment évaluez-vous les deux mandats présidentielles ?

&&29 05 2009&&&

Le Quotidien d'Oran: Cela fait 30 ans que la Commission européenne a ouvert ses portes à Alger. Cette présence a-t-elle été fructueuse ?

Q.O.: Si du côté européen, l'on considère que l'Algérie n'a pas toujours répondu présent à la coopération avec l'Union européenne notamment dans ses programmes Meda, du côté algérien, l'on pense que ce qui lui est généralement proposé ne prend pas en considération les spécificités de son économie. Partagez-vous cet avis ?

Q.O.: Pensez-vous aujourd'hui que la coopération entre les deux parties doit être repensée pour s'adapter aux exigences de l'une et de l'autre partie notamment dans cette conjoncture de crise financière mondiale ?

Q.O.: L'Accord d'association qui lie l'Algérie à l'Union européenne a fait beaucoup de mécontents, du moins du côté algérien. L'évaluation de sa mise en oeuvre confirmerait-elle des résultats susceptibles de répondre aux aspirations de cette catégorie d'acteurs dans l'économie algérienne ?

Q.O.: Au fait, percevriez-vous des changements économiques ou commerciaux importants en Algérie, conséquents à la mise en oeuvre de cet accord ?

Q.O.: L'Union européenne rappelle à chaque occasion son respect de la libre circulation des marchandises alors que les hommes d'affaires algériens estiment qu'elle ne leur permet pas de placer leurs produits sur les marchés de ses pays membres. Ce reproche est-il justifié ? Cette fermeture relèverait-elle d'une question de non-respect de normes commerciales par les Algériens ou celle d'une Europe qu'elle justifierait par d'autres raisons ?

Q.O.: Dans la dernière Feuille de route d'accompagnement de l'Accord d'association, il est noté, je cite: «il convient d'assister l'Algérie dans ses avancées vers une économie de marché fonctionnelle et compétitive notamment à travers des actions concrètes de coopération financière». Comment se traduit cette assistance au plan pratique en particulier pour ce qui est du cadre macroéconomique et des réformes structurelles ?

Q.O.: Au titre de la politique commerciale, l'Union européenne rappelle, je cite: «l'objectif commercial prioritaire est l'adhésion rapide de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)». L'UE est tenue par une déclaration contenue en annexe de l'Accord d'association, «de fournir toute l'assistance technique nécessaire à cet effet». Les Algériens pensent que ce n'est pas le cas. Qu'en pense alors la Commission européenne et qu'est-ce qui est fait concrètement dans ce sens ?

Q.O.: Les observateurs estiment que ce sont les Etats-Unis et même l'Europe (pour ce qui est notamment du prix intérieur du gaz) qui bloquent cette adhésion. Pourtant, la réglementation commerciale en matière de protection des économies nationales est claire. L'Algérie ne serait-elle pas dans cette catégorie de pays qui auraient le droit de protéger leur économie par des mesures qu'ils jugeraient adéquates ?

Q.O.: En matière d'énergie, l'Europe est à la recherche d'un partenariat stratégique avec l'Algérie. L'UE propose pour cela la poursuite des discussions sur la base du Memorandum of Understanding sur la coopération dans tous les secteurs de l'énergie. Mais l'on sait qu'elle n'apprécie pas vraiment les termes retenus à cet effet, par le côté algérien, qu'on croit même savoir qu'elle juge «trop évasifs». Pourriez-vous nous éclairer sur ce dossier ?

Q.O.: L'Europe est d'accord pour poursuivre les objectifs retenus au titre du fameux chapitre «Justice et affaires intérieures». Où en sont-elles quand on sait que l'Algérie n'a jamais été satisfaite de la gestion européenne de la libre circulation des personnes pourtant consacrée dans, entre autres, l'Accord d'association qui l'a lié à l'UE ?

Q.O.: Ces dernières années, l'émigration clandestine est devenue la priorité première de l'Europe. Ce qui n'est pas le cas pour les pays de la rive sud à commencer par l'Algérie. Y aurait-il des changements dans l'approche européenne qui pourraient susciter une réelle coopération entre l'une et l'autre rive sans pour autant que l'une considère l'autre comme étant une zone tampon pour bloquer ce phénomène ?

Q.O.: Le Parlement européen se prépare à des élections au mois de juin prochain. La Commission européenne s'attend-elle à une nouvelle configuration de sa composante ? Lui prépare-t-elle de nouveaux projets de lois ? Si oui, en quoi consisteraient-ils ?

Q.O.: Le statut du Kosovo, entre autres, quasiment imposé par l'administration américaine au temps du président Bush, n'aurait-il pas rappelé à l'Europe qu'elle reste assez fragile pour pouvoir imposer un point de vue différent de celui américain, qui lui permettrait en premier de rassembler solidement ses rangs en vue de les consolider en force de changement ?

Q.O.: L'Union européenne, alors sous la présidence française, a accordé un statut privilégié à Israël. Le président Sarkozy a réussi à l'imposer aux Européens alors que le peuple palestinien continue d'être la proie d'un colonisateur (Israël) que

beaucoup de pays occidentaux veulent juger pour crimes contre l'humanité et terrorisme d'Etat. Qu'en pense la Commission européenne ?

Q.O.: L'Union pour la Méditerranée bat de l'aile notamment après les tueries perpétrées par Israël contre Gaza. Tout autant que l'Algérie, les ministres européens des Affaires étrangères demandent une clarification. La Commission européenne en ferait-elle autant où alors laisserait-elle cette initiative chère au Président français, mais adoptée par l'Europe, dépérir au gré du bon vouloir d'Israël dont le nouveau gouvernement refuse d'entrée de jeu de négocier un processus de paix au Moyen-Orient basé sur deux Etats, palestinien et israélien ?

Q.O.: La Commission des droits de l'Homme à Genève a régulièrement dénoncé et condamné les graves violations des droits du peuple sahraoui par le Maroc. La Commission européenne semble prendre beaucoup de précautions avant d'avancer sur ce terrain. S'accorde-t-elle un rôle précis dans la résolution de ce conflit ?

Q.O.: L'Amérique aurait-elle changé de visage avec l'arrivée de Barack Hussein Obama à la Maison Blanche ? Pensez-vous qu'elle changera aussi les politiques et les méthodes guerrières que son prédécesseur avait brandies pour confirmer le statut de gendarme du monde de son pays ?

Q.O.: Avec le retour de la France dans le commandement de l'Otan, l'Europe de la défense prendrait-elle une véritable consistance comme le promet le Président français ou alors serait-elle noyée dans un «arsenal» que les Etats-Unis n'ont pas toujours mis au service de la paix ?

&&&23 06 2009&&&

Vous venez d'accomplir un nouveau défi dans ce dernier ultra marathon de 48 h de Surgères en France. Quels sentiments éprouvez-vous après cet exploit.

Quelles ont été les autres épreuves d'intérêt auxquelles vous avez participé.

Cette course est particulière pour vous, car vous représentiez officiellement l'Algérie et vous couriez sous son drapeau. Elle retenait toute votre attention depuis longtemps. Comment l'avez-vous préparée.

Un comité de soutien virtuel s'est instantanément constitué autour de vous dès la prise de connaissance de votre engagement. Les messages qui affluaient de toutes parts ont démontré tout l'intérêt pour cet engagement. Quelle a été votre réaction en lisant les messages d'encouragement parvenus durant la course.

Les messages, parvenus au site de la course, comptaient pour le plus grand nombre malgré l'annonce tardive de votre participation. Cela démontre une fois encore tout l'intérêt de vos compatriotes, admirateurs et supporters. Que leurs dites-vous.

Vous avez, pour ainsi dire, achevé victorieusement votre grande tournée mondiale, avez-vous songé à l'idée de l'organisation d'un grand rendez-vous similaire, ici même, en Algérie ?

Que direz-vous aux lecteurs de Sétif info, à vos amis à Sétif, en Algérie et à travers le monde qui vous liront sur ce site.

Le mot de la fin, s'il vous plaît, Docteur.

&&&13 07 2009&&&

- Le Quotidien d'Oran : Monsieur l'Ambassadeur, et à titre de curiosité, pourquoi a-t-on cette impression que la diplomatie française en Algérie fonctionne en offshore, sur le mode de la prudence, de la discrétion et de l'absence de visibilité ? Est-ce seulement une impression ou un constat ?

- Q.O. : Il reste que pour le cas de l'UPM, par exemple, nous en sommes à une sorte d'activisme très minimaliste, surtout après la guerre contre Ghaza. Dans les médias, on parle déjà d'un échec aménagé.

- Q.O. : Revenons à un exemple concret : il y a eu un accord-cadre pour la gestion des flux migratoires entre la France et la Tunisie. Est-ce qu'il y a une réflexion dans ce sens entre votre pays et l'Algérie ?

- Q.O. : Est-ce que les Français ont des difficultés pour obtenir des visas d'entrée en Algérie, comme le répètent souvent les concernés ?

- Q.O. : Pour passer à un autre chapitre, il y a un discours traditionnel sur la coopération économique dite toujours «bonne» entre la France et l'Algérie, mais qui «cadre» mal avec l'actualité d'une crise économique mondiale et donc aussi française. Où en est-on réellement ?

- Q.O. : La tendance est cependant pour quelle option ?

- Q.O. : C'est ce qui se passe au bénéfice du Maroc !
- Q.O. : Pour le chiffre que vous avez cité, 343 millions de dollars, il s'agit d'investissements globaux hors hydrocarbures ?
- Q.O. : Et à propos de la coopération universitaire, un sujet que vous vouliez aborder justement en premier lieu pour votre visite à Oran ?
- Q.O. : Monsieur l'Ambassadeur, qu'est-ce qui se fait en direction de la société civile algérienne ?
- Q.O. : A certains moments, le tourisme «pieds noirs», comme on l'a appelé, a fait mode. Est-ce que le filon se tarit depuis quelque temps ?
- Q.O. : L'affaire dite des moines de Tibehirine semble connaître de nouveaux développements avec ce qui est présenté comme les «révélations» d'un militaire français à la retraite et l'implication directe du Président français. Quels sont vos commentaires sur cette question ?

&&&03 10 2009&&&

Le Quotidien d'Oran: Demain, vous serez à Oran pour inaugurer les journées italiennes. Pourquoi Oran ?

Q.O: Nous avons remarqué, Monsieur l'Ambassadeur, que dans le programme de ces journées italiennes, le volet culturel prime quelque peu. Les Italiens penseraient-ils à s'investir culturellement à Oran ?

Q.O.: Les Italiens viennent-ils à Oran avec des propositions de projets concrets ?

Q.O: A part la coproduction algéro-italienne de la Bataille d'Alger, il n'y a pas eu de rebondissement dans la coopération cinématographique entre les deux pays.

Q.O.: Quand on est à Oran, on n'est pas loin d'Arzew. Les journées d'Oran vont-elles apporter du nouveau dans la coopération énergétique entre les deux pays ?

Q.O.: Nous savons que l'Union européenne cherche à conclure ce qu'elle appelle un accord énergétique stratégique avec l'Algérie. Mais, selon les échos du dernier conseil d'association entre les deux parties, les choses restent imprécises. Pensez-vous que cet accord sera conclu ? Aussi, sa conclusion ne remettrait-elle pas en cause les intérêts de l'Italie dans le domaine ?

Q.O.: La balance commerciale entre les deux pays est ainsi en faveur de l'Algérie. L'Italie a-t-elle réfléchi à des projets d'investissement pour la rééquilibrer, notamment après l'adoption de la loi de finances complémentaire pour 2009 ?

Q.O.: Les Italiens sont-ils disponibles à le faire ?

Q.O.: Dans un de vos commentaires dans la revue Crescendo, vous demandez aux autorités algériennes d'accorder aux investisseurs italiens de la flexibilité. Penseriez-vous que votre appel sera entendu après l'adoption de la LFC ?

Q.O.: Vous faites allusion à l'article 58 de la LFC ?

Q.O.: Mais si vous avez décidé d'aller à Oran pour prospecter, ou vous vous attendez à de la flexibilité dans les conditions d'investissement ou alors à ce que les dispositions de la LFC soient annulées.

Q.O.: Les Italiens ne seraient-ils pas intéressés par le secteur du tourisme ?

Q.O.: Pas la construction de sites à l'italienne ?

Q.O.: On revient un peu à la réforme bancaire en Algérie ?

Q.O.: Le salon de l'automobile vient d'ouvrir ses portes à Alger. Les concessionnaires se disent prêts à faire du montage auto en Algérie. Est-ce le cas des Italiens ?

Q.O.: L'Italie viendrait donc construire une automobile en Algérie ? Le projet Fatia l'aurait-il échaudée ?

Q.O.: Penseriez-vous que le gouvernement trouverait à redire si Fiat Constructeur viendrait s'installer en Algérie ?

Q.O.: Pourrions-nous comprendre que ces investisseurs ne trouveraient pas d'intérêt à le faire ?

Q.O.: Il y a le hasard de la géographie italienne qui voudrait que l'émigration clandestine lui colle à la peau. Ces derniers temps, il est fait état d'événements malheureux dans les centres de rétention comme celui de Bari ou de Rome. En êtes-vous au courant ?

Q.O.: De ce côté-là, il y a eu aussi des événements dramatiques. A Annaba, il y a eu mort d'un harrag. N'y aurait-il pas moyen de discuter de mesures plus clémentes autres que d'entasser ces clandestins dans des centres de rétention aux conditions difficiles ?

Q.O.: L'Italie est l'un des pays européens qui a durci, ces derniers temps, ses procédures d'immigration mais ça n'a pas dissuadé les harraga.

Q.O.: Pensez-vous qu'un jeune qui se jette à la mer craindrait plus la prison ?

Q.O.: L'Italie pourrait-elle réfléchir à une régularisation des sans-papiers comme l'Espagne a eu à le faire ?

Q.O.: Un sommet Bouteflika-Berlusconi pour bientôt ?

&&&04 10 2009&&&

Le Quotidien d'Oran.: Vous êtes expert international, membre indépendant du GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Evaluation du Climat) relevant des Nations unies. Est-ce que vous pouvez présenter à nos lecteurs ce collègue d'experts et nous préciser ce que veut dire expert indépendant ?

Q.O.: Dans votre conférence donnée tout récemment à l'IDRH à Oran, vous avez avancé que l'origine des derniers incendies d'Athènes et de Californie est à mettre sur le compte du changement climatique. Est-ce que les inondations de plus en plus fréquentes en Algérie ont la même cause ?

Q.O.: Selon les prévisions que vous avez annoncées, confirmées par d'autres sources, le Delta du Nil est menacé de disparition aux environs des années 2020 s'il n'y aura pas une sérieuse limitation des gaz à effet de serre d'ici là. Est-ce que les côtes algériennes où sont concentrées l'essentiel des populations, des villes et des installations industrielles, notamment pétrolières et gazières, encourent elles aussi des risques ?

Q.O.: Vous avez, lors de la même intervention, évoqué le cas de la décharge d'Oued Smar que vous avez présenté comme la plus grande du monde. Est-ce que vous pouvez nous rappeler les avantages que peut tirer l'Algérie en matière de transfert technologique dans le cadre de négociation avec un pays du Nord ?

Q.O.: Les pays du Sud, dont l'Algérie, sont contraints à une adaptation consistant à renoncer à leur modèle de développement calqué sur celui des pays du Nord. Dans le cadre d'une démarche universelle visant une limitation substantielle des émissions des gaz de carbone, est-ce que ce groupe de pays dispose d'arguments et d'atouts à faire valoir en face des pays du Nord ?

Q.O.: Dans votre conférence, donnant froid au dos je dois le préciser, vous avez insisté que la question du changement climatique concerne nos générations actuelles. Il n'y a pas si longtemps, on la présentait comme pesant sur l'avenir des générations futures.

Face à l'éminence des risques, est-ce que vous estimez qu'il existe une prise de conscience mondiale autour de la question du climat et de l'environnement ? Est-ce que vous estimez que le large public algérien est au moins informé sur les menaces climatiques qui pendent sur sa tête ?

Q.O.: Est-ce que nous pouvons attendre des mesures courageuses et innovantes de la part de la conférence des chefs d'Etat à laquelle a appelé Ban Ki Moon, le SG des Nations unies, pour le 22 de ce mois et surtout de la part de la Conférence de Copenhague prévue en décembre prochain ?

Q.O.: Que faut-il pour que le simple citoyen du monde, y compris l'Algérien, désormais acteur et concerné au même titre que les Etats et les lobbys des industriels, s'inscrive dans une démarche respectueuse de l'environnement, à commencer par un comportement visant à limiter les émissions des gaz de carbone dans l'atmosphère ?

2010

&&&09 05 2010&&&

Le Quotidien d'Oran: Vous allez quitter l'Algérie où vous avez été Consul général de France pendant plusieurs années, à Annaba, à Oran et puis à Alger. Quel est votre sentiment ?

Q.O.: A quoi est due cette croissance de la communauté française en Algérie ?

Q.O.: C'est pour cette raison qu'elle est considérée comme étant une communauté très particulière ?

Q.O.: Des cas précis ?

Q.O.: Vous aviez aussi à gérer des dossiers d'enfants issus de couples mixtes...

Q.O.: Est-ce qu'il y a eu des accords qui ont été signés entre l'Algérie et la France à cet effet ?

Q.O.: Qui dit activités consulaires dit aussi les visas pour les demandeurs algériens...

Q.O.: Pourquoi ?

Q.O.: Mais pourquoi faut-il qu'ils choisissent d'être français pour aller s'installer en France ? Ils peuvent le faire tout en restant binationaux...

Q.O.: Est-ce que le consulat enregistre des mariages mixtes, en Algérie ?

Q.O.: Mais pourquoi gardez-vous cette spécificité pour l'Algérie ?

Q.O.: Il y a un point qui mériterait d'être clarifié, celui de l'obtention ou pas de la nationalité française par la réintégration. En clair, les Algériens qui sont nés avant 1962 peuvent-ils bénéficier de la nationalité française comme beaucoup le pensent ?

Q.O.: On revient donc aux visas ?

Q.O.: C'est énorme ! Pourquoi autant de rejets ?

Q.O.: Mais ne pensez-vous pas que ce taux énorme de refus pouvait être le résultat d'une mauvaise gestion des demandes par vos services ?

Q.O.: Mais le nombre de rejets a dû quand même diminuer...

Q.O.: Les raisons de ces rejets ?

Q.O.: Donc l'instauration des frais de dossier a donné selon vous de bons résultats...

Q.O.: Mais vous savez que les Algériens ne trouvent pas normal de payer des frais de traitement de leurs demandes à un organisme de droit français que le consulat français a ramené avec l'intention de soigner quelque peu une relation politique entre deux pays...

Q.O.: Le prestataire a donc selon vous permis aux Algériens d'introduire leur demande de visa dans de meilleures conditions d'accueil ?

Q.O.: Ceci étant dit, ça n'a pas beaucoup aidé à assouplir la relation politique entre les deux pays...

Q.O.: Mais il semble qu'aujourd'hui le politique refuse de l'accompagner. La relation grince des dents...

Q.O.: Mais quand une relation politique n'est pas bonne, il en résulte des comportements et attitudes qui causent beaucoup de mal, l'affaire du diplomate Hasseni par exemple...

Q.O.: Le président Bouteflika devait effectuer une visite d'Etat en France mais à ce jour elle n'a pas eu lieu. Est-ce une annulation ou un report ?

Q.O.: La révision de l'accord de 68 est-elle toujours en cours ?

Q.O.: En quoi consiste-t-elle ?

Q.O.: Il fut un temps où cette relation politique devait être consolidée par la signature d'un traité d'amitié entre les deux pays. Faudrait-il ne plus en parler ? Où alors lui prévoir des préalables ?

Q.O.: Pourriez-vous nous en donner les grands principes ?

Q.O.: Ecrire «convenablement» l'histoire qui lie les deux pays, ouvrir les archives ou alors exiger des excuses de la France ne seraient-ils pas des préalables pour bien asseoir toute initiative de ce genre ?

Q.O.: Par exemple ?

Q.O.: Vous quittez l'Algérie en laissant peut-être des projets qui n'ont pas été mis en œuvre ?

Q.O.: Votre mauvais souvenir en Algérie ?

Q.O.: Votre meilleur souvenir ? Parions que c'est celui d'avoir rencontré l'amour en Algérie. Vous avez rencontré la femme qui est devenue votre épouse...

Q.O.: On a tout dit

&&&06 06 2010&&&

Le Quotidien d'Oran : actualité oblige, puisqu'on s'approche de la Coupe du monde, pourriez-vous nous indiquer la date de départ du premier vol d'Air Algérie vers l'Afrique du Sud ?

Q.O. : Les supporteurs trouvent que le déplacement en Afrique du Sud coûte cher ?

Q.O. : Ça aurait peut-être coûté moins cher, si Air Algérie assurait une ligne directe Alger-Johannesburg ?

Q.O. : Ailleurs, il y a des formules promotionnelles pour remplir les long-courriers ?

Q.O. : C'est depuis que l'Algérie a été inscrite sur la liste noire ?

Q.O. : Celle établie par les Etats-Unis et copiée par la France

Q.O. : Ce n'est donc pas un tabou ?

Q.O. : C'est ce qui se passe avec la France ?

Q.O. : Vous revenez de Marseille où la communauté algérienne se plaint de la cherté du billet émis par Air Algérie. Lui avez-vous promis de le revoir à la baisse ?

Q.O. : Le billet est cher aussi sur les lignes domestiques. On estime que la compagnie ne fait pas beaucoup de promotions.

Q.O. : Rien à voir avec des problèmes de concurrence ?

Q.O. : C'est un attrape-nigaud ?

Q.O. : Pourquoi Air Algérie ne le fait-elle pas ?

Q.O. : Mais trouvez-vous normal qu'un Alger-Paris fasse 50 000 DA ?

Q.O. : Mais en été, les Algériens voyagent ?

Q.O. : Ce sont alors les passagers qui paient les places vides ?

Q.O. : Un billet d'Air Algérie à 17 000 DA ? Est-ce possible ?

Q.O. : Pourquoi avez-vous demandé à ce que l'Etat ne subventionne plus les billets pour le Nord ?

Q.O. : La demande est importante ?

Q.O. : Qu'est-ce qui empêche de le faire ?

Q.O. : A ce point Air Algérie n'a pas d'argent pour élargir son réseau alors que son plan de développement exige d'elle bien plus ?

Q.O. : C'est pour cela que vous n'avez pas ouvert la ligne Alger-New York ou Alger-Téhéran ?

Q.O. : Une loi devait être votée pour lever ce monopole ?

Q.O. : Votre demande de recapitalisation d'Air Algérie avec 26 ou 28 milliards de DA a-t-elle été acceptée ?

Q.O. : Pourquoi ?

Q.O. : N'avez-vous pas lancé l'année dernière à cet effet une opération pour lever des emprunts obligataires ?

Q.O. : Mais entre 2004 -2005, ces emprunts ont engrangé plus de 41 milliards de DA de gains, ce n'est pas rien ?

Q.O. : En 2009, vous disiez pourtant que l'emprunt obligatoire était un mode de financement avantageux pour la compagnie ?

Q.O. : Mais les avions devaient être achetés en 2009. La compagnie a donc changé de programme ?

Q.O. : Ils volent déjà ?

Q.O. : La compagnie aurait besoin de 100 milliards de DA pour mettre en œuvre son plan de développement. Les avez-vous eus ?

Q.O. : La compagnie est donc endettée ?

Q.O. : Comment ça marche avec les actions ?

Q.O. : Vous êtes comme pris en otage ?

Q.O. : Concrètement, qu'est-ce que vous avez entrepris comme actions au titre du plan de développement de la compagnie ?

Q.O. : 70 destinations desservies par Air Algérie, est-ce une norme universelle ?

Q.O. : Avez-vous pensé à regrouper des régions ?

Q.O. : C'est ce que l'Algérie n'a pas ?

Q.O. : Comment ça va se passer cette année ?

Q.O. : Qu'est-ce qui a changé fondamentalement pour El hadj ?

Q.O. : Ce genre de redéploiement vous permet-il de réduire les coûts d'exploitation ?

Q.O. : C'était une décision politique ?

Q.O. : Est-il possible de les récupérer aujourd'hui ?

Q.O. : Il n'y a rien à en tirer vraiment ?

Q.O. : Comment pourrait-on utiliser un avion d'une manière économique, rationnelle et rentable à la fois ?

Q.O. : La concurrence va être féroce ?

Q.O. : C'est ce que vous appelez une politique nationale de transport ?

Q.O. : L'Open Sky dépend-il que de la levée du monopole de la poste ou répond-il à d'autres considérations ?

Q.O. : Vous avez déclaré que les gros-porteurs ne rendent pas service à la compagnie. Comptez-vous les vendre ou les affréter ?

Q.O. : Ils ne peuvent pas servir pour El hadj ?

Q.O. : La ligne directe Alger-Pékin fonctionne-t-elle bien ?

Q.O. : Ce ne serait pas de la concurrence quelque peu «précipitée» pour Air Algérie ?

Q.O. : Il était question un certain moment qu'Air Algérie s'associe à Tassili Airlines pour desservir l'intérieur du pays

Q.O. : Air Algérie devait être dans le capital de Tassili Airlines

Q.O. : Ce n'était pas rentable pour la compagnie ?

Q.O. : Y aurait-il une possibilité de renégocier ce partenariat ?

Q.O. : Qu'en est-il de la filialisation de la compagnie ?

Q.O. : Pourquoi pas le congelé ?

Q.O. : Quelle est votre formule à vous pour réussir la filialisation ?

Q.O. : Et la maintenance ?

Q.O. : Qui on ?

Q.O. : Est-il question d'ouvrir le capital de la compagnie ?

Q.O. : Jamais, jamais ?

- Q.O. : Avouez que ça a été une opération politique et de prestige mais pas rentable pour la compagnie ?
- Q.O. : Est-ce qu'on pourrait connaître le montant global de cette opération ?
- Q.O. : Du point de vue sonnante et trébuchant
- Q.O. : Une opération similaire pour l'Afrique du Sud ?
- Q.O. : Le ciel reste toujours fermé pour le privé ?
- Q.O. : Vous discutiez un moment avec Boeing et Airbus d'un label international pour la compagnie. Qu'en est-il ?
- Q.O. : Mais comment obtient-on cette certification ?
- Q.O. : Les retards ne sont pas pris en compte dans ce test ?
- Q.O. : Les retards d'Air Algérie sont pourtant «réguliers» ?
- Q.O. : Qu'est-ce qui empêche d'adapter le réseau aux capacités de la flotte ?
- Q.O. : On les perd parce qu'on fait des retards ?
- Q.O. : En Espagne, c'est plus rigoureux qu'en France ?
- Q.O. : Vous avez été le premier responsable algérien à présenter vos excuses aux passagers pour, avez-vous, dit, ce qu'ils ont enduré pendant les années 90 en terme de mauvais accueil de l'équipage d'Air Algérie et de retards.
- Q.O. : Les retards des vols sont pourtant quotidiens. Alors qu'est-ce qui manque le plus pour y arriver ?
- Q.O. : Vous deviez former en 2009 plus de 28 000 personnes. Etes-vous arrivé à le faire ?
- Q.O. : Vous comptiez sur qui ?
- Q.O. : Avez-vous eu l'allègement du contrôle des changes que vous avez demandé pour pouvoir acheter des avions ?
- Q.O. : Vous devez aussi subir les contraintes du crédit documentaire (Credoc) ?
- Q.O. : Il se pourrait que ces stocks ne servent rien et auraient été achetés à perte ?
- Q.O. : Vous avez demandé la levée du Credoc ?
- Q.O. : Lors du passage du nuage islandais, la compagnie a enregistré un mouvement de contestation. Ce n'était pas le premier. Comment l'avez-vous géré ?
- Q.O. : Le plus gros problème des pilotes, ce sont les salaires qu'ils considèrent bas ?
- Q.O. : Vous allez les augmenter ?
- Q.O. : Plus d'efforts des pilotes n'aura pas de conséquences sur leur santé et la sécurité des passagers ?
- Q.O. : Les contrôles que vous effectuez sont-ils suffisants ?
- Q.O. : A quoi sont dues ces redondances ?
- Q.O. : Comment l'autorité européenne de contrôle de l'aviation civile va-t-elle procéder ?
- Q.O. : Puisque vous reconnaissez qu'il y a des redondances, Air Algérie risquerait des sanctions ?
- Q.O. : Est-ce suffisant ?
- Q.O. : Vous allez partir en Afrique du Sud ?
- Q.O. : Vos pronostics pour l'équipe nationale après la débâcle à Dublin ?

&&&12 06 2010&&&

Le Quotidien d'Oran.: Monsieur le Commissaire, pouvez-vous nous donner votre appréciation sur les cinq années de mise en œuvre de l'Accord d'association et en particulier pour ce qui concerne le démantèlement tarifaire?

Q.O.: Beaucoup de critiques ont été faites en Algérie sur les effets de la mise en œuvre de l'Accord d'association, notamment sur les pertes fiscales et la faiblesse des investissements européens. Qu'en pensez-vous ?

Q.O.: Pouvez-vous nous indiquer les points importants de l'ordre du jour du Conseil d'Association Algérie-UE, du 15 juin prochain? Y aura-il une révision de l'Accord?

Q.O.: Parmi les questions politiques, celle du respect des droits de l'Homme et des libertés sera-t-elle abordée à Conseil d'association?

Q.O.: Dans le cadre de l'Accord d'association, des négociations vont commencer sur de nouveaux volets: l'agriculture et les services. Êtes-vous optimiste pour un aboutissement rapide de ces négociations ?

Q.O.: L'Union européenne envisage d'établir un partenariat énergétique avec l'Algérie. Ce partenariat tarde à se concrétiser bien que l'Algérie soit le troisième fournisseur en gaz de l'Europe. Comment surmonter ces entraves ?

Q.O.: L'Algérie se montre toujours hésitante à intégrer la politique européenne de voisinage. Avez-vous de nouveaux éléments pour inciter l'Algérie à adhérer à cette politique qui concerne déjà une quinzaine de pays voisins de l'Union européenne?

Q.O.: La Politique européenne de voisinage est-elle en concurrence avec l'Union pour la Méditerranée (UPM) ?

Q.O.: Certains pensent que l'élargissement de l'Union européenne en direction de l'Europe centrale et orientale a été réalisé au détriment des partenaires sud-méditerranéens. Partagez-vous ce constat ?

Q.O.: La question de la lutte contre la migration clandestine en Méditerranée est un sujet sensible. Que pensez-vous des mécanismes mis en place dans le cadre de cette lutte. A votre avis comment serait-il possible de rendre la circulation des personnes moins contraignante?

Q.O.: L'adhésion de la Turquie à l'Union européenne rencontre des blocages. Ne pensez-vous pas qu'il est de l'intérêt de l'UE d'intégrer cette puissance émergente, majoritairement musulmane, qui pourrait servir de médiateur dans le dialogue avec le monde musulman ?

&&&18 10 2010&&&

Le Quotidien d'Oran : Monsieur Ghozali, commençons par cette fameuse lettre que vous avez adressée au maire de New-York pour lui demander de s'opposer à la venue du Président iranien à l'ONU pour assister à la dernière Assemblée générale : de quoi s'agit-il au juste ? Peut-on demander au maire d'une ville d'interdire au Président d'un pays d'accéder au siège de l'ONU, territoire international par excellence ? N'y a-t-il pas plus urgent à faire en Algérie pour un homme comme vous et pourquoi vous ne vous êtes pas élevé contre l'escale de Ahmadinejad à Alger, juste avant ?

Q.O.: Mais Monsieur Ghozali, je crois que l'opinion publique a raté un épisode avec l'histoire mystérieuse de ce diplomate que vous êtes le premier à évoquer ? L'essentiel reste cependant la réaction de tous : pourquoi Ghozali réagit au déplacement du Président iranien quand il va à l'ONU, et pas quand il fait escale en Algérie et qu'il est reçu à la Présidence ? Est-ce qu'il est plus facile de réagir quand il s'agit de l'ONU ?

Q.O.: Donc pour vous, le problème iranien est une priorité ?

Q.O.: Le problème, lorsqu'on défend des positions comme les vôtres, c'est que cela fait le jeu de positions occidentales encore plus anti-irakiennes. Vos engagements se retrouvent pollués par une propagande occidentale intense qui y trouve son pain béni. Les gens qui ont rendu public, dans nos colonnes, leur soutien à votre position ne sont pas des gens «neutres» : il s'agit de l'ex-patron de la DST française, d'un vice-président de l'Union européenne. Des gens très mal placés pour se faire les avocats d'une cause qui se veut défendable.

Q.O.: Mais on retombe toujours dans le même problème : est-ce qu'on ne fait pas ainsi le jeu de la propagande occidentale anti-iraniennne ?

Q.O.: En quoi c'est différent ?

Q.O.: Votre engagement est-il explicable par ce que vous avez vécu durant les années 90 en Algérie ?

Q.O.: Et c'est qui le Fakih chez nous en Algérie ?

Q.O.: Désolé, Monsieur Ghozali, mais on est obligé de revenir à la première question : un homme de votre poids, de votre histoire, qui donne l'impression de se découvrir une sorte de vocation internationale humanitaire ? Pour les Algériens, c'est un peu trop facile cet engagement. Vous répondrez que vos engagements nationaux, votre parti sont bloqués, certes, mais cela n'efface pas cette impression de «facilité».

Q.O.: Ce qui m'intéresse d'abord, c'est ce qui se passe dans mon pays, en Algérie, bien avant ce qui se passe en Iran.

Q.O.: Lequel ?

Q.O.: Par culture. Par solidarité.

Q.O.: Est-ce qu'on doit comprendre que cet engagement international très soutenu signifie la mise entre parenthèses de tous vos engagements nationaux ? L'opposition, le Front démocratique, les candidatures cycliques à la Présidence ?

Q.O.: Donc vous n'avez pas pris de retraite politique en Algérie ?

Q.O.: Et votre réponse ?

Q.O.: Mais vous évitez les prises de positions publiques par rapport à des grèves, des dossiers publics, des dossiers chauds. On a cette impression que vous cultivez une position de neutralité absolue. On a l'impression que vous avez accepté votre exclusion ?

Q.O.: Qu'est-ce qui a changé, en deux ou trois phrases, dans votre analyse de la réalité du Pouvoir en Algérie des années 90 et jusqu'à aujourd'hui ? Qu'est-ce que vous avez révisé en vous ?

Q.O.: Avec le rejet de votre seconde candidature à la candidature de la Présidence ?

Q.O.: Je reviens sur une expression que vous employez souvent : une armée populaire et une armée politique. Vous voulez dire quoi par «armée politique» ? C'est quoi au juste ? C'est qui ?

Q.O.: Est-ce qu'un Premier ministre en a ?

Q.O.: Donc il ne peut même pas désigner et choisir ses ministres ?

Q.O.: Et cela se fait comment habituellement ? Par quotas ? Par connivences ? Par intérêts bien compris ? Par souci de contrôle de secteur ?

Q.O.: Et c'est une équation qui va perdurer jusqu'à quand ?

Q.O.: Est-ce que vous pensez, depuis 2004, que la topographie du Pouvoir est toujours la même ?

Q.O.: Alors parlons des forces de décisions

Q.O.: Soyons plus direct : est-ce que la force de l'armée politique, comme vous la qualifiez, n'a pas été amoindrie depuis 2004 ?

Q.O.: C'est l'illusion de beaucoup que de croire pouvoir changer le système quand ils sont dedans...

Q.O.: Monsieur Ghozali, au regard de votre très long parcours «national», depuis la direction de Sonatrach et jusqu'au dernier portefeuille ministériel, on ne comprend pas comment vous vous expliquez cette position d'être un véritable critique du Pouvoir et d'en avoir été longtemps un acteur, un serviteur et un soutien ?

2011

&&&17 01 2011&&&

Le Quotidien d'Oran.: Le wali, trois mois se sont écoulés depuis votre installation à la tête de l'exécutif de cette wilaya, ce qui vous a permis de faire un état des lieux, quel est votre diagnostic?

Q.O.: Justement Mr le wali, pouvez-vous nous afficher le contenu de votre feuille de route, avec les priorités stratégiques que vous comptez développer et que vous préconisez pour atteindre cet objectif?

Q.O.: Quelle est la place du citoyen et de la communication dans votre feuille de route?

Q.O.: Le mot de la fin?

&&&28 02 2011&&&

Le Quotidien d'Oran: La levée de l'état d'urgence est devenue une réalité. Concrètement, qu'est-ce qui va changer ?

Q.O.: La réforme de la justice piétine, estiment certains observateurs. Le code pénal, à titre d'exemple, est encore plus compliqué alors qu'il devait être simplifié après sa réforme, pensent des avocats et des juristes. Qu'en pensez-vous ?

Q.O.: On remarque souvent que le juge, lors des audiences, a devant lui des piles de dossiers à traiter. Cela renseigne sur la masse de travail dont il doit s'acquitter tous les jours. Malgré cela, les justiciables se plaignent toujours des lenteurs de la justice. Comment vous expliquez cela ?

Q.O.: A ce sujet justement, en tant que premier responsable du SNM, comment vous évaluez l'indépendance de la justice dans notre pays ?

Q.O.: Donc, vous pensez que pour l'heure il n'y a pas encore de séparation des pouvoirs ?

Q.O.: La Cour suprême et le Conseil d'Etat croulent sous les dossiers de recours, alors que le président de la République a toujours appelé à ce que les procédures soient allégées pour ne pas pénaliser les citoyens et les justiciables ! Comment vous expliquez cela ?

Q.O.: Les dossiers de corruption, une fois rendus publics, répondent à des intérêts politiques, estiment des observateurs. Quelle est la marge de manœuvre des magistrats dans ce cas de figure ?

Q.O.: Le magistrat est aussi un être humain. Est-ce que vous pensez qu'il est assez formé et surtout suffisamment payé pour assumer pleinement ses fonctions loin de toute tentation ?

Q.O. : Le SNM s'est réuni lundi dernier avec le ministre de la Justice. Peut-on connaître les résultats de la réunion ?

&&&12 05 2011&&&

Le Quotidien d'Oran.: Après avoir visionné cette année plus de 1700 films proposés au Festival de Cannes, sur quels critères avez-vous sélectionné les films en compétition officielle ? Ou plus exactement entre l'ambition historique et affichée de promouvoir un cinéma d'auteur et novateur (le cinéma comme un art à part entière et sans frontières) et la nécessité de donner au festival un caractère international (cette année, 33 pays représentés en sélection officielle), comment procédez-vous ?

Q.O.: En compétition, un film réalisé par un Roumain, installé à Paris depuis les années 80, produit par la France, tourné au Maroc avec des actrices françaises d'origine maghrébine et d'autres interprètes arabes vivant entre l'Orient et l'Occident. Comment définiriez-vous le film «La Source des femmes» de Radu Mihaileanu ?

Q.O.: A priori, la sélection de ce film ne peut que nous remplir de joie, puisqu'on va retrouver des bonnes actrices françaises comme Hafsia Herzi, Leïla Bekhti, Sabrina Ouazzani, ou palestinienne comme la grande Hiam Abbes, et même la géniale algérienne Biyouna. Il y a deux ans, Biyouna, dépitée de ne pas voir le film de Nadir Moknèche « Délice Paloma » retenu pour la sélection officielle, avait déclaré à notre journal : « Jamais je n'irai à Cannes ». Depuis, elle a heureusement changé d'avis. Cette anecdote me permet de vous poser la question suivante : « Comment faites-vous pour gérer les réalisateurs recalés, autrement plus nombreux que les bienheureux retenus ? »

Q.O.: L'annonce du film « La Source des femmes » de Radu Mihaileanu n'a pas été acclamée. L'auteur du film « Le concert » est considéré comme un réalisateur commercial. Et comme vous-même, en conférence de presse, vous avez fait le lien entre le choix de ce film et l'actualité du Printemps arabe, c'était quasiment plié pour tout le monde : sans les révolutions tunisiennes et égyptiennes, ce film n'aurait sans doute pas eu sa place en sélection officielle.

Q.O.: Cette année, l'Egypte est le pays invité, là aussi, on sent dans vos déclarations une sorte de prudence, tout le monde pense à la révolution de la place Tahrir, alors que vous, vous insistez sur le fait que c'est d'abord un pays producteur de films. «Inviter l'Egypte en 2011 n'est pas seulement accueillir un pays qui a signalé au monde son besoin de changer d'histoire, son besoin de liberté, sa force collective et son désir de démocratie en faisant la révolution du 25 janvier, c'est aussi accueillir un grand pays de cinéma dont la présence à Cannes ne s'est jamais démentie», souligne votre communiqué. Sans la révolution, y aurait-il eu cet hommage particulier et inédit ?

Q.O.: Pourquoi le film de «18 jours», œuvre collective réunissant 10 courts métrages de 10 minutes de 10 réalisateurs égyptiens (de Sherif Arafa, à Yousry Nasrallah) réalisés pendant et autour de la révolution égyptienne, n'a pas été retenu dans une des sélections du festival.

Q.O.: L'écrivain Alaa Al Aswani, auteur de «l'Immeuble Yacoubian», dont l'adaptation cinématographique a connu un succès en dehors des frontières égyptiennes, a été pressenti pour être membre du jury. Mais alors qu'il avait déjà son billet d'avion et son smoking, il a été désinvité. Pour quelle(s) raison(s) ?

Q.O.: Le ministre de la Culture Frédéric Mitterrand a décidé de se rendre à l'ouverture du festival de Cannes avec une délégation tunisienne, et durant le festival sera projeté en séance spéciale «Plus jamais peur», documentaire sur la révolution tunisienne réalisé par Mourad Bencheikh. Après les ratés de la diplomatie française, le cinéma et Cannes en séance de rattrapage ?

Q.O.: Revenons un instant sur l'édition de l'année dernière et de cet épisode où le palais était quadrillé par des CRS en nombre impressionnant pour cause de manifestations contre le film de Rachid Bouchareb «Hors-la-loi»; comment avez-vous vécu cette situation, quels genres de pressions avez-vous réellement eus ?

Q.O.: Cannes est une ville qui vote à droite, et plutôt la droite de la droite. Que se passera-t-il si le Front National arrivait à prendre le pouvoir local de cette ville qui organise et finance en partie la manifestation ?

Q.O.: Il y a un quota de trois films français en sélection officielle, y aurait-il d'autres quotas non avoués - parce que non avouables-dans le choix du reste des films ?

Q.O.: Passionné de cinéma depuis longtemps, vous êtes aussi un grand amateur de football... Et vous voyez où je veux en venir : que pensez-vous de l'affaire des quotas « raciaux » qui secoue le monde du football français ?

&&&18 05 2011&&&

Le Quotidien d'Oran.: L'affaire des quotas dans le football français et les déclarations de Goasguen ont placé la question des binationaux sur le devant de l'actualité.

Q.O.: Dans votre livre, vous montrez que le phénomène des binationaux franco-algériens s'est poursuivi...

Q.O.: Une réalité qui crée désormais des polémiques

Q.O.: Peut-on, en France, limiter les droits, notamment politiques, des binationaux ?

Q.O.: Connaît-on le nombre de binationaux franco-algériens ?

Q.O.: Mais il n'y a pas que les binationaux «franco-africains »

&&&5 10 2011&&&

Le roman «Le Sable Le Répît», considéré comme faisant partie de votre vie où vous parlez de votre enfance dans la ville de Béchar en Algérie, nous constatons à travers notre lecture du titre du roman ce grand amour du désert et l'odeur des épices qui sont réparties dans cet espace magique. Avez-vous encore la nostalgie de votre ville, Béchar ?

Vous êtes «pied-noir». Pensez-vous que cette description ne contient pas une connotation satirique ? Etes-vous avec l'écriture de l'histoire, avec la mention de tous les avantages et les inconvénients, les joies et les tragédies ?

Que pensez-vous de la position du grand écrivain Albert Camus qui a choisi sa mère au lieu de la justice ?

Le célèbre écrivain Yasmina Khadra dit de vous que vous êtes un romancier de talent, et que vous avez explicitement dit qu'il avait écrit huit romans avant qu'il ne réussisse à écrire un roman dans le niveau de votre premier roman, n'est-ce pas ?

Parlez-nous d'autres livres que vous n'avez pas encore publiés !

À l'exception de Yasmina Khadra, est-il un autre écrivain algérien que vous préférez ?

Pourquoi écrivez-vous ? Pensez-vous écrire pour la défense d'une idée particulière? En d'autres termes, vous écrivez pour le plaisir ou pour défendre une position intellectuelle?

Pouvez-vous en écrivant réaliser la paix et l'amour entre les nations et les peuples ? Est-il vrai que le livre traditionnel a terminé son temps et qu'il sera remplacé par des publications électroniques ?

Etes-vous optimiste sur l'avenir de l'humanité ?

&&&25 10 11&&&

Le Quotidien d'Oran.: Pourquoi ce livre sur Kaïd Ahmed et pourquoi à ce moment précis de l'histoire du pays ?

Q.O.: Ne pensez-vous pas que votre livre intervient à un moment où le pays est toujours en quête d'une écriture décomplexée et surtout «dépassionnée» de son histoire ?

Q.O.: Justement, pour revenir sur la question de la réhabilitation, selon vous, Kaïd Ahmed doit-il être réhabilité ou l'a-t-il déjà été au travers de votre livre ?

Q.O.: Mais pourquoi, selon vous, l'homme continue toujours de souffrir d'une sorte d'ostracisme «tacite» plus de trente-trois ans après sa disparition ?

Q.O.: Vous avez été vous-même formé à l'école de Kaïd Ahmed, que vous inspire ce personnage trente-trois ans après sa mort ?

Q.O.: Savez-vous quelque chose de précis sur les raisons réelles de sa mort ?

Q.O.: En tant qu'ancien commis de l'Etat, quelle est votre opinion sur les réformes politiques engagées dans le pays et qu'en attendez-vous ?

&&&09 11 2011&&&

Le Quotidien d'Oran : Vous avez décidé de postuler au poste de président du FCE. Pourquoi maintenant et pour quelles raisons ?

Q.O.: Pensez-vous réellement avoir des chances de l'emporter face aux autres candidats ?

Q.O.: Le FCE a été un espace de débat et de propositions. Il a plutôt, estiment des observateurs, réussi sa mission. Pensez-vous faire plus que vos prédécesseurs à la tête de l'organisation ?

Q.O.: Qu'allez-vous faire si vous êtes élu à la présidence du FCE ?

Q.O.: Comment vous appréciez la manière avec laquelle le FCE a été géré jusqu'ici ?

Q.O.: Pensez-vous pouvoir faire revenir les entreprises publiques qui avaient démissionné du FCE ?

Q.O.: Le partenariat public-privé est-il une chimère à vos yeux ?

Q.O.: En tant que patron d'une compagnie d'assurance privée, pensez-vous que le secteur privé peut relever le défi du développement après les mesures plutôt encourageantes obtenues lors de la dernière tripartite ?

Q.O.: Ne pensez-vous pas que le gouvernement agit plutôt en pompier et que tant qu'il n'existe pas une relation de confiance entre les autorités et le secteur privé, toutes les mesures ne répondent qu'à un souci conjoncturel ?

Q.O.: Vous êtes la première compagnie privée à être cotée en Bourse. Vous n'avez pas regretté ?

Q.O.: Disposez-vous du bilan financier d'Alliance Assurances pour cette année ?

Q.O.: Qu'en est-il de la nouvelle filiale «assurance vie», notamment les perspectives ?

&&&29 12 2011&&&

Le Quotidien d'Oran : Lors de l'ouverture de l'année judiciaire, le Président de la République a évoqué l'exception algérienne par rapport à ce qui se passe dans un certain nombre de pays arabes. En quoi l'Algérie serait-elle une exception ?

Q.O. : Le Président de la République a aussi affirmé que «l'Algérie ne reçoit de leçon de personne». Cela suggérerait-il que les autres pays arabes en ont reçu ?

Q.O. : Y aurait-il une médiation algérienne pour résoudre la crise en Syrie ?

Q.O. : Les propositions arabes qui sont faites pour résoudre la crise syrienne sont les mêmes que celles qui ont été faites pour résoudre la crise libyenne. Mais ce qui s'est passé en Libye a démontré que ces propositions ne trouvent aucun écho ! Les pays arabes et particulièrement la Ligue arabe ne pourraient-ils pas être plus offensifs ?

Q.O. : Le Qatar semble camper un rôle prépondérant dans la gestion des crises dans le monde arabe. Le Président de la République s'est d'ailleurs déplacé dans ce pays pour assister à une réunion importante à cet effet. C'est comme si le Qatar avait des instructions à donner ou des feuilles de route à faire distribuer...

Q.O. : Certains analystes nationaux et étrangers pensent plutôt que ce sont des feuilles de route notamment américaines qui sont remises pour être exécutées dans les pays arabes. L'Algérie ne penserait-elle pas que c'est le Grand Moyen-Orient (GMO) initié par Washington, qui est lancé ?

Le Quotidien d'Oran : Vous recevez aujourd'hui (hier ndlr) le ministre palestinien des Affaires étrangères. Que devient la question palestinienne dans tout ce magma. Les Palestiniens pourront-ils continuer de compter sur les Arabes pour les aider à recouvrer leurs droits ?

Q.O. : L'Algérie se trouve aujourd'hui, excusez-moi le terme, coincée entre une Libye dont les frontières sont devenues des passoires, un Maroc pour qui le Sahara Occidental constitue un prolongement territorial alors que c'est une question de décolonisation et un Sahel fortement déstabilisé. L'Algérie a-t-elle les moyens d'échapper à une déstabilisation ?

Q.O. : Vous conviendrez avec moi, Monsieur le Ministre, que ce n'est pas la première fois que l'Algérie et le Maroc s'entendent sur une relation sereine mais il n'en a été rien à ce jour. L'Algérie aurait posé des conditions pour la réouverture des frontières. Pourriez-vous nous en parler ?

Q.O. : Le ministre de l'Intérieur a déclaré dernièrement que seuls les 4 pays du champ sont et restent membres du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC). Mais les territoires sont tellement grands et les menaces tellement fortes qu'il faudrait peut-être ouvrir ce comité à d'autres membres comme la Libye par exemple. Y aurait-il une initiative dans ce sens ?

Q.O. : Dans le cadre des partenariats dans lesquels l'Algérie est partie prenante, le partenariat qu'elle a ratifié sous forme d'accord d'association avec l'Union européenne a connu des perturbations en raison d'une mauvaise évaluation de l'impact des objectifs de cet accord sur l'économie nationale. L'Algérie pense-t-elle à revoir sa doctrine à cet effet ?

Q.O. : Les négociations de l'Algérie avec l'OMC vont bientôt reprendre. Pourquoi l'Algérie tient-elle à en être membre ?

Q.O. : Vous avez été auditionné par l'Assemblée française sur les réformes engagées par le président de la République. Qu'est-ce qui a motivé votre acceptation de cette audition ?

Q.O. : L'Algérie commémore en juillet prochain le 50ème anniversaire de son indépendance. Pensez-vous qu'elle pourrait entraîner dans son sillage une refondation de la relation algéro-française ?

Q.O. : Le pardon, les excuses, la repentance de la France coloniale vis-à-vis de ses crimes en Algérie ne risqueraient-ils pas d'entraîner une négation de la splendeur de la révolution algérienne ? L'Etat algérien en est-il conscient ?

2012

&&&15 01 2012&&&

Le Quotidien d'Oran : Le MSP a décidé de se retirer de l'alliance présidentielle à quelques mois des élections législatives et locales. Est-ce que vous ne trouvez pas que c'est simplement un «coup d'épée dans l'eau».

Q.O. : La classe politique et les observateurs vous reprochent de tenir un double langage, à savoir que tout va bien quand vous étiez à l'intérieur de l'alliance présidentielle et que rien ne va plus depuis votre retrait. Qu'avez-vous à répondre à cela ?

Q.O. : Vous avez déclaré lors de votre dernière conférence de presse que l'article 11 prévoyait une «alternance» au poste de Premier ministre. Est-ce que vous vous êtes senti trahi par le FLN et le RND ?

Q.O. : Pourquoi alors garder des ministres issus de votre parti au sein du gouvernement au moment où le divorce avec l'alliance présidentielle est semble-t-il consommé ?

Q.O. : Vous avez critiqué sévèrement Ouyahia à cause de sa réaction face aux propos tenus par le Premier ministre turc sur le passé colonial de la France. Vous ne pensez pas que le secrétaire général du RND a plutôt raison en rappelant que les Turcs sont plutôt mal placés pour parler du colonisateur français à cause de leur passé colonial en Algérie et leur soutien à la France dans le cadre de l'OTAN avant l'indépendance de notre pays ?

Q.O. : Les prochaines échéances électorales s'annoncent très rudes. Est-ce que vous pensez avoir une chance devant les deux machines électorales que sont le FLN et le RND ?

Q.O. : Le courant islamiste refait surface à la faveur de ce qui est appelé le «printemps arabe». Pensez-vous qu'en Algérie les islamistes ont une chance après ce qui s'est passé dans les années 1990 ?

Q.O. : Certains opposants à votre parti vous reprochent de puiser dans l'électorat et les militants du parti dissous. Qu'avez-vous à répondre à cela ?

Q.O. : Les Algériens ont perdu confiance dans la classe politique et les promesses sans lendemain qui ne durent que le temps d'une campagne électorale. Est-ce que vous vous sentez concerné par cette perte de confiance des électeurs algériens ?

Q.O. : Honnêtement, est-ce que vous disposez d'un programme économique et êtes-vous plutôt pour un régime présidentiel ou parlementaire ?

Q.O. : Vous avez l'intention de postuler à la magistrature suprême en 2014 ?
&&&22 01 2012&&&

Le Quotidien d'Oran.: Pourriez-vous nous dire, en premier, combien de programmes de logements ont été inscrits de 1999 à ce jour ? Pour quels objectifs et pour quels besoins ?

Q.O.: Il est normal que les couples veulent habiter seuls...

Q.O.: L'on affirme qu'en 2010, il y a eu 1300 mouvements de contestation dont une grande partie contre le manque de logements. Comment expliquez-vous ce paradoxe ?

Q.O.: Pourquoi alors les listes des acquéreurs sont-elles très souvent contestées? Sont-elles établies par des personnes qui ne connaissent pas ce décret ou ne connaissant pas leur commune ?

Q.O.: Pourquoi ne pas vous appuyer dans vos enquêtes sur des comités de quartiers par exemple.

Q.O.: Ou alors des députés ?

Q.O.: Mais les députés ne sont-ils pas des élus qui doivent participer au règlement des problèmes des citoyens de la wilaya qui les a élus ?

Q.O.: Ne pensez-vous pas que les citoyens s'insurgent contre les passe-droits dont les auteurs se passeraient des critères ? N'ont-ils pas le droit de dénoncer des pratiques de corruption ou de clientélisme qui émailleraient des opérations de distribution de logements ?

Q.O.: Est-ce que les citoyens connaissent l'existence des dispositifs de contrôle et de recours ?

Q.O.: Mais les contestations existent bien ?

Q.O.: Il en existe un depuis des années, celui des épargnants CNEP à qui l'Etat a promis des logements AADL. Qu'en est-il de son règlement ?

Q.O.: Ces explications ont-elles été données aux concernés ?

Q.O.: Beaucoup de ceux qui ont déposé des dossiers auprès de ADDL n'ont toujours pas eu leur logement. Comment expliquez-vous ces retards ?

Q.O.: Ceux qui protestent estiment qu'ils ont été abusés parce qu'ils n'ont pas eu de logement alors qu'il leur a été promis. Leur avez-vous fait d'autres propositions pour l'acquiescer ?

Q.O.: Les dossiers n'étaient-ils pas classés selon la date de leur enregistrement ? Est-ce que ce n'est pas une question d'organisation ou plutôt de désorganisation?

Q.O.: Ne fallait-il pas les inscrire sur des registres par ordre d'arrivée ?

Q.O.: Lors de la dernière réunion avec vos cadres, vous avez fait part de procédures contraignantes dans la réalisation des programmes. De quel ordre et de quelle nature seraient-elles ?

Q.O.: Mais vous avez initié des programmes sans réunir les conditions de leur réalisation ?

Q.O.: Les entreprises sont, en principe, soumises à des cahiers des charges ?

Q.O.: Pourquoi on ne les a pas ?

Q.O.: Vous ne travaillez pas en collaboration avec le ministère de la Formation professionnelle ?

Q.O.: Et on ne peut pas les trouver dans un pays où il y a 70% de jeunes ?

Q.O.: Les spécialistes reprochent à l'Etat de reproduire les schémas des cités-dortoirs des banlieues parisiennes sans mesurer les dangers susceptibles d'être couvés par une aussi forte promiscuité sociale. Les constructions algériennes en général semblent d'ailleurs ne répondre à aucune norme d'urbanisme?

Q.O.: Est-ce uniquement un problème de foncier ou alors il faut construire vite même si ce n'est pas bien ?

Q.O.: On a vu des immeubles à Ouargla...

Q.O.: Paris est en train de détruire ses cités-dortoirs...

Q.O.: Les nôtres n'ont même pas les commodités qu'il faut pour répondre aux besoins de leurs habitants, des centres commerciaux avec parking, par exemple...

Q.O.: Vous avez une convention avec le MTIC pour installer la fibre optique dans les cités. Où en est le projet ?

Q.O.: Le collège national des architectes vous reproche de n'avoir pas vraiment appliqué la loi 08-15 concernant les constructions non achevées. Il conforte sa remarque par des chiffres éloquents. Auriez-vous des précisions à ce sujet ?

Q.O.: Il est présidé par Abdelhamid Boudaoud...

Q.O.: Le paysage est complètement défiguré par les constructions illicites. Y aurait-il moyen d'y mettre un terme ?

Q.O.: Le cadastre a-t-il été fait à travers l'ensemble du territoire national ?

Q.O.: La décision du déclassement réglerait-elle aussi le problème des terres agricoles de la côte ouest ?

Q.O.: Le choix est donc vite fait?

&&&29 01 2012&&&

Le Quotidien d'Oran : le parlement français vient d'adopter une loi condamnant ce qu'il appelle le génocide des Arméniens par l'empire Ottoman. Y aurait-il eu génocide ?

Q.O.: La Turquie reconnaît-elle aujourd'hui qu'il y a eu déportation de populations arméniennes vers la Syrie. Admet-elle qu'il y a eu faute de l'empire Ottoman vis-à-vis des Arméniens ?

- Q.O.: Ces travaux sont-ils disponibles dans des bibliothèques ?
- Q.O.: Il y a des écrits, y compris algériens, qui affirment que l'empire ottoman n'a pas cohabité avec des populations musulmanes et arabes du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord mais les a colonisés. Partageriez-vous ces affirmations ?
- Q.O.: Malgré tous les avertissements du gouvernement turc aux responsables français, l'Assemblée française a, quand même, adopté une loi sur le génocide arménien. Pourquoi ?
- Q.O.: sont-elles nombreuses ?
- Q.O.: Ces pressions ne seraient-elles pas pour empêcher la Turquie de s'affirmer en tant que leader, à la tête du monde arabo-musulman, comme elle a toujours voulu le faire ?
- Q.O.: Penseriez-vous qu'il existe des plans à l'encontre de ces régions ?
- Q.O.: Avant d'aborder cette question, vous avez écrit dans le communiqué que vous avez envoyé aux rédactions, je cite «les milieux qui considèrent comme excessives les réactions de la Turquie à ce sujet (loi condamnant la négation du génocide arménien), n'ont pas pu en saisir le fond. Pourriez-vous nous préciser le fond de ce sujet ?
- Q.O.: La Turquie entretient-elle des relations avec l'Arménie de quelque nature qu'elles soient ?
- Q.O.: Le Premier ministre turc prévient la France des conséquences désastreuses, au cas où Sarkozy signe la loi adoptée par le parlement français. Quelles formes prendraient ces conséquences à votre avis ?
- Q.O.: Vos échanges avec la France sont-ils importants ?
- Q.O.: Ne pensez-vous pas que la France et les Etats-Unis tentent, pour la première, de faire tomber la Turquie et pour les seconds, de faire tomber l'Iran parce que tous deux se bousculent pour parrainer le monde arabo-musulman ?
- Q.O.: Pourquoi la Turquie a-t-elle actuellement des problèmes avec l'Irak ?
- Q.O.: Mais c'est déjà le cas en Irak ?
- Q.O.: Vous avez évoqué plus haut, la question palestinienne. On sait que la Turquie est membre de l'OTAN, veut être membre de l'Union européenne et entretient des relations très étroites avec Israël. Mais d'un autre côté dénonce et condamne la colonisation de la Palestine. Ne jouerait-elle pas double jeu ?
- Q.O.: Le Premier ministre turc a menacé la France de représailles politiques mais vous n'avez jamais menacé Israël de quoi que ce soit ? Pourrions-nous savoir pourquoi ?
- Q.O.: La présence de la Turquie au sein de l'OTAN aux côtés de pays colonisateurs et sa défense des peuples colonisés comme le peuple palestinien répondrait à quelle logique politique ?
- Q.O.: Mais vous êtes toujours membre de l'OTAN qui, pour notamment ce côté-là de la Méditerranée, est une machine de guerre...
- Q.O.: Des milieux politiques et universitaires ont reproché au Premier ministre turc d'utiliser le génocide algérien perpétré par la France durant la colonisation juste pour défendre ses intérêts. Les politiques turcs ont-ils fait référence dans d'autres circonstances aux atrocités de la France coloniale en Algérie ?
- Q.O.: Pourquoi dans ce cas, des politiques algériens (le Premier ministre) vous reprochent-ils ce vote aujourd'hui? Le chapitre des excuses officielles de la Turquie n'aurait-il pas été consigné dans l'histoire qui lie les deux pays ?
- Q.O.: Comment se portent les relations algéro-turques ?
- Q.O.: La capitale turque, Ankara, décide de rendre hommage aux martyrs algériens de la guerre de Libération nationale. Est-ce que c'est juste pour titiller la France ou alors pour célébrer le 50ème anniversaire de l'indépendance de l'Algérie ?
- Q.O.: Quel est le niveau du volume des échanges entre l'Algérie et la Turquie ?
- Q.O.: Les observateurs ont l'impression qu'entre l'Algérie et la Turquie, il y a plus des échanges commerciaux informels que formels ?
- Q.O.: Comment expliquez-vous cette brusque augmentation du nombre des visas turcs? C'est parce qu'il y a eu des troubles en Tunisie ?
- Q.O.: Y aurait-il des investissements turcs en Algérie ?
- Q.O.: Vous comptez concurrencer Arcelormital ?
- Q.O.: Vous avez remarqué que le feuilleton turc a quelque peu détrôné le feuilleton égyptien ? Comment expliquez-vous ce subit changement de choix des Algériens et du monde arabe en général ?
- Q.O.: Vous concevez alors que l'empire Ottoman a bien laissé de grandes traces en Algérie ?

&&07 02 2012&&&

Le Quotidien d'Oran: Avant d'aborder la relation entre l'Algérie et la Grande-Bretagne dans le domaine de l'énergie, nous voudrions vous demander comment vous percevez le marché global de l'énergie. Le pétrole et le gaz de schiste vont-ils modifier, selon vous, l'offre globale ? Et dans quel sens et dans quels horizons temporels ?

Q.O.: Le gaz de schiste suscite des réserves et des oppositions de la part des mouvements de protection de l'environnement. Certains pays européens ont déjà légiféré contre le procédé de la fracturation hydraulique. La Grande-Bretagne, où l'on a découvert des gisements prometteurs comme à Blackpool, a estimé qu'il ne faut pas légiférer au niveau européen. Seriez-vous plus favorable au gaz de schiste que les autres membres de l'UE ?

Q.O.: Dans le domaine des énergies renouvelables, la Grande-Bretagne est en avance dans le domaine de l'éolien. Pourtant, à l'inverse de l'Allemagne et de l'Italie, qui ont décidé de rompre avec le nucléaire après la catastrophe de Fukushima, l'option du nucléaire a été confortée dans la politique du gouvernement. Les Allemands et les Italiens ont-ils tort ?

Q.O.: Votre pays est très en pointe en matière de sanction contre l'Iran. En cas d'évolution vers un conflit, quel serait l'effet sur les prix du pétrole ? Vous avez certainement élaboré des scénarios relatifs à l'impact d'un conflit sur le marché mondial des hydrocarbures. Quelles sont les hypothèses que vous privilégiez en termes de prix et de disponibilité ?

Q.O.: Comment appréciez-vous la contribution de l'Algérie à la sécurité énergétique de l'Europe ? Des responsables du secteur en Algérie et ailleurs s'inquiètent de la remise en cause des contrats de fourniture de gaz à long terme en faisant valoir que cela risquait de dissuader les investissements. Quelle est votre approche de ce sujet ?

Q.O.: Le directeur de l'institution britannique EIC, Terry Willis, a déclaré que le climat d'investissement en Algérie était bon et que la règle algérienne de partage des investissements (51/49) ne pose aucun problème. Partagez-vous ce point de vue, considérant qu'en octobre, William Hague a déclaré que les procédures douanières et les lois doivent être plus flexibles pour les investisseurs étrangers ?

Q.O.: British Petroleum envisageait de vendre ses actifs en Algérie mais finalement, il a renoncé à l'idée. Les rumeurs du départ de British Gaz ont été démenties. Ainsi, la présence des entreprises britanniques en Algérie n'a donc pas été réduite. Pensez-vous qu'elle pourrait être renforcée avec l'annonce par les autorités algériennes d'une révision des impôts sur le secteur d'énergie ?

Q.O.: L'Algérie a annoncé un programme ambitieux pour le développement de l'énergie renouvelable avant 2030. Elle n'a pas dit non au plan Desertec mais elle n'a pas dit oui non plus. Elle veut qu'un pareil projet soit traduit sur le terrain par un transfert de savoir et l'établissement d'une industrie dans ce secteur. Que pensez-vous de ces exigences ?

&&&22 03 2012&&&

Quotidien d'Oran : Vous venez d'être élu à la tête de la fédération nationale des hôteliers algériens qui se veut un trait d'union entre les responsables du secteur et les professionnels dans une conjoncture marquée par un décalage entre la vision des pouvoirs publics et la réalité du terrain. Selon vous, quel est le plan d'action que compte mettre en place la fédération afin de hisser le niveau de la prestation hôtelière ?

Q. O.: Est-ce que la fédération ambitionne d'être une véritable force de propositions ?

Q. O.: En tant que professionnel de l'hôtellerie, quel est le constat que vous faites de ce segment touristique ? En clair, quelles sont les principales défaillances que vous avez relevées ?

Q. O.: Depuis quelque temps, on parle avec insistance sur la nécessité d'aller progressivement vers un tourisme d'excellence. Quels sont les moyens à mettre en place pour concrétiser cet objectif ?

&&&11 04 2012&&&

Le Quotidien d'Oran: L'ouest du pays continue d'être secoué par la crise du carburant. Quelles en seraient les causes et les solutions ?

Q.O.: Mais les pompes sont encore restées vides récemment ?

Q.O.: Serait-ce alors un problème de distribution ?

Q.O.: La contrebande a dû être aussi un des facteurs dans ces perturbations ?

Q.O.: Les quantités qui sortent illicitement du pays sont importantes ?

Q.O.: Beaucoup sont ceux qui spéculent sur les réserves conventionnelles et non conventionnelles de l'Algérie en hydrocarbures. Comment les appréciez-vous en tant que premier responsable du secteur ?

Q.O.: L'exploration dans le nord du pays est-elle retenue ?

Q.O.: Qu'en est-il des réserves non conventionnelles ?

Q.O.: Parallèlement à votre optimisme, des experts affirment que l'Algérie ne sera plus exportatrice de pétrole à l'horizon 2022 ?

Q.O.: Il est connu que l'Algérie ne transforme pas ses hydrocarbures. Est-ce un choix ? Un manque de moyens financiers, de technologie ou alors d'imagination ?

Q.O.: L'Algérie d'aujourd'hui pense-t-elle laisser quelques réserves d'hydrocarbures à ses générations futures ?

Q.O.: L'Algérie semble, en effet, d'avis d'experts, hésiter à s'engager dans l'exploration de son domaine minier ? Y aurait-il des raisons ?

Q.O.: Il y a bien eu un début d'exploitation de certaines mines ?

Q.O.: Des partenaires étrangers ?

Q.O.: Ces sociétés sont intervenues à quel niveau ?

Q.O.: Vous allez donc geler leurs contrats ?

Q.O.: Est-ce que l'Algérie a la même approche pour s'engager dans les énergies renouvelables, surtout qu'il lui est reproché de ne pas vouloir sauter le pas dans ce sens ?

Q.O.: A propos de fiscalité pétrolière, l'Algérie a dû en collecté beaucoup d'argent à l'effet des hausses enregistrées par le prix du baril ?

Q.O.: Beaucoup de choses se disent sur le potentiel national en or, soit qu'on en a beaucoup ou alors quelques grammes seulement. Où se situe votre évaluation ?

Q.O.: C'est beaucoup ou peu par rapport aux normes universelles ?

Q.O.: Il n'y a pas de techniques modernes qui peuvent les détecter là où ils se trouvent ?

Q.O.: L'Afrique du Sud est connue pour avoir la technologie et la technicité qu'il faut ?

Q.O.: Les dossiers de recherche sont donc dans le pipe ?

Q.O.: L'Algérie a aussi un programme sur le nucléaire avec l'Afrique du Sud, entre autres pays étrangers. C'est ce qu'il l'a poussée à annoncer à Séoul la création d'un centre d'excellence de formation et d'appui à la sécurité nucléaire ?

Q.O.: Les projets du nucléaire civil avancent bien en Algérie ?

Q.O.: L'accord Sonatrach-Anadarko n'a pas été très bien saisi par l'opinion publique. Est-il bon ? Mauvais ? Fallait-il ou pas le signer ?

Q.O.: La question relative au stock de pièces de rechange de Sonatrach est sur plusieurs lèvres. Le groupe a-t-il reconstitué son stock après l'avoir « vendu », dit-on, il y a une dizaine d'années, ce qui l'aurait obligée, depuis, à réparer ses machines à l'étranger avec tout ce que cela sous-entendrait comme gaspillage de temps et d'argent ?

Q.O.: Ce qui est appelé communément «scandale Sonatrach» laisse dire que Sonatrach y a laissé des plumes. A votre (re)prise de fonction à la tête du secteur, comment et dans quel état avez-vous trouvé le Groupe ?

Q.O.: Vous pensez que les séquelles de ces scandales se sont, aujourd'hui, totalement estompées?

Q.O.: Le groupe Sonatrach a repris langue avec les entreprises en Libye ?

Q.O.: Sonatrach est considérée comme étant un grand pourvoyeur d'emploi mais elle est souvent accusée de faire dans la discrimination ?

Q.O.: Le prix du gaz indexé sur le prix du pétrole est une équation qui commence à faire jaser beaucoup de monde, notamment en Occident. Qu'elle est l'approche de l'Algérie en la matière ?

Q.O.: L'Algérie ne craint-elle pas que son gaz vendu par des contrats à long terme soit déclassé sous les effets des marchés spot qui vendent moins cher et plus rapidement ?

Q.O.: L'Algérie prévoit de signer un mémorandum sur l'énergie avec l'Union européenne. S'apprête-elle alors à accepter de nouvelles règles de jeu européennes ?

Q.O.: La question du double prix du gaz est aussi posée à l'Algérie, notamment au niveau de l'OMC. Comment compte-elle s'y prendre?

Q.O.: Quelle est la place et le rôle du Forum des pays exportateurs de gaz dans cet ensemble d'acteurs et de pression?

Q.O.: Que révélerait la prochaine révision de la loi sur les hydrocarbures?

&&&24 04 2012&&&

Le Quotidien d'Oran : Vous avez décidé d'introduire dans votre discours l'idée nouvelle d'une amnistie générale, pourrions-nous en connaître les raisons ?

Q.O.: L'amnistie générale a été abordée pour la première fois en 2009 par le président de la république. S'imposerait-elle, aujourd'hui, comme une question d'actualité qu'on doit aborder maintenant, pas avant, pas après ?

Q.O.: Doit-on vraiment aller vers cette amnistie ? Pensez-vous que l'édifice pour le rétablissement de la paix n'est pas complet ?

Q.O.: Vous n'êtes pas un simple citoyen, vous êtes le président d'une commission importante mais dont les prérogatives sont, selon vos propos, assez limitées. Auriez-vous été saisi par le président de la république pour réfléchir sur l'amnistie générale ou auriez-vous décidé tout seul de la lui rappeler à l'esprit ?

Q.O.: Le président de la république risquerait-il d'en parler dans le sillage des réformes politiques qu'il a annoncées l'année dernière ?

Q.O.: Quand il en a parlé en 2009, le président avait posé des conditions. Quelles en seraient les plus importantes selon vous ?

Q.O.: Il y a toujours des groupes qui agissent sur le terrain ?

Q.O.: La même chose a été avancée pour la réconciliation nationale. L'Etat disait, à l'époque, tendre ainsi la main aux terroristes pour qu'ils descendent des maquis, mais ça n'a pas été le cas puisqu'il reste encore des groupes en activité ?

Q.O.: Il en reste combien à votre avis ?

Q.O.: Le phénomène avait quand même été sous-estimé ?

Q.O.: Les stratèges disent, aujourd'hui, que les recrutements se font d'une autre manière et dans d'autres niveaux dont l'une des dernières inventions, l'Aqmi- Maghreb islamique par exemple. Ne pensez-vous pas qu'au nom de cette nouvelle « géostratégie », les recrutements se font au nom de groupes internationaux ?

Q.O.: Le danger menace, aujourd'hui, toute la région au nom de ces géostratégies où l'Algérie est comptée comme pays pivot. A quoi servirait alors une amnistie générale ?

Q.O.: Comment se traduirait alors cette amnistie ? Elle toucherait qui ? Même les politiques de l'ex Fis par exemple ?

Q.O.: Devrait-on alors tout pardonner ?

Q.O.: Qui serait ce commun ?

Q.O.: Auriez-vous, en tant que commission, une réflexion déjà sur papier ?

Q.O.: Il n'y a pas de projet ficelé dans ce sens, ni d'idée arrêtée ?

Q.O.: Vous vous donnerez combien de temps pour la finaliser ?

Q.O.: Vous pensez à organiser des séminaires, animer des débats ou alors remettre votre réflexion au président de la république ?

Q.O.: Peut-être que la question ne leur a pas été posée officiellement ?

Q.O.: Vous risquez, par contre vous, d'être accusé de mettre entre parenthèses le dossier des disparus qui n'a pas trouvé de solution même si vous avez déclaré qu'il était clos ?

Q.O.: Comme cela a été le cas pour la Charte pour la paix et la réconciliation nationale qui est venue interdire toute poursuite contre les institutions et agents de l'Etat pour ce qu'ils auraient commis durant les années du terrorisme ?

Q.O.: On n'en est pas encore à la démocratisation ?

Q.O.: En tant qu'homme de loi et de droit, quelles seraient les priorités pour démocratiser une société ? On commencerait par quoi ?

Q.O.: Ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent ?

Q.O.: Vous pensez qu'on va y aller pour cette fois ?

Q.O.: Ne commenceraient-elles pas par une justice indépendante et équitable qui aurait dû juger ceux qui ont été à l'origine de crimes terroristes et aussi de disparitions forcées (parce qu'il y a des familles qui donnent des noms), quitte à les faire gracier après par le président de la république qui en a la prérogative institutionnelle ?

Q.O.: Elles ont peut-être peur des représailles ?

Q.O.: Plus de torture en Algérie? Plus de prisons ou de centres de détention secrets ?

Q.O.: La charte pour la paix et la réconciliation nationale interdit, aujourd'hui, de poursuivre qui que ce soit des institutions ou des agents de l'Etat ?

Q.O.: Ce n'est donc plus possible aux familles des disparus de le faire.

Q.O.: Vous venez de reconnaître que le vote n'a jamais été transparent dans toutes les élections précédentes ?

Q.O.: Des familles, qui l'ont été, le regrettent. Elles pensent qu'elles ont vendu les âmes de leurs proches disparus...

Q.O.: Combien y-a-t-il en définitif, de cas de disparus et combien de familles ont-elles été indemnisées ?

Q.O.: Et les familles qui continuent de tenir leur sit-in régulièrement, combien sont-elles ?

Q.O.: En entretenant cette activité, est-ce que ces familles pourraient arriver à quelque chose ?

Q.O.: Vous tenez toujours à ce que l'Etat présente ses excuses à toutes les familles qui ont subi le terrorisme, à tout le peuple algérien en fin de compte ?

Q.O.: C'est le président de la république qui devrait le faire ?

Q.O.: Au cas où l'amnistie générale serait décrétée, les terroristes, les groupes armés et les politiques de l'ex Fis devraient aussi présenter leurs excuses à la Nation ?

Q.O.: Vous avez assisté à l'enterrement du premier président de l'Algérie, Ahmed Ben Bella qui a été emprisonné, poussé à l'exil mais l'Etat n'en a jamais parlé. Est-ce que cette mise sous silence de l'histoire constitue à vos yeux une forme de renoncement?

Q.O.: Le renoncement auquel vous appelez n'obligerait-il pas l'Etat à parler ouvertement et sans tabou, des blessures de ce pays pour pouvoir les exorciser ? Ne faudrait-il pas identifier nommément ceux qui ont endeuillé le pays et aussi ceux qui ont participé à des disparitions forcées avant de penser à amnistier tout le monde ? Ne faudrait-il reconnaître aujourd'hui que l'Etat a fauté ?

Q.O.: Mais ce ne sont pas les gouvernements qui ont failli à leurs devoirs?

Q.O.: Vous serez d'accord avec ceux qui disent qu'un Etat, c'est sa justice, sa santé et son école ? L'Algérie les a-t-elles toutes saines ?

Q.O.: Vous avez établi un pénible rapport sur le secteur de la santé. Pourriez-vous me dire en une phrase comment se porte ce secteur?

Q.O.: Qu'est-ce qu'il manque le plus ?

Q.O.: Comment se porte la justice ?

Q.O.: A ce point, on est réfractaire au changement ?

Q.O.: ce n'est pas là la culture des règlements de compte qui est entretenue par le pouvoir ?

Q.O.: Vous êtes au courant qu'il y a des avocats qui prennent de grandes affaires comme celle des devises sorties vers l'Espagne et qui demandent des sommes d'argent faramineuses pour se constituer ?

Q.O.: Des familles de détenus ont été surprises de constater qu'il y a des avocats qui demandent jusqu'à 500 millions pour « faire lever la peine » ?

Q.O.: Vous conseillez à ces familles de déposer plainte ?

Q.O.: A 500 millions ?

Q.O.: Pourquoi traîne-t-elle alors ?

Q.O.: Vous pensez qu'il va y avoir des relaxes, pour les petits passeurs par exemple ?

Q.O.: les avocats avaient exigé la liste de toutes les personnes concernées par ce scandale, mais ils ne l'ont pas eu. N'est-ce pas un déni de droit ?

Q.O.: Elle ne l'a pas été ?

Q.O.: ce qui n'a pas été le cas ?

Q.O.: Pourquoi alors la douane algérienne s'est-elle portée partie civile ?

Q.O.: Pourquoi le collectif des avocats a-t-il accepté de se constituer alors que les dénonciations ne sont pas légales ?

Q.O.: Vous en êtes où dans votre combat contre la peine de mort ?

Q.O.: A quel niveau ?

Q.O.: mais il y a tellement de douleurs dans ce pays, peut-être qu'on n'y est pas préparé ? Ne faudrait-il pas donner du temps au temps ?

Q.O.: Mais la Chariâa est claire ?

Q.O.: mais la loi des hommes s'en inspire puisque « l'Islam est la religion d'Etat » dit la première disposition de la loi suprême du pays ?

Q.O.: Pensez-vous que la question de l'amnistie générale et celle de l'abolition de la peine de mort pourraient être posées à la nouvelle Assemblée ?

Q.O.: L'Assemblée devra amender en premier la Constitution. Qu'est-ce qui devrait changer à votre avis dans ce document de base pour votre travail d'homme de loi ?

Q.O.: Par exemple ?

Q.O.: Vous êtes donc pour un régime parlementaire ?

Q.O.: Mais Maître, c'est la nature du pouvoir politique qui le veut ?

Q.O.: On a tout dit, Maître ?

&&&03 05 2012&&&

Le Quotidien d'Oran : Qu'appelle-t-on archives sonores ?

A partir de quel moment un document enregistré sonore devient-il archive ?

Quelle est dans le fonds d'archives dont vous vous occupez les parts qui concernent l'Algérie coloniale et l'Algérie indépendante ? Quelles sont les sources des archives sonores «algériennes» ? Et quels contenus ont-elles au juste ?

Les plus anciennes archives «algériennes» datent de quelle période ?

Quelle est la quantité de ces archives ?

Y en a-t-il qui ont été «physiquement» rapatriées en France après la fin, en 1962, de l'Algérie française ?

Ont-elles la même importance au point de vue de l'histoire ? Y a-t-il, en revanche, parmi ces archives des «pièces» d'une valeur historique autre, c'est-à-dire exceptionnelle pour le témoignage ou la recherche historique ?

Est-ce que toutes ces archives sont libres à consulter ? A quel usage servent-elles ?

Y a-t-il une forme de collaboration entre l'institution dans laquelle vous travaillez et une quelconque autre en Algérie ?

&&&07 05 2012&&&

Le Quotidien d'Oran: Monsieur Salakdji, dites-nous quelques choses, ça représente quoi pour vous les événements du 8 mai 1945 ?

Q.O.: Monsieur Salakdji...

Q.O.: Votre volonté de continuer le combat contre l'oubli est-elle un hommage à rendre à ceux qui ont commencé ce combat bien avant vous ?

Q.O.: Oui, continuez...

Q.O.: La fondation a à maintes reprises tenté d'intenter un procès pour crime contre l'humanité contre l'occupant français. A quel stade d'évolution se trouve cette démarche ? Quelles sont les éventuelles entraves ou chances à son aboutissement ?

Q.O.: Pour quelles raisons, pensez-vous que la France officielle continue à s'abstenir d'assumer ce passé affreux ?

Q.O.: Pensez-vous que la mémoire est encore vive pour garder à jamais ces événements ? Qu'a fait la fondation comme acte pour faire et encore subsister cette volonté d'aller de l'avant, en dehors des commémorations ?

Q.O.: Avez-vous un message à transmettre aux autorités nationales ?

Q.O.: Vous nous diriez quoi en guise de dernier mot, monsieur Salakdji ?

&&&20 05 2012&&&

Le Quotidien d'Oran : Avant d'être nommé délégué général du festival de Cannes en 1977, étiez-vous un habitué de la croisette ?

- Q.O. : Depuis quelques années, vous publiez des livres de souvenirs et de photos et vous réalisez des films documentaires sur le festival de Cannes. Est-ce un besoin de faire le bilan de votre carrière ou une envie d'incarner la mémoire du festival ?

- Q.O. : Il y a cinq ans, vous avez demandé à 35 réalisateurs de faire des petits films autour des salles de cinéma. Quelle est votre salle préférée ?

&&&07 05 2012&&&

Le Quotidien d'Oran: Monsieur Salakdji, dites-nous quelques choses, ça représente quoi pour vous les événements du 8 mai 1945 ?

Q.O.: Monsieur Salakdji...

Q.O.: Votre volonté de continuer le combat contre l'oubli est-elle un hommage à rendre à ceux qui ont commencé ce combat bien avant vous ?

Q.O.: Oui, continuez...

Q.O.: La fondation a à maintes reprises tenté d'intenter un procès pour crime contre l'humanité contre l'occupant français. A quel stade d'évolution se trouve cette démarche ? Quelles sont les éventuelles entraves ou chances à son aboutissement ?

Q.O.: Pour quelles raisons, pensez-vous que la France officielle continue à s'abstenir d'assumer ce passé affreux ?

Q.O.: Pensez-vous que la mémoire est encore vive pour garder à jamais ces événements ? Qu'a fait la fondation comme acte pour faire et encore subsister cette volonté d'aller de l'avant, en dehors des commémorations ?

Q.O.: Avez-vous un message à transmettre aux autorités nationales ?

Q.O.: Vous nous diriez quoi en guise de dernier mot, monsieur Salakdji ?

&&&09 06 2012&&&

Le Quotidien d'Oran: Le projet de l'UPM était au point mort à la veille du «printemps arabe». Pensez-vous qu'il a des chances d'être relancé avec les bouleversements politiques que vivent les pays du sud-Méditerranée, ainsi que la crise des dettes souveraines que vivent les pays d'Europe ?

Q.O.: Justement, comme vous le dites, les pays ayant vécu le «Printemps arabe» et organisé des élections ont, à l'exception de l'Algérie, porté les islamistes au pouvoir. Cela ne vous pose pas un problème d'ordre politique ?

Q.O.: Concrètement, par quel moyen allez-vous «réveiller» le projet de l'UPM ?

Q.O.: Quels types de domaine de coopération vous paraissent prioritaires dans l'immédiat ?

Q.O.: Et les problématiques de société, de droit de l'homme ?

Q.O.: Pardon, la coopération a, aussi, un soubassement politique. Dans ce sens, la présence d'Israël, et c'est son plein droit, ne posera-t-elle pas un problème, eu égard à la question palestinienne ?

Q.O.: L'Algérie a marqué sa différence de ses voisins lors des dernières élections législatives. Mais l'Algérie est aussi un pays qui dispose de ressources financières conséquentes. En cette période de crise, peut-elle à votre avis jouer un rôle particulier ?

&&&19 06 2012&&&

Le Quotidien d'Oran: Vous avez été élu député socialiste de Montreuil-Bagnolet. Selon vous, quelles sont les priorités et les chantiers à ouvrir dans ces quartiers ?

Q.O.: Sur votre blog, on retrouve vos cinq engagements dans le cas où vous êtes élu. Pouvez-vous nous les expliquer ?

Q.O.: La communauté française issue de l'immigration est mise en avant dans les débats politiques, particulièrement à l'occasion d'échéances électorales. Comment expliquez-vous cela ?

Q.O.: L'ère Sarkozy vient de s'achever, celle de Hollande commence. Comment voyez-vous l'avenir de la France avec ce changement ?

Q.O.: Les relations algéro-françaises butent sur quelques problèmes, avec en tête cette question de repentance exigée en Algérie pour les crimes coloniaux commis par la France. Quelle est votre appréciation sur cette question ?

&&&12 08 2012&&&

Le Quotidien d'Oran: Alliance Assurances est la première compagnie d'assurance Algérienne à revendiquer le plafonnement des remises accordées aux différents clients pour ce qui de la formule «tous-risques». Pourquoi une telle exigence maintenant, alors que l'assurance auto constitue l'essentiel du chiffre d'affaires des assureurs publics et privés ?

Q. O.: Le ministère des Finances a répondu favorablement à votre revendication et 13 autres compagnies d'assurances (publiques et privées) ont signé le protocole d'accord en juin dernier. Avez-vous mis en place les mécanismes de mise en œuvre du plafonnement des réductions ?

Q. O.: Est-ce que vous ne craignez pas une chute du chiffre d'affaire des compagnies d'assurance, une fois ce plafonnement entré en vigueur ?

Q. O.: Nombre de compagnies d'assurances se plaignent de «fraudeurs» qui utilisent cette assurance «tous –risques» pour se faire rembourser des sinistres qui n'ont jamais existé. A combien vous estimez le préjudice causé à votre compagnie du fait de cette fraude et que préconisez-vous pour y faire face ?

Q. O.: Votre compagnie soutient dans un récent communiqué, que les émeutes qu'a connues le pays et la forte sinistralité dans le secteur automobile se sont traduites par une hausse de 172% des déclarations des sinistres toutes branches confondues, ayant pour conséquence : une hausse de 165% des indemnisations et de 68% de la charge de sinistres. Est-ce que vous pensez que le métier d'assureur est devenu un métier à risque à la lumière des événements, qui se sont déroulés dernièrement dans notre pays ?

Q. O.: Votre compagnie a provisionné une importante créance contentieuse de plus de 500 millions de DA.

Q. O.: Alliance Assurance compte se lancer dans l'agroalimentaire. Selon les dernières «indiscrétions» votre compagnie veut investir quelques 100 millions d'euros pour créer un complexe d'agro-élevage avicole et bovin dans la wilaya de Médéa. Peut-on connaître les détails du projet et est-ce que la crise est telle sur le marché des assurances que vous avez décidé de diversifier vos revenus ?

&&&17 09 2012&&&

Le Quotidien d'Oran : Que ressentez-vous à chaque fois que vous foulez le tarmac de l'aéroport qui porte l'illustre nom de votre père ? ...

Q.O. : Un premier colloque international avait été organisé à Tlemcen à l'initiative de la société civile. Une décennie après, soit en 2011, c'est un second colloque international qui est initié cette fois-ci par une association, en l'occurrence l'Ecolymet. Un mot sur ce deuxième colloque dont vous êtes la présidente d'honneur...

Q.O. : Le 3 juin de chaque année, les Amis du PPA se font un point d'honneur de commémorer comme à l'accoutumée chez Hadj Omar Lachachi l'anniversaire de la disparition de Messali Hadj. Un commentaire...

Q.O. : Lors de la dernière cérémonie commémorative, il a été suggéré, croit-on savoir, la création d'une fondation Messali Hadj. Avez-vous eu vent de cette initiative ? Adhériez-vous à ce projet ?

Q.O. : Vous abhorrez, semble-t-il, le mot réhabilitation par rapport à la restitution de la mémoire de Messali Hadj.

Q.O. : Le mot réconciliation vous semble peut-être plus juste ?

Q.O. : Il n'a pas de mea-culpa dans tout ça ?

Q.O. : Vous avez été le 16 avril dernier parmi les hôtes du président de la République Abdelaziz Bouteflika à l'occasion de la cérémonie d'ouverture officielle de la manifestation de 2011 «Tlemcen, capitale de la culture islamique». Comment avez-vous apprécié cette invitation officielle et que vous suggère ce geste protocolaire ?

Q.O. : Dites-moi, est-ce que vous avez eu des échos de la manifestation de Tlemcen, capitale de la culture islamique pour 2011 ?

Q.O. : Est-ce que vous recevez cette revue, El Djawhara, éditée par le ministère de la Culture ?

&&&19 09 2012&&&

Quotidien d'Oran.: Selon des chiffres de juillet 2011, quelque 50.000 Algériens sont établis au Canada, et en particulier au Québec. Que pouvez-vous nous dire en ce qui concerne leurs profils et les secteurs dans lesquels ils activent ?

Q.O.: L'immigration au Canada a constitué et constitue encore le rêve de nombreux Algériens. Comment expliquez-vous cette attractivité pour votre pays ?

Q.O.: Pouvez-vous nous donner quelques chiffres en ce qui concerne les visas octroyés par vos services en Algérie ?

Q.O.: L'investissement canadien en Algérie est axé sur le secteur énergétique, existe-t-il des projets en dehors de ce domaine ?

Q.O.: Un nouveau gouvernement avec à sa tête Abdelmalek Sellal vient d'être installé par le président de la République. Quelle est votre appréciation de ce changement ?

Q.O.: Le vent de ce qui est appelé le printemps arabe a soufflé sur des pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Qu'est-ce que vous en pensez et croyez-vous que l'Algérie est une exception à ces bouleversements ?

Q.O.: Le Canada vient de monter en première ligne du front contre l'Iran, en fermant son ambassade et en renvoyant ses diplomates. Comment considérez-vous ce pays ?

Q.O.: Lakhdar Brahimi a déclaré après la prise de fonction de médiateur de l'ONU pour la Syrie qu'il était inquiet du poids de sa mission. Pensez-vous qu'il existe une solution pacifique à la crise syrienne ?

Q.O.: Enfin Mme l'ambassadrice, une réaction sur la polémique de la diffusion d'un film anti-Islam et ses conséquences sur le monde musulman ?

&&&05 11 2012&&&

Le Quotidien d'Oran: Votre visite à Alger intervient quelques jours après celle de la secrétaire d'Etat américaine, la priorité de votre agenda serait-elle aussi accordée à la situation dans le Sahel et la crise dans le nord du Mali ?

Q.O.: L'Algérie refuse une intervention militaire dans le nord du Mali et appelle au dialogue, partagez-vous cette position? Sinon que propose l'UE pour résoudre la crise sans provoquer l'embrasement de la région?

Q.O.: Au plan bilatéral, quel dossier mettriez-vous en avant ?

Q.O.: Quelles seraient les spécificités qui auraient été prises en compte par l'UE pour convaincre l'Algérie d'adhérer entièrement à cette politique ?

Q.O.: L'UE a accepté de retarder le démantèlement tarifaire pour permettre aux entreprises algériennes de se mettre à niveau. Penseriez-vous que cette durée permettrait une relance effective de ces entreprises ? Feriez-vous le point avec les autorités algériennes sur l'Accord d'association ? Y aurait-il des problèmes en suspens?

Q.O.: L'UE continue d'imposer de grandes restrictions à la circulation des personnes et des biens de la rive sud vers la rive nord. Est-il encore possible de négocier avec l'Algérie des facilitations dans ce sens ?

Q.O.: L'Algérie et l'UE ont créé ensemble l'année dernière le sous-comité pour le dialogue politique. Les discussions dans ce cadre apporteraient-elles des nouveautés dans les relations bilatérales ? Si oui, pourriez-vous nous les préciser?

Q.O.: La crise en Syrie continue. L'UE aurait-elle d'autres propositions que celles qu'elle a déjà avancées pour en sortir ?

&&&11 11 2012&&&

Le Quotidien d'Oran : Les compagnies polonaises reviennent peu à peu après une «éclipse» qui a duré près de 20 ans. Qu'est ce qui justifie ce retour et est-ce que vous pensez que le marché Algérien est devenu attractif ?

Q. O.: Le cadre législatif algérien, qualifié par certains de «contraignant» ne vous dérange pas trop ?

Q. O.: Quels sont les secteurs qui intéressent les Polonais dans notre pays ?

Q. O.: La Pologne a participé avec 5 entreprises au salon BATTWEST, qu'a organisé la ville d'Oran du 7 au 12 novembre. Qu'attendiez-vous de ce salon ?

Q. O.: La concurrence fait rage en Algérie entre les compagnies étrangères à cause du programme de développement public doté de plusieurs centaines de milliards de dollars. Pensez-vous être suffisamment concurrentiels pour arracher des parts de marché ?

2013

&&&12 01 2013&&&

Le Quotidien d'Oran: Tu as passé ta vie entière à rechercher la vérité sur ta famille, quand tu l'as trouvée, quand tu as compris que le contenu de cette vérité fourmillait de crimes liés à la guerre d'Algérie, tu as porté ton histoire devant la chambre des tribunaux algériens puis français. Et tu l'as fait entendre aux oreilles de la justice, qui l'a reconnue. Tu as été reconnu victime de guerre par la justice française en 2001. Kheira, ta maman a été torturée et violée dans un camp pendant de longs mois, puis elle tombe enceinte. Les soldats la torturent et lui donnent des coups de Rangers au ventre pour provoquer une fausse couche. Tu es l'enfant de ce viol et tu survivis malgré toutes ces abominations. Tu es né au couvent de St-Cyprien des Attafs, le 19 avril 1960.

Q.O.: Une cible, en effet facile. Malheur au peuple épris de liberté qui ont des femmes et des hommes analphabètes, et de puissants ennemis. Mais cette quête d'identité, le fait d'avoir découvert que ton père n'était pas un grand héros de l'indépendance mais un simple militaire français, t'ouvre vers une longue quête administrative, vers une quête de nationalité, quête ensuite judiciaire après ta naturalisation française, qui te plonge dans l'histoire collective. Indirectement, toutes ces quêtes te poussent à entrer dans un processus de clarification politique. Cette quête de vérité qui te permet l'écriture de ton histoire est précisément ancrée au cœur de l'histoire entre la France et l'Algérie. D'autres victimes ont été abominablement persécutées l'année de ta naissance, mais toi, tu as quand même un itinéraire hors du commun ! Tu es le premier Algérien à avoir gagné un procès contre l'Armée Française.

Q.O.: Tu ne mets pas seulement dans l'embarras, tu permets à la justice d'agir avec un peu plus de justice. En faisant de ton vécu un cas de jurisprudence, tu fragilises la loi de 68. A travers ton procès de 2001, tu soumetts à examen une amnistie fondatrice en France, adopté le 31 juillet 1968 par l'Assemblée nationale.

Q.O.: C'est donc une loi qui protège des assassins !

Q.O.: Ces accords marquent un moment de l'histoire sur le chemin de l'établissement d'un Etat algérien indépendant. La délégation s'est battue. Ils l'ont arrachée à coups de décrets, d'articles de loi, l'autodétermination ! Leur temps était compté. Des concessions étaient inévitables étant donné ces courts moments.

Q.O.: Connais-tu cette amnistie avant le procès ?

Q.O.: Il te fallait donc recouvrer la nationalité française pour porter plainte ?

Q.O.: Hypothétiser une prostitution imposée dans un camp de concentration ! C'est proprement cynique. Il est difficile de penser qu'en 2001, des experts puissent encore envisager pareilles inepties.

Q.O.: C'est donc sur ton unique témoignage que la cour a fondé son jugement !

Q.O.: Comment as-tu vécu ces longues périodes d'investigations judiciaires ? Car ce procès a été long et onéreux. Quinze années !

Q.O.: Une situation qui dépasse l'entendement, et qui dépassait justement les lois françaises. Ce crime commis par des soldats était lui-même protégé par la fameuse loi d'Amnistie de 1968. C'était un cercle vicieux ! Tes difficultés étaient nombreuses. D'une part, sans travail, il fallait que tu payes des avocats, et d'autre part, cette amnistie qui découle de l'accord du 12 mars 1962, n'inauguraient aussi rien de bon pour condamner ces violeurs !

Q.O.: Et après toutes ces épreuves, es-tu satisfait de ce procès ?

Q.O.: Selon toi, le procès devrait-il être condamnable ?

Q.O.: As-tu l'intention de poursuivre l'Etat Français ?

Q.O.: Où en es-tu en ce moment ?

Q.O.: Tu as écrit un livre intitulé : Français par le crime, j'accuse, à compte d'auteur.

Q.O.: On peut dire que c'est un combat que tu as mené seul, mais j'imagine que durant ton itinéraire initiatique, tu as rencontré des aides précieuses !

&&&08 05 2013&&&

Omar Merzoug : Jean-Pierre Peyroulou, vous êtes historien et vous consacrez un ouvrage très circonstancié aux événements de mai 1945 en Algérie, à Guelma et sa région, je voudrais d'abord vous demander ce qui motive votre intérêt pour cette période précise de l'histoire commune des deux pays

O.M.: Votre ouvrage est sous-titré « une subversion coloniale dans l'Algérie française », est-ce votre thèse ?

O.M.: Mais comment pourrait-on proprement qualifier ces événements qui font l'objet de votre ouvrage, est-ce que c'est une jacquerie, une insurrection nationaliste qui préfigurerait novembre 54, « subversion fasciste » disent les staliniens du Parti Communiste Algérien, djihad ... ?

O.M.: Est-ce que la réaction européenne, les massacres, la constitution de milices, d'institutions illégales, peuvent être lues par l'historien comme une préfiguration de ce que sera l'OAS ?

O.M.: Le 8 mai 1945 a suscité quelque tension entre les gouvernements algérien et français. Le président Bouteflika a demandé à la France de reconnaître les massacres, le génocide, le crime contre l'humanité, que pensez-vous de cette polémique et pourquoi revient-elle de manière récurrent

&&&22 06 2013&&&

En Syrie, le régime de Bachar al Assad dont on a annoncé la chute imminente depuis des mois, semble de nouveau en position de force sur le plan militaire...

On est donc parti pour un conflit de longue durée ?

Qu'attendez-vous d'une future conférence internationale qui semble faire accord au moins entre Barack Obama et Vladimir Poutine ?

L'élection récente d'un président dit réformiste en Iran peut-elle modifier positivement la donne ?

Quelles conséquences ce conflit peut-il avoir sur le Liban ?

&&&07 07 2013&&&

Le Quotidien d'Oran : Qui dit agriculture, dit foncier, on en est où depuis l'adoption de la loi du 15 août 2010 régissant l'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat ?

Q.O.: D'hésitation pour des raisons politiques ?

Q.O.: Cette réflexion concernait combien d'hectares ?

Q.O.: Pourquoi ce choix de la concession et non pas celui de la privatisation ? Est-il dicté par des considérations politiques ?

Q.O.: Il l'est plus que la privatisation ?

Q.O.: Ne pensez-vous pas qu'avec ce choix, la notion de «baïle» reste entière et pousse l'exploitant à être partisan du moindre effort ?

Q.O.: Mais avec beaucoup d'aides de l'Etat ?

Q.O.: N'est-ce pas une autre manière d'encourager l'assistanat des travailleurs en général et les agriculteurs en particulier ?

Q.O.: Est-ce qu'il y a un cahier des charges qui oblige les agriculteurs qui ont bénéficié de concessions, à travailler la terre ?

Q.O.: Quels sont les mécanismes de contrôle au cas où ces règles ne sont pas respectées ?

Q.O.: Les agriculteurs se plaignent de ne pas avoir de main-d'œuvre. Leur nombre commence-t-il à diminuer ?

Q.O.: Est-ce que le secteur a définitivement réglé le contentieux du foncier, au niveau des exploitations agricoles individuelles et collectives (EAI-EAC) ?

Q.O.: Beaucoup d'observateurs estiment que les nombreux discours politiques et les multiples dispositifs que le secteur entretient, ont sur politisé l'acte agricole qui semble, pourtant si simple et naturel, «zraâ yenbet» (on sème et ça pousse) ?

Q.O.: A propos de risques, est-ce que les agriculteurs adhèrent facilement aux dispositifs d'assurances que le secteur leur a mis en place ?

Q.O.: Avec tous ces changements dans le secteur qui, selon vous, ont révolutionné l'acte agricole, le consommateur fait souvent face à des pénuries de produits agricoles ou à leur cherté excessive. Est-ce que c'est parce que le secteur est en train de s'initier à des programmes de développement moderne, ou alors ces déperditions inévitables ?

Q.O.: Mais ce sont les prix des fruits et légumes qui fluctuent en général vers des hausses insupportables pour les petites bourses. Est-ce que ce sont les lois du marché ?

Q.O.: L'Etat les recrée aujourd'hui...

Q.O.: Ce qui est légitime. Comme partout dans le monde ?

Q.O.: Elle l'est depuis très longtemps d'ailleurs.

Q.O.: Mais la production a été toujours privée, plus de 83% l'étaient durant les années 90 ?

Q.O.: Pour des raisons politiques peut-être ?

Q.O.: Ils font plus dans la spéculation ?

Q.O.: Si les prix s'envolent ou les pénuries s'installent, c'est de la spéculation.

Q.O.: Pourriez-vous alors nous expliquer ce qu'il en est ?

Q.O.: Règle basique, tout se vend, tout s'achète sur le marché. Ce qu'on appelait les mandataires dans le temps, savaient que quand les agriculteurs produisaient, ils vendaient sans problème. Qu'est-ce qui a changé aujourd'hui pour que les institutions politiques doivent d'abord rassurer les privés pour qu'ils produisent ?

Q.O.: L'agriculture doit savoir, quand même, que le marché est libre ? Doit-on alors penser que la tutelle veut encadrer une profession qui est d'essence libre ?

Q.O.: L'abondance pose le problème des capacités de stockage qui ne sont pas disponibles ?

Q.O.: Où sont passés les chambres froides et entrepôts de l'ONAPSA, l'OFLA, l'ENAFROID ?

Q.O.: Etaient-ils abandonnés ?

R.B.: Oui... Ils étaient proposés à la privatisation.

Q.O.: N'ont-ils pas trouvé preneurs ?

Q.O.: La référence au stockage nous ramène un peu vers la crise ou les crises de la pomme de terre. Pourquoi ce produit a-t-il tant manqué ou est-il aussi cher ?

Q.O.: C'est donc un problème de mentalité ?

Q.O.: Pensez-vous qu'il y a des blocages exprès à cet effet ?

Q.O.: La tutelle disait qu'on était un pays de pluies mais aujourd'hui, elle reconnaît qu'on est un pays semi-aride voire aride. L'inertie constatée ne serait-elle pas la conséquence de lacunes ou de faux aiguillages politiques ?

Q.O.: C'est peut-être une exception qui confirmerait éventuellement la règle et qui ne pourrait être élargie à tous les agriculteurs et à tout le secteur ?

Q.O.: La pomme de terre est vendue à combien aujourd'hui ?

Q.O.: Mais il a des aides de l'Etat. C'est comme un produit subventionné, non ?

Q.O.: Vous avez déclaré, en réaction à ce qui a été dit par le SG de l'UNPA à savoir que «la chkara» a pénétré le secteur, que vous souhaitez «la bienvenue» à cette «chkara» pourvu que cet argent travaille le secteur. Savez-vous que le terme fait

allusion à l'argent sale ?

Q.O.: Vous vous donnez combien de temps ou de campagnes pour voir que ce que vous avez mis en place, a bien pris?

Q.O.: Le challenge peut-il aussi être lancé dans le Sud ?

Q.O.: Il y a pourtant des investisseurs qui se plaignent de ne pas pouvoir avoir des terres dans le Sud ?

Q.O.: Mais le Sud est immensément grand.

Q.O.: Si vous ne donnez pas c'est parce qu'il y a des problèmes d'eau ?

Q.O.: Mais l'investissement ou l'acte économique comporte le risque ?

Q.O.: Qu'en est-il de l'agriculture des montagnes dont on parle peu ?

Q.O.: Pour des amandes à 1.600 DA et des cerises à 800 DA le kg ?

Q.O.: Les éleveurs se plaignent toujours du manque de parcours, de la cherté de l'aliment du bétail. Avez-vous régler ces problèmes ?

Q.O.: Pourquoi la viande rouge est-elle toujours à 1300 ou 1400 DA ?

Q.O.: Les Algériens aiment-ils à ce point la viande ?

Q.O.: Vous dites que le marché est bien approvisionné en céréales, laits, légumes et fruits, pourquoi alors la facture alimentaire reste-t-elle toujours élevée ?

Q.O.: Les prix ont augmenté à l'odeur de Ramadhan...

Est-ce que ce n'est pas un appel pour que ça se produise ?

Q.O.: Et si on inversait les choses : pourquoi les tutelles politiques du marché comme le commerce et l'agriculture, se mettent-elles à parler systématiquement d'approvisionnements et de disponibilités de produits à l'approche de chaque Ramadhan, comme si les autres mois, les Algériens ne mangeaient pas?

Q.O.: Pourquoi répondez-vous à la provocation ?

Q.O.: Des questions agricoles ont été posées, récemment, à Genève, aux cadres de votre secteur, dans le cadre de l'OMC. Les subventions aux produits gênent-elles toujours les négociations ?

Q.O.: Moralité ?

Q.O.: Est-ce que ce n'est pas l'OMC qui devrait revoir ses règles ?

&&&08 07 2013&&&

Omar Merzoug : Comment, selon vous, caractériser le nationalisme algérien d'avant 1954 ? Et subsidiairement devait-il recourir aux armes ?

O.M.: Vous avez travaillé sur Messali et sur Ferhat Abbas, quels regards portez-vous sur ces deux éminentes personnalités du nationalisme algérien ?

O.M.: Puisque vous abordez la question des luttes intestines entre FLN et MNA, il y a eu Melouza, acmé de l'affrontement. Mohammedi Said, chef de la Wilaya III, considère les habitants de Melouza comme des « traîtres ». Qu'en pensez-vous ?

O.M.: Pourquoi d'après vous Messali n'a-t-il pas, à l'instar de Ferhat Abbas, rejoint le FLN ?

O.M.: Si le système colonial avait consenti à quelques aménagements, le destin de l'Algérie aurait-il pu évoluer vers une sorte de fédéralisme ?

&&&28 07 2013&&&

Le Quotidien d'Oran : M. Touati, que vous inspire la situation du pays, la question de l'état de santé du président et, de manière générale, la gestion des affaires courantes ?

Q.O. : Nombreux sont ceux qui pensent que malgré l'aisance financière, toute relative, l'Algérie va vers l'impasse politique, économique et sociale. Partagez-vous cet avis ?

Q.O. : Vous rejoignez la polémique concernant l'hospitalisation de Bouteflika en France ?

Q.O. : Pourquoi n'avoir jamais dénoncé cela, vous dont le parti dispose des députés à l'APN ?

Q.O. : Quelle appréciation se fait le FNA de la situation économique du pays ?

Q.O. : Que proposez-vous comme solution ?

Q.O. : Vous attendez une révolution à la tunisienne ou égyptienne ?

Q.O. : Les élections n'ont rien changé à ce jour.

Q.O. : Vous avez dit tout à l'heure que vous sillonnez le pays. Que retenez-vous de ce que vous voyez et vous entendez des revendications des gens ?

Q.O. : Le président de la République est revenu. Les quelques images distillées montrent que son état de santé est loin de lui permettre d'exercer pleinement ses fonctions. Etes-vous de ceux qui réclament des présidentielles anticipées ?

Q.O. : Les députés du FNA ont été menacés ?

Q.O. : Etes-vous pour des présidentielles anticipées ?

Q.O. : Un mot sur ce qui se passe en Egypte ?

Q.O. : Vous n'avez pas peur d'un soulèvement en Algérie ?

Q.O. : Parlons un peu du FNA...

Q.O. : Lesquels ?

Q.O. : Le FNA compte combien de militants ?

&&06 08 2013&&

Omar Merzoug: Dans les années 1930, une controverse retentissante a opposé, à propos de la notion de «philosophie chrétienne», Émile Bréhier, Étienne Gilson, Maurice Blondel entre autres. Est-ce que le problème de la philosophie islamique se pose dans les mêmes termes que celui de la philosophie chrétienne ?

O.M.: Y a-t-il une philosophie islamique intrinsèque ou se réduit-elle à une continuation des thèmes, des problématiques de la philosophie antique en langue arabe ou persane ?

O.M.: D'après vous, y a-t-il, dans le Coran de quoi susciter, alimenter une pensée philosophique ? Peut-on en tirer des concepts philosophiques ?

O.M.: La particularité de la critique de al-Ghazâlî, que vous citez vous-même au début de votre ouvrage, est d'attaquer les philosophes, non pas en théologien, mais sur le terrain philosophique lui-même en tentant de montrer que les philosophes ne parviennent pas à élever à la certitude leurs thèses, celle de l'éternité du monde par exemple. S'il est vrai, comme le veut al-Ghazâlî, que la raison des philosophes est impuissante à démontrer des thèses philosophiques, est-ce qu'il ne faudrait pas étendre le concept de philosophie et y inclure les dimensions de la spiritualité ?

O.M.: On oppose traditionnellement deux figures éminentes de la pensée arabo-musulmane, al-Ghazâlî et Averroès. Le premier, contrairement à Ibn Taymiyya, dit qu'il faut conserver la logique et les mathématiques, indolores pour l'islam, et se débarrasser de la physique et de la métaphysique d'Aristote, le second pense sauver la philosophie d'Aristote par l'effort d'un accord obtenu par la pratique de l'herméneutique. Est-ce que l'herméneutique suffit à accorder une théologie naturelle (celle d'Aristote) à une théologie révélée (celle du Coran) ?

O.M.: La théologie naturelle des Grecs et en particulier d'Aristote est-elle semblable à la théologie révélée ? Parle-t-on dans les deux cas du même Dieu ?

O.M.: Y a-t-il des rapports entre la prophétie et la philosophie ? Et si oui lesquels ?

O.M.: Peut-on parler de philosophie là où règne l'ordre exotérique de la Sharî'a ou faut-il faire intervenir les dimensions de l'esotérique, du bâtin ?

O.M.: Dans son ouvrage classique, Ahmad Amîn écrit que la défaite des Mu'tazilites a été un grand malheur pour la pensée en islam, au sens où elle a signifié le recul de la raison et de la liberté de pensée. La renaissance de la pensée dans le monde

islamique peut-elle avoir lieu sans la restauration de la liberté de pensée ?

&&&12 08 2013&&&

Omar Merzoug: A la fin de la biographie qui vous est consacrée (Emmanuel Lemieux, Edgar Morin, l'indiscipliné, Seuil éditeur), votre biographe dit que vous lui avez proposé d'écrire un ouvrage sur vos rapports avec la guerre d'Algérie, projet qui s'est transformé en biographie...

OM : Vous avez été partisan du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, vous avez eu des controverses avec des sartrien, et vous n'avez pas signé le manifeste des 121, ce qui a suscité quelque étonnement chez certains, pourquoi ?

OM: Après son indépendance, vous êtes-vous intéressé à l'Algérie ?

OM: Vous évoquiez à l'instant la revue « Arguments », qui on le sait est un moment important de votre parcours. Qu'est-ce que la revue a représenté pour vous ?

OM: Quels rapports aviez-vous avec Socialisme ou Barbarie ?

OM: Vous évoquiez à l'instant l'effervescence des idées et des débats à l'orée des années 1960, vous citiez Althusser, comment voyez-vous l'installation puis le triomphe du structuralisme ?

OM: Avec le recul, comment jugez-vous le structuralisme ?

OM: A la même époque la « révolution de Mai 68 », avez-vous été surpris par l'événement ou en avez-vous senti les signes avant-coureurs ?

OM: Mai 1968 a échoué sur le plan politique, enfin ceux qui poursuivaient l'objectif d'une révolution politique, ça a été un échec mais sur d'autres plans culturel, social, sur le plan de l'évolution des mœurs, diriez-vous que ça a été une réussite ?

OM: Dans les années 1980, vous publiez un ouvrage «Pour sortir du 20 e siècle», comment jugez-vous précisément le siècle précédent ? Y voyez-vous le lieu d'un développement exponentiel de la techno science, de la barbarie totalitaire ?

OM: A la fin de la guerre, vers 1946, vous rencontrez le philosophe allemand Martin Heidegger (1889-1976), Que pensez-vous de ce débat qui s'est élevé à propos de son parcours politique. Pensez-vous que sa philosophie soit une justification du nazisme ?

OM: A partir des années 1980, vous vous orientez vers la complexité ou la pensée complexe, pourriez-vous expliquer aux lecteurs de la Quinzaine littéraire ce que vous entendez par là ?

OM: En somme, vous renouez avec l'encyclopédisme des Lumières...

&&&07 11 2013&&&

Vous évoquez souvent l'amélioration de l'attractivité vers la pêche et l'aquaculture. Est-ce que vous considérez que votre secteur souffre de sous-investissement ?

Quand vous travaillez sur votre système incitatif pour les investissements, est-ce qu'il est plus ciblé ou plutôt attrape-tout ? A propos de la formation, est-ce qu'il existe une transmission de ces savoir-faire et est-ce que vous êtes satisfait de la manière avec laquelle elle s'effectue ?

Pour un pays qui a 200 milliards de dollars de réserves et 1200 km de côtes, ne pensez-vous pas qu'une production de 110 000 tonnes de poisson/an est en dessous des capacités réelles du secteur ?

Mais qu'est-ce qui fait alors que cette consommation de poisson ne soit pas aussi élevée dans le panier des ménages algériens ? Est-ce une barrière liée au prix, à la disponibilité ?

Est-ce que vous escomptez un doublement de la production de poisson avec l'apport de l'aquaculture et quelle est l'échéance que vous vous êtes fixée pour atteindre cet objectif ?

Avez-vous prévu un volet formation, dans cet ambitieux programme ?

Vous avez décidé de décentraliser la gestion des dossiers d'investissement au niveau des directions locales. Pensez-vous que cette décision va accélérer les procédures ?

Mais ça dénote aussi d'un manque d'assurance sur la réussite du business plan ?

Dans le volet gestion des ports de pêche et amélioration des services publics sur les quais, il existe souvent des conflits d'intérêt avec le secteur des Transports. Dans votre élan, allez-vous demander à gérer directement les ports de pêche ?

Vous avez acquis un bateau pour évaluer les ressources halieutiques nationales. Où en est cette évaluation ?

Ces données serviront-elles par exemple à inciter les pêcheurs à s'aventurer ailleurs que dans les zones où ils ont l'habitude de pêcher ?

Vous organisez un salon international de la pêche et de l'aquaculture à Oran. Qu'attendez-vous concrètement de cette manifestation ?

2014

&&&20 04 2014&&&

Quotidien d'Oran: De l'Algérie à l'Angleterre, quel est votre parcours ?

Q. O. : Pourquoi être restée à Londres ?

Q. O.: Depuis 2010, vous êtes directrice du National Algerian Centre. Quelles étaient vos ambitions en créant ce centre ?

Q. O.: Comment le NAC s'est-il implanté au sein de la communauté algérienne ?

Q. O. : Et au-delà de la communauté algérienne ?

Q. O. : Le NAC est-il engagé dans des projets en Algérie ?

Q. O. : Le NAC est actuellement en plein essor. Quels sont vos projets pour le futur ?

Q. O. : Quels sont vos sentiments à l'égard de ce franc succès ?

&&&17 05 2014&&&

Le Quotidien d'Oran : Une nouvelle et terrible tragédie s'est déroulée dans la région d'In Guezzam. 46 nigériens sont morts en tentant de rejoindre l'Algérie. Comment expliquez-vous la répétition de ces tragédies?

Q.O.: Pourquoi ils s'en écartent ?

Q.O.: Comment expliquer l'impuissance des pays de la région à éviter ces drames ?

Q.O.: Ces drames sont-ils un phénomène nouveau, ou est-ce simplement médiatisation qui donne cette impression?

Q.O.: La guerre au Mali a-t-elle aggravé les choses ?

Q.O.: Plus de contrôles, plus de difficultés pour se déplacer, est-ce que cela amène ces migrants à prendre plus de risques ?

Q.O.: Là, on, est dans l'actualité, avec ses bouleversements et ses drames. Mais au départ, qu'est-ce qui motivait ces migrations ? Comment se sont-elles structurées?

Q.O.: Ces réseaux de migrants arrivaient-ils à vivre en harmonie avec le reste de la population ?

Q.O.: Peut-on parler de réseaux économiques ou de créneaux propres aux ressortissants su bsahariens ?

Q.O.: Quel est le profil de ces migrants ? D'où viennent-ils ? Ont-ils été scolarisés ?

Q.O.: Il n'y a pas que des universitaires et des diplômés...

Q.O.: En Algérie, sont-ils de passage, ou ont-ils l'intention de s'installer ?

&&& 19 05 2014&&&

Le Quotidien d'Oran: Que fais-tu au juste à Cannes ?
Le Quotidien d'Oran: Comment es-tu arrivé au monde du cinéma ?

Le Quotidien d'Oran: Et c'est votre rêve de collégien qui se réalise enfin...
Le Quotidien d'Oran: Est-ce que financièrement, la boîte de production «Thalla film» est viable ?

Le Quotidien d'Oran: Quels sont tes projets en cours ?
Le Quotidien d'Oran: Quel est le cinéma que tu aimes ?
Le Quotidien d'Oran: Quels sont les films que tu as vu à Cannes ?

&&&30 11 2014&&&

Le Quotidien d'Oran : Vous avez mené en 2011 des consultations avec la classe politique sur la révision de la Constitution. Ahmed Ouyahia en a mené d'autres cette année. La dernière lettre du président est-elle une réponse à ceux qui pensent que ce travail n'a servi à rien ?

Q.O : Comment expliquez-vous alors la décision du président de la République de désigner Ahmed Ouyahia pour relancer de nouvelles consultations ?

Q.O : Les consultations que vous avez menées et celles menées par Ouyahia se complètent-elles les unes les autres ? Peut-on parler de travail collectif ?

Q.O : Mais le fait que beaucoup d'opposants ne soient pas venus à ces consultations n'effrite-t-il pas l'idée d'un consensus national tant recherché ?

Q.O : Le président de la République n'a, encore une fois, pas fixé d'échéance à cette révision ?

Q.O : Pensez-vous que le président de la République veut attendre de voir ce qui va sortir de l'initiative du FFS avant de décider de l'échéance de cette révision et de la voie de son adoption (référendaire, parlementaire ou les deux à la fois) ?

Q.O : Vous ne répondez pas au premier volet de ma question relatif à l'initiative du FFS ? Initiative que vous semblez accepter puisque vous êtes allé à la rencontre des responsables de ce parti.

Q.O : Vous mettez la Constitution au-dessus de tout, mais l'opposition dans toutes ses ailes parle de crise politique pour la résolution de laquelle elle aussi cherche un consensus national. Partagez-vous cet avis ?

Q.O : Selon vous, l'Algérie n'est-elle pas en crise ?

Q.O : A toutes ces questions, beaucoup d'opposants vous répondront oui.

Q.O : La recherche d'un consensus national et de la sérénité dont vous parlez, ne vous obligerait-elle pas, en tant qu'homme du pouvoir, à vous rapprocher de ces opposants notamment les plus récalcitrants aux solutions du président de la République pour essayer de trouver ne serait-ce qu'un juste milieu d'entente ?

Q.O : Quelles sont ces lignes rouges que vous évoquez souvent ?

Q.O : L'article 88 dont certains opposants demandent l'application n'est-il pas constitutionnel ?

Q.O : La recherche d'un consensus national n'aurait-elle pas besoin de l'organisation d'une «bonne» conférence nationale qui réunira tout le monde, sans exception aucune, comme le demande l'opposition ?

Q.O : Affirmeriez-vous que pour le réaliser, le seul élément manquant aujourd'hui à l'Algérie serait une nouvelle Constitution et que, à partir de là, tout désaccord ou problème serait réglé facilement ?

Q.O : Les problèmes que vous évoquez et qui nécessitent des solutions, sont-ils d'ordre politique, économique, social ou tout à la fois ?

Q.O : Partagez-vous la proposition du FLN d'une coalition des partis proches du président de la République pour faire face aux réactions de l'opposition ?

Q.O : ...Qui a éclaté.

Q.O : Adhérez-vous à l'appel du 1er ministre à la création d'un front interne pour préserver, dit-il, l'unité nationale et le pays ?

Q.O : Mais qu'est-ce qu'il y a à faire pour préserver l'unité nationale qui semble quelque peu menacée en ces temps de ce qu'on appelle «le printemps arabe» ?

Q.O : Ne pensez-vous pas que sur toutes ces questions, le FLN est aujourd'hui plus présent sur la scène politique et plus offensif que le RND ?

Q.O : Vous semblez dire qu'à sa création, le RND avait de la poigne et qu'il avait un rôle politique important. Qu'est-ce qui fait qu'il ne les a plus ?

Q.O : Des analystes pensent en effet qu'en 97, le RND a été créé pour camper un rôle de défense contre la violence qui régnait dans le pays mais qu'aujourd'hui, le FLN est mis en avant pour provoquer une éventuelle restructuration des institutions, à commencer par celles militaires. Qu'en pensez-vous ?

Q.O : Vous avez été de toutes les phases cruciales de la (re)construction du ou des pouvoirs. L'opposition pense que ce pouvoir est aujourd'hui fragmenté entre les civils, les militaires et les grosses fortunes. Selon vous, le pouvoir décisionnel est-il aujourd'hui un ou pluriel ?

Q.O : Il y a quelques années, le président a initié plusieurs réformes dont celle des structures et des missions de l'Etat. Qu'est-ce qui a été fait de tous ces rapports? Ont-ils été oubliés dans les tiroirs par manque de volonté politique ?

Q.O : Au regard des contestations qui enflent-nous avons vu des policiers sortir dans la rue- ne pensez-vous pas que l'équilibre social est fragilisé ?

Q.O : Beaucoup pensent que le contenu des rapports des différentes commissions de réforme de secteurs névralgiques comme la justice ne plaît pas au pouvoir ?

Q.O : Pensez-vous comme beaucoup d'analystes que la chute des prix du pétrole aura des conséquences néfastes sur le budget de l'Etat ?

Q.O : Que répondrez-vous à ceux qui vous disent que vous êtes plus occupé par la présidence du Conseil de la Nation que par les activités de votre parti ?

Q.O : Qu'est-ce qui a provoqué alors la grosse dissidence dans ses rangs ?

Q.O : Les conditions qui ont prévalu à la création du Conseil de la Nation sont-elles toujours présentes et plaident-elles toujours pour son maintien ?

Q.O : Nécessite-il une réforme ou une restructuration ?

Q.O : L'Algérie est aujourd'hui comme prise en otage à cause de ce qui se passe à ses frontières. Certains intellectuels n'aiment pas parler de complot. A votre avis, en existe-t-il pour la déstabiliser comme ça a été le cas pour des pays arabes notamment ?

Q.O : Etes-vous de ceux qui remettent en cause les conséquences de l'accord d'association et reprochent à l'Union européenne de s'ingérer dans les affaires internes de l'Algérie ?

2015

&&&07 01 2015&&&

Le Quotidien d'Oran: L'année 2014 a connu une grande contestation estudiantine liée au LMD (Licence-Master-Doctorat).

Pourquoi ce système a-t-il instauré un malaise dans le monde universitaire ?

Le Quotidien d'Oran : Y aurait-il une inadéquation de niveau entre ces nouveaux diplômés et celui de l'administration algérienne qui, lui, serait obsolète?

Le Quotidien d'Oran: L'application du système LMD étant une décision politique, n'aurait-elle pas été improvisée ? Ne fallait-il pas commencer par ces ajustements des textes en vigueur avant d'en faire un système pédagogique ?

Le Quotidien d'Oran: En avaient-ils les moyens pédagogiques ou de formation pour le faire?

Le Quotidien d'Oran: En attendant que cette jonction entre le monde universitaire et le monde économique devienne effective, est-ce qu'aujourd'hui, les étudiants commencent par le L, vont au M et terminent jusqu'au D ou alors, quittent-ils avant comme c'était le cas dans le système classique ?

Le Quotidien d'Oran: Prévoyez-vous d'autres ajustements et correctifs pour rendre le système LMD plus efficace et plus approprié au contexte national ?

Le Quotidien d'Oran: En dehors de l'adaptation des statuts de la Fonction publique, à quel niveau devraient être apportés les premiers correctifs, à celui de la formation des enseignants, des programmes ou des méthodes d'enseignement ?

Le Quotidien d'Oran: Vous avez évoqué le manque d'encadrement au début de l'entrée en vigueur du LMD. Mais qu'en est-il de la formation des enseignants lorsqu'on doute parfois de leur compétence ?

Le Quotidien d'Oran: Qui évalue l'enseignant à l'université ? Quelle est l'autorité capable et habilitée à le faire ?

Le Quotidien d'Oran: L'évaluation par ces structures est jugée quelque fois subjective par des enseignants eux-mêmes. Ne

serait-il pas nécessaire de revoir leurs critères ?
 Le Quotidien d'Oran: Qu'en est-il de l'évaluation du reste, de tout ce qui fait l'université ?
 Le Quotidien d'Oran : Quel est le rôle de la commission universitaire nationale ?
 Le Quotidien d'Oran : Les hospitalo-universitaires semblent constituer un monde à part dans cette réforme. Leurs concours posent toujours problème. Qu'elles en sont les raisons ?
 Le Quotidien d'Oran : Beaucoup de candidats ont remis en cause l'interférence des syndicats dans la préparation de ce concours ?
 Le Quotidien d'Oran : Envisagez-vous de réviser cette grille ?
 Le Quotidien d'Oran : Il est reproché aux deux ministères de ne pas fixer une périodicité précise à ce concours, on dirait que c'est fait comme ça ?
 Le Quotidien d'Oran : Est-ce que vous appliquez la circulaire du 1er ministre qui oblige les cadres à aller à la retraite à 60 ans y compris chez les hospitalo-universitaires ?
 Le Quotidien d'Oran : La création d'universités à travers le territoire national n'a-t-elle pas cassé une dynamique d'échanges interculturels entre les jeunes algériens ?
 Le Quotidien d'Oran: Les œuvres universitaires suivent-elles aussi ce développement ?
 Le Quotidien d'Oran : Beaucoup d'étudiants demandent quels sont les critères pour bénéficier d'une bourse à l'étranger ?
 Le Quotidien d'Oran: Le classement de l'université algérienne à l'international est une question classique presque inévitable...

&&&04 02 2015&&&

Le Quotidien d'Oran: Comment voyez-vous l'évolution des relations politiques et économiques entre l'Algérie et le Japon ?
 Q.O.: Sur le plan sécuritaire, justement, jusqu'où peut aller cette coopération entre un pays asiatique et un pays du nord de l'Afrique ?
 Q.O.: Votre prédécesseur avait estimé que le monde des affaires en Algérie était difficile. Est-ce que vous partagez cette opinion ?
 Q.O.: Il y a quelques années, les entreprises japonaises avaient tout de même un problème avec le 51/49. Se sont-elles adaptées à ce système depuis ?
 Q.O.: A votre avis, l'Etat algérien doit-il faire plus d'efforts ?
 Q.O.: Est-ce qu'il y a un échange entre les chambres de commerce des deux pays ?
 Q.O.: Nous avons assisté dernièrement à l'effondrement d'une partie du tunnel de Djebel el-Ouahch à Constantine sur le linéaire de l'autoroute Est-Ouest réalisé par Cojaal. Est-ce que des démarches ont été entreprises pour régler ce litige opposant l'ANA à l'entreprise japonaise ? Pourquoi le recours à l'arbitrage international a-t-il été écarté ?
 Q.O.: L'université de Tokyo et l'université d'Oran travaillent ensemble pour la réalisation du projet de production du silicium à partir du sable du Sahara, où en est le projet ?
 Q.O.: Et dans le domaine de la robotique, des projets en cours entre les deux pays ?
 Q.O.: Il était question de la réalisation d'une cinquantaine de projets par JGC Corporation (JGC) en Algérie suite à des contrats signés entre l'entreprise japonaise et la Sonatrach. Quels sont les projets concrétisés jusqu'à présent ?
 Q.O.: Quels sont les autres secteurs hors hydrocarbures qui intéressent le Japon pour des projets d'investissement ?
 Q.O.: Dans le cadre de cette coopération, est-ce qu'il est prévu des visites d'officiels japonais en Algérie ?
 Q.O.: Face aux pays européens et le géant asiatique, la Chine, qui sont déjà présents sur le marché algérien, quels atouts compte exploiter le Japon pour devenir à son tour concurrentiel ?
 Q.O.: L'ouverture d'une ligne directe Alger/Tokyo, un projet en discussion entre les deux pays ?
 Q.O.: Le Japon envisage-t-il de réaliser une usine de construction de véhicules en Algérie comme c'est le cas avec un constructeur automobile français ?
 Q.O.: Dans le domaine culturel, un programme d'activité est prévu cette année ?

&&&15 2 2015&&&

Le Quotidien d'Oran: Dès votre nomination, vous avez pris en main un gros dossier, «Constantine, capitale de la culture arabe». Comment se prépare la manifestation ?

Q.O.: Quelles sont les infrastructures les plus importantes qui vont être réalisées à Constantine ?
 Q.O.: Entre toutes ces infrastructures nouvelles et réhabilitées ou rénovées, quelles sont celles qui seront prêtes à temps ?
 Q.O.: Vous avez des échéances précises ?
 Q.O.: Constantine bénéficie donc à ce titre du même programme que Tlemcen ?
 Q.O.: Les programmes culturels ont-ils été tous choisis et finalisés ? En quoi seraient-ils différents de ceux lancés à Alger en 2007 ou à Tlemcen en 2011 ?
 Q.O.: Les intervenants et conférenciers dans les colloques ont-ils déjà été identifiés et contactés ?
 Q.O.: L'ouverture des festivités à Constantine est prévue pour quelle date ?
 Q.O.: Entre autres dates, vous avez oublié le 3 mai, la Journée internationale de la liberté de la presse ?
 Q.O.: L'ouverture de l'Opéra d'Alger sera-t-elle comptée parmi les événements qui marqueront l'année de Constantine ?
 Q.O.: A l'instar du malouf, les écoles d'Alger et de Tlemcen se produiront-elles durant la manifestation de Constantine ?
 Q.O.: Ce portail multimédia est-il déjà prêt ?
 Q.O.: Vous avez affirmé que Constantine a des noms prestigieux, de grandes figures dans tous les domaines de l'art et de la culture, ne pensez-vous pas en donner un à la nouvelle salle de spectacle «Zénith» ?
 Q.O.: Les artistes ont-ils tous été informés de leur participation aux spectacles ?

Q.O.: Nous avons remarqué que pour les trois grandes manifestations, Alger, Tlemcen, Constantine, nous retrouvons toujours les mêmes commissaires et organisateurs. Ceci ne laisserait-il pas déjà sur les programmes un effet de déjà vu?

Q.O.: Votre recours à l'ANSEJ répondrait-il à cette préoccupation?

Q.O.: Doit-on comprendre que l'Etat va se retirer du domaine de la culture pour confier son management au secteur privé ?

Q.O.: La gratuité des activités culturelles répond-elle à une politique précise ?

Q.O.: Avez-vous arrêté des critères précis avant d'identifier les artistes dont le nombre aurait dépassé les 1000 ?

Q.O.: La procédure est-elle en vigueur?

Q.O.: La carte d'artiste leur permet-elle de bénéficier d'une retraite ?

Q.O.: Mais il y en a beaucoup qui sont déjà vieux ?

Q.O.: Ce sont les artistes eux-mêmes qui vont financer le rachat de leurs années?

Q.O.: On remarque que les artistes du Nord se produisent rarement au Sud. Les festivals du Sud sont toujours ceux du gnaoui et autres musiques targuies, c'est-à-dire des musiques bien locales. Ne peut-on pas interchanger les festivals du Nord et du Sud et ce pour une plus large diffusion des cultures à travers le pays ?

Q.O.: Vous voulez récupérer les voûtes d'Alger pour en faire des espaces culturels. Avez-vous déjà un programme pour leur réhabilitation et des échéances pour qu'elles soient ouvertes aux artistes et au public ?

Q.O.: Vous vous donnez combien de temps pour le réaliser ?

Q.O.: Classée patrimoine mondial par l'Unesco, la Casbah ne pourrait-elle pas bénéficier de financements d'institutions internationales pour sa réhabilitation et la préservation de ce titre ?

Q.O.: Le cinéma reste le parent pauvre du secteur en matière d'infrastructures. Pourquoi les salles ne lui sont-elles pas toutes ouvertes ? Pourquoi par exemple la mythique salle Douniazed reste fermée alors qu'elle a fait les beaux jours, entre autres, de Omar Gatlatou et de Janitou ?

Q.O.: Vous avez parlé de piratage de films mais il y a aussi les CD de musique qui sont contrefaits. Pensez-vous que détruire par le feu des milliers de CD durant des opérations très conjoncturelles puisse mettre fin à ces pratiques qui, faut-il le rappeler, continuent de sévir à une échelle très large ?

Q.O.: Mais si on continue à trouver sur le marché des CD et DVD contrefaits, c'est que la fameuse histoire du vrai-faux timbre fiscal qui est apposé sur ces supports au vu et au su des services de contrôle, ne semble toujours pas avoir trouvé son épilogue conformément à la loi et à la réglementation ?

Q.O.: Mais l'ONDA ne serait-il pas un peu dépassé par le rythme des évolutions mondiales dans ce domaine? Est-ce que cet office est équipé pour être cet instrument de lutte efficace contre la contrefaçon ?

Q.O.: Est-ce qu'on reverra un jour le festival panafricain qui n'a vécu pour le moment que deux éditions, celle de 1969 et celle de 2009 ?

Q.O.: D'importantes et nombreuses réflexions, de grandes ambitions, une forte et ferme volonté d'aller de l'avant dans le domaine de la culture au sens large et profond du domaine, mais le budget du secteur ne représente que 0,5% de celui global de l'Etat. Comment comptez-vous réaliser toutes ces belles choses qui coûtent cher en ces temps de chute du prix du baril de pétrole ?

Q.O.: Quel est le coût global de «Constantine, capitale de la culture arabe» ?

Q.O.: 2015 semble être par excellence «l'année de la Culture» dans toutes ses dimensions?

&&&24 02 2015&&&

Le Quotidien d'Oran: Plus de dix après, la loi sur la pêche et l'aquaculture vient d'être révisée. Qu'apporte-elle de nouveau au secteur ?

Q.O.: Peut-être ne voudront-ils pas grandir puisqu'ils ont fait le choix d'être de petits pêcheurs ?

- Q.O.: Ils pêchent pour le plaisir ou pour la vente « à la sauvette » ?
- Q.O.: Sont-ils aussi nombreux pour penser à les intégrer dans une logique de développement économique ?
- Q.O.: Pourquoi pensez-vous que la réglementation les intéresserait dans la mesure où ils ont toujours évolué en dehors ?
- Q.O.: Que doivent-ils faire pour rentrer dans le circuit formel ?
- Q.O.: Peu importe l'âge qu'ils ont ?
- Q.O.: L'Algérie compte combien de pêcheurs «professionnels» en tout ?
- Q.O.: Pourquoi la pêche au thon a-t-elle échappé au national ?
- Q.O.: Mais comment expliquez-vous que la pêche du corail donne toujours du fil à retordre aux pouvoirs publics et est exercée toujours en dehors des lois ?
- Q.O.: Qu'est-ce qui fait que la surveillance maritime ne peut pas arriver à bout de la contrebande ?
- Q.O.: On parle même de transactions commerciales illicites dans les eaux internationales ?
- Q.O.: Est-ce que la profession est aujourd'hui bien équipée matériellement pour faire de la bonne pêche ?
- Q.O.: Est-ce que notre littoral est poissonneux au point de nous laisser penser qu'on pourrait largement intégrer un jour le poisson dans notre alimentation ?
- Q.O.: Les quantités pêchées ne couvrent donc pas la demande nationale ?
- Q.O.: C'est tout ce que nous pouvons pêcher sur les 1.200 km de côte que nous avons ?
- Q.O.: C'est pour ça que le poisson coûte aussi cher ?
- Q.O.: Mais trouvez-vous normal qu'elle soit vendue à 600 dinars le kg aussi rare soit-elle ?
- Q.O.: Le prix économique devrait être à combien quand on sait que la sardine reste chère même en saison ?
- Q.O.: Mais en Europe, les prix ne fluctuent pas autant, notamment vers le haut en une année?
- Q.O.: Il faudrait donc aller chercher ailleurs la différence?
- Q.O.: La tutelle en est où dans ce travail ?
- Q.O.: Quel serait ce procédé miracle ?
- Q.O.: L'aquaculture serait-elle considérée comme étant l'alternative pour aller pêcher « ailleurs » ?
- Q.O.: On devrait en principe savoir aujourd'hui ce qui nous va le mieux ?
- Q.O.: Quelles sont les autres expériences qui ont réussi ?
- Q.O.: L'expérience algérienne se situe où par rapport à ces leaders ?
- Q.O.: Est-ce que le privé s'intéresse à ce que propose le ministère dans ce cadre?
- Q.O.: Qu'en est-il pour l'aquaculture continentale ?
- Q.O.: Mais le goût du poisson d'eau douce ne pose-t-il pas problème pour sa commercialisation chez nous, qui sommes habitués au goût de la Méditerranée?
- Q.O.: Au lieu de financer des investissements privés pour la « petite » pêche, l'Etat ne peut-il pas créer des sociétés publiques pour la pêche en haute mer?
- Q.O.: En attendant, bien que les ressources halieutiques ne soient pas énormes, pourquoi les poissonneries n'existent-elles presque pas ?

S-A.F.: Il est vrai que le poisson n'est pas un produit d'épicerie et qu'il est périssable. Il ne faut pas le trimbaler partout. Il lui faut un circuit de détail plus dense et plus fixe. On a essayé de faire à cet effet un travail avec les ambulants, vendeurs de la sardine. On leur a financé

Q.O.: En améliorant l'ambulant, ne pensez-vous pas encourager en même temps l'informel?

Q.O.: Pensez-vous que le secteur pourra dans le court terme bien encadrer la profession, connaître tous ses acteurs et décrypter les mouvements de la pêche qui semblent constituer un monde à part ? En détenez-vous d'ailleurs le détail qui pourrait vous aider à pénétrer ses arcanes ?

Q.O.: Pourquoi Sétif?
Q.O.: Ce qui n'est pas une mince affaire ?

&&&07 03 2015&&&

Q. O.: Les relations diplomatiques entre l'Algérie et l'Argentine remontent à 1964. Cependant peu d'informations filtrent, en matière de coopération entre les deux pays. Pouvez-vous nous dresser un tableau exhaustif de cette relation ?

Q. O.: En 2008, un protocole d'accord sur le développement du nucléaire civil est signé entre l'Algérie et l'Argentine. Qu'en est-il justement de cet accord ?

Q. O.: Les entreprises de votre pays affichent une certaine « frilosité » pour ce qui est d'investir, ici, en Algérie. Si c'est le cas, pourquoi et comment voyez-vous le climat des affaires en Algérie ?

Q. O.: Malgré la visite d'Etat effectuée par la présidente de l'Argentine, en 2008, on a l'impression que les relations économiques entre les deux pays n'ont pas encore décollées. Pourquoi ?

Q. O.: Est-ce qu'il existe une communauté algérienne en Argentine ? Si c'est le cas, combien sont-ils, ces Algériens résidant dans votre pays et dans quels secteurs travaillent-ils ?

Q. O.: L'ambassade d'Argentine est l'une des rares ambassades, ici en Algérie, qui ne communique pas ou ne communique pas assez. Existe-t-il une raison à cela ?

Q. O.: Quand on évoque l'Argentine, les Algériens pensent directement à Messi ou Maradona. Mise à part la politique et l'économie, existe-t-il des échanges culturels et sportifs pour développer, un peu l'aspect purement humain de la relation entre les deux pays ?

Q. O.: Enfin, dernière question. Comment voyez-vous le rôle joué par l'Algérie sur les plans régional, continental et international, notamment la question de la lutte contre le terrorisme ?

&&&29 03 2015&&&

Le Quotidien d'Oran : Madame, vous effectuez votre première visite en Algérie, pourriez-vous nous dire quels en sont les objectifs ?

Q.O : La coopération entre l'Algérie et la Roumanie est évaluée à un peu plus de 500 millions de dollars, quels seraient les secteurs qui pourraient constituer de nouveaux créneaux d'échanges entre les deux pays et susceptibles de la renforcer ?

Q.O : Au regard de la crise entre Moscou et Kiev, l'Europe pense aujourd'hui beaucoup plus à assurer sa sécurité énergétique en renforçant la coopération dans ce domaine avec l'Algérie. La Roumanie aurait-elle une demande à formuler à cet effet, en premier pour son propre approvisionnement?

Q.O : L'Algérie a déjà trois gazoducs qui la lient à l'Europe, le 4ème étant programmé pour les relier à partir de la Sardaigne (Italie). L'Union européenne penserait-elle, selon vous, à demander à l'Algérie de pouvoir le rallonger vers les Balkans pour assurer l'approvisionnement de ses pays membres à l'Est ?

Q.O : Il y a quelques mois, des Roumains ont manifesté leur refus de l'exploitation du gaz de schiste. Le sud algérien vit depuis plusieurs jours la même contestation. Pensez-vous que cette ressource est dangereuse pour l'équilibre environnemental ? La Roumanie a-t-elle tranché la question de son exploitation ou de son rejet ? Dans les deux cas de réponse quelles en sont les raisons ?

Q.O : La Roumanie n'est toujours pas dans l'espace Schengen. Pourriez-vous nous dire quelles en sont les raisons ?

Q.O : Comment se porte l'économie roumaine après son passage devant le Fonds monétaire international (FMI) ?

Q.O : Le phénomène de l'émigration illégale constitue une préoccupation pour les pays européens contre lequel ils peinent à trouver des solutions. La Roumanie participe-t-elle à ce «combat» ?

Q.O : Un nombre appréciable d'Algériens pensent à aller étudier en Roumanie ou peut-être y transiter seulement. Y aurait-il

des accords entre Alger et Bucarest qui régleraient ces flux ?

Q.O : L'Algérie a des traditions de médiation pour le règlement de graves conflits dans le monde. Elle a parrainé, dans ce cadre, le dialogue entre les protagonistes maliens et œuvre à le consacrer comme un moyen de sortie de crise entre les Libyens. Pensez-vous que le lancement par l'Onu de ce dialogue à partir de pays différents permet de coordonner les efforts dans ce sens et unifier les agendas qui semblent nombreux et surtout divergents au regard du nombre élevé d'intervenants ?

&&&19 04 2015&&&

Le Quotidien d'Oran: La population est souvent confrontée au problème de pénuries de vaccins à répétition.

Comment expliquez-vous ces ruptures de stocks pour une structure aussi importante ?

Q.O.: Est-ce que ce problème des créances est totalement réglé aujourd'hui ?

Q.O.: Vous avez aussi parlé d'un nouveau calendrier vaccinal. S'agit-il de nouveaux vaccins qui seront introduits à la place des vaccins classiques ?

Q.O.: Sur le plan modernisation des structures, l'Institut Pasteur traîne encore. Des projets en vue pour le développement de la production locale?

&&&21 05 2015&&&

LE QUOTIDIEN D'ORAN: Comment pitchez-vous à Cannes «Fatima» votre dernier film ?

LE QUOTIDIEN D'ORAN: Comment est né le désir de faire ce film ?

LE QUOTIDIEN D'ORAN: Fatima porte le hidjab, ce qui n'est pas anodin par les temps qui court... Si le voile dit islamique n'est pas le sujet du film, il est le débat houleux de ces dernières années, en France notamment...

LE QUOTIDIEN D'ORAN: Diriez-vous que c'est accommodement raisonnable...

LE QUOTIDIEN D'ORAN: Mais tourner avec une femme qui porte le voile c'est aussi un positionnement par rapport aux débats qui font rage en France...

LE QUOTIDIEN D'ORAN: Comment avez-vous choisi Chawki Amari ?

LE QUOTIDIEN D'ORAN: Comment ça, vous n'avez pas eu de problèmes avec Chawki Amari, c'est étonnant...

&&&24 5 2015&&&

Le Quotidien d'Oran: Comment se portent les relations entre l'Algérie et l'Egypte ?

Q.O.: La visite du Président Al Sissi, à Alger, a duré à peine trois heures. Comment a-t-il pu avoir le temps nécessaire pour donner, au terme «stratégique», toute son ampleur en matière de coopération avec l'Algérie ?

Q.O.: Qu'est-ce qui a été décidé entre les deux présidents pour que ce partenariat soit qualifié de «stratégique» ?

Q.O.: Vous dites bien «rétablir», on ne revient pas sur le passé récent de ces relations qui a été bien malheureux mais juste rappeler qu'en février 2010, l'Algérie avait arrêté ses livraisons de gaz vers l'Egypte. Pourriez-vous nous en rappeler les raisons ?

Q.O.: Alors pourquoi l'Algérie avait-elle arrêté de vendre du gaz butane à l'Egypte ?

Q.O.: Les politiques n'avaient-ils pas fait autant ?

Q.O.: Même l'histoire des factures de gaz butane impayées de l'Egypte était fausse ?

Q.O.: Est-ce que les livraisons du gaz butane algérien ont repris ?

Q.O.: Que s'échangent les deux pays en matière de produits ?

Q.O.: Les positions algérienne et égyptienne convergent-elles au sujet du règlement des lourds conflits qui minent la région du monde arabo-musulman ?

Q.O.: Mais ne pensez-vous pas qu'il y a trop d'armes en Libye depuis l'intervention de l'OTAN ? Faudrait-il encore en augmenter les quantités alors que la Libye est totalement divisée ?

Q.O.: Mais qui est légitime et qui ne l'est pas dans un pays qui a du mal à sécuriser et à unifier ses territoires ?

Q.O.: Qui devrait lui donner des armes ?

Q.O.: Etes-vous sûr que la Turquie soutient les groupes terroristes en Libye et leur fournit des armes ?

Q.O.: Question de leadership dans le monde arabo-musulman ?

Q.O.: Est-ce que vous pensez que l'intervention militaire musclée de l'Egypte en territoire Libyen a réglé le problème du terrorisme en Libye ?

Q.O.: Pourquoi l'Egypte n'a-t-elle pas réagi dès le premier ?

Q.O.: Vous parlez de nombre de morts qui n'était pas grand ?

Le Quotidien d'Oran : Les premiers, c'étaient des assassinats individuels, un ou deux Egyptiens tués mais au 5ème, c'était 21 coptes assassinés. Vous avez donc pensé que c'était trop et qu'il fallait réagir militairement ?

Q.O.: Est-ce que les résultats ont été probants dans ce sens ?

Q.O.: Pourtant, l'Algérie appelait à un dialogue inclusif de toutes les parties libyennes bien avant cet assassinat et ce raid militaire égyptien ?

Q.O.: Trouvez-vous normal qu'un pays vient bombarder un autre pays alors que vous l'avez bien dit, son gouvernement est légitime ?

Q.O.: L'Algérie n'avait eu aucun droit de regard sur ce que l'Egypte avait décidé de faire en Libye ? L'avez-vous consultée puisque vous dites que vous êtes liés par un partenariat stratégique ?

Q.O.: L’Egypte n’a-t-elle pas fait évacuer ses ressortissants de la Libye ?

Q.O.: Ils ne veulent pas quitter la Libye ?

Q.O.: Tous les observateurs s’accordent à dire que toute intervention militaire, dans n’importe quelle partie du monde, ne peut être que de trop et ne peut semer que la terreur et le chaos ?

Q.O.: Mais l’on voit bien que les bombardements de la Communauté internationale ont semé la terreur et le chaos en Syrie, en Libye, en Afghanistan, en Irak et dans bien d’autres pays. Sinon, pourquoi n’ont-ils pas ramené la paix ?

Q.O.: Même au détriment de la solution politique ?

Q.O.: Qui sont ces pays ?

Q.O.: Comment voyez-vous le rôle de Bachar Al Assad dans le règlement de la crise syrienne ?

Q.O.: Avec Al Assad ou sans lui ?

Q.O.: L’Egypte continue-t-elle à croire au règlement de la crise au Yémen en participant dans la coalition militaire arabe au nom de ce qui est appelée « l’attaque ou la tempête décisive » mais qui n’a rien conclu ? Dans quel état se trouve le Yémen, aujourd’hui, après les interventions militaires de ses voisins arabes ?

Q.O.: Qui est cette force régionale ?

Q.O.: Etes-vous d’accord avec les pays du Golfe qui affirment que c’est l’Iran qui a armé les Houthis et les a poussés à se révolter contre l’actuel président yéménite ?

Q.O.: Est-ce que vous pensez que la coalition militaire arabe pourrait venir à bout de ce conflit ?

Q.O.: Qui sont les pays ennemis à l’Egypte ?

Q.O.: Vous pouvez les citer nommément ?

Q.O.: Pourquoi avez-vous cité nommément, la Turquie, en affirmant qu’elle arme les groupes terroristes et vous ne voulez pas dire qui sont ces pays qui veulent, selon vous, du mal à l’Egypte, ceux qui veulent avoir le baril de pétrole à 10 dollars ou cette force régionale qui a armé les Houthis ?

Q.O.: Je vois que vous ne voulez pas qu’on insiste... Pourquoi la Communauté internationale et les Etats-Unis ne tirent-ils pas de leçons des interventions militaires qu’ils ont menées contre des pays comme l’Afghanistan ou l’Irak et continuent-ils à mener ou à soutenir des guerres inutiles et destructrices ?

Q.O.: Vous ne répondez pas à ma question. Mais qui a fait entrer des terroristes dans le Sinâï ?

Q.O.: Encore une fois, vous ne voulez pas dire qui sont ces pays ou celui qui a des rêves historiques ?

Q.O.: Est-ce que la révolte du peuple égyptien, en janvier 2011, contre l'ex président Moubarak a été « spontanée », sans l'aide d'aucun pays étranger ?

Q.O.: Pourrait-on croire que les révoltes dans les pays arabes ont toutes été « spontanées » ?

Q.O.: Il y a des spécialistes en sciences politiques qui ont donné des liens électroniques qui pouvaient montrer que des jeunes de ces pays avaient été manipulés par « la main de l'étranger »...

Q.O.: Peut-être pour des besoins de stratégies et de conjonctures?

Q.O.: Vous ne dites pas qui est « cet extérieur »?

Q.O.: L'Egypte vit-elle mieux aujourd'hui ?

Q.O.: Il a fait une quête ?

Q.O.: Les Egyptiens sont aussi riches au point de donner de l'argent à l'Etat ?

Q.O.: Parce que l'Egypte n'était pas solvable ?

Q.O.: Puisque l'Egypte peut avoir de l'argent de son peuple, pourquoi a-t-elle appelé à une conférence des donateurs ?

Q.O.: Est-ce que l'Algérie s'est engagée à financer des projets ?

Q.O.: L'Egypte aurait-elle de nouveaux projets en Algérie autres que ceux qui sont connus (comme dans le ciment) ?

Q.O.: Les besoins de relance de l'économie égyptienne pourraient-ils apaiser la colère de nombreux pays, institutions, notables et simples citoyens du monde qu'a suscité le nombre élevé de condamnations à mort prononcées ces derniers temps contre les 'Frères musulmans' ?

Q.O.: Le pouvoir égyptien actuel compte-t-il décourager le mouvement des 'Frères musulmans' par ces condamnations à mort ?

Q.O.: Les condamnations à mort prononcées contre l'ex Président Morsi et d'autres frères musulmans ont été soumises au Mufti de la République mais cette institution n'est-elle pas que consultative ? C'est juste pour avoir la conscience tranquille du point de vue religieux ?

Q.O.: L'ex Président Morsi est donné pour être le seul président égyptien à avoir été élu démocratiquement. Le peuple égyptien s'est-il trompé à ce point ?

Q.O.: Le général Al Sissi est arrivé par un coup d'Etat...

Q.O.: Une institution militaire peut-elle promouvoir la démocratie et laisser le peuple faire librement ses choix politiques ?

Q.O.: C'était peut-être des conjonctures historiques assez particulières?

Q.O.: L'expérience algérienne des années 90 vous sert-elle à quelque chose ou vous aide-t-elle dans votre lutte contre le terrorisme intégriste ?

Q.O.: Pouvaient-ils, sans aucun projet de société, avec la violence, le crime et l'exclusion, prétendre construire un quelconque Etat ?

Q.O.: Sont-ils aussi idiots que cela ?

Q.O.: Le président Al Sissi prévoit-il de neutraliser le mouvement des 'Frères musulmans' qui datent depuis 1928, par ces condamnations à mort alors que la donne islamiste est une donne sociale, bien ancrée avant qu'elle ne soit politique ?

Q.O.: Pourquoi les pays musulmans, à commencer par ceux du Maghreb dont l'Algérie, craignent-ils tous les Salafistes alors que l'Egypte les considère, pratiquement, comme des alliés politiques ?

Q.O.: Qu'est-ce qui a fait que pendant de longues années, les 'Frères musulmans' n'ont pas eu de confrontation ni avec le régime politique, ni avec le reste du peuple égyptien?

Q.O.: Selon vous, c'est la Grande-Bretagne qui est à l'origine du financement du terrorisme islamiste en Egypte?

Q.O.: Est-ce qu'on pourrait établir un lien quelconque entre ce financement et l'apparition, aujourd'hui de Daesch et de Ben Laden auparavant ?

Q.O.: Ben Laden est alors une création des Etats-Unis ?

Q.O.: Mais quels objectifs visent-ils en mettant des pays entiers, sens dessus-dessous, en cherchant le prétexte de les envahir alors qu'ils sont le pays le plus endetté au monde et les guerres leur coûtent très cher ?

Q.O.: C'est ce que les Etats-Unis de Bush avaient qualifié de GMO (Le Grand Moyen-Orient) ? Ont-ils alors participé, directement, dans la déstabilisation, notamment, du monde arabo-musulman ?

Q.O.: Partagez-vous l'analyse qui avance qu'un front Syrie-Iran-Russie pourrait venir à bout des groupes terroristes ?

Q.O.: Le froid diplomatique récent entre L'Egypte et le Maroc s'est-il atténué?

Q.O.: Que pense l'Egypte de la question sahraouie ?

Q.O.: La colonisation des territoires palestiniens date depuis 1948 mais pourquoi aucune coalition arabe ne s'est-elle constituée pour les libérer ?

Q.O.: Le soutien à la cause palestinienne semble rester au stade du discours ?

Q.O.: Comment la soutenez-vous?

Q.O.: L’Egypte entretient-elle toujours des relations avec Israël ?

Q.O.: L’Algérie plaide toujours pour la réforme de la Ligue arabe en premier, en instaurant une présidence tournante. L’Egypte partage-t-elle cet avis ?

Q.O.: Les lobbys égyptiens ne bloqueraient-ils cette réforme ?

Q.O.: Il y a du monde dans votre ambassade. C’est pour les visas ?

Q.O.: Les mariages mixtes sont-ils nombreux ?

&&&29 09 2015&&&

Le Quotidien d'Oran: Beaucoup de citoyens vous ont accordé peu de chance de recevoir l'agrément du parti politique que vous avez créé dans la foulée de l'élection présidentielle de 2014. Comment expliquez-vous que le pouvoir vous ait accordé ce qu'il a arbitrairement refusé aux personnalités de premier plan telles que vous, notamment MM. Taleb El Ibrahimy et Sid Ahmed Ghozali ?

Q.O : Pourquoi avoir dénommé votre parti les «Avant-gardes des Libertés» est ce à dire que ceux qui l'ont rejoint se distingueraient par un plus dans la défense des libertés que l'on ne retrouve pas chez ceux qui appartiennent à des formations de l'opposition professant elles aussi leur attachement aux libertés ?

Q.O : Pouvez-vous expliciter les considérations qui vous ont d'abord fait adhérer en 1999 à la candidature de Bouteflika puis celles qui vous ont conduit à rompre avec lui en 2003 ?

Q.O : Vos adversaires vous accusent de naïveté pour avoir été candidat contre Bouteflika en 2004 et 2014. Ils prétendent que dans les deux cas vous avez été l'objet d'une manipulation qui a permis au pouvoir de créer l'illusion de scrutins pluralistes et d'élections présidentielles ouvertes. Ont-ils totalement tort selon vous ?

Q.O: Pour revenir à l'actualité, l'Algérie est dans une dangereuse impasse économique ; constat que vous-même dressez aussi mais en soutenant que la crise à laquelle le pays est confronté est d'abord politique et qu'il faut, par conséquent, commencer par résoudre ce volet. Expliquez ce que vous entendez par là.

Q.O : Vous êtes dans l'opposition résolue au pouvoir qui, selon vous, a perdu toute légitimité en se reconduisant par la fraude électorale. Pourquoi alors avoir choisi d'animer un autre pôle d'opposants que celui constitué en CNLTD dont l'objectif est la constitution d'un front uni de l'opposition. Y a-t-il des divergences de deux pôles. Si oui lesquelles ?

Q.O : Le programme politique de l'opposant Benflis est connu. Il consiste à prôner le changement d'une façon ordonnée et pacifique en passant par des élections démocratiques et transparentes que garantirait une commission nationale électorale indépendante totalement du pouvoir et de l'administration. En somme, le but est pour vous de rétablir la crédibilité et la légitimité de l'Etat en commençant pas le bas plutôt que par des accords entre pouvoir et appareils partisans ? Le confirmez-vous ?

Q.O : Son programme économique l'est par contre moins. Peut-on en savoir plus sur ce programme et ce qu'il vous amènerait à entreprendre en la matière si vous êtes appelé à assumer la gestion du pays dans le contexte de la crise économique qu'il traverse.

Q.O : Vous avez estimé que ce ne sont pas la réorganisation et les changements opérés au sein des services du renseignement et sécuritaires qui posent problème, mais la façon opaque et lourde d'intentions inavouées dont ils ont été opérés.

Q.O : Votre parti a maintenant plus d'une année d'existence. Où en sont sa structuration et son ancrage ?

Q.O : Vous avez estimé que ce ne sont pas la réorganisation et les changements opérés au sein des services du renseignement

et sécuritaires qui posent problème, mais la façon opaque et lourde d'intentions inavouées dont ils ont été opérés.

Q.O : Votre parti a maintenant plus d'une année d'existence. Où en sont sa structuration et son ancrage ?

&&&04 10 2015&&&

Le Quotidien d'Oran : Si vous aviez à définir l'Algérie aujourd'hui, que diriez-vous ?

Le Quotidien d'Oran : On constate que vous êtes très à l'écoute des acteurs politiques algériens. Quelles conclusions avez-vous déduites de vos différentes rencontres ?

Le Quotidien d'Oran : Êtes-vous satisfaite des relations économiques et politiques algéro-américaines et pensez-vous qu'elles pourraient être améliorées ?

Le Quotidien d'Oran : Peut-on s'attendre à un progrès dans la coopération et voir d'autres grandes décisions aussi importantes que celles qui lient Général Electric et SONELGAZ ou celle entre Boeing et Air Algérie ?

Le Quotidien d'Oran : Selon vous, quelles seraient les nouvelles démarches algériennes fortes pour une dynamique conséquente de coopération entre Algériens et Américains ?

Le Quotidien d'Oran : Des spécialistes du secteur de l'énergie soutiennent que l'option de l'Algérie pour le gaz de schiste est dictée par des multinationales américaines qui sont d'ailleurs en lice pour des projets en Algérie. Quelle est votre appréciation sur cette question ?

Le Quotidien d'Oran : Le rapport du département d'Etat américain sur la situation des droits de l'Homme et des libertés publiques, publié en juin dernier, épingle l'Algérie (5). Sur quoi se base le département d'Etat pour aboutir à de telles conclusions ?

Le Quotidien d'Oran : Pensez-vous que le niveau actuel de coopération est suffisamment solide pour s'élargir au domaine de l'armement ?

Le Quotidien d'Oran : Où en est la coopération dans la lutte anti-terroriste et quelle analyse faites-vous aujourd'hui de la situation au SAHEL ?

Le Quotidien d'Oran : de nombreux observateurs affirment que l'aval donné par les Occidentaux pour la chute de Kadhafi est la principale cause de la déstabilisation de la région. Partagez-vous cette opinion ?

Le Quotidien d'Oran : Quel premier bilan pourriez-vous établir sur ce qu'on appelle le "Printemps arabe" ?

Le Quotidien d'Oran : L'opinion publique arabe est convaincue que le problème palestinien est au cœur de toutes les grandes turbulences que vit aujourd'hui le monde arabe. Favorisée par la crise économique mondiale et les tiraillements géostratégiques ici et là, la montée en puissance de ces turbulences est importante. Faudra-t-il attendre que les élections présidentielles américaines se fassent pour que s'initient de nouvelles initiatives de paix ?

&&&25 10 2015&&&

Le Quotidien d'Oran : L'Egypte est en train d'élire un nouveau parlement. Comment jugez-vous la participation des électeurs ?

Q.O.: Les analystes affirment que c'est le scrutin qui a le taux de participation le plus faible depuis que l'Egypte organise des élections. Pourriez-vous nous dire pourquoi ?

Q.O : L'Egypte est l'un des rares pays, dans le monde, qui organise un scrutin un jour ouvrable. Pourquoi ?

Q.O.: Le taux de participation est d'à peine un peu plus de 20%, les gens doivent quitter leur travail pour aller voter pour des élections parlementaires ...

Q.O.: D'ores et déjà, beaucoup d'Egyptiens estiment que c'est un parlement sur mesure pour le Président Sissi...

Q.O.: Quatre candidats seulement ont été élus au 1er tour, c'est très peu. Il est, aussi, dit que l'opposition ne participe pas à ce scrutin.

Q.O.: Les Egyptiens ont-ils cherché à avoir un régime militaire comme celui de Sissi ?

Q. O.: Le taux de pauvreté en Egypte reste pourtant très élevé ?

Q. O.: L'Egypte aura alors fini avec le gaz algérien ?

Q. O.: Vous devenez les concurrents directs des Algériens ?

Q. O.: Par cette nouvelle dimension économique et stratégique, l'Egypte compte-elle reprendre son rôle de leader du monde arabe ?

Q.O.: Est-ce que l'intervention militaire russe sur le sol syrien pourrait participer à la bonne solution de cette crise ?

Q.O.: Ne craignez-vous que les Américains et les Russes ne se confrontent militairement, en Syrie, pour d'autres objectifs qui éloigneraient le règlement de la crise ?

Q.O.: L'ordre est venu de qui ?

Q.O.: Comment se profile le rôle de la Ligue arabe dans toutes ces crises ?

Q. O.: Mise à part l'Algérie, pourquoi aucun pays arabe ne parle de réformes à cet effet ?

Q. O.: Mais quel poids donneriez-vous à la Ligue arabe, aujourd'hui, au milieu de toutes ces turbulences dangereuses ?

Q. O.: Les sommets de la Ligue arabe ont-ils jamais réussi à régler des problèmes ?

Q. O.: Ce dénominateur commun a-t-il été à l'origine de l'intervention de «la coalition arabe» au Yémen ?

Q. O.: Et la Palestine dans tout ça ?

Q. O.: Ce qui a affamé les Palestiniens ?

Q. O.: L'Egypte a perdu 176 de ses pèlerins dans la catastrophe de Mina. Comment expliquez-vous ce qui s'est passé ?

Q. O.: Le 6 octobre dernier, vous avez organisé une réception pour célébrer le 42ème anniversaire de la guerre du 6 octobre 1973 qui selon vous, «témoigne de la participation de l'armée algérienne côte à côte avec ses frères égyptiens et arabes.» Pourriez-vous nous en dire un peu plus ?

Q. O.: Pourquoi l'Egypte n'a-t-elle jamais parlé de cette aide algérienne que ces deux dernières années ?

Q. O.: Les Soviétiques ont-ils douté de l'efficacité de leurs propres équipements ou de celles des forces égyptiennes ?

Q. O.: Des leçons ont-elles été tirées ?

Q.O.: Comment se porte la relation algéro-égyptienne ?

&&&29 10 2015&&&

Quotidien d'Oran : Vous êtes venu en Algérie, à la tête d'une importante délégation, représentant plusieurs secteurs. Est-ce que vous êtes là pour «tâter» le terrain ou à la recherche de partenaires algériens ?

Q.O.: Les entreprises françaises sont plutôt frileuses quand il s'agit d'investir en Algérie, pourquoi, à votre avis ?

Q.O.: Les Français reprochent, souvent, au gouvernement algérien un manque d'attractivité, pour ce qui est de la réglementation, en matière d'investissement, notamment. Est-ce que vous pensez que la réglementation algérienne ne favorise pas le développement de partenariats avec les entreprises françaises ?

Q.O.: Quels secteurs, ici en Algérie, intéressent le plus la délégation que vous conduisez ?

Q.O.: En tant qu'élu, vous pensez que les relations entre l'Algérie et la France ne reflètent pas encore la volonté affichée par les chefs d'Etat des deux pays ?

Q.O.: Les Algériens connaissent peu de choses de Lyon. Qu'est-ce qui fait la spécificité de la métropole lyonnaise ?

&&&01 11 2015&&&

Le Quotidien d'Oran: Vous vous rendez en Algérie à la tête d'une délégation de «pieds noirs». Quel est le but de cette visite ?

Q.O.: Pourquoi ce choix du 1er novembre (61e anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne) pour venir en Algérie ?

Q.O.: Pensez-vous que les autorités algériennes sont aujourd'hui plus attentives aux préoccupations des pieds noirs ?

Q.O.: Le problème des cimetières chrétiens en Algérie revient tel un leitmotiv dans certains milieux politiques français. Un député de la droite a même demandé le rapatriement des ossements des Français morts en Algérie. Est-ce que vous ne sentez pas de la manipulation politicienne ?

Q.O.: Les cimetières musulmans sont régulièrement profanés en France mais cela n'a jamais suscité de tollé de la part de cette même classe politique. Pourquoi cette politique de deux poids, deux mesures ?

Q.O.: Vous êtes connu, M. Cavanna, pour votre combat pour l'obtention de la nationalité algérienne pour les Français nés en Algérie. Est-ce que vous pensez que cela aboutira un jour ?

Q.O.: Il existe des «extrémismes» aussi bien en Algérie qu'en France pour ce qui est de la question des pieds noirs. Certains ne veulent pas tourner la page de la guerre entre les deux pays. Comment vous expliquez cela ?

Q.O.: Pensez-vous qu'avec l'avènement des présidents Hollande et Bouteflika, les relations entre l'Algérie ont connu un bond significatif sur le chemin de la réconciliation ?

Q.O.: Enfin, on dit que vous avez été reçu à plusieurs reprises par le président Bouteflika. Est-ce que vous confirmez l'information ?

&&&04 11 2015&&&

Le Quotidien d'Oran : Que devient la plainte que vous avez déposée contre la secrétaire générale du PT au niveau des juridictions compétentes ?

Q.O.: Mme Labidi, on vous retrouve au Salon du livre. C'est peut-être l'événement le plus important en Algérie après le Salon international d'Alger. Vous êtes une femme de culture et d'art. Mais on a l'impression en Algérie que la culture, au sens noble du terme, est un luxe. Quel est votre avis sur le sujet, sachant que vous étiez ministre de la Culture durant une année ?

Q.O.: Que devient madame Labidi après son départ du ministère ?

&&&08 11 2015&&&

Le Quotidien d'Oran.: Vous présentez un travail d'analyse et d'évaluation des stratégies et politiques qui ont jalonné l'histoire de l'économie nationale. Généralement c'est l'évolution de l'économie elle-même à travers les agrégats qui est présentée, pourquoi ce travail s'attache-t-il aux stratégies et politiques plutôt que l'évolution de l'économie elle-même?

Q.O.: Vous faites une approche historique des stratégies et politiques adoptées et mises en œuvre par l'Algérie pendant les 40 dernières années.

Quelles sont les étapes que vous retenues pour marquer le jalonnement de cette évolution historique pour identifier les explications profondes du développement de l'économie ?

Q.O.: La question qu'on se pose est alors : pourquoi l'économie nationale semble être enlisée dans ce que la Banque mondiale appelle «un trappe de la transition»?

Q.O.: Dans ce cas, quelle est donc la solution et l'approche pour que l'économie puisse sortir de cet état de transition permanente?

Q.O.: Mais d'une manière concrète, quelles sont les politiques à mettre en œuvre et qui répondent à la question stratégique première du «Que faire?»

Q.O.: Vous indiquez dans votre ouvrage que ce cadre stratégique a été clarifié au début des années 2000. Vous semblez avoir utilisé ce cadre Ce cadre stratégique semble avoir été posé avec la mise en œuvre du Programme de stabilisation de 1994.

Q.O.: Les Tome II et III présentent donc les politiques que l'Algérie a introduites au cours de son histoire économique et mises en œuvre à des degrés divers pour répondre à la question «Que faire?». Il reste la deuxième dimension le «Comment faire?» que vous estimez être une question de nature tout aussi stratégique, critique et aussi stratégique que les politiques. C'est en effet tout l'espace des problèmes de gouvernance et d'organisation du mode de gestion des politiques qui est posé.

Q.O.: Quel est donc le positionnement de chacun de ces trois acteurs de la gouvernance qui semble crucial pour la mise en œuvre des décisions de développement ?

Q.O.: A la fin de cet entretien quelles conclusions globales pourrions-nous tirer pour l'avenir?

&&&10 11 2015&&&

Le Quotidien d'Oran: Entre autres dernières décisions prises au profit de la production de la filière lait, une augmentation de la subvention de deux dinars, ce qui oblige l'Etat à déboursier sur cinq années, 1800 milliards de centimes (18 milliards de dinars). Est-ce suffisant pour relancer une filière qui a toujours présenté des complexités?

Q.O.: Est-ce que l'entrée en lice des privés dans la filière n'a pas changé les objectifs de l'Etat en matière de disponibilité du lait cru sur le marché quand on sait que les laiteries privées transforment totalement le produit en plusieurs dérivés?

Q.O.: Qu'est-ce qui a été décidé pour régler la crise et atteindre cet objectif ?

Q.O.: Est-il normal que l'Etat subventionne la transformation du lait mais ne plafonne pas les prix des produits dérivés ?

Q.O.: Le niveau de soutien au lait a augmenté mais son prix de vente est toujours à 25 DA. Pourquoi l'Etat ne fixe-t-il pas aussi un seuil aux prix des produits transformés au lieu de les laisser à l'appréciation des transformateurs ?

Q.O.: Pourquoi n'y avoir pas pensé avant ?

Q.O.: L'Algérien consomme combien de litres de lait par an ?

Q.O.: Qu'est-ce qui fait que beaucoup d'agriculteurs ne trouvent pas de semences d'avoine et d'orge ?

Q.O.: Mais n'est-ce pas la mission des directions des services agricoles qui doivent se charger de les retrouver ?

Q.O.: Des agriculteurs se plaignent aussi de ne pas avoir à temps les semences pour les céréales ?

Q.O.: L'idée de fermes ou de complexes intégrés doit-elle concerner toutes les cultures ?

Q.O.: Pendant que toutes les institutions internationales reprochent à l'Algérie de maintenir des subventions pour plusieurs produits, le ministère de l'Agriculture augmente celles de la filière lait. Ce n'est pas en contradiction avec la politique du gouvernement qui pense à les réorienter vers les familles nécessiteuses ?

Q.O.: Est-ce que vous avez les instruments nécessaires pour contrôler qui fait quoi dans la profession et à qui profitent les aides de l'Etat ?

Q.O.: Est-ce que vous faites le suivi de l'utilisation des engrais par les agriculteurs puisqu'il n'est pas évident d'en trouver partout pour des raisons strictes de sécurité ?

Q.O.: Le secteur a beaucoup de comités interprofessionnels comme celui de la pomme de terre, mais ça ne fonctionne pas comme il se doit puisque le marché connaît encore des perturbations ne serait-ce que pour ce qui est du prix qui fluctue et souvent vers le haut ?

Le Quotidien d'Oran: Il se peut que ça coince parce que le secteur a trop politisé et bureaucratisé l'acte agricole ?

Q.O.: Le législateur n'a-t-il pas pensé à prendre en charge ces décalages dans la loi 10-03 qui transforme le droit de jouissance en droit de concession ? Est-ce que la loi n'entretient pas elle-même ses ambiguïtés ?

Q.O.: Mais la question du foncier agricole est fondamentale dans le secteur. Si elle n'est pas réglée, peut-être qu'elle peut empêcher d'aller vers les vraies questions agricoles ?

Q.O.: Comment régler cette « inadéquation » ?

Q.O.: On accuse les politiques de morceler les terres en lots qui ressembleraient à des jardins potagers ?

Q.O.: Ces dispositifs existent-ils ?

Q. O.: Est-ce qu'elle existe ?

Q.O.: On a l'impression que le politique passe un temps fou sur la confection de différents dispositifs alors que l'acte agricole est simple ?

Q.O.: Est-ce que c'est faute de n'avoir pas pris cette ligne droite que l'Algérie ne produit plus de citrons entre autres ?

Q.O.: Mais la production de ce genre de produits (de base) dont toutes les sociétés ont besoin, a-t-elle aussi besoin de donneur d'ordre ?

Q.O.: Faut-il en supprimer un ?

Q.O.: Ces terres se trouvent plutôt au nord ?

Q.O.: Il y a des agriculteurs qui se plaignent de ne pas pouvoir creuser des forages faute d'autorisation ?

Q.O.: Est-ce que vous avez une cartographie nationale du secteur de qui fait quoi ?

Q.O.: L'Algérie n'arrive pas à exporter sa datte convenablement. Est-ce que c'est un problème agricole, de commerce ou de lois ?

Q.O.: Pourrions-nous atteindre ces normes un jour?

Q.O.: Nos produits sont alors démodés?

Q.O.: L'accord d'association ne peut-il pas ouvrir ce marché aux producteurs algériens ?

Q.O.: Combien a perdu le secteur depuis l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'Union européenne ?

Q.O.: Les produits agricoles sont-ils concernés par les licences d'importation ?

Q.O.: Des importateurs demandent à ramener la viande du Soudan. Est-ce possible ?

Q.O.: L'agriculture et la pêche réunies, c'est mieux ? Non ?

&&&27 12 2015&&&

Le Quotidien d'Oran: Que fut réellement le congrès de la Soummam, un renforcement de la révolution ou une déviation ?

Q.O.: Pouvons-nous conclure que les dirigeants politiques de l'étape précédente avaient trahi ?

Q.O.: Apparemment, il a été pris de court par Abane Ramdane !

Q.O.: Des historiens se sont opposés au congrès de la Soummam ?

Q.O.: Le congrès de la Soummam donne lieu à des lectures idéologiques contradictoires...

Q.O.: Vous avez connu Abane Ramdane. Pouvez-vous nous parler de l'individu, de l'homme qu'il fut ?

Q.O.: Quels commentaires vous inspire notre rapport à l'histoire ?

2016

&&&03 01 2016&&&

Le Quotidien d'Oran : Pourriez-vous nous préciser les filiales qui sont dans le portefeuille d'Algérie Télécom ?

Q.O.: Pourquoi ces dissolutions ?

Q.O.: Mais qui décide de telles réductions sans en peser les conséquences ?

Q.O.: Sans aucune étude de marché ?

Q.O.: Elle coûte plus cher qu'ailleurs ?

Q.O.: La connexion à Illizi est-elle assurée tous les jours ?

Q.O.: Mais à Alger, les coupures sont quotidiennes ?

Q.O.: Les agressions sont importantes ?

Q.O.: Pourquoi ces précautions n'ont-elles pas été prises avant le lancement d'Internet pour éviter les vols, les agressions et les pertes de temps et d'argent ?

Q.O.: Pourquoi est-elle traumatisée ?

Q.O.: « La case prison » pour de mauvais actes de gestion, prouvés, non prouvés ?

Q.O.: C'est tout le secteur public qui a pâti de la pénalisation de l'acte de gestion, mais il a été dépenalisé, non ?

Q.O.: C'est pour cela qu'Algérie Télécom prend beaucoup de temps pour réagir aux doléances des usagers et «le service après-vente» n'est, pratiquement, pas assuré ?

Q.O.: Mais est-ce que vous cernez les besoins du pays en matière d'Internet, pour pouvoir évaluer les moyens de sa maintenance?

Q.O.: Quel est le niveau de réalisations de ces nouveaux équipements ?

Q.O.: L'entreprise a-t-elle les moyens financiers pour mettre en œuvre ses stratégies ?

Q.O.: Vous gagnez beaucoup d'argent ?

Q.O.: Est-ce que l'Etat ne devait pas attendre un peu avant d'ouvrir le secteur au privé, pour vous donner le temps de vous préparer et éviter les ratages ?

Q.O.: Ceux qui ont décidé d'ouvrir le marché, ne savaient pas que c'étaient des prédateurs ?

Q.O.: Mais ils sont soumis à un cahier des charges ?

Q.O.: Vous êtes classé combien par rapport à eux ?

Q.O.: Mais les clients vont en général, vers l'opérateur qui offre des services de qualité?

Q.O.: A propos de couverture, Mobilis ne l'assure pas partout comme sur certains tronçons de l'autoroute Est-Ouest. Est-ce que c'est une question de moyens ?

Q.O.: Il y a quelques années, la ligne fixe était rapidement installée mais aujourd'hui, on a des difficultés à l'avoir, pourquoi ?

Q.O.: C'est pour ça qu'on n'a pas, facilement le modem, de la 4G au niveau de vos agences Q.O.: On peut les appeler sur un numéro vert?

Q.O.: Vous allez sous-traiter avec les jeunes de l'ANSEJ ?

Q.O.: Des entreprises aussi jeunes peuvent-elles se charger de telles réalisations ?

Q.O.: Le problème est que même quand on se déplace au centre, vos équipes ne viennent pas.

Q.O.: Est-ce que vous vous sentez concerné par l'article 66 de la loi de finances 2016 ?

Q.O.: En quoi consiste le contrat de Mobilis avec l'opérateur français Orange ?

Q.O.: Mais que gagne Mobilis dans ce contrat ?

Q.O.: Mais Viber ne casse-t-il pas cette prétention ?

Q.O.: On dit que derrière Viber, il y a le Mossad israélien ?

Q.O.: Pour les mettre sur les tablettes du Mossad ?

Q.O.: Algérie Télécom semble avoir mis en route plusieurs chantiers. Pourra-t-elle s'en sortir à temps ?

Q.O.: Où en est « l'affaire » du câble coupé à Annaba ?

Q.O.: Comment l'autorité de régulation gère-t-elle les choses dans un marché qui s'est imposé en peu de temps ?

Q.O.: Ce monde virtuel peut-il poser des problèmes de sécurité ?

Q.O.: Est-ce qu'on contrôle Internet en Algérie après que « les printemps arabes » sont passés par les réseaux sociaux?

&&&27 01 2016&&&

Le Quotidien d'Oran: L'actualité nationale est au projet de loi de révision de la Constitution. En tant que membre du secrétariat national du RND, ce projet vous a-t-il apporté quelque chose de nouveau ?

Q.O.: L'opposition n'a-t-elle pas raison de voir en ce projet un trompe-l'œil, notamment pour la consécration de la démocratie ?

Q.O.: Quelles sont les avancées pour ce qui concerne, par exemple, la séparation des pouvoirs exécutif, parlementaire et judiciaire ?

Q.O.: Selon vous, l'article 51 fait particulièrement parler de lui inutilement ?

Q.O.: En tant que chargé des affaires sociales au sein du RND, sentez-vous que ce projet apporte du nouveau, sur ce plan ?

Q.O.: Vous me tendez la perche pour vous demander comment se porte, à vos yeux, la situation économique actuelle du pays ?

Q.O.: En attendant qu'il mette tout ce que vous avez évoqué en marche, pensez-vous que le gouvernement doit aller vers l'endettement extérieur comme déjà évoqué par le ministre du Commerce ? Sinon, comment éviter les griffes du FMI ?

Q.O.: Et pourtant c'en est un puisque les tueries contre des citoyens innocents y sont devenues monnaie courante, les Américains veulent d'ailleurs le déconstitutionnaliser...

Q.O.: Quels en sont vos moyens et votre stratégie ?

Q.O.: Et c'est le cas des missions de votre ministère ?

Q.O.: Qu'apportent ces centres d'excellence de particulier pour moderniser, comme vous dites, la formation ?

Q.O.: Mais avant d'atteindre cette excellence dont vous faites part, des opérateurs économiques se plaignent d'un manque de main-d'œuvre dans certains secteurs comme l'agriculture. Quelles sont les raisons de son inexistence ?

Q.O.: Pourquoi les jeunes fuient-ils la formation en plomberie et refusent-ils de travailler la terre qui rapporte des gains sonnants et réverbérants, tout autant que la plomberie d'ailleurs ?

Q.O.: La «formation par apprentissage» aide-t-elle à franchir ce pas vers une formation professionnelle qui allie exigences économiques et considérations sociales ?

Q.O.: La situation économique nouvelle ne remet-elle pas en cause les moyens de mise en œuvre de cette politique ?

Q.O.: Est-ce un choix définitif du gouvernement de tourner le secteur de la formation professionnelle totalement vers l'apprentissage ?

Q.O.: Que devient alors l'enseignement professionnel ? Pourquoi votre secteur ne parle-t-il plus du baccalauréat professionnel ? Manque d'engouement des jeunes ? Le gouvernement s'est-il rétracté sur cette question ? Ou sauter pour mieux rebondir puisque votre ministère reste toujours consacré à la formation et de l'enseignement professionnels ?

Q.O.: Le niveau des déperditions est terrible ?

Q.O.: A propos de l'université, l'enseignement supérieur vient d'organiser une conférence d'évaluation du système LMD...

Q.O.: Vous confirmez donc le reproche qui est fait à l'université d'assurer un enseignement de bas niveau ?

Q.O.: Quelles en sont les causes ?

Q.O.: La relation de l'université avec l'environnement économique n'est pas non plus terrible ?

Q.O.: Décidément, le secteur éducatif a une lourde responsabilité dans la formation des élites mais qu'il n'a toujours pas bien assumée ?

Q.O.: Vous n'expliquez pas clairement quelles sont les conditions requises pour que l'environnement économique national réussisse cette collaboration avec l'université ?

Q.O.: Où placerait-vous la recherche scientifique dans «cette confiance à créer» ?

Q.O.: Ce n'est pas le cas en Algérie ?

Q.O.: L'on dit ici et là que des travaux «nationaux» ont été plagiés sur d'autres internationaux, en avez-vous entendu parler ? L'Algérie a-t-elle instauré des «techniques» pour s'assurer qu'un travail de recherche n'est pas plagié et qu'une publication est originale ?

Q.O.: Mais comment faire bénéficier le développement économique notamment du progrès en recherche scientifique ?

Q.O.: C'est la faiblesse du secteur industriel qui empêche que cette «articulation» soit évidente à faire ?

&&&07 02 2016&&&

Le Quotidien d'Oran : Une année après le «mariage» entre Djezzy et le FNI. Quel bilan faites-vous de cet exercice ?

Q. O.: Qu'est ce qui a changé dans la gestion de Djezzy depuis l'entrée du FNI dans le capital ?

Q. O.: La publication des résultats trimestriels de Djezzy par Vimpelcom n'embarrasse pas le FNI ?

Q. O.: Qu'est ce qui a été réalisé en une année ? Et quels sont vos projets ?

Q. O.: Il y a un an, vous aviez émis le souhait de pouvoir conquérir une clientèle des secteurs étatiques «réservée à un autre opérateur de l'Etat». Qu'est ce qui a changé ?

Q. O.: Quels seront vos arguments pour convaincre ces entreprises ?

Q. O.: Djezzy a été autorisé à accélérer le déploiement de la 3G. Êtes-vous prêts financièrement et techniquement ?

Q. O.: Après un an et demi de lancement de la 3G pour Djezzy, quel est votre nombre d'abonnés ?

Q. O.: Êtes-vous satisfait de ce nombre ?

Q. O.: Quels sont les obstacles dont vous avez fait part au FNI ?

&&&12 03 2016&&&

Le Quotidien d'Oran: Quinze mois après le lancement de la production dans l'usine Renault Algérie Production à Oued Tlélat, le bilan est mitigé : même si la société a fait des progrès, les objectifs annoncés en novembre 2014 n'ont pas été atteints et des motifs d'inquiétude subsistent notamment en matière de logistique. Il y a eu d'ailleurs en janvier dernier un arrêt provisoire de la production en raison d'une rupture d'approvisionnement suite à «des mauvaises conditions climatiques et à des contraintes logistiques exceptionnelles». Quel bilan pour RAP et quelle stratégie pour l'avenir ?

Q.O.: Le taux d'intégration locale dans la Symbol reste faible. Plus d'une année après le lancement de la production, nous constatons que RAP n'arrive pas à entraîner un vrai réseau de sous-traitance dans la région. Les espoirs du gouvernement algérien qui a misé sur le développement d'un sourcing local se sont rapidement dissipés en raison de la faiblesse du sourcing en Oranie. Qu'est-ce que vous avez réalisé à ce jour pour développer un réseau de sous-traitance local et pour attirer les équipementiers internationaux dans la région ?

Q.O.: Est-ce qu'il y a des efforts de la part de RAP pour réduire le prix de la Symbol produite localement ?

Q.O.: Justement en parlant de concurrence, la clause d'exclusivité de trois ans dans l'accord signé entre votre groupe et le gouvernement algérien a pris fin début 2016. Une usine du constructeur français Peugeot sera installée incessamment à quelques kilomètres d'ici. D'autres usines de constructeurs automobiles de renommée internationale seront opérationnelles prochainement en Algérie. Craignez-vous une concurrence féroce entre les constructeurs automobiles pour détenir les parts d'un marché qui montre des signes d'essoufflement?

Q.O.: La règle 51/49 est qualifiée par de nombreux économistes comme une entrave à l'investissement direct étranger en Algérie. Vous êtes pour le maintien ou la suppression de cette règle ?

Q.O.: L'Algérie est parmi les pays qui ont une législation sévère en matière de transfert de capitaux et de dividendes vers l'étranger. Le gouvernement cible en particulier des groupes étrangers accusés de surfacturer leurs produits importés. Peut-être c'est trop tôt de parler de dividendes de l'usine de Renault, mais est-ce que vous avez prévu un transfert de capitaux ou allez-vous opter pour un réinvestissement des dividendes ?

Q.O.: Vous êtes manager depuis trois ans en Algérie. Que pensez-vous de l'environnement économique algérien et que faut-il réformer pour relancer l'appareil productif dans une conjoncture internationale difficile caractérisée par un recul des prix du baril ?

Q.O.: Il y a eu récemment un différend ou une petite querelle entre la direction de RAP et la centrale syndicale (UGTA) autour de la création d'une section syndicale à l'usine Oued Tlélat. Il s'agit vraisemblablement d'un problème d'interprétation de la réglementation en vigueur. Peut-on avoir des éclaircissements sur cette question ?

Q.O.: Quelle est la situation socioprofessionnelle des travailleurs algériens dans votre usine ?

Q.O.: Est-ce que le personnel algérien s'adapte à l'organisation du travail ?

Q.O.: A l'occasion de la Journée internationale de la femme, peut-on avoir une idée sur la situation du personnel féminin dans votre usine ?

Q.O.: Est-ce qu'il y aura de nouveaux modèles qui seront assemblés à l'usine Oued Tlélat? Et la petite citadine Kwid sera-t-elle montée prochainement dans votre usine ?

Q.O.: Vous exigez un bilan médical complet et des tests psychologiques aux postulants à l'emploi dans l'usine Oued Tlélat. Ces modalités de sélection sont jugées «onéreuses» par les candidats vu qu'un bilan complet coûte en moyenne entre 10.000 et 20.000 dinars. Est-ce que vous n'avez pas pensé à conclure une convention avec un établissement sanitaires privé ou public pour alléger les frais des jeunes candidats dont la plupart sont des chômeurs ?

Q.O.: Est-ce que vous avez rencontré des difficultés pour trouver la main d'œuvre qualifiée dans la région ?

Q.O.: Vous avez un dernier mot Monsieur le directeur ?

&&&13 03 2016&&&

Le Quotidien d'Oran : Le 5 mars dernier, vous annonciez de nouveaux programmes scolaires pour l'année 2016/2017. Qu'apportent-ils de nouveau pour les élèves ? Et qu'est-ce qui change fondamentalement par rapport à ce qui s'est toujours fait à l'école ?

Q.O.: Concrètement, dès la prochaine rentrée scolaire qu'est-ce l'élève va trouver de changer dans les programmes ?

Q.O.: Est-ce qu'il a y eu une évaluation de l'échec de l'élève dans le cycle primaire ?

Q.O.: L'évaluation de l'élève dans le primaire va se faire par quels moyens ?

Q.O.: L'enseignant n'a-t-il pas le droit de faire des interrogations écrites à n'importe quel moment ?

Q.O.: Est-il possible d'instaurer un tel tutorat quand on sait qu'une grande partie des enseignants refusent d'avoir des élèves qui se mettent à leur niveau ou qui les reprennent sur certaines erreurs?

Q.O.: L'enseignant devra-t-il ainsi construire les premiers repères de l'élève ?

Q.O.: Combien y a-t-il d'enseignants dans le secteur de l'Education ?

Q.O.: Est-ce que c'est l'ensemble des enseignants qui doit s'initier à cette pédagogie même s'il l'est depuis de longues années ?

Q.O.: Quels sont les arguments des résistants ?

Q.O.: Pour l'atteindre, doit-on régler un problème de nombre d'enseignants ou de structures ?

Q.O.: Pourquoi ce taux a-t-il augmenté alors que la vie devient dure ?

Q.O.: C'est la faute à l'Etat alors ?

Q.O.: Il y a beaucoup de familles qui ont été relogées dans de nouvelles cités. Est-ce qu'elles trouvent toujours l'école pour inscrire leurs enfants ?

Q.O.: Vous faites comme le MDN qui a récupéré la faculté de droit de Ben-Aknoun et va récupérer celle des sciences sociales à Bouzaréah. Vous en avez «prêté» beaucoup ?

Q.O.: Si des APC ont pris des écoles pour en faire autre chose, c'est qu'elles en ont eu besoin. Vous pensez qu'elles ne feront pas de résistance pour vous les restituer ?

Q.O.: L'arbitrage viendra d'où ?

Q.O.: La formation continue des enseignants devra se faire de quelle manière ?

Q.O.: Qu'est-ce qu'il faut comme diplômes pour être enseignant ?

Q.O.: Pourquoi on en entend plus parler de ces écoles ?

Q.O.: C'est vous qui envoyez le chiffre des enseignants à former ou c'est ouvert à ceux qui le souhaitent et vous recrutez ceux dont vous avez besoin ?

Q.O.: Est-ce que vous comptez permaniser les contractuels ?

Q.O.: Mais les contractuels refusent de passer le concours. Vous comptez les avoir à l'usure ?

Q.O.: Est-ce que vous avez un vivier de compétences qui peuvent suivre tout ce qui doit changer dans le système éducatif ?

Q.O.: Beaucoup d'enseignants frappent des élèves alors que la loi l'interdit. Quelles sont les instances de recours à part l'administration de l'établissement scolaire ?

Q.O.: Que va apporter de nouveau la convention que vous allez signer avec la DGSN et la GN ?

Q.O.: Est-ce que la consommation de drogue est importante dans les écoles ?

Q.O.: Des cas de pédophilie ?

Q.O.: Est-ce qu'il y a des psychologues dans les établissements scolaires ?

Q.O.: Est-ce que tout ce branle-bas de combat dans le secteur ne va compliquer la tâche aux élèves qui sont plus habitués à traîner les pieds ?

Q.O.: Pensez-vous pouvoir convaincre les deux syndicats qui n'ont pas signé la charte de le faire ?

Q.O.: Vous allez rencontrer ces syndicats ?

Q.O.: Est-ce que la charte de l'éthique impose aux enseignants notamment les femmes d'avoir un habit « réglementaire » ?

Q.O.: N'est-ce pas le rôle du directeur d'école ?

Q.O.: Quelles sont ses obligations ?

Q.O.: Et quels sont les moyens que vous revendiquez ?

Q.O.: Est-ce dans la réforme il y a une place pour l'enseignement professionnel ?

Q.O.: Le ministère de l'Intérieur a-t-il délivré les cartes biométriques à tous les candidats au bac ? Quel est leur nombre exact ?

Q.O.: Que devient la convention que vous avez signée avec Mme Nadia Labidi, alors ministre de la Culture, sur l'introduction du livre à l'école ?

Q.O.: L'enseignement de tamazight sera-t-il obligatoire dans toutes les écoles ?

Q.O.: Quelle place accordez-vous pour les langues étrangères dans toutes ces réformes ?

&&&14 03 2016&&&

Le Quotidien d'Oran: Avant d'aborder avec vous les questions sur les médias et environnement, thème du symposium organisé à Monaco, pouvez-vous nous parler de l'UPF et les actions qu'elle compte entreprendre pour le développement de la presse francophone ?

Q.O.: Est-ce cette organisation s'attribue le rôle de syndicat ?

Q.O.: L'UPF aide, donc, les médias à se développer dans les pays francophones?

Q.O.: Un aperçu sur la situation de la presse dans les pays francophone ?

Q.O.: Pourquoi ce choix du thème « Médias et environnement en Méditerranée » ?

Q.O.: Est-ce que c'est facile d'introduire ce sujet dans les pays qui vivent la guerre et qui vivent des conflits ?

Q.O.: Faut-il une spécialisation ou une formation pour les journalistes qui traitent les questions environnementales ?

Q.O.: «Le poids des lobbies sur les médias », le thème d'un atelier de ce symposium. Qu'avez-vous à dire sur le sujet ?

Q.O.: La presse électronique et les réseaux sociaux sont devenus de véritables concurrents aux médias écrits à cause du facteur temps. Comment y faire face?

Q.O.: Quelle suite donner à ce symposium?

Q.O.: Une nouvelle section UPF Algérie ?

&&&21 03 2016&&&

Le Quotidien d'Oran: Particulièrement intéressée par le nouvel espace public en gestation et par les formes culturelles, esthétiques et politiques potentielles suscitées par l'avènement des nouveaux médias, vous venez de consacrer tout un ouvrage à l'usage de la télévision par satellite et à la sphère publique au Maghreb. Quel enseignement tirez-vous de vos recherches ? Vous ont-ils permis d'avoir une meilleure compréhension des enjeux médiatiques et politiques dans notre contrée ?

Q.O.: Peut-on parler d'un avant et d'un après télévisions satellitaires ?

Q.O.: D'où vient cette «crédibilité» de la télévision par satellite ? Provient-elle du fait qu'elle rend visible la «preuve»?

Q.O.: Selon vous, l'acte de regarder la télévision par satellite s'oppose-t-il à celui posé sur les télévisions nationales ? Pouvez-vous nous en dire plus sur les aspects des formes de critique produites par l'avènement de la télévision par satellite et sur les relations aux genres ?

Q.O.: L'apparition de la télévision par satellite soulève, dites-vous, de nombreux questionnements en rapport à un type de modernité, aux effets induits par son usage dans l'espace public, aux liens produit entre les espaces du dehors et ceux de l'intérieur, à l'identification des téléspectateurs et jusqu'aux rapports de genre qui se trouvent affectés... Quelles sont vos réponses ?

Q.O.: Qu'en est-il du privé de la télévision et/ou de son espace public ? Nombre d'auteurs parlent de la difficulté de ces séparations ? En est-il ainsi selon vous ?

Q.O.: La télévision satellitaire ne fait-elle pas apparaître un enjeu fondamental qui surgit à la jonction du politique et de l'anthropologique ? Comment situez la maison, la famille et la sphère publique lorsqu'il est question de télévision ?

Q.O.: Que dire en guise de conclusion sur la critique et les effets néfastes ou salutaires des télévisions satellitaires ?

&&&03 05 2016&&&

Omar Merzoug : Depuis trois ans, vous êtes à la tête de l'Institut du Monde arabe à Paris, si vous deviez évoquer votre action, comment la décriviez-vous ?

O.M.: Dans l'immédiat et à court terme, quels sont les projets que vous avez conçus pour l'Institut ?

O.M.: Et pour cela, vous ferez appel aux experts et aux spécialistes dans les différents domaines que couvrira cette exposition considérable ?

O.M.: Comment ça se passe ?

O.M.: Vu la conjoncture actuelle, on parle beaucoup de théologie et de religion, mais moins de poésie, est-ce que vous avez des projets pour promouvoir la poésie ?

O.M.: Deux institutrices de Prunelli-di-Fiumorbu, un petit village de Haute-Corse, avaient projeté de faire chanter aux élèves la chanson «Imagine» de John Lennon en plusieurs langues, dont l'arabe, pour la fête de l'école. Mais «des parents ont précisé qu'ils ne voulaient pas que leurs enfants parlent l'arabe». Beaucoup ont été sensibles au soutien que vous apportez à ces deux institutrices.

O.M.: Mais est-ce parce que pensez que l'arabe est en France une langue minorisée ?

O.M.: Mais vos successeurs n'ont pas continué sur cette lancée.

O.M.: Est-ce que l'Algérie a une place dans les dispositifs culturels que vous mettez en place ?

O.M.: Vous pensez qu'il faut l'encourager ?

O.M.: Comment financez-vous ces projets ?

O.M.: Et les financements par les pays arabes ?

O.M.: Depuis quand ?

O.M.: Je m'adresse maintenant à l'homme politique et à l'excellent ministre de la Culture que vous fûtes. Je reviens sur l'affaire Kamel Daoud, chroniqueur au Quotidien d'Oran, que vous inspire-t-elle ?

O.M.: Croyez-vous qu'il y a encore une politique arabe de la France ?

O.M.: Touchant le terrorisme, on parle beaucoup des dispositifs sécuritaires, pensez-vous que la solution puisse être uniquement sécuritaire ? Ou faut-il agir en amont ?

O.M.: Vous avez été ministre de l'Education nationale, vous pensez qu'il faut agir de ce côté-là ; comment prendre en charge ces jeunes qui sont tentés par la dérive terroriste ?

O.M.: Pensez-vous que l'islamophobie est une réalité, qu'elle augmente ?

O.M.: Un dernier mot sur l'état d'urgence, pensez-vous qu'il soit nécessaire ? Qu'en est-il de son efficacité ?

&&&24 05 2016&&&

Le Quotidien d'Oran : Quelle lecture faites-vous Monsieur le Wali de l'évolution globale de la wilaya ?

Q.O. : La lutte contre la contrebande est une des priorités de la wilaya. Les résultats sont-ils à la hauteur des espérances des pouvoirs publics ?

Q.O.: Voulez-vous revenir pour nos lecteurs sur les mesures prises pour l'encouragement de l'investissement dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie.

Q.O.: L'urbanisme conditionne en grande partie la vie de la population de tous les jours. Quelles sont les grandes opérations ou projets futurs à envisager dans ce domaine ? Quelles sont les mesures prises pour la restauration immobilière, la résorption de l'habitat précaire et la protection des terres agricoles ?

Q.O.: Monsieur le Wali, on parle d'un nouveau pôle pour l'extension du tissu urbain du grand Tlemcen. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Q.O.: Différents programmes de logements tous types confondus et d'habitat rural sont achevés. D'autres sont en voie d'achèvement. Où en est la situation aujourd'hui ?

Q.O.: Lors d'une rencontre avec les élus locaux sur la gestion participative, vous avez particulièrement insisté, Monsieur le Wali, sur le rôle du citoyen dans la prise de décisions sur son cadre de vie. Le citoyen doit-il être au cœur de la problématique du développement local ?

Q.O.: Un vaste programme de mise en valeur des terres agricoles a été lancé dans la wilaya. Qu'apportera-t-il de plus pour la production agricole ?

Q.O.: Qu'en est-il de l'amélioration du service de l'eau, la réduction des fuites et la mobilisation des ressources en eau dans la wilaya ?

Q.O.: Le secteur des travaux publics connaît de grandes avancées dans la wilaya de Tlemcen et ce grâce aux efforts considérables consentis par l'Etat et les autorités de la wilaya. Quels sont les projets en cours destinés à améliorer l'infrastructure routière de la wilaya ?

Q.O.: Les capacités pédagogiques et d'hébergement de l'Université Abou Bakr Belkaïd de Tlemcen seront renforcées lors de la rentrée universitaire prochaine par de nouvelles structures. Lesquelles ?

Q.O.: Monsieur le Wali qu'en est-il du secteur de la santé ?

Q.O.: A vous de conclure, Monsieur le Wali ?

&&&25 05 2016&&&

Omar Merzoug: Que veut-on dire quand on parle de «statistiques ethniques» ? Cette formule n'est-elle pas équivoque ?

O.M.: L'idée de l'interdiction de l'usage des « statistiques ethniques» est communément partagée et répandue dans le public, vous dites qu'on (l'Insee) en fait déjà usage, pourquoi ne pas l'avouer publiquement ?

OM: Pourquoi selon vous « la question des statistiques ethniques» surgit-elle à intervalles réguliers dans le débat public pour être aussitôt vilipendée et rejetée ?

O.M.: Quels en sont les enjeux ?

O.M.: Pourquoi cette question donne-t-elle lieu à une instrumentalisation politique ?

O.M.: Vous vous déclarez favorable à une évaluation statistique des origines ethniques de la population, quels arguments faites-vous valoir en faveur de cette option ?

O.M: L'usage de fait des « statistiques ethniques » pose une question de droit, qui doit avoir la légitimité de les établir et d'en tirer les conclusions et les applications pratiques ?

O.M.: Ce problème des « statistiques ethniques » ne donne-t-il pas une certaine idée sur les rapports des chercheurs (scientifiques) et des politiques ?

&&&28 05 2016&&&

Le Quotidien d'Oran: L'histoire des harkis est un sujet conflictuel en Algérie. Pourquoi avez-vous choisi un sujet qui divise encore les gens des deux côtés de la Méditerranée ?

Q. O.: Quel est votre degré de satisfaction concernant votre tournée de promotion en Algérie ?

Q.O.: Mais pour beaucoup d'Algériens, sans le récit familial il n'y pas d'autres sources pour connaître l'histoire de la guerre de libération. Est-ce qu'il y a des alternatives qui s'offrent aux Algériens pour revoir la vraie histoire ?

Q.O: Une grande partie des archives de la guerre de libération se trouve encore en France. Ne pensez-vous pas que la faiblesse de la production algérienne sur l'histoire de la guerre de libération est simplement due à des difficultés des chercheurs algériens pour accéder aux archives ?

Q. O.: Ne pensez-vous pas que c'est d'abord un problème de moyens financiers et autres ?

Q.O.: Dans votre enquête que vous avez menée en Algérie quelles sont les principales motivations qui ont poussé ces gens à devenir des harkis ?

Q.O.: Réellement quel est votre opinion sur les harkis ? Est-ce que ce sont des victimes ou des complices du système colonial ?

&&&31 05 2016&&&

.Le Quotidien d'Oran: Nouri Koufi, vous êtes un maître du hawzi, dont la renommée n'est plus à faire, mais le public a constaté que vous êtes quasiment absent des grandes manifestations culturelles à l'exemple de Constantine capitale de la culture arabe et même Tlemcen capitale de la culture islamique. Pourquoi Nouri Koufi s'est-il éclipsé de la scène culturelle et artistique ?

Q.O.: Vous n'êtes pas une exception. Dans la scène culturelle algérienne, de nombreux grands artistes sont exclus, vivent dans l'oubli et meurent dans l'anonymat. Peut-on dire que cet état de fait résulte d'une volonté délibérée de certains cercles qui veulent « assassiner » tout ce qui est art traditionnel en Algérie ou s'agit-il simplement de changement de goût et de mœurs des jeunes générations sous l'influence des médias et de la mondialisation ?

Q.O.: La musique arabo-andalouse a été immortalisée en Algérie par plusieurs maîtres et divas à l'exemple de Cheikha Tetma, Yemna bent cheikh el Mehdi, Meriem Fekkaï et Fadhéla Dziria... nous regrettons toutefois qu'en dépit de tous les efforts consentis pour la formation des jeunes talents aucun nom n'a émergé ces dernières années sur la scène. La relève est-elle assurée ? Qu'est ce qui a été fait à ce jour pour pérenniser ce genre musical qui appartient à la mémoire collective non seulement de notre pays mais de toute la région du Maghreb et au-delà ?

Q.O.: Les droits d'auteur sont-ils protégés en Algérie ?

Q.O.: Le public vous a connu pour l'interprétation magistrale des chansons Djay aâla oudou, Lalla Malika, Sidi Boumediene... Est-ce que vous avez du nouveau ?

Q.O.: Que souhaitez-vous pour l'avenir ?

Q.O.: Est-ce que vous avez un espoir pour la musique andalouse ?

&&&03 08 2016&&&

Omar Merzoug : Vous placez votre ouvrage sous une double référence qui ne va pas de soi. Vous citez à la fois Karl Marx le matérialiste athée et Georges Bernanos catholique fervent, monarchiste, membre de l'Action française, cela a-t-il un sens ?

OM: Comment en êtes-vous venus à vous intéresser à cette question de la gauche face au djihadisme, car vos travaux précédents, notamment Les Maooccidents. Un néo-conservatisme à la française (éd. Stock), me semble-t-il, ne semblaient pas l'annoncer ? Quel est l'élément déclencheur de votre réflexion ?

OM : Pourquoi la gauche française vous semble-t-elle incapable de penser, de prendre la mesure du djihadisme, d'y réagir avec pertinence ; à quoi est dû cet oubli de la dimension religieuse ?

OM : Pourquoi pensez-vous que ce déchaînement de violence meurtrière a rapport avec l'islam et pas seulement avec l'islamisme ? Que répondez-vous à ceux qui vous rétorquent que le terrorisme n'a rien à voir avec l'islam ?

OM: Vous écrivez : « Ce qui devrait nous étonner ou nous préoccuper, ce n'est pas que l'islamisme armé ait des racines sociales, c'est bien plutôt qu'il manifeste une remarquable autonomie par rapport à elles. »

OM : Vous consacrez tout un chapitre à l'Algérie et au FLN et vous y dites : « Ce pays occupe une place centrale dans la mémoire de la gauche française, de ses espoirs et de ses aveuglements.»

OM: Paul Thibaud¹⁴, l'interlocuteur de Vidal-Naquet dans le dialogue paru dans la revue « Esprit15 » que vous citez, déclare : « Le facteur religieux a été dissimulé » ; ce qui signifie qu'on en avait conscience, mais qu'il a été volontairement caché.

OM : Ce qui vous amène à dire qu'une fois de plus « la gauche a sous-estimé la force autonome des représentations religieuses ». Est-ce que la gauche aurait un problème spécifique avec la religion ?

OM : Dans votre ouvrage, à un moment, vous citez l'ex-président Ben Bella, icône du socialisme et du nationalisme arabes, ami de Nasser, de Fidel Castro dans les années 1960 et qui, à sa sortie de prison après 1980, déclare : « Plus que l'arabisme, c'est l'islamisme qui offre le cadre le plus satisfaisant » et vous y voyez un argument supplémentaire en faveur de la thèse que vous soutenez.

OM : La force mobilisatrice du religieux vous l'abordez dans un chapitre que vous consacrez à Michel Foucault. Voilà une figure de la gauche française, qui est envoyé spécial d'un grand journal italien, il fait le voyage en Iran et il est sensible à quelque chose que la gauche même aujourd'hui a du mal à saisir.

OM : Vous consacrez quelques pages à la grande université d'Al-Azhar, référence religieuse du monde sunnite, où vous vous montrez assez critique.

&&&22 08 2016&&&

Le Quotidien d'Oran : Ce premier colloque sur Jugurtha après celui consacré à Massinissa, témoigne d'un regain d'intérêt pour l'histoire et la culture amazigh ancestrale. La légitimité de l'enseignement de la langue amazigh, renforcée par la création du HCA semble avoir donnée une bonne impulsion. Pouvez-vous nous préciser, monsieur Assad, vous qui présidez aux destinées du HCA, les perspectives qui s'offrent à tamazight qui, dit-on, sera généralisée graduellement à travers l'ensemble du territoire national ?

Q. O.: Revenons au colloque qui se tient en ce moment à Annaba à votre initiative. Qu'est-ce qui a motivé cette visite guidée du passé et le choix du thème : «Jugurtha affronte Rome» ? Qu'espérez-vous de cette rencontre internationale qui mobilise un grand nombre d'universitaires et de chercheurs issus de tout le bassin méditerranéen ?

Q. O.: Comment expliquer le fait qu'excepté l'historien romain Salluste qui lui a consacré un ouvrage, quasiment très peu de chercheurs se sont penchés sur Jugurtha, l'illustre résistant qui s'est magistralement opposé aux Romains ?

Q. O.: Pour la première fois des chercheurs se réunissent pour nous aider à y voir clair sur la vie et les combats de ces hommes illustres du passé. Les participants viennent de partout et les approches sont multiples. Avez-vous pensé à une compilation des travaux réalisés par le HCA ?

&&&28 08 2016&&&

1. Vous écrivez que l'objectif de votre livre est de « fonder l'histoire des rapports franco-algériens sur celle du début de la période coloniale ». Que voulez-vous dire ?

2. Dans le contexte actuel marqué par les actions terroristes en France, vous écrivez : « On comprend mieux l'islam et les musulmans à partir de l'histoire de l'Emir Abdelkader et de son effort pour gouverner en vrai chef musulman que dans tous les dossiers des magazines ». Cela signifie-t-il que l'opinion française est mal informée ?

3. Quinze ans après le débarquement des troupes françaises à Sidi-Fredj, comment d'après vous peut-on se représenter l'Algérie ?

&&&03 10 2016&&&

Omar Merzoug : Vous avez été nommé récemment président de la Fondation pour l'Islam de France. A quelles nécessités concrètes répond votre nomination et quelles sont les missions et les objectifs que s'assigne cette Fondation ?

O. M.: Comment cette Fondation sera-t-elle financée ?

O. M.: Que répondez-vous à ceux qui disent que la création de cette Fondation signe l'acte de décès du CFCM ou, en tout cas, qu'elle est le constat de son inefficacité et de son impuissance ? Si tel n'était pas le cas, quelles seraient les rapports entre votre Fondation et le CFCM ?

O. M.: La plupart des imams qui officient en France viennent de l'étranger. L'Algérie envoie, bon an mal an, une centaine d'imams, le Maroc fait de même. Ces imams sont payés sur les budgets nationaux de ces pays. Si l'on devait refuser les imams venus de l'étranger, comment pourrait-on assurer les offices ou même entretenir les mosquées existantes ou en créer de nouvelles ? Pour le seul mois de ramadan 2016, le ministère algérien des Affaires religieuses a dépêché cent imams. Si l'on devait se passer de ces procédures, comment assurerait-on les offices des prières ? L'Institut al-Ghazali de la Grande mosquée de Paris est financé par l'Algérie, si l'on devait former des imams entièrement français, où trouverait-on les financements ?

O. M.: Vous avez déclaré sur Europe 1 que «la laïcité a pour but d'épanouir la spiritualité, elle n'est pas dirigée contre la religion ; la laïcité est mal comprise aujourd'hui», comment entendez-vous la laïcité et peut-être éviter qu'elle soit brandie par les uns contre les autres dans une atmosphère parfois de «guerre de religions» ?

O. M.: Vous avez prononcé un mot qui a fait couler beaucoup d'encre, celui de «discretion», pourriez-vous lever les équivoques qui s'attachent à ce terme ?

&&&27 11 2016&&&

Le Quotidien d'Oran : la dernière réunion gouvernement-walis a mis en exergue l'impératif besoin de la décentralisation et de la démocratie participative ; besoin qui, selon des experts, s'accommode largement de l'esprit du renouveau agricole et rural, une politique que vous avez commencé à mettre en œuvre quand vous étiez ministre de l'Agriculture et du Développement rural. Pourriez-vous nous situer les points de jonction entre les deux visions, la vôtre et celle du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales ?

Q.O. : les aménagistes estiment que le gouvernement applique une politique de déconcentration par les effets des découpages territoriaux mais n'a pas encore réussi la décentralisation. La politique du renouveau agricole rural se décline-t-elle de la même façon ?

Q.O. : pourtant, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales affirme qu'il n'y a pas de communes pauvres, donc où se situe la différence ?

Q.O. : est-ce que le renouveau agricole et rural a été décidé par le ministère de l'Agriculture ou alors ce sont les populations qui ont initié et présenté des projets ?

Q.O. : le développement d'un pays comme l'Algérie devrait-il commencer par le renouveau agricole ou par l'industrialisation ?

Q.O. : si la nature a doté l'Algérie de grands atouts agricoles, pourquoi le développement de l'agriculture est-il toujours en débat, à la recherche de vision appropriée ?

Q.O. : la révolution agraire a-t-elle été le bon choix ?

Q.O. : où se sont situées les erreurs ?

Q.O. : ces individus agissent-ils dans la sphère politique ou dans celle de la profession ?

Q.O. : comment fallait-il agir alors pour les empêcher de bloquer ces processus de changement ?

Q.O. : c'est ce qui a cassé l'acte agricole ?

Q.O. : la création des exploitations agricoles collectives et individuelles (EAC-EAI) a-t-elle permis de corriger ces erreurs d'approche ?

Q.O. : les EAC-EAI ont ouvert la voie à toutes sortes de spéculations -au sens malversations du terme- par leur location à des tiers, leur vente même, leur délaissement ou leur conversion en bâtis. A qui incombe la responsabilité d'un tel gâchis dans le secteur ?

Q.O. : à la fin des années 90, le gouvernement avait déposé un projet de loi de vente des terres agricoles publiques. Qu'est ce qui a fait qu'il n'ait pas abouti et que la vente ait été remplacée par la concession à la fin de l'année 2000 ?

Q.O. : la concession en est-elle la bonne formule ?

Q.O. : aujourd'hui, si on produit plus, on ne sait quoi faire des excédents, (cas de la tomate et de la pomme de terre). L'Etat évalue-t-il les besoins du pays en matière de produits agricoles ou initie-t-il des programmes sans aucune prévision ou anticipation sur l'évolution du marché ?

Q.O. : il y eut quand même en 2007 un Conseil des ministres consacré exclusivement au traitement des problèmes liés à la disponibilité de la pomme de terre et à ses prix exorbitants ?

Q.O. : pourquoi les espaces interprofessionnels (par filière) n'ont-ils jamais réussi à faire émerger une profession organisée, performante et productrice de richesse ?

Q.O. : les agriculteurs dénoncent très souvent la sur-politisation du secteur. Ont-ils tort ou raison ?

Q.O. : au-delà du ministère, une multitude d'entités, d'organismes, de structures et d'intervenants politiques et administratifs interviennent dans l'agriculture. N'est-ce pas trop pour un acte qui exige de savoir labourer, semer, cultiver et vendre ?

Q.O. : est-il normal que le ministère décide du choix des cultures pour plusieurs régions sans la consultation des agriculteurs ?

Q.O. : quel rôle joue l'UNPA dans le secteur ?

Q.O. : l'Etat a consenti beaucoup d'aides financières aux agriculteurs mais il s'est vu obligé de ré-échelonner leurs dettes. Pourquoi les agriculteurs s'endettent-ils ?

Q.O. : les prix des produits agricoles restent très élevés par rapport au pouvoir d'achat des ménages même lorsqu'il y a abondance. Quelle en est la cause ?

Q.O. : le prix de la viande reste aussi très élevé. De par votre formation de vétérinaire, vous devez bien connaître l'état et l'importance des cheptels du pays ?

Q.O. : la relation entre mandataires, marchés de gros et détaillants pèse-t-elle dans l'effacement de la mercuriale ?

Q.O. : en fin de compte, le renouveau agricole et rural avec toutes ses déclinaisons, n'a pas révolutionné l'agriculture et le monde rural en général. Est-ce la faute au politique ou à la profession ?

&&&30 11 2016&&&

Omar Merzoug : Votre projet est de raconter, comme d'ailleurs le titre l'indique clairement, comment la guerre d'Algérie a été vue par les Algériens eux-mêmes. Mais quelle est la différence de cette histoire de la guerre avec toutes les histoires de la guerre d'Algérie qui ont été publiées jusqu'ici ?

O.M.: C'est l'objection qui surgit naturellement.

O.M.: A ton avis, pourquoi les historiens algériens n'ont-ils pas ressenti le besoin de raconter eux-mêmes la guerre du point de vue algérien ?

O.M.: Je ne dis pas que les historiens algériens n'ont pas produit de travaux d'un intérêt certain, voire considérable, mais pourquoi n'y a-t-il pas eu un historien algérien de ta génération qui s'est dit : faisons une histoire générale de la guerre ? En fait, ils se contentent de réaliser des monographies sur des thèmes précis, les maquis kabyles, l'idée de nation dans les manuels, l'été 1962, etc.

O.M.: Mais Harbi, il vit en France depuis plus de quarante ans ; il ne vit pas et ne travaille pas en Algérie et de toute façon, il n'est pas de ta génération, il est plus âgé.

O.M.: Ce serait donc aux historiens algériens de répondre à cette question.

O.M.: Dans le livre, on a le sentiment que pendant longtemps les échanges entre Algériens et Français ressemblaient à un dialogue de sourds, les Français affirment que les militants du FLN sont des terroristes, les militants rétorquent qu'ils sont des patriotes algériens, est-ce que vous pensez que ces deux volumes peuvent contribuer à ouvrir ou alimenter un dialogue fructueux ?

O.M.: «La vision de la guerre par les Français ne tient aucun compte de ce qui s'est réellement passé de l'autre côté» écrivez-vous.

O.M.: Parce qu'il a interrogé les acteurs et les témoins.

O.M.: Ce repli que vous évoquez traduit l'existence d'un malaise français ?

O.M.: Il est donc nécessaire d'historiciser.

O.M.: Vous avez sélectionné un certain nombre de temps forts de la guerre d'Algérie.

O.M.: Justement, vous qualifiez le 20 août 55 de «2e premier novembre» ? Pourquoi appelez-vous le 20 août 1955 un deuxième premier novembre ?

O.M.: Et la troisième date ?

O.M.: Arrêtons-nous si vous le voulez bien sur le 20 août 1956 parce que là se joue quelque chose d'important. Vous dites que cela constitue «la victoire d'Abane Ramdane».

O.M.: Est-ce au Congrès de la Soummam que s'est joué l'avenir militaire du pouvoir algérien ?

O.M.: Deux ans plus tard, c'est la reprise en main par les militaires.

O.M.: Avant d'évoquer le GPRA, j'aimerais qu'on s'arrête sur le Parti communiste algérien auquel vous consacrez quelques pages fort ramassées. Les rapports entre communistes et nationalistes sont complexes. J'en retiens cette formule : «La méfiance profondément enracinée règne aussi bien d'un côté que de l'autre».

O.M.: Et après 1945 ?

O.M.: Du reste, le PCA est condamné par Abane dans la Plateforme de la Soummam. Il y est dit que la direction communiste est «bureaucratique» et sans liens avec le peuple.

O.M.: Parlons des autres temps forts.

O.M.: Mais en décembre 60, il va en tirer les conclusions de l'entrée des masses algériennes en scène et changer d'avis.

O.M.: Comment les Algériens voient-ils cet été de la discorde ? Vous en avez interrogé acteurs et dirigeants de la révolution, vous avez donc des connaissances de première main.